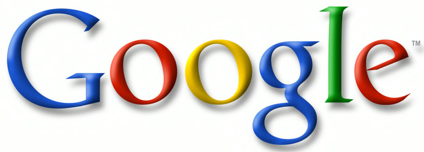
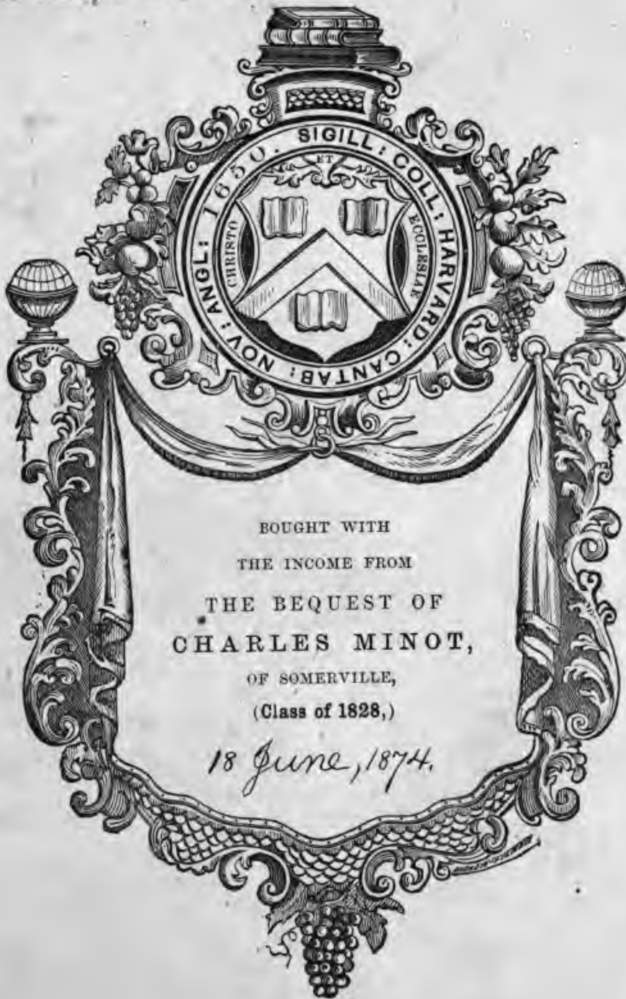
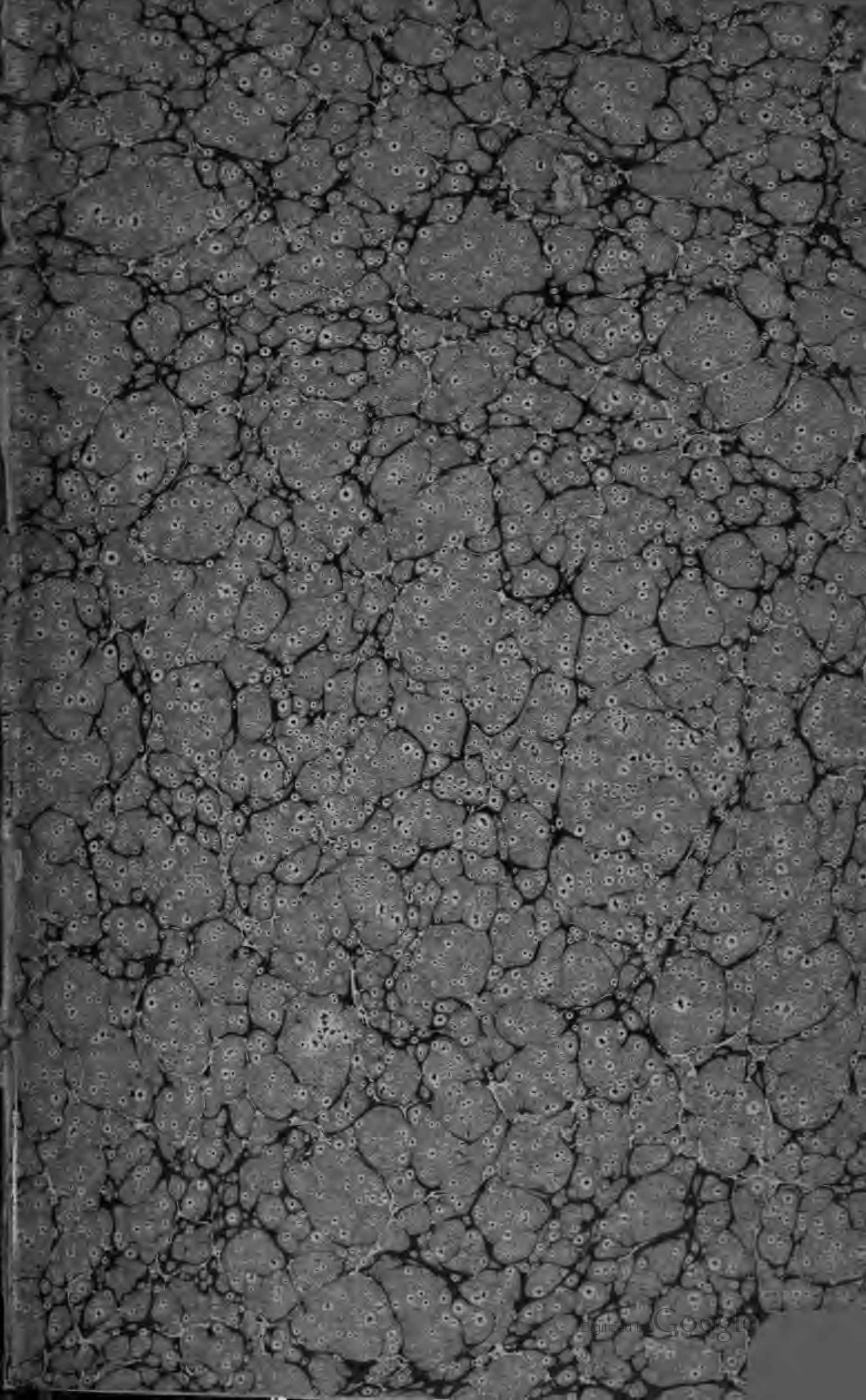



SIGILL : COLL : HARVARD : CANTAB : NOV : ANGL : 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE



GRAMMAIRE RAISONNÉE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

10,323 — ABBEVILLE, IMP. R. HOUSSE

GRAMMAIRE

RAISONNÉE

DE LA LANGUE FRANÇAISE

PAR

L. GANEVAL

Dédiée à M. LITTRÉ, de l'Institut

PARIS

A. DURAND,	FOURAUT,
5, Rue des Grès.	47, Rue Saint-André-des-Arts.

1862

A

M. LITTRÉ,

Membre de l'Institut,

Témoignage de respect et de reconnaissance.

PRÉFACE

Ce sont deux morceaux indigestes qu'une Grammaire et une Préface. Mais qu'y faire? Il en est des préfaces comme de certaines visites de cérémonie: tout le monde en médit et tout le monde s'y conforme. Les auteurs autrefois disaient, en commençant leur travail, aussi simplement que l'un d'eux: *Thucydide, Athénien, a écrit l'histoire de la guerre, etc.* Aujourd'hui, le plus mince auteur craindrait de se présenter au public sans lui rendre compte de mille choses. Il croit devoir à son lecteur, supposé qu'il en ait, un résumé de ce livre qu'il a fait, une longue suite des raisons pour lesquelles on devait le faire, et tout autant de conclusions partielles: *donc il est bien fait.*

Bon gré mal gré, l'auteur de cette *Grammaire française raisonnée* fera comme tout le monde; s'il ennuie les autres il aura son excuse dans l'usage. Mieux que personne, il comprend jusqu'à quel point son livre est dénué d'attraits, n'y eût-il pour cela qu'une raison; la nature même des questions qu'il a traitées. Voici, dans une petite histoire, les raisons qui

le feront absoudre, comme il l'espère ; ce sont les circonstances qui ont inspiré son travail. Elles indiqueront suffisamment tout ce qui peut intéresser les personnes qui attachent quelque importance à la Grammaire et à la langue française.

Un jour, il y a bien de cela huit ans, on se prit à croire que les élèves de cinquième savaient les trois grammaires classiques : la française, la latine et la grecque. On donna donc une grammaire comparée à la classe de quatrième, et une révision de cette grammaire à la classe de troisième. Dieu sait comment les élèves de quatrième s'en tiraient, mais l'auteur de ce petit livre vit trop bien qu'en troisième on ignorait les trois quarts des grammaires comparées. Au professeur donc d'expliquer de nouveau et de faire apprendre, pendant la sixième ou septième année d'études, ce qui n'avait pas encore été assez compris. Les premières leçons allèrent assez bien, il ne s'agissait que de terminaison et de radical, de préfixes ou de suffixes , de grammaire particulière, de grammaire générale, de grammaire comparée, toutes choses assez faciles. Mais une fois arrivés au rôle des espèces de mots, le Pronom, l'Article, le Verbe, les contradictions se montrèrent si nombreuses, les grammairiens s'entendaient si peu que non-seulement les élèves, mais encore le professeur ne voyaient rien de clair. Que faire ? les uns disaient : le Nom désigne les choses ; l'Article détermine ; le Pronom remplace le Nom ; le Verbe marque l'état et l'action ; d'autres : le Nom désigne les êtres par l'idée de leur nature ; l'Article annonce que le Nom est déterminé ; le Pronom est une espèce de Nom ; le Verbe est un lien entre le sujet et l'attribut. Et à côté de ces contradictions, on trouvait les noms les plus respectables ; mais les élèves, tout le monde connaît leur franchise souvent excessive, s'écriaient : *Je n'y comprends rien tant c'est embrouillé.* Il fallait ou expliquer, ou payer la jeune troupe de mots évasifs. Une explication franche parut le meilleur parti.

Telle est l'origine de cette *Grammaire raisonnée* de la

langue française. Il fallut donc lire et relire les ouvrages les plus connus, depuis MM. de Port-Royal, jusqu'à nos savants modernes : Génin et Ampère, par exemple ; de façon que les leçons fussent à la hauteur d'une classe où les élèves ne manquaient ni d'intelligence ni de bonne volonté. Les inexactitudes se montrèrent surtout dans l'étude de l'Article ; au XVIIe et au XVIIIe siècles les savants avaient cru que les Latins n'avaient pas d'Article, les Dumarsais, les Beauzée, les Thurot et tous les plus récents grammairiens, excepté Court-de-Gébelin. Mais Varron interrogé, Quintilien, Servius et d'autres jusqu'à Isidore de Séville disaient clairement qu'il y avait un Article en latin. Fallait-il en Grammaire latine préférer Lhomond au plus savant des Romains ? Une fois cette erreur démontrée par de si respectables témoins qui sont unanimes, les grammairiens modernes devaient être contrôlés par les anciens, car il était peu prudent de les croire sur parole. De là toute une excursion dans les diverses Grammaires et sur toutes les questions de notre classification, depuis le Nom mal défini jusqu'au Participe encore plein d'incertitudes. Il aurait été prudent de laisser dans l'enceinte d'une classe des analyses pleines de hardiesse et venant heurter de front la loi et les prophètes ; mais il y a tant de raisons pour qu'un homme, fût-il professeur, fasse un livre, que, sans inconvénient, on peut garder le silence sur toutes. Il y en aurait une toutefois qui serait en notre faveur, malgré les étouffoirs, c'est que, chez certains voisins, les professeurs sont assez bien accueillis quand ils publient leurs essais ; peut-être en France ne sera-t-on pas trop scandalisé d'une tentative qu'on louerait probablement si elle venait d'outre-Rhin. Peut-être même aurait-on gagné quelques sympathies en prenant un nom et une patrie hors de France, à Berlin ou dans tout autre chef-lieu allemand ; c'est fâcheux pour ce livre, mais il est français et ne reniera pas son origine, dût-il déplaire pour la seule raison qu'il est du crû.

Il faut bien convenir que les hardiesses de ce livre sont monstrueuses, et que les vieilles idées n'y sont pas respectées; mais n'était-ce pas assez de chercher à être raisonnable dans ces questions difficiles, sans y mettre encore de la complaisance? Toutefois cette position de novateur hardi a forcé l'auteur à citer souvent les écrivains anciens, à contredire les modernes et à mettre le lecteur dans la nécessité de convenir que les grammairiens grecs et latins en savaient peut-être moins, mais avaient des idées plus nettes que les modernes. Les autorités seules pouvaient lutter contre des erreurs ou des amphibologies séculaires; nous devions respecter nos maîtres, mais leur préférer ce qui nous a paru conforme au bon sens et à l'analyse de la langue. La première lumière nous est venue de là, puis les auteurs anciens ont confirmé ces premiers résultats; il y a seize siècles, Apollonius disait en grec la même chose que la langue française décomposée nous avait indiquée il y a huit ans. Les différences qui existent entre ce livre et ses devanciers, se remarquent dans l'étude du Nom, de l'Article, du Pronom, du Verbe et du Participe; pour nous le Nom est signe d'un être tel que nous le connaissons, l'Article est le signe de la troisième personne, le Pronom est signe du rôle de la personne en général, et le Verbe est le signe de la passion de celui qui parle. Le Participe reçoit un accord anormal pour rendre une double idée, notre langue s'y montre logique jusqu'à la bizarrerie.

En résumé, nous avons une division plus complète des espèces de mots: 1° Les mots essentiels à la pensée: *Nom*, *Verbe*, *Adjectif;* 2° mots accessoires, donnant, ôtant et redonnant le rôle aux Noms et au Verbe, ce sont: *l'Article*, *le Pronom* et *l'Adjectif déterminatif;* 3° les mots invariables qui enferment le Nom, le Verbe ou la Proposition dans une formule qui s'applique à tout nom, à tout verbe ou à toute proposition. Signes d'idées et de passions, le Nom et le Verbe sont les *acteurs;* signes de rôles, les Pronoms sont des costumes; et

enfin, signes de relations et de motifs, l'Adverbe, la Conjonction et la Préposition sont des cadres et des limites qui circonscrivent l'idée ou la pensée. Le drame du langage exige cela et nous trouvons ces éléments dans notre langue française, presque toujours, parce qu'elle est toujours exacte. Les autres langues en général ont ces procédés.

Cette Préface est finie, puisqu'elle fait connaître d'où vient ce travail, ce qu'il apporte de nouveau et comment il a été fait. Il reste à l'auteur à demander beaucoup d'indulgence pour un essai qui n'a pas été composé avec les ressources et le calme que réclameraient de telles études. Le style se ressentira nécessairement de ce milieu de préoccupations et de travaux multiples que ne quitte pas le professeur, mais le style est moins important, ici, que le fonds. L'enchaînement des idées en a même souffert ; l'auteur fera son possible pour faire disparaître ces défauts, s'il a lieu de s'occuper encore de ces études difficiles.

Paris, février 1862.

GRAMMAIRE RAISONNÉE

CHAPITRE PREMIER

—

DU NOM

Le langage est l'objet de la Grammaire

Le mot Grammaire vient d'un verbe grec qui signifie écrire; ce qu'on appelle Grammaire est, en effet, l'ensemble des règles d'après lesquelles nous écrivons. Mais il ne faudrait pas donner à ce mot une signification plus étendue que celle qu'il doit avoir réellement. La littérature est aussi un ensemble de règles, et il y a une différence très-remarquable entre ces dernières et celles de la Grammaire. Les règles de la littérature nous apprennent à composer un ouvrage, ou les parties d'un ouvrage, comme la Satire, l'Ode, la Comédie, la Tragédie, le Discours, et, en un mot, tous les genres de composition dont les passions

de l'homme sont le fonds. La Grammaire n'a pas un domaine si étendu, ni des choses si relevées à nous faire connaître. Elle ne s'occupe que de la phrase. Or, la phrase se compose de mots qui expriment notre pensée, et c'est de ces mots, de leur forme, de leur place, de leur union ou de leur rapport que nous avons à nous occuper dans l'étude de la Grammaire, soit élémentaire, soit raisonnée. Cette science donne la main à la Littérature, elle n'enseigne pas à peindre les passions, à les calmer, à les exciter; le sel de la Satire, l'enthousiasme de l'Ode, les larmes de la Tragédie, la raillerie de la Comédie, l'ardeur de la Discussion sont bien au-dessus de son enseignement. Cependant, la part qu'elle a dans les sciences humaines est d'une haute importance puisque c'est la Parole en général. Elle est subordonnée à la Littérature, à l'Histoire, à la Philosophie, aux Sciences, mais elle est indispensable pour elles. La pensée humaine peut se traduire par les monuments et les créations des arts divers : la Sculpture, l'Architecture, la Peinture, la Musique et la Mimique, mais pas une de ces traductions de la pensée n'est aussi nette, aussi complète que celle que nous fournit la Parole. Aucun tableau n'est éloquent comme le langage, et la plainte du malheureux nous dit plus sûrement ce qu'il éprouve, que tous les portraits qu'on pourrait faire de lui.

Ce don mystérieux, que l'homme seul a reçu, de pouvoir rendre intelligible aux autres ce qu'il éprouve en lui-même, la Parole, est, dans son emploi général, le domaine de la Grammaire. Celle-ci explique donc les

moyens, les combinaisons dont nous nous servons pour communiquer avec nos semblables. A la place du cri de l'animal, cri plus ou moins vif ou languissant, déchirant ou radouci, mais toujours vague et très-borné, la parole de l'homme exprime d'une manière sûre, de près ou de loin, d'un siècle à tous les autres, d'un bout du monde à l'autre bout, ce qu'il éprouve et ce qu'il désire. Si le langage est l'image de l'intelligence, quelle immense différence entre la langue de la brute et celle de l'homme, même à l'état sauvage, puisqu'il n'y en a pas sans un langage. Depuis l'enfant qui balbutie sa petite caresse à sa mère, jusqu'à la menace de l'homme en colère ou à la prière du religieux épouvanté, il n'y a pas une pensée mûrie dans l'esprit, une passion fortement sentie par notre cœur, qui ne soit exprimée assez complètement pour que les hommes la comprennent. C'est que le langage est le signe de tout ce que nous pensons; nous en usons même avec fausseté pour faire croire que nos pensées sont autres qu'elles ne sont en effet, en faisant une peinture vraie des sentiments qui ne sont pas en nous. Les éléments de nos pensées doivent donc être les premiers principes du langage, et d'anciens grammairiens ont pris soin de nous le dire il y a longtemps; ceux qui l'ont le mieux dit chez nous sont Arnauld et Lancelot.

Les opérations de l'esprit sont au nombre de trois principales. Les éléments de la Pensée sont aussi au nombre de trois.

La Pensée n'est pas un acte simple; avant de penser il faut commencer par avoir une idée, comme par

exemple : « le ciel est pur », voilà une pensée. Avant de la produire il faut avoir l'idée du ciel ; quand nous avons cette idée et un nom pour la signifier comme le mot *ciel*, nous possédons le premier élément de la pensée citée plus haut. Le nom est donc le premier élément de la Pensée, le premier produit de notre esprit, la vue d'un objet, d'un être que nous nommons, auquel nous donnons une marque, et cette marque est ici le mot *ciel* qui est un nom. Cette première opération de l'esprit s'appelle *concevoir*.

La seconde chose nécessaire pour formuler une pensée est l'Adjectif; nous obtenons cette seconde idée par la comparaison des différents états du ciel, dont l'un s'appelle *pur*. Le mot *pur* est aussi une conception, mais c'est un état, une qualité que nous concevons comme se trouvant dans le ciel. *Ciel* et *pur* sont donc deux idées, deux conceptions de notre esprit; l'une exprime un être c'est le nom *ciel*, l'autre exprime un état c'est l'adjectif *pur*. Voilà le premier travail de la pensée : la conception, dont le produit est l'idée d'un être, *ciel*, et l'idée d'un état, *pur*.

Si l'esprit en demeurait là de son travail, nos pensées ne seraient qu'ébauchées. Mais notre esprit ne s'occupe pas des êtres et de leur état, sans que nous y soyons intéressés; lorsque nous avons ces idées, nous voulons faire connaître encore ce qui nous importe le plus à signifier, c'est notre désir, notre crainte, à propos de ces deux idées, notre volonté en un mot. Si notre volonté est de faire savoir à la personne à qui nous parlons que le

ciel a bien l'état que nous appelons *pur* nous dirons : « le ciel est pur ».

Le verbe *est* marque cette existence du ciel avec l'état de pureté. Mais si nous voulons aussi exprimer autre chose, un désir par exemple, nous dirons : « ciel sois pur ». Dans le cas ou notre vœu serait au contraire d'avoir de la pluie nous dirions : « ciel, seras-tu donc toujours pur ? » La pensée n'est plus la même ; notre volonté est différente et le verbe est aussi employé différemment. Cette opération de l'esprit qui produit le Verbe s'appelle *juger*, mais il y a aussi une autre opération qui s'y trouve, c'est *vouloir*. Nos trois éléments de la Pensée : un Être, un État, une Volition, sont les produits de trois actes de l'esprit le *concevoir*, le *comparer* et le *vouloir*.

Ici, peut-être, nous blâmera-t-on de ne pas suivre les anciens grammairiens, mais nous avons notre excuse toute prête : c'est qu'ils nous semblent incomplets, comme on va le voir.

Si nos pensées n'avaient pour but que ce qui *est*, le verbe n'aurait qu'un temps et le langage humain serait toujours une courte histoire, comme ces mots usés dans la société : « le temps est beau ». Mais il en est bien autrement, la pensée n'est pas seulement l'expression de ce qui est, c'est l'expression de nos passions, de nos désirs, de nos prévisions, de nos regrets. Il n'y a donc rien dans la pensée qui nous soit indifférent ; au lieu de nous contenter de l'état des êtres dans la pensée, c'est l'état de notre âme que nous y voulons peindre et le verbe n'est pas seulement un jugement, c'est un cri,

un chant, une plainte, une prière, c'est le tableau de notre vouloir. « Va-t'en, ma pauvre enfant » ; voilà un ordre. « Où suis-je ? De Baal ne vois-je pas le prêtre ? » voilà de l'indignation. « Cieux, écoutez ma voix ; terre, prêtes l'oreille » ; voilà une prière. Il n'y a pas un indifférent dans celui qui prononce ces pensées, le verbe même, quand il est purement affirmatif, est encore le signe de notre volonté. Les autres idées de la pensée sont du domaine de tout le monde, mais le verbe n'est qu'à celui qui l'emploie ; c'est pour cela qu'il est si puissant, car c'est l'âme de celui qui parle.

Ainsi les éléments de la langue sont les éléments de la pensée, *concevoir*, *comparer* et *vouloir ;* les signes de ces idées diverses sont le *Nom*, l'*Adjectif* et le *Verbe*, c'est donc tout un plan de la première partie de la Grammaire : la Grammaire de la proposition simple ou de la phrase où il n'y a que le Nom, l'Adjectif et le Verbe. Le Nom s'appelle sujet, l'Adjectif s'appelle attribut, et le Verbe n'a pas d'autre nom. Ce n'est pas qu'on n'ait essayé de l'appeler copule, c'est-à-dire lien entre le nom et l'adjectif ; on l'a aussi appelé affirmation, mais tout le verbe n'est pas là parce que le verbe ne se contente ni d'affirmer ni d'unir. Le verbe est le signe de notre volonté, de notre intention en parlant. Dès lors, nous pouvons dire que le *Nom* est signe d'une idée d'être, l'*Adjectif* ou attribut, signe d'une idée d'état, et le *Verbe*, signe de l'intention du personnage qui parle. Il est maintenant possible d'étudier le Nom, premier élément de la phrase.

Définitions anciennes du nom

Ὄνομα ἄρα διδασκαλικὸν δή ἐστιν ὄργανον, καὶ διακριτικὸν τῆς ουσίας.

CRATYLE.

Ὄνομα μὲν οὖν ἐστι φωνὴ σημαντικὴ κατὰ σύνθήκην.

(Περὶ Ἑρμηνείας.)

Les Grecs ont défini le Nom de différentes manières. D'après Platon, le Nom est « un instrument par lequel nous apprenons quelque chose aux autres et par lequel nous marquons l'existence ». Aristote nous dit que « le nom est un mot qui signifie par convention ». Chez les latins Varron, Festus, Isidore s'accordent à regarder le Nom comme une marque qui fait connaître « notamen », « novimen » et, quant à nos grammairiens français, ils n'ont pas amélioré les définitions des anciens. Lhomond, l'un des modernes, a dit que « le Nom sert à nommer », il a fait un cercle vicieux; un autre, que « le Nom sert à désigner », et Beauzée, le plus mal inspiré de tous, que « le Nom désigne les êtres par l'idée de leur nature ».

Les définitions de nos Grammaires ne sont pas exactes ou ne sont pas complètes; la simplicité et l'exactitude sont cependant de rigueur. Il faut dire tout ce que fait le Nom et ce qu'il fait spécialement. Quant à Beauzée il nous induit tout à fait en erreur, quand il nous dit que le Nom désigne par l'idée de la nature des objets. Aristote

et Platon avaient bien mieux dit que l'académicien du dix-huitième siècle : Platon nous disant que, « par le Nom nous nous apprenons quelque chose mutuellement et nous distinguons les choses comme elles sont » ; Ἀρ οὖν διδάσκομέν τε ἀλλήλους καὶ τὰ πράγματα διακρίνομεν ᾗ ἔχει. (CRATYLE.) Son disciple justifie aussi sa définition en disant : τὸ δὲ κατὰ συνθήκην, ὅτι φύσει τῶν ὀνομάτων οὐδέν ἐστιν, ἀλλ' ὅταν γένηται σύμβολον. « Je dis par convention, parce qu'il n'y a pas de nom d'après la nature, mais lorsqu'il devient une marque ».

Les deux définitions données par ces hommes de génie sont vraies à elles deux, la dernière nous montrant que le langage est une pure convention, l'autre, que c'est un moyen de nous instruire mutuellement, c'est-à-dire, de communiquer nos idées de l'un à l'autre.

Un philosophe anglais, Locke, nous dit aussi : « On n'emploie les mots que pour être des signes extérieurs des idées qui sont dans l'esprit[1] »... Le langage, d'après ces philosophes, et, par conséquent, le Nom, est un signe ou un ensemble de signes conventionnels dont nous nous servons pour échanger nos idées des uns aux autres. Quand on prononce un nom, celui qui s'en sert a l'intention de faire apparaître une idée dans l'esprit de celui qui écoute. Mais, pour y parvenir, il y a une condition indispensable, c'est que le nom prononcé soit compris de l'auditeur ; c'est ce que le disciple de Platon appelle Convention, il faut que ce nom soit convenu. Le nom qui n'est pas convenu n'est pas compris, ce n'est plus un

[1] Liv. II, chapit. XI. *Essais*.

signe, c'est de l'hébreu pour qui ne le sait pas, et, alors, il n'y a pas apparition de l'idée dans l'esprit. Qu'on mette un Allemand, qui ne sait pas le français, avec un Français étranger à tout idiome allemand, on verra bien vite que le langage est de convention, car ces deux hommes, qui n'auront pas un seul mot de convention entre eux, ne pourront pas s'entendre ; les paroles de l'un ne feront naître aucune idée dans l'esprit de l'autre.

A cette communauté de signe il faut joindre encore la communauté d'idée ; si l'idée n'est pas commune entre celui qui parle et celui qui écoute, le Nom deviendra un signe en effet, mais un signe d'une idée pour l'un, et d'une autre idée pour l'autre. Une discussion entre un laboureur et un écolier de douze ans nous a prouvé que l'idée doit être commune pour qu'il y ait signe. L'écolier parlait de rival devant un laboureur, et il appliquait ce nom à une bru et à une belle-mère, et cela parce que Parisatis est présentée comme rivale de sa bru, l'enfant croyait qu'une bru et sa belle-mère sont des rivales. Mais le paysan, qui n'avait pas cette idée-là, prétendait que le mot rival ne devait s'employer que pour désigner les jeunes garçons qui demandent la main de la même fille. Hors de la bru et de la belle-mère, pour l'écolier, des amoureux d'une fille, pour le paysan, il n'y avait pas de rival. Ainsi le manque de communauté d'idée est un obstacle au langage, il n'y a signe véritable qu'avec la convention du mot et l'idée commune.

Définition nouvelle

De ces préliminaires où l'on voit, par des autorités respectables et par un exemple pris sur nature, que le langage n'est un moyen de communication qu'à la condition double d'un mot connu et d'une idée commune, on peut tirer une nouvelle définition du nom : « Le nom rappelle aux autres personnes la chose à laquelle nous pensons ».

Définition de Beauzée fausse

La définition de Beauzée a été suivie assez généralement ; on la trouve dans les auteurs modernes les plus connus, mais si l'on veut prendre la peine d'y réfléchir, on verra, par la comparaison de deux ou plusieurs langues, que la même chose est signifiée par des sons bien différents. Si *les noms* étaient, comme dit Beauzée, « des mots qui expriment déterminément les êtres en les désignant par l'idée de leur nature », il n'y aurait qu'une langue, puisque la nature des êtres ne change pas d'un pays à l'autre[1]. Comme les êtres n'ont qu'une nature toujours la même, ils n'auraient qu'un seul nom ; on ne trouverait

[1] Nous voyons... Les mots viennent à être employés par les hommes pour être signes de leurs idées, et non par aucune liaison naturelle qu'il y ait entre certains sons articulés et certaines idées (car en ce cas-là il n'y aurait qu'une langue parmi les hommes). Locke, liv. III, ch. II.

pas cette diversité étonnante qui fait que *barque*, en français, s'appelle *cymba* en latin, (πορθμειον) *porthmeion* en grec. Il y aurait aussi des synonymes qui se ressembleraient, puisque les idées qu'ils exprimeraient seraient approchantes, c'est-à-dire, les nuances d'une seule idée générale. Mais le langage ne vient nullement à l'appui de l'idée de Beauzée, et les synonymes sont aussi différents par les sons que par les mots des différentes langues, comme, par exemple : *luxe*, *faste*, *somptuosité*, *magnificence*.

Le démenti formel que le langage donne à Beauzée montre la fausseté de la définition qu'il donne du Nom. Il vaut mieux prendre une explication plus simple et plus conforme à la nature, en disant : « que nous avons une idée des choses, et que le nom rappelle cette idée, mais ne la donne pas ». D'ailleurs, où Beauzée nous conduirait-il, si nous allions croire avec lui que le Nom désigne l'objet par l'idée de sa nature ? Nous serions obligés de croire qu'un son est le signe de la nature ; il s'en suivrait qu'une autre nature aurait un autre son pour signe ; et il y aurait dans une langue autant de sons différents que d'objets à signifier.

Il n'en est pas ainsi, les sons, dans toutes les langues, sont assez limités, les objets n'en sont pas moins les mêmes partout, et l'homme n'a pas manqué de leur donner un nom, mais par convention, comme dit Aristote, et non d'après leur nature. Enfin, Beauzée n'est pas d'accord avec lui-même : il dit que « le Nom exprime déterminément les êtres par l'idée de leur nature », et d'un

autre côté il dit « que les articles déterminent les noms ». Ce qui établirait que les noms déterminent et sont déterminés aussi.

Il semble plus simple de dire que le Nom est le signe d'une idée, signe qui la rappelle immédiatement à notre esprit, si elle nous est bien connue. Locke, Arnauld et Lancelot, nous autorisent, le premier en disant « que les mots sont des signes extérieurs des idées qui sont dans notre esprit », et les deux autres, « que les noms signifient les idées ».

Division en nom propre et en nom commun

En partant de cette définition que nous avons déjà donnée, la notion du Nom, si elle est vraie, ne devrait pas permettre toutes les divisions que bon nombre d'auteurs ont introduites sans bénéfices pour la Grammaire.

Ainsi, que nous apprend au point de vue du langage et de ses procédés, la division du Nom en concret et abstrait? Du moment que nous savons que le Nom est le signe d'une idée d'être, que l'idée soit d'une nature ou d'une autre, la Grammaire n'y regarde pas, à moins qu'elle n'eût par hasard la prétention de suivre les classifications d'idées que la philosophie nous fournit. S'il en était ainsi nous devrions attendre d'avoir étudié la philosophie pour faire de la grammaire. Mais à quoi bon introduire des termes embarrassants? On parlerait de substance et il faudrait la définir, puis montrer ce qui n'est pas substance.

Au fond, la Grammaire semble peu intéressée à ces

distinctions ; que l'objet de notre idée soit substance ou non, cette idée est signifiée, quelle qu'elle soit, elle est mise en commun, rappelée à l'esprit par le Nom ; la Grammaire n'a pas à y voir autre chose. Alors, la division à introduire dans l'étude du Nom est la division naturelle à toutes les études, le particulier et le général. C'est l'ancienne division du Nom, en nom propre et en nom commun.

La définition du Nom en général, si elle est bonne, doit fournir la définition partielle du nom propre et du nom commun. En effet, du moment que le Nom est le signe de l'idée, nous pouvons dire que le Nom distingue, et Platon l'a dit aussi : « Nous distinguons les choses comme elles sont »; καὶ τὰ πράγματα διακρίνομεν ᾗ ἔχει. Telle est précisément la fonction de toute espèce de signes ; c'est une chose bien simple, mais elle est si vraie qu'elle nous fournit la double définition du nom propre et du nom commun. On les a mal définis l'un et l'autre, quand on a dit : « Que le nom propre ne convient qu'à une personne ou à une chose »; « Que le nom commun convient à toutes les personnes et à toutes les choses de la même espèce ».

Le nom commun employé seul, et c'est ainsi qu'on doit d'abord le considérer, ne s'applique pas aux individus ; cette définition pèche surtout en ce qu'elle le présente comme le nom des êtres séparés. Ce n'est pas expliquer les ressources du langage ou sa pénurie, ses procédés en un mot, que de le présenter sous un jour aussi faux; c'est amener en grammaire la confusion des rôles, et établir dans l'esprit de l'enfance l'ignorance des espèces et des

classifications, contre laquelle l'homme n'a pas cessé de lutter depuis qu'il existe. La raison de l'homme a été du reste si prompte à saisir cette nécessité d'établir des espèces, qu'elle les a marquées d'avance dans le langage.

Ces races ou espèces, l'enfant les connaît, quant aux plus communes du moins, et on doit lui faire comprendre que le langage possède un procédé pour les distinguer. Ce procédé c'est le nom commun. Il faut lui dire dès lors que « le nom commun distingue une espèce d'êtres de toutes les autres espèces ». Ainsi, le nom commun *cheval*, sert à distinguer une espèce d'animaux de l'espèce *bœuf*, de l'espèce *chien*, de l'espèce *chat*, espèces que l'enfant connaît toutes.

Cette définition du nom commun, outre l'exactitude qu'elle semble avoir, offre un autre avantage encore, c'est qu'elle prépare l'esprit à la définition du nom propre, de sorte que la première étant comprise, la seconde le sera facilement, le rôle du nom commun étant le même pour les espèces que celui du nom propre pour les individus. Cette ressemblance ne peut être mise en doute, car on distingue un individu de ses semblables au moyen d'un nom propre, comme on distingue une espèce des autres espèces par le nom commun. Ces explications sont si simples et si vraies qu'elles comportent la formule mathématique de l'égalité : « le nom commun est aux espèces comme le nom propre est aux individus ». Ainsi, nous pouvons dire que « le nom propre est celui qui distingue un individu de tous les individus de son espèce ». Ces définitions rigoureuses et simples à

la fois conviennent mieux à l'enfant lui-même que les demi-vérités. Rien de plus funeste que de donner une définition inexacte, sous prétexte qu'elle est facile, car la raison de l'élève est chercheuse et elle saisit vite ce qui est vrai.

Il y a un autre procédé de langage encore pour l'emploi du nom commun et du nom propre. Comme les espèces se divisent et se subdivisent, on a joint aux noms communs une espèce de supplément, qu'on nomme complément en Grammaire : *chien de chasse, chien de garde, chien de Terre-Neuve.* Au moyen de ces compléments, toutes les sous-espèces, tous les sous-genres sont eux-mêmes distingués ; il n'y a pas de confusion possible. Il en est de même pour les noms propres : *Clermont-Ferrand, Clermont-l'Hérault, Clermont-l'Oise ; Louis Bernard, Simond Bernard, Claude Bernard.* Les langues, par ce moyen, échappent à l'inconvénient de créer un nom pour chaque division ou pour chaque individu, le nom devient composé, et, grâce à ce procédé, les noms distinguent encore, malgré une partie du nom qui est commune.

Telle est la division essentielle des noms si l'on considère la signification générale. Les noms abstraits, les noms concrets de Court de Gébelin, les discursifs de Beauzée, les noms de genre de Dumarsais, les actionnels de Girard sont de peu d'intérêt pour la Grammaire, le rôle du nom ne dépend pas de ces distinctions. Quel hardi philosophe nous dira ce que c'est que la substance, si les êtres physiques ont seuls une substance, et si les

noms prétendus abstraits n'en ont point? Nous pouvons les confondre tous comme fait le langage qui se sert des uns comme des autres, et qui les emploie pour signifier une idée générale, une idée plus restreinte ou une idée d'individu. Port-Royal, Harris et plusieurs autres auteurs ont essayé d'expliquer la manière dont certains noms sont créés. De *bon* on a fait *bonté*, d'*humain* on a fait *humanité;* d'un adjectif on a considéré seulement la qualité comme un être, on a pris cette abstraction et on lui a donné un nom tiré de l'adjectif même en changeant la terminaison. Ces explications philosophiques de la Grammaire générale sont importantes comme indications de la marche de l'esprit humain dans la création du langage, mais, pour les rôles des mots, on ne peut en tirer de profit. Rousseau est allé plus loin, il a mis en question la priorité du nom propre ou du nom commun ; question plus embarrassante qu'utile, puisque ce qui nous importe surtout c'est l'usage du nom, plutôt que son origine.

Le Genre est une question plus importante; elle est traitée dans toutes les Grammaires, parce que le langage n'a pas oublié de signifier une distinction si nécessaire que celle du sexe. Il n'est pas possible de confondre le mâle avec la femelle, si ce n'est dans les espèces qui ne sont pas d'un grand intérêt dans le commerce ordinaire de la vie. Que l'on dise : *un pinçon, un chardonneret, une alouette, une fauvette,* personne ne regrettera qu'il n'y ait pas une distinction du mâle et de la femelle; il en est ainsi pour les oiseaux libres; mais pour les

oiseaux domestiques la distinction du genre a été soigneusement conservée : *coq*, *poule*, *oie*, *jars*. Pour les autres animaux il en est souvent de même, ceux qui sont rares surtout et de peu de valeur : *mouche*, *serpent*, *vipère*, *grenouille*, *crapaud*, *lézard*, pas de genre distinctif, un seul genre commun au mâle et à la femelle. Mais les grands animaux : *vache*, *cochon*, *cheval*, ont un genre masculin et un genre féminin, ou plutôt un nom de femelle et un nom de mâle à cause de l'utilité de ces animaux. Ainsi nous venons de voir les deux extrêmes en fait de genre : le genre confondu en une seule forme quand l'animal est sans importance : *chardonneret*, *alouette* ; et le genre marqué même par un mot tout différent pour les animaux utiles : *taureau*, *vache*, *veau*, *génisse*.

Ce qu'il y a de plus régulier c'est une terminaison différente, comme : *chien*, *chienne*, *chat*, *chatte*, *loup*, *louve*, *lion*, *lionne*. En comparant ces noms, l'on voit que le féminin a une forme différente de celle du masculin, et c'est cette forme qui est la distinction ou le moyen de distinction entre les sexes.

Genre

Le Genre est donc la forme que prend le Nom pour signifier le sexe masculin ou le sexe féminin. Il est vrai que les grammairiens en général ont dit que « le genre est la propriété qu'a le Nom », mais cette propriété est peu

intelligible. On ne parle pas aux yeux de l'enfant, et, de plus, le substantif n'est pas seul à marquer le Genre, car le Pronom le marque d'une manière plus constante. Mais il y a une raison bien plus forte pour ne pas admettre cette prétendue propriété, c'est que le même Nom est souvent des deux Genres, suivant qu'il change de nombre ou de signification comme : *aigle, orgue, délice.*

Le Genre d'ailleurs n'est marqué que d'une manière incomplète dans certaines langues; le latin et le grec, malgré leur richesse de terminaisons, laissent du doute dans le signe du Genre, et il y a, en français, à cause de la pauvreté de nos terminaisons, une plus grande incertitude encore. Enfin, comme chez les latins autrefois, certains noms sustantifs français ont changé de Genre, on disait *la nau,* maintenant *le navire; la chanvre,* et maintenant le *chanvre*; l'un et l'autre Genres se trouvent dans *garde : un garde, une garde.* Les irrégularités sont donc nombreuses, et nous en voyons la raison même dans la langue mère.

Nombre

Si le Genre a été amené par la différence de sexe dans les animaux, le Nombre se trouve aussi forcément dans le nom commun, parce que les individus qui sont de la même espèce sont très-nombreux et ne sauraient avoir chacun un nom propre. Les arbres

dans une forêt, les pierres sur un chemin, les herbes d'un pré ou d'un champ, les animaux qui sont en troupe, où difficiles à distinguer, tous ces objets, auxquels il n'était pas possible de donner un nom propre, ont forcé la langue à prendre une forme pour les désigner partiellement ou en général et dans leur pluralité. Cette forme est ce qu'on appelle le Nombre. Au lieu de dire *Médor*, nom propre de chien connu seulement de la famille, on dira : *le chien de mon ami;* au lieu de dire : *Médor* et *Mirau :* on dira : *les chiens de mon ami*. Ainsi le nom d'espèce ou nom commun remplacera un nom propre inconnu du grand nombre, ou des noms propres impossibles à donner; la langue, par le Nombre, échappe à une impossibilité et parle avec clarté. Il y a des forêts vierges en Amérique, c'est tout ce que nous en savons; nous ne pourrions avoir un nom propre de ces forêts; grâce au nombre des noms communs nous pouvons en parler et dire : « les forêts vierges sont impénétrables ». Sans le nombre comment exprimerions-nous cette idée?

La Forêt-Noire est grande.
Les forêts d'Amérique sont immenses.

A la vue de ces deux lignes on dira que le Nombre est une forme que prend le Nom, mais non pas une propriété.

Le pluriel ne ressemble pas au singulier, il a une lettre de plus qui est *s*. Cette lettre *s* est la marque la plus générale du pluriel; c'est un changement de forme qui s'opère dans le Nom.

Les irrégularités des noms par rapport au Nombre sont remarquables et rapportées dans la grammaire destinée aux classes inférieures; l'usage ou l'origine du mot font loi. Il est certains autres noms qui sont irréguliers quant au Nombre, et pour des raisons que l'on peut comprendre.

Noms sans pluriel

Ainsi, les noms de métaux, d'aromates; les vertus et les vices considérés en eux-mêmes seulement; les états de l'esprit et du corps, les adjectifs pris substantivement, les mots tirés des langues étrangères qui ne sont pas assez usités, enfin les mots que l'on substantifie, comme les *oui*, les *non*, etc., sont toujours au singulier. Ces noms expriment d'une manière absolue l'idée d'un être et la forme du pluriel ne saurait leur convenir; comment dire *les argents*, *les fers*, *les myrrhes, les charités*, *les orgueils*, etc.? Si l'on veut les mettre au pluriel, on leu rôte le sens général: « les fers d'Allemagne ». La forme du singulier leur convient uniquement à cause de leur sens général et absolu; pour ceux qui peuvent se construire avec l'idée de pluralité, leur orthographe n'est pas variable, mais c'est sans raison pour les noms étrangers, comme les *Te Deum*, les *in-4°;* les *pourquoi*, les *quand*, les *qui*, les *si*, les *mais*, ne prennent pas le pluriel parce qu'ils sont pris dans le sens matériel.

Noms sans singulier

Il y a d'autres noms qui n'ont pas de singulier, comme *mœurs*, *ancêtres*, *fiançailles*, *funérailles ;* ils sont en dehors de toute indication régulière et on peut dire qu'ils désignent un ensemble, ou que le singulier s'est perdu. Les idées d'ensemble se trouvent dans : *confins*, *frais*, *funérailles*, *armoiries ;* le singulier perdu se voit dans *aguets*, on disait : « il a quitté ses chausses d'*aguet* ». (Furet.); et dans *alentours*, on disait autrefois *entour de*.

Nom pris matériellement

Ami, je n'irai plus rêver si loin de *toi*.
Dans les secrets de Dieu ces *comment*, ces *pourquoi*. (LAMARTINE.)
Un *tiens* vaut, ce dit-on, mieux que deux *tu l'auras*. (LAFONT.)
Parleriez-vous des antipodes à l'égoïste, il vous ramènerait à ses *moi* et *je*.

Nombre dans les noms propres

Quand le nom propre est employé pour désigner l'homme qui l'a porté, ce nom ne prend pas le pluriel : *Boileau*, *Racine*, *Turenne*, *Condé*. On met l'article au pluriel devant le nom par une espèce « d'Emphase » : les

Turenne, les Condé, sans que le nom propre change d'orthographe. Mais, si le nom propre est mis comme nom commun, quand on fait une espèce de comparaison, nous disons : « un *Auguste* aisément peut faire des *Virgiles* », « des poètes comme Virgile ». Les noms propres deviennent aussi des noms communs, quand on désigne les membres d'une grande et illustre famille : *les Bourbons, les Césars, les Guises, les Horaces*. Ces noms sont pour ainsi dire des noms communs, quand il s'agit de ces grandes familles connues dans l'histoire. Mais la même raison n'existe pas pour dire les deux *Rousseaux*, les deux *Corneilles*, les deux *Racines*, à moins que l'on ne voulût dire les trois *Maries*, ce qui semblerait peu conforme aux règles fondamentales du nom propre. En mettant au pluriel les noms des grandes familles, notre langue a fait de ces noms de maison des espèces de noms communs, comme lorsqu'elle met *les Corneilles, les Racines, les Virgiles*, parce qu'elle compare des poètes à ces poètes; elle fait de ces noms des noms communs pour le moment.

Noms composés

1re *Règle*. — Les noms composés de deux noms unis par un trait prennent la marque du pluriel aux deux noms : *chef-lieu*, pluriel *chefs-lieux*. Ces deux noms jouent le même rôle, ils sont juxta-posés, comme *Cicéron*

orateur. Ils n'agissent pas l'un sur l'autre, l'un ne dépend pas de l'autre, ils sont unis pour signifier une seule chose, une seule idée : *martin-pêcheur*, *martins-pêcheurs.*

S'il y a une action de l'un à l'autre, une dépendance, le nom qui est dans une dépendance, ou soumis à une action, sort de la règle générale d'accord ; il prend une orthographe conforme à l'idée dont il est le signe : *chèvre-pieds* — *bec-figues* — « pieds-de-chèvre », « qui becquète les figues » — *appui-main* — *appuis-main* — pour : « de la main ». L'idée du singulier ou du pluriel s'exprime dans le mot dépendant sans consulter l'autre mot : une *garde-malades.* L'idée de plusieurs malades se présente en effet parce que cette personne fait le métier de garder les malades.

2e *Règle.* — Les noms qui se composent d'un adjectif et d'un nom prennent l'accord et le pluriel aux deux mots : *bel-esprit*, *beaux-esprits*, *petit-maître*, *petites-maîtresses.*

Il y a dans ces noms composés une analogie complète avec ce qui se passe dans l'emploi de l'Adjectif et du Nom ; mais, dès que cette analogie cesse et que la qualification n'est plus normale, qu'il y a un sous-entendu, l'accord ne se fait plus : *un blanc-seing, des blanc-seings* : « un seing en blanc » — *un terre-plein* — « un lieu plein de terre » — *un cent-suisses, un cent-gardes* — « qui est dans les cent-gardes », *un chevaux-légers.* L'accord de l'adjectif dépend de la qualification ; quand il y a un sous-en-

tendu la qualification n'est plus applicable et l'accord cesse, mais il n'y a rien là encore qu'une exacte signification de la pensée, même dans *un chevaux-légers*, *un cent-gardes* — *un cent-suisses*.

Les mots *grand'mère*, *grand'tante*, *grand'messe*, ont une élision de l'adjectif, au lieu de *grandes-mères* qui serait trop dur à prononcer.

3ᵉ *Règle.* — Deux noms unis par une préposition, c'est-à-dire dont l'un dépend de l'autre, ne prennent pas l'accord ; celui qui est dépendant ne peut pas s'accorder: *le chef-d'œuvre*, *les chefs-d'œuvre*, — *un arc-en-ciel*, *des arcs-en-ciel*.

Le second substantif ne peut prendre la marque du pluriel que lorsqu'il exprime l'idée de plusieurs choses : *un serpent-à-sonnettes*. Cet animal a au bout de la queue un appendice d'écailles superposées qui font un bruit de parchemin ; on a nommé ce serpent comme s'il avait des sonnettes. Il en est de même pour *haut-de-chausses*, « habillement au-dessus des bas, qu'on appelait *chausses* ».

Ainsi, l'accord dans la 1ʳᵉ et dans la 2ᵉ règle ; le singulier et le pluriel dans les exceptions ; dans cette troi sième règle le nombre est toujours une conséquence de l'idée à exprimer : *Le serpent-à-sonnettes*, *les hôtels-Dieu*, *le coq-à-l'âne*, *les tête-à-tête*.

4ᵉ *Règle.* — Les noms composés, où l'on a un verbe ou mot invariable, ne prennent le pluriel qu'à la partie variable, si cette partie variable exprime l'idée du plu-

riel : *un avant-poste, des avant-postes, un réveille-matin, des réveille-matin, un essuie-mains.* — L'idée du singulier est dans *matin* — l'idée du pluriel est dans *mains*, parce qu'on essuie les deux mains.

Quand les deux parties du mot composé sont invariables, comme *pour-boire*, — *passe-partout*, — *pince-sans-rire*, l'invariabilité est continuelle.

Après avoir indiqué le genre dans le nom, et avoir dit qu'il est marqué par la terminaison, c'est-à-dire par la forme du nom, quand le nom est régulier comme : *chien, chienne, lionne, lion;* après avoir parlé de ce qu'il y a d'incertain à cet égard, soit à cause du peu d'utilité des êtres comme : *un pinçon, un chardonneret, une alouette, une grive* (mâle ou femelle), ou à cause de l'insuffisance de la terminaison comme : *labeur, douleur;* nous avons à indiquer certaines irrégularités générales.

1° Il y a des noms féminins dans un sens, masculins dans un autre sens : *aide, aigle, aune;* nous en avons soixante-onze.

2° Dix noms ont un double genre, même avec la même signification, *amour, enfant*, etc.

3° Sont masculins les noms qui désignent un mâle ou une chose considérée comme mâle; les noms de jour, de mois, de saison. Les noms de nomenclature décimale, les noms de métaux, d'arbres, de vents, de montagnes (en général), de ville, de régions, les noms de langage, les infinitifs et autres mots pris substantivement, comme : *le boire, le manger.*

4° Sont féminins ceux qui désignent des êtres fe-

melles, les qualités, les vertus, excepté *mérite*, *courage ;*

5° Les noms composés suivent le genre qu'indique le sens, un *avant-coureur* (un homme), *une perce-neige* (une fleur);

6° Les noms diminutifs prennent le genre du primitif : *un monticule* (un mont).

Avant d'aller plus loin dans cette difficulté du nombre que le nom doit prendre quand il est complément indirect, nous avons à indiquer les différentes fonctions que le nom peut avoir dans la proposition.

1° Le Nom a pour fonction d'exprimer le sujet de la proposition, et il est toujours dans cette fonction à une des trois personnes. Cela doit être ainsi, parce que le Verbe prend la même personne que le sujet, et si le sujet n'avait pas une personne, le Verbe, en manquerait aussi, la phrase serait inintelligible.

1re PERSONNE. Et moi, triste rebut de la nature entière, je me cachais au jour.
Moi, loup, j'en ferais scrupule. (LAFONTAINE.)
Nous, commissaires, nommés par l'académie, etc., avons l'honneur de lui en rendre compte. (*Hist. des nav.* Rapport de l'académie.)

2e PERSONNE. Que diras-tu, mon père, à ce spectacle horrible? (RAC.)
Va-t'en, monstre exécrable. (RACINE).
Toi, renard, as pris ce que l'on te demande. (LAF.)
Mais déjà tu reviens sur tes pas, Œnone. (RACINE.)

Vous, mon fils, me quitter. (RACINE.)
Et toi, Neptune, et toi,
Souviens-toi que, pour prix de mes efforts heureux, tu promis. (RACINE.)

3° PERSONNE. Lui, loup, gratis le guérirait. (LAF.)
Lui, berger, pour plus de ménage,
Nourrirait deux ou trois mâtineaux. (LAF.)
Le nez du roi fut pris pour le nez du commun. (LAF.)
Les pauvres sont moins souvent malades.
Eux esclaves! (Cité de BESCHERELLE.)

Le Nom, ainsi employé à l'une des trois personnes, est accompagné d'un pronom qui marque la personne du nom. L'article qui est un pronom de la 3e personne, marque que le nom est à la 3e personne ; le pronom *lui*, marque aussi la 3e personne, mais avec quelque chose de plus dans l'intention. Ces questions de l'article et du pronom personnel sont traitées à leur place. Il était indispensable de dire dès maintenant que le nom sujet est toujours à une des trois personnes ; les pronoms personnels *moi, toi, lui, le, nous, vous, eux, les*, ont pour fonction spéciale de marquer la personne du nom. (Voir au Chapitre de l'Article et du Pronom.)

Les noms propres ne sont pas accompagnés, comme le nom commun, de l'article ; le sens de la phrase indique la personnalité ou rôle à la 3e personnes, mais à la 1re et à la 2e personne on trouve le nom propre avec le pronom.

C'est moi qui suis Guillot. (LAF.)
Puis à moi Jean transmis. (id.)
Enfin, après un an, tu me revois, Arbate,
Non plus comme autrefois cet heureux Mithridate. (RACINE.)
Orcan lui-même, Orcan vient de l'assassiner. (RACINE.)
Quoi! tu crois, cher Osmin, que ma gloire passée flatte encore leur valeur. (RACINE.)

La personne du nom n'est pas seulement marquée par le pronom, elle est aussi marquée par un adjectif déterminatif; mais ces adjectifs ne marquent pas d'autre personne que la 3ᵉ, car ils ne se mettent qu'avec les noms dont on parle et qu'on détermine par un jugement exprimé par l'adjectif déterminatif.

Mon esprit généreux ne hait pas tant la vie. (BOIL.)
Quelques rayons de miel sans maître se trouvèrent. (LAF.)
Sa réponse est dictée et même *son* silence. (RAC.)
Un valet le suivait marchant à pas comptés
Comme *un* recteur suivi des *quatre* facultés. (BOIL.)
Mon Polyeucte tombe à son heure dernière. (CORN.)

Le nom est déterminé par l'adjectif qui remplit spécialement cette fonction, mais accessoirement ce même adjectif marque la 3ᵉ personne, puisque pour déterminer un nom on parle de ce nom même, comme on peut le voir par les exemples ci-dessus.

(Voir le Chapitre de l'Article, sur la différence de l'article et de l'adjectif démonstratif.)

Cette fonction du nom comme sujet est donc remarquable par la personnalité du nom, personnalité qui est marquée par un pronom, un article ou un adjectif déterminatif. Quant au nom propre à la 3ᵉ personne, on ne lui donne pas de pronom, à moins d'une intention bien particulière, comme : « lui, c'est un philanthrope ».

Apposition, Vocatif ou Apostrophe, Attribut.

Le Nom, s'il n'est pas sujet, a des fonctions qui le mettent en rapport avec le sujet, et le placent à côté de lui. Ainsi, il se met à côté du sujet dans l'apposition :

Il arrive à la porte de cet affreux château, palais de la vengeance.

Le mot palais est mis à côté de château, c'est une apposition comme dans .

L'aigle, reine des airs.
Détestables flatteurs, présent le plus funeste.

Cet emploi du nom à côté du sujet touche au rôle de l'attribut que l'on trouve exprimé dans :

L'arrêt qui nous condamne est un arrêt injuste.
La femme est toujours femme.

Les mots *arrêt*, *femme* sont des attributs, marqués un peu mieux que dans l'apposition par la présence du verbe être.

Il y a encore une troisième manière pour le nom de se joindre au sujet, c'est quand on l'emploie en apostrophe :

Vous êtes orfévre, monsieur Josse.

Ces trois manières d'employer le nom à côté du sujet, soit en apposition, soit en apostrophe, soit en attribut, expriment trois nuances de pensée, mais c'est au fond la même fonction, la pensée est la même. De l'apposition on peut faire un attribut :

Cet affreux château *est* le palais de la vengeance.

Il a suffi d'ajouter le verbe *est;* de l'attribut on peut faire une apposition en retranchant le verbe *est* : « la femme, toujours femme ».

Il en est de même de l'apostrophe, on peut la changer en apposition : « l'orfévre, M. Josse », ou en attribut : « l'orfévre est M. Josse ».

Dans l'apostrophe, il y a plus de vivacité, parce que l'on appelle, et le discours devient direct :

O nuit ! que m'as-tu dit ?

Le nom est donc sujet ou compagnon du sujet, employé comme apostrophe, comme apposition ou comme attribut. Mais ces fonctions, qui n'offrent aucune difficulté, dont la différence est dans la personne qui se trouve la deuxième dans l'apostrophe, ou dans la présence du verbe qui est avec l'attribut, tandis que l'apposition n'a pas de verbe, ces fonctions ne sont pas les seules du nom. Il est encore complément direct ou indirect, et c'est dans ces dernières applications que les difficultés semblent se multiplier.

Nom complément direct.

Le nom exprime le complément direct, et c'est la place qu'il occupe qui nous le fait connaître, ainsi que l'ensemble des idées de la phrase :

Les consolations indiscrètes ne font qu'aigrir *les grandes afflictions* (J.-J. R.)

Ses bras chargés de fer invoquaient sans espoir *la liberté lointaine.* (CHÉNIER.)

Pour qu'on ne puisse pas abuser du pouvoir, il faut que par la disposition des choses le pouvoir arrête *le pouvoir.*

Le nom complément est précédé de l'article dans ces phrases : *les grandes afflictions; la liberté; le pouvoir;* ces compléments sont à la 3[e] personne.

Mais, quand le complément direct n'est pas à une personne, il est uni au Verbe d'une manière inséparable, et il en résulte une locution : *j'ai pitié, tirer vengeance, faire tort, faire honneur, faire grâce, entendre raillerie.* Les deux mots réunis, verbe et complément, n'expriment qu'une seule idée : *faire grâce, pardonner.*

Enfin, le nom, employé comme complément d'un verbe, est soumis à la même analyse quand ce nom est seul avec ce verbe, comme *faire grâce, avoir affaire.* Quand ces noms ne forment pas une locution consacrée, on analyse la pensée et l'on voit si elle veut le singulier ou le pluriel : « et mon homme d'avoir chiens, chevaux et carosses »; pluriel des noms, il y a idée de plusieurs ; « le lait tombe : adieu veau, vache, cochon, couvée ; » singulier de chaque nom, il y a l'idée d'un seul de chaque espèce.

On ne peut pas parler de ces noms employés ainsi sans personnalité, parce qu'ils ne sont pas à une personne; la chose dont on parle étant toujours à une personne.

Il n'y a que dans les proverbes que le nom dont on parle n'est pas à une personne, comme :

Promesse vaut serment.

Il y a encore des énumérations où le nom est sans personnalité, comme :

> Le jeu est un gouffre qui n'a ni fond ni rivage.
> Femmes, moine, vieillards, tout était descendu.
> On joue argent, bijoux, maisons, contrats, honneur.

(Voir pour ces noms sans personnalité le Chapitre de l'Article.)

Compléments indirects.

Le nom employé après une préposition, c'est-à-dire comme complément indirect, présente de grandes difficultés pour le choix du nombre auquel il faut le mettre. Tantôt le sens exige le singulier, tantôt il faut le pluriel.

Les règles sur les noms composés, où la raison, comme on a pu le voir, ne consulte, dans les variations ou l'invariabilité des mots, que l'idée à exprimer, ces quatre règles générales ont déjà touché à une difficulté très-grande, celle de savoir quand les noms compléments avec les prépositions doivent se mettre au pluriel ou au singulier.

PRÉPOSITION *A*

SINGULIER	PLURIEL
Tu te prends à plus dur que toi, petit serpent *à tête folle*.	J'aime mieux être homme *à paradoxes* qu'homme *à préjugés*.
Nuit et jour *à tout venant*, je chantais, ne vous déplaise.	Cet autre fou... qui jette furieux son bien *à tous venants*.
Je souhaite votre soleil *à tout moment*.	Mon cœur démentait ma bouche *à tous moments*.
De voleur *à voleur* on parle probité.	De larrons *à larrons* il est bien des degrés.

PRÉPOSITION *de*

Idée générale	*Idée de pluralité ou de détails*
SINGULIER	PLURIEL
Marchand de vin (en général).	Marchand de vins (différents vins).
Lit de plume (fait avec de la plume).	Paquet de plumes (plumes considérées isolément).
Fabricant de papier (qui fait du papier).	Marchand de papiers (papiers divers).
L'homme est peu de chose (peu de valeur).	Nous savons peu de choses (les choses que nous savons).
Plus d'avantage (en général).	Plus d'avantages (de différentes espèces).
Plus d'honneur (l'honneur en général).	Plus d'honneurs (les honneurs).
Plus de soin (un soin général plus grand).	Plus de soins (soins différents).
Beaucoup d'honnêteté (de l'honnêteté synonyme de droiture, de justice).	Beaucoup d'honnêtetés (d'égards et de prévenances, de civilités du moment).

Quelle que soit la préposition qui serve à faire le complément, il faut voir l'idée que l'on veut rendre, si l'on écrit, ou bien, dans le cas où l'on cherche à comprendre l'idée d'un autre, il est nécessaire de consulter l'ensemble de la phrase. Le Nom, employé par un bon écrivain, prend le singulier quand l'idée est unique ou générale; quand l'idée est multiple, de détails, le Nom se met au pluriel. Pour distinguer les nuances diverses qui se présentent, il faut beaucoup d'attention de la part du lecteur ou de l'écrivain, rien ne saurait exempter de cette peine

celui qui veut écrire purement ou comprendre nos meilleurs auteurs. Il y a aussi des noms qui ont un sens au singulier et un autre sens au pluriel, c'est au dictionnaire qu'il faut recourir alors, afin de s'assurer que l'on a bien le sens des diverses formes du mot. L'analyse du premier exemple et celle du dernier vont faire comprendre de quelle manière cette analyse doit se faire.

Marchand de vin, signifie un homme qui vend du vin, on ne veut pas donner à comprendre qu'il vend plusieurs espèces de vin ; c'est à cause de la généralité que que le mot *vin* est au singulier. *Marchand de vins,* nous désigne un marchand qui vend non-seulement du vin, mais encore des vins de différentes sortes : « vins de Champagne, de Bordeaux, de Bourgogne, du Beaujolais, des côtes du Rhône, etc. » Le mot *vins* est au pluriel pour exprimer cette variété, cette pluralité des vins qu'il vend.

Dans le dernier exemple, le mot *honnêteté* au singulier veut dire « droiture, équité »; dans ce sens il ne saurait admettre le pluriel, « agir avec beaucoup d'honnêteté » signifie donc « se comporter avec une grande droiture ». Mais le mot *honnêtetés* au pluriel signifie « des civilités, des compliments d'usage, l'affabilité avec laquelle on reçoit quelqu'un ». Le pluriel est de rigueur dans ce sens, et il répond à l'idée que l'on exprime, car il y a, dans cette réception, des égards, comme de « faire asseoir, de parler avec bonté, d'offrir quelque service, d'accompagner à la sortie, d'exprimer des sentiments bienveillants » ; tout cela s'appelle des *honnêtetés*. Le pluriel a donc un sens autre que celui du singulier.

Les Grammaires les plus volumineuses ne sauraient présenter les difficultés que font naître ces compléments; on ne peut qu'indiquer le moyen de l'analyse qui est employée dans ces deux exemples. Si le Nom a le même sens au singulier et au pluriel, il suffit de voir si c'est l'idée générale, unique, ou bien si c'est l'idée de pluralité que l'on veut exprimer : *marchand de vin*, *marchand de vins*. Dans le cas où le Nom a un sens différent, suivant qu'il change de nombre, ce sens doit être cherché dans le dictionnaire, qui seul peut et doit donner ces différences.

Quand le Nom uni au Verbe exprime, par une locution consacrée, une idée particulière à tel cas ou à tel autre, on ne peut rien changer à ces expressions. « Tomber en ruine, est une locution qui signifie « toucher à sa fin », le pluriel serait inadmissible. « Monceaux de ruines » est une autre locution « pour exprimer les débris d'un bâtiment ruiné ». On ne pourrait pas dire : « ce château n'est plus que ruine », il faudrait le pluriel : « n'est plus que ruines ». Les restes d'un bâtiment ne peuvent s'exprimer par le singulier. On n'a que l'analyse de la pensée pour sortir de ces embarras, c'est le premier moyen ; le second consiste à connaître les divers sens des mots soit au singulier, soit au pluriel, ou bien, à défaut de ce long usage, un bon dictionnaire.

Exemples de ces variations

SINGULIER	PLURIEL
Un lac de cette étendue avait été fait demain d'homme.	Ne me laisse pas dans un désert où il n'y a pas vestige d'hommes. Quand verrai-je des visages d'hommes.
Rien ne fait mieux comprendre le peu de chose que Dieu croit donner aux hommes en leur abandonnant les richesses, que la dispensation qu'il en fait et le genre d'hommes qui en sont pourvus.	Nous désirerions peu de choses avec ardeur, si nous connaissions parfaitement ce que nous désirons.
Il y a deux sortes de constance en amour.	Il y a une infinité de conduites qui paraissent ridicules.
Il y a, dans les afflictions, diverses sortes d'hypocrisie.	Il y en a pour longtemps et sur toutes sortes de chapitres.
Ils ont raison, car ce titre de pauvre les empêche de l'être.	Ils ne quittent jamais la qualité de pauvres.
Il parle en homme qui s'y connait.	Ils parlent en hommes qui s'y connaissent.
Je les ai vus en songe.	Je les ai payés en sornettes.
Règne! de crime en crime, enfin te voilà roi.	Ils vont trottant, en bottes, en guêtres et surtout en guenilles.
Pour moi j'étais conduit de bâillement en bâillement.	Si vous regardez la science en elle-même, vous entrez dans une mer sans fond, sans rives, toute pleine d'écueils.
On me chasse de ville en ville.	En les distribuant par classes et par titres.
Prenez un fiacre et courez de porte en porte.	Dogmagtiser en vers et rimer par chapitres.

SINGULIER	PLURIEL
Ils sont gens à savoir très-bien ce que, par heure, un écu peut valoir.	Il est parvenu là par degrés.
L'occasion de faire du mal se trouve cent fois par jour.	Et je sens par moments sur mon âme calmée, Passer avec le son une brise embaumée.
On veut se donner de nouvelles prises dans leur esprit par des maximes sans fondement.	L'amour qui croit peu à peu par degrés.
Toujours par quelque endroit fourbes se laissent prendre.	Ainsi que la vertu le crime a ses degrés.
Quiconque est loup agisse en loup.	On dit qu'Homère s'endort en quelques endroits.
Les tyrans ont toujours eu quelque ombre de vertu.	Quelques crimes toujours précèdent les grands crimes.
Quelque raison que j'aie eue de sortir de ma patrie, je ne puis plus rester dans cet affreux exil.	Princes, quelques raisons que vous puissiez me dire, Votre devoir ici n'a point dû vous conduire.
Quelque soin que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété et d'honneur, elles paraissent toujours au travers de ces voiles.	Mais quelques biens qu'on ait on en veut davantage.
A-t-on par quelque édit réformé la cuisine?	On meurt pauvres au milieu des trésors amassés.
En toute chose il faut considérer la fin.	Le défunt a, dites-vous, laissé quelques dettes : — voyez les créanciers.

SINGULIER	PLURIEL
En louant Dieu de toute chose, Garo retourne à la maison.	L'homme... dont la science embrassant toutes choses a fouillé la nature, en a percé les causes.
Et toute chose demeurant en état, on appointe la cause.	Rien n'est impossible, il y a des voies qui conduisent à toutes choses.
Dis à ce Turc qu'il me tire cinq cents écus contre toute sorte de droit.	L'intérêt met en œuvre toutes sortes de vertus et de vices.
A tout seigneur, tout honneur.	Il ne lui coûtait rien de prendre toutes sortes de formes.
D'où vient, mon père, que vous n'étendez pas cette méthode à toute sorte de cas?	

CHAPITRE DEUXIÈME

—

DE L'ADJECTIF

« Ce qui existe, existe toujours... avec telle ou telle qualité, dit C. de Gébelin, et c'est par ces qualités que nous distinguons les objets les uns des autres. » Les qualités des êtres sont exprimées par l'espèce de mots appelée Adjectif. La plupart des grammairiens sont d'accord sur cet Adjectif, quoiqu'il y ait eu quelques dissentiments. Certains auteurs laissaient l'adjectif dans la partie de la Grammaire qui traite du Nom, sous prétexte que l'Adjectif touche au Nom, et que le Nom lui-même est un Adjectif : Port-Royal était de ce sentiment et il appelait l'Adjectif : Nom-Adjectif. Girard adopta la division que l'on suit aujourd'hui et fut le premier à établir la différence qui sépare l'Adjectif du Nom. Il y a longtemps que l'on est d'accord sur sa fonction qui consiste à marquer la qualité que l'on envisage dans un être quelconque,

et à composer par conséquent le troisième élément du jugement que l'on fait sur cette chose. Port-Royal, avec sa précision ordinaire et sa simplicité apparente, dit que le Nom exprime la conception d'un être, l'Adjectif, la conception d'une qualité de cet être, et le Verbe lie ces deux conceptions différentes pour faire un jugement.

L'Adjectif est donc spécialement destiné à marquer l'attribut, mais dans les parties du discours il n'est pas le seul qui remplisse ce rôle.

Le Verbe, le Participe et l'Adverbe sont aussi dans ce cas : il faut établir une différence entre ces divers attributifs.

Le Verbe, en exprimant l'attribut, y ajoute une idée de temps, de nombre, de personne, d'intention; il est donc un attributif plus compliqué que l'Adjectif; le Participe exprime l'attribut avec une idée du présent ou du passé, il est moins simple que l'Adjectif; l'Adverbe affirme l'existence d'une qualité avec une certaine mesure, un degré, un moment; c'est l'attributif le plus accidentel et le plus dépendant.

L'Adjectif n'a dans sa signification ni les complications du Verbe, ni le temps comme le Participe, ni la mobilité de l'Adverbe; il est l'attribut le plus général et le plus simple tout à la fois, n'exprimant qu'une seule idée d'état, comme le Nom lui-même exprime une seule idée d'être.

L'Adjectif est donc l'espèce de mots qui exprime d'une manière unique la qualité ou l'état de l'être dont on parle.

On ne saurait confondre l'Adjectif avec les autres espèces de mots qui ne marquent pas l'attribut : le Nom, soit propre, soit commun, ne désigne que l'être, avec l'idée que nous en avons, fausse ou vraie, n'importe. L'Article, qui est un pronom, spécialement destiné au nom commun jouant un rôle, est tout différent de l'Adjectif; le Pronom lui aussi n'exprime pas un état, mais un rôle que nous donnons au Nom; le Pronom et l'Article sont l'indice du rôle du Nom. Ainsi, pour résumer ces différences, nous dirons que le Nom nous rappelle un être tel que nous le connaissons avant qu'on le nomme; le Pronom et l'Article indiquent son importance d'acteur principal dans la phrase; l'Adjectif exprime l'état dans lequel on le considère, l'Adverbe exprime les circonstances qui accompagnent cet état; ajoutez à cela le Verbe et vous avez toute une pensée, c'est-à-dire un tableau composé d'un être, des marques de son action, de son état et des circonstances dans lesquelles il se trouve. Le poète ancien, qui disait que « la poésie est comme la peinture », aurait pu dire aussi : « la parole est comme la peinture » : *Ut pictura verbum*; la parole, poétique ou non, est plus efficace que toutes les peintures, qui ne parlent qu'aux yeux un langage souvent bien vague. Revenons à notre Adjectif.

Cette espèce de mots, d'après un savant grammairien, C. de Gébelin, est le résultat d'une comparaison, qui s'exprime d'abord au moyen du Nom dans les langues primitives; c'est ainsi que la Bible appelle « enfants de Dieu », les hommes justes, et « enfants des hommes »,

les peuplades corrompues. On dira ainsi : « homme-montagne » pour géant monstrueux ; plus tard, la langue étant formée, on dira : « hommes-savants », puis on se contentera de dire : « les savants ».

Cette espèce de mots, qu'a fait naître cette comparaison d'un être avec un autre être, est le résultat d'un jugement, et ce jugement est souvent réduit à une ellipse, où l'on se contente d'exprimer l'être et la manière d'être, sans employer le verbe qui devrait les unir. C'est ainsi que nous disons : « ce malheureux souffre beaucoup », au lieu de dire longuement : « cet homme est malheureux, il souffre beaucoup ». L'Adjectif semble lié de lui-même au Nom, il ne fait qu'un avec lui dans la pensée de celui qui parle et de celui qui écoute ; l'état est tellement inhérent à un être, que le mot exprimant l'état s'unit sans effort dans notre esprit au mot qui exprime l'être.

C'est à cette union intime, naturelle, que nous devons les modifications ou changements que subit l'Adjectif ; le Nom étant au pluriel ou au féminin, il va de soi que l'Adjectif sera, comme le Nom, au singulier ou au pluriel ; c'est une livrée qui le rattache à son maître afin qu'on ne puisse se tromper. Il peint le même être qu'a désigné le Nom, pourquoi ne subirait-il pas les mêmes modifications que le Nom a dû éprouver lui-même, puisque le nom comme l'état, tout appartient au même être. De là les modifications du genre et du nombre dans l'Adjectif. L'Adjectif en anglais est invariable ; est-ce mieux ? on peut y trouver une simplification.

Les règles qui ont rapport aux modifications du genre sont au nombre de quatre principales, qui donnent lieu à autant d'exceptions, qui se trouvent naturellement placées dans le cours complet de Grammaire, mais qu'il serait inutile de placer ici. En un mot, on peut dire que ces règles concernent : 1° les adjectifs terminés par *é, i, u;* 2° ceux en *eil, en, et, ou;* 3° ceux en *x* et en *f;* 4° ceux en *eur,* et enfin quelques exceptions. La formation du pluriel se compose de quatre règles principales qui ont aussi leurs exceptions : 1° les adjectifs en *s* ou en *x;* 2° ceux en *u;* 3° ceux en *al;* 4° ceux qui ne sont dans aucun de ces trois cas.

Outre ces considérations et ces particularités dans nos adjectifs, la manière dont cette espèce de mots marque l'attribut n'étant pas toujours la même, il en résulte une division inévitable. Ou l'Adjectif exprime en effet l'état naturel de la chose dont on parle, comme : *loup cruel*, ou bien il indique un état accidentel par rapport aux autres êtres, comme : *votre chien.*

Ces deux manières de considérer un être sont différentes; dans le premier cas on considère l'état habituel, on emploie ce qu'on appelle un adjectif qualificatif; dans le deuxième cas on se contente de voir dans l'objet un état transitoire qui ne tient pas à ses habitudes, à sa nature ; on appelle déterminatifs ces adjectifs autres que les qualificatifs ; on pourrait aussi, et même on devrait les appeler adjectifs pronominaux, parce qu'ils sont composés, formés ou extraits de quelque pronom.

Voilà donc deux classes d'adjectifs, indiquées par la

manière de signifier l'attribut comme inhérent au sujet, ou comme purement accidentel; on peut appeler adjectifs naturels ceux qui expriment la nature de l'individu ou son état habituel, et adjectifs pronominaux ceux qui montrent, qui marquent la possession, ou qui sont formés d'un pronom.

Ainsi *ce, cette, ces* viennent du pronom *hiece, hœcce, hocce* des latins; *mon* vient de *moi; le mien* est un pronom, il est seul usité dans le patois du midi, car on dit : *lou mïou païre*, pour « mon père », de même qu'en latin et en grec, ces mots étaient adjectifs et pronoms.

La personnalité est mieux indiquée dans notre langue par ces adjectifs pronominaux qui sont tous de la 3e personne, et tiennent lieu de l'article ou pronom sous-entendu : *mon* équivaut à : « le mien ». *Ce jardin* équivaut à : « le jardin-là ». C'est pour cela que ces adjectifs seraient bien nommés pronominaux, car ils remplacent le pronom et le donnent à entendre. Il n'y aurait plus que les adjectifs de nombre qui ne sont ni pronominaux ni qualificatifs, et qui sont bien numéraux puisqu'ils signifient uniquement le nombre.

Toutes les circonstances qui sont à remarquer et à signifier dans un être, se trouvent ainsi marquées par les différents adjectifs : 1° « la nature de l'être, son état habituel », par l'adjectif qualificatif; 2° « la dépendance ou la possession », par l'adjectif pronominal; 3° enfin « le nombre ou l'ordre des êtres », par l'Adjectif numéral. Cette division de l'Adjectif, qui se trouve telle dans

le latin et dans le grec, est basée sur la nécessité même qu'éprouve le langage de tout rendre.

Quoique nous ayons déjà vu l'origine de l'Adjectif, la différence qui le sépare du Nom, ses modifications de genre et de nombre, ainsi que ses espèces diverses, nous n'avons pas fini de l'étudier. En exprimant une qualité comme appartenant à un objet, on peut considérer cette qualité comme isolée et à un degré ordinaire; l'Adjectif exprime alors à lui seul; mais si l'on vient à comparer cet être avec un autre ayant la même qualité, on peut les trouver égaux; ou bien, l'un inférieur à l'autre, ou bien encore, l'un supérieur à l'autre.

De cette comparaison naissent des expressions particulières à ces différentes circonstances; on les appelle « comparatif et superlatif » : *maison aussi grande,* comparatif d'égalité; *maison moins grande,* comparatif d'infériorité; *maison plus grande*, comparatif de supériorité; *la plus grande maison*, superlatif relatif; *maison fort grande*, superlatif sans relation.

Les Grammaires élémentaires indiquent en général cette union de l'Adjectif avec des adverbes; c'est moins nécessaire dans notre langue cependant que dans les langues anciennes, qui ont des formes particulières pour ces comparatifs et ces superlatifs. Mais il y a dans notre langue une difficulté fort mal expliquée dans les Grammaires, ou plutôt qui n'est pas expliquée du tout. Cette difficulté se trouve dans l'emploi de : *le plus*, *le mieux*, *le moins*.

Toutes les Grammaires disent que *le plus, le mieux*,

le moins s'accordent quand il y a comparaison, et qu'il ne s'accordent pas quand il n'y a pas comparaison. Cela revient à dire que *plus* ne signifie pas plus, que *le moins* ne signifie pas le moins; on a donné une explication qui répugne tellement au bon sens que l'on a entendu de jeunes élèves faire cette observation en prenant une leçon de Grammaire : « Mais que veut dire la Grammaire quand elle suppose qu'il n'y a pas comparaison; est-ce que *plus* ne signifie pas toujours *plus?* n'y a-t-il pas toujours comparaison avec *plus*, *mieux*, *moins?* » Ces enfants avaient bien raison.

Voici un exemple que nous essaierons d'expliquer comme il nous semble qu'on doit le faire : « Votre sœur est la plus jolie, lors même qu'elle est mise le plus simplement. » *La plus jolie* s'accorde parce qu'on compare une personne jolie à d'autres personnes jolies; on compare un être féminin à un être féminin, l'Adjectif s'accorde pour cette raison ainsi que l'Article. Dans la seconde proposition, nous ne dirons pas comme les grammairiens qu'il n'y a pas comparaison, mais nous dirons que l'on compare *être mise simplement*, à cet état même considéré dans un moindre degré.

L'état *d'être mise simplement* n'est pas d'un genre plutôt que d'un autre; puisque c'est cet état que l'on compare à lui-même, pourquoi *le plus*, *le mieux*, *le moins* varieraient-ils? Ils sont sans accord parce que l'état dont il s'agit ne saurait être ni d'un genre ni d'un nombre. Il en est de même quand on dit : « Madame êtes-vous malade? » — « Je ne le suis pas ». Malgré l'esprit de

madame de Sévigné et la barbe au menton dont elle parle, le bon sens a donné raison à Vaugelas ; en effet, être malade est un état qui n'est ni du masculin ni du féminin ; le pronom *le* ne saurait être au féminin puisqu'il rappelle une proposition, un adjectif qui ne saurait avoir à lui-même un genre. Le cas est le même quand on dit dans les Grammaires que *le* ne s'accorde pas quand il rappelle une proposition entière : « Je suis moins malade que vous ne *le* pensiez. » La proposition *être malade* n'est d'aucun genre, il en est de même d'un état quelconque, et puisque les grammairiens sont rationnels dans ce dernier cas, ils doivent l'être aussi dans le superlatif *le plus, le mieux, le moins*. Ils doivent effacer cette raison battue en brèche par des enfants : « que le plus ne s'accorde pas quand il n'y a pas comparaison. »

Il n'en est pas ainsi quand on compare la personne ou bien quand il s'agit de la personne : « Madame êtes-vous la malade ? » — « Je *la* suis. » — « Vous êtes la malade la plus gracieuse et la plus patiente que l'on puisse voir. » Il y a comparaison de la personne, il s'agit de la personne et non plus d'un état ; il y a accord.

De l'emploi de l'Adjectif.

L'adjectif qualificatif est naturellemement l'attribut de la proposition quand la proposition est explicite, c'est-à-dire quand elle est exprimée tout entière. « Le général est habile. » Si la proposition est implicite, comme cela

arrive souvent : « Un général habile ménage ses troupes, » le mot *habile* n'est pas moins attribut que dans la proposition citée plus haut.

Cependant comme on ne décompose pas la proposition implicite, on considère cet adjectif comme qualificatif, sans lui donner l'importance d'un attribut de proposition, quoiqu'il le soit réellement.

Ainsi, l'Adjectif a déjà deux emplois peu différents et seulement comme importance dans l'ensemble d'une proposition : 1° il est attribut ; 2° il est qualificatif ou attribut d'une proposition implicite. Il a un autre emploi que l'on rencontre assez souvent, c'est d'être mis comme substantif : « Le blanc est plus gai que le noir. »

Blanc et *noir* sont employés substantivement, ils deviennent sujets de la proposition, ils sont l'objet dont on parle, et servent à exprimer la conception la plus absolue, la plus élevée de la qualité, comme *le Beau*, *le Juste*, *le Vrai;* c'est pour cela que le langage leur donne immédiatement l'article, qui annonce leur rôle nouveau et les met à la 3e personne.

Enfin, il existe un quatrième emploi de l'Adjectif, c'est d'être mis comme adverbe : « Cette maison coûte *cher;* » « Légère et *court-vêtue*, elle allait à grands pas. » Dans le premier exemple le mot *cher* par lui-même est adjectif, on l'emploie comme adverbe et il demeure aussi invariable que l'adverbe.

Dans le second exemple, *court* est aussi employé comme adverbe, et cette partie de l'adjectif composé *court-vêtue*, est invariable parce qu'il n'est plus en fonction d'attri-

but, mais bien en fonction d'adverbe. Il en est de même de tout adjectif en modifiant un autre à la manière de l'adverbe : *nouveau*-nés, *semi*-doubles, *mi*-parties, *demi*-éclose. Les adjectifs de couleur sont souvent joints ensemble, ou bien à un nom comme *jaune-paille*, *châtain-clair;* l'Adjectif, dans ces alliances de mots, devient un nom de couleur et il reste invariable, parce qu'il n'est plus un adjectif; il y a une ellipse qui est la cause de cette prétendue irrégularité.

En résumé : 1° l'Adjectif est bien une espèce de mots à part; il diffère du Nom, du Verbe, du Participe, de l'Adverbe; quoiqu'il fasse un peu et généralement ce que ces espèces font d'une manière particulière. Il diffère aussi de l'Article et du Pronom qui ont un rôle propre dont se rapproche l'adjectif pronominal.

2° L'Adjectif embrasse dans sa signification tous les états du Nom : état habituel ou de nature, état de circonstance ou de dépendance, et état de nombre ou d'ordre. De là trois espèces d'adjectifs.

3° L'Adjectif est considéré comme exprimant des degrés dans les états habituels, de là trois degrés de signification.

4° L'Adjectif a différents emplois : 1° attribut ; 2° qualificatif ; 3° nom ; 4° adverbe ; 5° adverbe en composition de mots, et nom, en adjectif composé pour désigner les nuances de couleur.

Accumulation des Adjectifs.

L'Adjectif, considéré comme moyen de peindre la pensée, l'état des objets, nous est d'une grande utilité et produit souvent les plus heureux effets :

Par un chemin montant, sablonneux, malaisé.

C'était pendant l'horreur d'une profonde nuit, etc.

CHAPITRE TROISIÈME

—

DU VERBE

En abordant la question du Verbe, nous n'ignorons pas de combien de difficultés elle est hérissée; il suffirait, pour en démontrer une seule, de citer les définitions proposées par les hommes les plus sérieux. Port-Royal réfute la définition d'Aristote : *Vox significans cum tempore ;* celle de Scaliger : « Le Verbe signifie ce qui passe, le Nom ce qui est permanent ; » celle de quelques autres auteurs : « L'essence du Verbe consiste à signifier des actions ou des passions; » puis il donne sa définition à lui : « Le Verbe est un mot dont le principal usage est de signifier l'affirmation. »

Plus loin, comme s'il n'était pas sûr, il ajoute : « Le Verbe ne doit point avoir d'autre usage que de marquer la liaison que nous faisons dans notre esprit des deux termes d'une proposition. » Fromant s'en tient à Port-

Royal. Dumarsais considère le Verbe comme « un mot par lequel on pense, on juge une chose d'une autre » ; Girard, de son côté, ne croit pas que le Verbe exprime seulement l'affirmation, car il y a des mots qui sont des affirmations sans être des verbes. Priscien donne le sens du mot *Verbum : a verberatu aeris dicitur ;* « Ce mot vient de la verbération de l'air, » chose commune à toutes les espèces, mais on en a fait le nom particulier du Verbe parce que ce mot est employé plus souvent.

Beauzée dit que le Verbe est le mot par excellence et que c'est pour cela qu'on lui a donné ce nom. Mais ce que Beauzée ajoute à sa première idée n'est pas très-clair, c'est-à-dire : « Que le Verbe a pour caractère distinctif l'idée de l'existence intellectuelle d'un sujet avec relation à un attribut ». Il croit compléter l'idée de Port-Royal que le Verbe est la liaison, et il combat l'autre idée qu'il signifie l'affirmation : « Car, dit-il, tout mot est affirmatif, comme *doctus*, puisqu'il faut une négation exprimée pour dire le contraire : *non-doctus*. »

Le Verbe n'a donc pas l'affirmation pour caractère général et distinctif; Beauzée peut avoir raison en cela, mais on ne sait trop ce qu'il veut dire quand il ajoute que « Les verbes expriment des êtres indéterminés, en les désignant par l'idée précise de l'existence intellectuelle avec relation à un attribut. »

D'après Court de Gébelin, le Verbe fait voir le rapport que nous apercevons entre le nom et l'attribut; Silvestre de Sacy pense : « que le Verbe est la liaison du verbe et de l'attribut » ; Charles Nodier et Boiste : « que le

sujet énonce l'existence, » et M. Egger : « qu'il affirme que l'attribut appartient au sujet. » Mais à l'impératif : « Ne soyez pas ingrat, » est-ce que le Verbe marque l'existence ou affirme que l'attribut appartient au sujet ?

Ce qu'il y a de plus simple et de plus vrai dans toutes ces définitions semble venir de Port-Royal : « Le verbe la liaison de l'attribut au sujet ; » cette opinion est du moins adoptée par le plus grand nombre des auteurs que nous avons cités.

Quant à l'affirmation, elle n'est pas admise aussi généralement, et c'est avec raison : l'affirmation n'est qu'un mode du Verbe, c'est l'indicatif, tandis que les autres modes expriment tout autre chose.

Harris a indiqué la véritable définition du Verbe, ce semble, sans la donner, lorsqu'il dit, à propos des modes, « Que tout discours est l'expression de quelque affection de l'âme ; » c'est en cela, en effet, que le Verbe est le mot par excellence.

En vain Harris discute-t-il le sentiment des grammairiens qui font signifier au verbe les uns l'existence, les autres l'action ; il cite d'anciennes définitions qui jettent plus de lumière que les nouvelles, et nous sommes heureux de trouver une autorité qui confirme les résultats que nous avions obtenus avant de connaître cet auteur et ses citations si bien choisies.

Dans la Grammaire élémentaire, nous avons défin exactement le Mode, en disant que c'est la forme que prend le Verbe pour exprimer l'intention de celui qui parle. Harris nous confirme dans cette opinion, quand il

dit, avec une grande vérité, « que tout discours est l'expression d'une affection de l'âme ; » puis il cite Priscien, à propos des Modes, et Priscien dit la même chose que ce que nous avions cru devoir proposer : *Modi sunt diversæ inclinationes animi, quas varia sequitur declinatio verbi;* « Les Modes sont les différentes inclinations de l'âme que la déclinaison du verbe suit dans ses variétés. »

Le grec Théodore Gaza en dit à peu près autant : βούλημα, εἰτ' οὖν πάθημα ψυχῆς, διά φωνῆς σημαινόμενον ; « C'est une volonté ou une passion de l'âme exprimée par la voix. »

Or, si les différents Modes sont ainsi l'expression de notre sentiment, et c'est évident à la seule inspection des Modes, car l'indicatif affirme, le conditionnel suppose, l'impératif ordonne, le subjonctif est subordonné, l'infinitif est vague ; ces Modes expriment bien des intentions différentes, et il en résulte que les Modes dans leur ensemble constituant tout le Verbe, le Verbe tout entier exprime l'intention. Supposé cela exact, et nous le considérons comme tel, il est facile de faire sentir toute l'importance de ce verbe qui est le mot par excellence.

En effet, qu'on prenne un être quelconque, un sujet, qu'on mette un attribut près de lui, comme : *Enfant, sage;* voilà bien les deux termes de la proposition, mais quelle intention a la personne qui prononce ces mots ? Vous ne le savez pas, parce que le Verbe n'est pas exprimé.

La personne peut affirmer : « L'enfant est sage ; » elle peut supposer : « L'enfant serait sage, si... » elle peut ordonner : « Enfant, sois sage ; » elle peut craindre que l'enfant « soit peu sage », etc. Il est facile de voir que

les deux idées *enfant* et *sage* ne sont rien jusqu'à ce que le Verbe exprime l'intention de la personne; et, ainsi, le Verbe nous apparaît bien avec cette prédominance qui lui a valu d'être considéré comme l'âme du discours selon Gébelin, comme le mot par excellence selon Beauzée, et d'être appelé Verbe, *Verbum,* le Mot.

Ainsi nous proposerons cette définition nouvelle qui convient à tous les verbes, ou si l'on veut, à tout le Verbe : « Le Verbe est le mot qui exprime l'intention de celui qui parle. »

Cette définition convient *omni et soli ;* toutes les parties du Verbe ont cette signification, et pas une autre espèce de mot ne se trouve dans ce cas, ni ne peut être définie ainsi. Les autres mots expriment des idées à l'aide desquelles la pensé se précise; mais le Verbe seul constitue la pensée ; c'est l'instrument consacré à rendre ce que sent, ce que veut celui qui parle ; les autres mots peignent les choses dont on parle, le Verbe est le reflet de l'âme qui s'épanouit dans le discours. Entassez les autres mots et vous aurez des idées; mettez un Verbe, vous avez une pensée, vous connaissez l'intention de celui qui parle.

Nous croyons avoir trouvé la définition véritable du Verbe, parce qu'elle convient à tous; et à elle se rattachent sans peine toutes les formes de Temps, de Modes, de Personnes et de Nombres. Ce sont là deux conditions bien importantes : « Tous les Verbes, quels qu'ils soient, définis à la fois, et toutes les formes du Verbe sortant de cette définition, comme tous les détails doivent convenir à l'ensemble. »

Il est facile du reste de faire un contrôle de ce que nous avançons. Qu'il s'agisse d'une action, d'un état, d'un accident, de l'existence ; que ce soit verbe transitif, intransitif, passif, réfléchi, unipersonnel, tous les verbes possibles rentrent dans cette définition ; d'un autre côté, qu'on étudie le radical, les terminaisons diverses, modes, temps, nombres, personnes, tout convient encore à la définition ; allons plus loin et disons que les tournures interrogatives, les dérivés, les diminutifs, les fréquentatifs, les combinaisons du verbe avec l'adverbe et les autres mots ; tout cela est expliqué par notre définition nouvelle. Elle dit tout ce que le Verbe fait, et elle rend évidente la grande importance qu'on a toujours attribuée au verbe sans l'expliquer clairement. Elle convient à tous les verbes, mais plus aux uns qu'aux autres.

Au reste, si l'on n'a pas défini le Verbe avec exactitude jusqu'à présent, c'est qu'on n'a vu en lui rien qu'un signe, qu'un attributif, comme l'on dit, du sujet dont on parle. Mais ce n'est voir que la moitié du Verbe et la partie la moins puissante, le radical. Il faut voir, au contraire, dans le Verbe, le mot qui peint l'âme du personnage qui s'efforce de se faire comprendre. Le Verbe est la lumière de la lanterne magique ; sans lui vous ne voyez rien, avec lui vous voyez bondir le cœur, et toutes les passions sont en scène.

Quand on a dit que le Verbe marque l'existence, on n'a pas réfléchi que l'existence est marquée déjà par le Nom, et qu'il suffit de ce nom pour que l'idée d'un être

nous arrive immédiatement à l'esprit. Cette existence du sujet est signifiée par le signe même de l'être ; le néant n'existe pas ailleurs que dans l'esprit, comme conception de négation générale, cependant par ce nom de *néant*, nous lui donnons la vie, nous en faisons un être abstrait en lui donnant un nom. Il y a donc une répétition d'existence dans le Verbe : « Le néant est effrayant ; » cela semble clair.

Le néant, voilà un être réel de ma conception, le verbe *est* devient un autre signe de l'être, mais ce second signe n'est plus pour affirmer l'objet, pour marquer qu'il est; ce second signe de l'existence est tout entier au service de l'expression de ma pensée, de ma crainte, de mon désir, le second signe de l'être devient l'image de ce qui se passe en moi à propos du néant, et suivant ces diverses phases de ma pensée, de ma volonté, je dirai : « Néant, sois mon refuge, néant, viens m'engloutir; — Le néant puisse-t-il te punir ; — Le néant te confondra. »

Les vœux, la menace, l'espérance, la crainte se font ainsi voir en moi, au moyen de la seconde affirmation qui m'est donnée par le langage, pour que je montre ce que je veux, ce que je souffre.

Les difficultés que les grammairiens modernes n'ont pas surmontées dans l'étude du Verbe, semblent venir surtout d'une idée incomplète qu'ils ont eue du langage. Ils ont considéré le Verbe comme exprimant l'existence, l'action, l'état des êtres extérieurs, c'est là toute l'erreur ; ils n'ont pas vu que la signification du Verbe est

la part de celui qui parle, que c'est l'expression de ce qui se passe dans l'esprit ou dans le cœur de celui qui parle, de l'acteur principal.

En disant : « Cet homme est franc, » le verbe *est* peut exprimer une pensée fausse, si nous nous trompons sur l'homme en question; mais le verbe *est* exprime une pensée vraie pour nous, c'est notre sentiment, notre manière de juger.

Nous exprimons notre pensée, voilà le but de notre parole ; que le jugement soit juste, cela peut bien être, comme aussi, nous pourrions nous être trompés ; mais notre intention est rendue par la phrase, par le Verbe qui est signe de cette intention. Le langage a rempli son rôle, qui est de mettre hors de ma pensée (*d'exprimer*) mon intention. L'homme dont nous parlons est l'objet du jugement, c'est vrai; s'il n'a pas en lui cette franchise que nous croyons y voir, il est l'objet de notre erreur, mais notre erreur n'en est pas moins formulée par le Verbe. Le Verbe est fait pour formuler ainsi nos passions, et il n'y manque pas : « La vérité seule est immuable ; on ne peut détruire que l'erreur, et on le doit, et on ne peut qu'y gagner ; » mais l'état ou l'action de la chose jugée peut nous échapper tout à fait. Ce qui n'échappe pas à notre lecteur ou à celui qui nous écoute, c'est notre intention.

Cela est si vrai que, si nous parlons avec un homme intéressé et passionné, nous nous tenons en garde ; il peut nous mentir. Un criminel, devant le juge d'instruction, ne manque pas de dire : « Je suis innocent ; » un

plaideur dira toujours : « J'ai raison. » Ces affirmations ne sont que des marques de leur intention ; ils abusent du Verbe pour affirmer ce qui ne devrait pas l'être.

Le juge d'instruction, l'avocat ont soin de rejeter le jugement porté ; ils savent, par le Verbe, quelle est l'intention de leurs interlocuteurs; mais la chose affirmée est-elle réelle? pas le moins du monde. En disant : « Que Dieu vous garde, » nous exprimons un souhait, notre intention ; Dieu garde-t-il en effet celui pour qui nous faisons ce souhait ? Il n'y a rien de tel dans le jugement ; ce qui s'y trouve, c'est notre intention, toujours. Un grand seigneur passe en carosse : « Est-il heureux ! » s'écrie quelque simple, « comme tout cela est beau ! » Le bonheur est-il en effet l'apanage de l'homme à équipage? ce n'est pas sûr ; mais, ce qui est connu par le Verbe, c'est l'intention d'affirmer ce bonheur très-problématique.

Le langage n'est pas la peinture de ce qui a lieu chez les autres, ou de ce qui se passe dans le monde extérieur, c'est la peinture de ce qui se passe en nous ; il se charge de mettre hors de notre esprit, de notre cœur, ce qui s'y passe, et c'est le Verbe, avec ses formes multipliées, qui se charge de cette tâche.

Aussi, voyez comme le fourbe s'en sert avec précaution, parce qu'il ne veut pas trahir ses mauvais desseins, tandis que l'homme simple y va sans détour, et parle toujours par affirmation :

Savez-vous, après tout, de quoi je suis capable?
Et pour tout ce qu'on voit, me croyez-vous meilleur?
Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur?
Tartuffe, act. III, scène VI.

L'ami du genre humain n'est pas du tout mon fait,

dit le Misanthrope sans chercher de détour.

Nous ne devons pas entrer dans les détails d'une grammaire élémentaire, et nous abrégerons nos réflexions sur le Verbe, évitant de redire ce que l'on a déjà dit souvent. Mais il est une chose qu'il importe de faire remarquer, c'est que l'importance du Verbe se trouve surtout dans la terminaison, et que la manière de l'enseigner à l'enfant devrait être en rapport avec cette importance.

On désigne, en général, les diverses fonctions de la terminaison par le mot : *modifications* du Verbe; ces modifications ne sont pas expliquées d'une manière suffisante, parce que ce sont rarement les professeurs de grammaire, ou de classes élémentaires, qui font le livre dont les élèves se servent. Si l'on faisait comprendre à l'enfant que c'est la terminaison qui indique le Mode, qui indique le Temps, le Nombre et la Personne, que ce sont là quatre fonctions diverses que la terminaison remplit toujours et tout à la fois, excepté à l'infinitif, le Verbe serait mieux connu qu'il ne l'est, ainsi que son importance dans le discours.

Retranchez la terminaison d'un verbe, ce qui reste, c'est-à-dire le radical, n'est plus qu'un adjectif, c'est un mot d'une grande utilité sans doute, mais qu'on ne peut

comparer à cette terminaison qui exprime la passion, la volonté et tous les mouvements de l'âme de celui qui vous parle.

Du reste, la difficulté de la terminaison est en rapport avec les services que celle-ci rend; c'est la terminaison qui est victime de l'ignorance, c'est par elle qu'on fait toutes les fautes graves dans le Verbe. Aussi, quand on est maître de la terminaison des verbes, on a fait un grand pas dans la connaissance de la langue.

La conjugaison du Verbe a fait adopter quatre catégories de verbes; il y en a qui sont allés jusqu'à onze, et même on a trouvé que ce n'était pas assez. Il y a tant d'exceptions et d'irrégularités, que certains livres très-volumineux donnent la conjugaison de tous les verbes de la langue. La grammaire ne peut entrer dans tous ces détails : élémentaire, elle guide l'enfant dans les chemins les plus battus; philosophique, elle ne s'occupe d'aucun détail, c'est le parti que nous avons à prendre.

Nous ne parlerons des Temps et des Modes que pour indiquer leur importance. Les uns peuvent s'employer seuls, les autres ne sauraient marcher ainsi dans l'isolement. Parmi les Temps, l'indicatif présent, le passé défini, l'indéfini et le futur sont employés seuls et peuvent aussi se combiner avec d'autres temps; l'impératif est aussi dans ce cas, ainsi que le participe. Mais tous les autres modes, et ceux des temps de l'indicatif que nous n'avons pas encore nommés, ne s'emploient pas seuls : comme l'imparfait, le passé antérieur, le plus-que-parfait et le futur antérieur, le conditionnel, le subjonctif et l'infinitif.

Les idées isolées ou absolues sont exprimées par les premiers, les idées combinées ou dépendantes sont exprimées par les seconds; mais les idées qui peuvent être exprimées isolément ne laissent pas de se combiner souvent avec d'autres.

C'est pour cela que les temps absolus s'unissent aux autres. Un savant a dit pour quelle raison les temps sont classés comme on les trouve dans toutes les grammaires: « C'est que le présent est à la portée de tout être sensible; le passé exige de la mémoire, la conception en est moins simple; et le futur mérite la troisième place parce qu'il exige la prévoyance. »

Quant aux combinaisons d'un Mode avec l'autre et d'un Temps avec un autre Temps, elles sont nombreuses; Beauzée en a fait un exposé fort long et fort obscur que Thurot considère avec raison comme très-fatigant et tout à la fois peu précis. Il donne lui-même un tableau des Temps, beaucoup plus simple que ne l'a fait l'académicien qu'il critique; mais, en suivant l'ordre adopté généralement, on peut encore être plus simple que Thurot lui-même.

TABLEAU DU VERBE

AVEC LA RAISON DE SES FORMES DIVERSES

PRÉSENT ABSOLU, — *combiné ou isolé :* — je fais.
PRÉSENT MÊLÉ AU PASSÉ, — *toujours combiné :* — je faisais quand.
PRÉSENT COMPLÉTIF, — *subordonné :* — que je fasse, que je fisse.
PRÉSENT HYPOTHÉTIQUE (presque futur), — *toujours combiné :* — je ferais si.
PRÉSENT INDÉFINI, — *combiné* : — faire, faisant.

Antériorité au présent : — j'ai fait, j'ai eu fait; — *avec subordina tion :* — que j'ai fait; — *avec hypothèse :* — j'aurais fait.

Passé, — *idée absolue, isolée ou combinée :* — je fis; — *indéfini :* — fait

Antériorité au passé, —	*idée combinée :* —	j'eus fait, j'eus eu fait, j'avais fait.
	idée subordonnée : —	que je fisse, que j'aie fait, que j'eusse fait.
	idée indéfinie : —	avoir fait, avoir eu fait, ayant fait.

Futur, — *idée absolue, isolée ou combinée :* — je ferai; — *antériorité au futur, idée combinée :* — j'aurai fait.
Futur, — *marqué par un présent :* — fais.

Avant d'en finir avec les Temps nous devons dire un mot de ceux qui sont composés de plusieurs mots et qu'on appelle Temps composés. Le participe qui en fait partie exprime l'idée générale du Verbe, comme fait le radical dans les Temps simples; les intentions, la Personne, le Temps et le Mode sont exprimés par l'auxiliaire, c'est-à-dire, que l'auxiliaire remplace une terminaison qui manque.

Nous le disons ailleurs en parlant du participe, et nous faisons voir la nécessité du pronom pour exprimer la personnalité que les terminaisons françaises n'indiquent pas suffisamment. Nous avons, dans ces combinaisons d'auxiliaire et de participe, imité les verbes latins déponents. M. Egger a fait aussi la même remarque au sujet du pronom secondant la terminaison trop faible à elle seule. Nos temps composés sont donc une marque originelle

d'un côté, puisqu'ils sont une imitation, et, de l'autre, une marque de pauvreté dans nos terminaisons, trop faibles et trop peu nombreuses pour marquer les intentions diverses.

Les deux auxiliaires *avoir* et *être* n'ont pas un emploi motivé par les mêmes cas. Il y a deux raisons différentes de les employer. L'une, c'est que le sens étant passif on emploie l'auxiliaire *être ;* l'autre, le verbe étant actif, au contraire, on emploie l'auxiliaire *avoir*.

Mais il y a plus d'une exception à ces deux règles. D'abord le verbe *être* lui-même se compose au moyen d'avoir : *j'ai été*, *j'aurais été;* évidemment le verbe *avoir* perd sa signification de possession, il se fond avec le participe *été* pour n'exprimer qu'une idée au moyen de deux mots, l'idée d'existence. Il est difficile de donner une raison de cette combinaison; cependant, on peut croire que le verbe *être* redoublé en a été exclu, parce qu'en disant, comme le peuple qui parle mal ou comme le patois : *je suis été*, on exprime deux fois l'existence, avec une double idée de temps, *je suis*, présent ; *été*, passé.

Voilà, ce semble, un motif pour que notre langue, si rationnelle, n'ait pas imité l'italien et les autres langues vulgaires qui redoublent le verbe être : *sono stato*. Pourquoi a-t-on employé l'auxiliaire *avoir?* Nous hasarderons la seule raison apparente : c'est par analogie.

En effet, dans les autres verbes on emploie l'auxiliaire *avoir* pour exprimer le passé, en y ajoutant le participe passé, ne serait-ce pas par analogie que l'on aurait joint

l'auxiliaire *avoir* au participe passé du verbe *être* pour exprimer l'existence passée? C'est, du moins, toute la raison qu'il semble possible d'en trouver par nous-même, cette question n'ayant été traitée par personne, à notre connaissance du moins.

Il reste à expliquer une anomalie tout aussi étrange : c'est l'emploi du verbe *être* à la place du verbe *avoir* dans certains verbes intransitifs comme : *partir*, *aller ;* on ne dit pas *j'ai parti*, *j'ai allé*, mais bien : *je suis parti*, *je suis allé*. Qu'il y ait une raison d'euphonie dans cette substitution d'auxiliaire, comme on l'a dit, c'est possible ; mais on pourrait croire aussi que notre langue, dans ces irrégularités singulières, a voulu exprimer un peu l'état passif qui est le résultat de l'action du verbe.

Ce qui semblerait justifier notre conjecture, c'est que, dans certains verbes intransitifs dans un sens, et transitifs dans un autre sens, il y a changement d'auxiliaire, suivant le sens qu'on attache au même verbe. Ainsi, *descendre*, pris dans le sens actif, se combine avec *avoir* dans les temps passés : « j'ai descendu votre bâton »; au contraire, si le sens n'est pas transitif, on dit : « je suis descendu, nous sommes descendus, » il s'agit encore d'une action mais d'une action qui devient un état, et cette espèce d'état est rendue par l'auxiliaire et l'accord du participe. Enfin, ce qui le prouverait encore mieux, c'est que le même verbe *descendre*, ou le verbe *monter* reprennent l'auxiliaire *avoir* dans le même sens : « j'ai descendu l'escalier, la montagne, » quoiqu'il s'agisse de la

même action. Certains verbes sont dans ce cas : *passer*, *demeurer*, *convenir*.

Après ces explications qui ne sont pas nouvelles, il est facile de rendre compte de l'auxiliaire *être* dans les verbes pronominaux ou réfléchis, c'est que ces verbes expriment eux aussi un état : « je me suis promené, je me suis brûlé. » MM. de Port-Royal donnent cette raison : « On peut dire néanmoins que l'action et la passion (l'état) se trouvant dans le même sujet, on a voulu se servir du verbe *être*, qui marque la passion, plutôt que du verbe *avoir* qui n'eût marqué que l'action. »

Enfin, il est des verbes réfléchis intransitifs qui sont aussi combinés avec *être* comme : *s'abstenir;* le verbe *être* s'y trouve aussi par analogie et le participe s'accorde, quoique l'action ne soit pas susceptible d'être considérée comme amenant un état. Si la raison d'euphonie peut y être pour quelque chose quant à l'auxiliaire, il n'en est pas de même pour l'accord qui n'est dû qu'à l'analogie.

Il n'y a du reste qu'un seul cas où le participe employé avec le verbe *être* ne s'accorde pas; c'est lorsque l'action se transmet à un complément non identique avec le sujet : « Nous nous sommes brûlé la langue ; » l'action ne se fait pas sur le sujet entier, mais, seulement, sur une partie de son corps, il n'est pas considéré comme étant dans un état, mais uniquement comme ayant fait une action.

D'ailleurs, le participe est suivi de son complément direct, et c'est un cas où l'accord du participe n'a jamais lieu. Nous aurons traité les anomalies de l'auxiliaire *être*

quand nous aurons dit qu'il paraît même dans certains verbes unipersonnels comme : « Il est survenu des embarras ; » « Il est tombé beaucoup de pluie. » Le sens passif est évident, mais l'accord n'a pas lieu, parce que dans les unipersonnels le sujet *il* domine le verbe, et c'est ce verbe qui est le seul objet principal du jugement.

Ainsi, en résumant cette question de l'auxiliaire, nous trouvons : 1° l'auxiliaire comme imitation et signe de pauvreté dans nos terminaisons ; 2° signe d'état ou d'action ; 3° *être*, signe d'état, résultat de l'action intransitive ou réfléchie ; 4° auxiliaire *être* employé par analogie, sans qu'il y ait un état ; 5° enfin, *être* employé sans qu'il y ait accord du participe.

Quelle que soit d'ailleurs l'origine de ces combinaisons d'auxiliaires, que l'auxiliaire *être* vienne du latin, ce qui est évident, que l'auxiliaire *avoir* nous vienne de la langue allemande, comme le dit Port-Royal, ou que ce soit une locution latine qui s'est généralisée en passant dans la langue française, la discussion de ces questions historiques n'est pas importante ici ; l'essentiel est de bien déterminer la portée de l'auxiliaire et sa raison d'être.

Il est une forme du Verbe qui ne présente aucune difficulté, mais qui offre un changement de construction tout à fait notable, c'est le verbe employé dans l'interrogation, et dont le pronom sujet se place après le verbe : « aimais-je ? » « viendras-tu ? » Pourquoi cette inversion du sujet ? Perdrait-il de son importance dans l'interrogation, et, notre langue si rationnelle, si analytique, qui

aime à mettre en relief la personnalité, en la plaçant au commencement, notre langue aurait-elle changé de génie dans ce cas, et l'action serait-elle plus importante que la personne? Ce n'est pas probable. Elle a adopté l'inversion du pronom pour distinguer la forme interrogative de la forme positive; comme dans celle-ci le sujet est le premier, étant l'idée dominante, dans l'interrogation on a dû changer la construction, afin de signifier ainsi un sens différent, mais le sujet est toujours l'objet dominant.

La division des verbes en plusieurs classes, et la dénomination de ces classes ont donné lieu à plus d'une discussion; ce que l'on appelait autrefois *verbe actif* a été nommé *verbe transitif*, d'autres ont voulu que ces verbes fussent appelés *objectifs*. A tous ces changements il y a peu à gagner, parce que cette épithète ne peut, à elle seule, expliquer ce qu'il y a de particulier à ce verbe. Lancelot employa le mot *transitif* au lieu d'*actif*, *intransitif* au lieu de *neutre;* on a compris la distinction entre un verbe et un autre avec les différentes épithètes; c'est là une question peu importante. La dernière classe de verbes mérite cependant une observation.

Les verbes unipersonnels sont tous construits avec le pronom *il* de la troisième personne; de plus, ils sont tirés d'un nom qui rappelle la chose faisant réellement l'action : *il pleut*, — « la pluie, » — *il tonne*, — « le tonnerre, » — *il gèle*, — « la gelée, » etc.

Cette manière d'exprimer une action par un pronom toujours le même, est une imitation des langues à ter-

minaison expressive, ou langues synthétiques. En latin, le pronom n'est pas nécessaire pour exprimer la personnalité, dans les cas ordinaires, la terminaison suffit et elle ne varie pas selon le genre du sujet.

Dans le mot *grandinat*, « il grêle, » la terminaison indique la personnalité ; en français, dans *grêle*, la terminaison *e* ne suffit pas pour distinguer la première de la troisième ; c'est pour cela qu'on a eu soin d'employer le pronom. Mais pourquoi le pronom masculin ? On aurait pu dire : *il tonne*, *elle pleut*, *elle neige*. Mais le verbe n'a pas de genre dans ses modes personnels, et le substantif n'est pas exprimé, il n'y a donc pas de raison pour mettre le féminin, même quand le substantif sous-entendu est féminin.

Dans les langues anciennes, le Verbe est du neutre et les pronoms qui s'y rapportent sont au neutre ; comme le français n'a pas de neutre, on exprime par le pronom masculin ce que les anciens auraient rendu par le pronom neutre; ainsi nous disons : « je pars dès demain, croyez-le.» Ce *le*, pronom masculin, se rapporte au verbe *partir* qui n'a ni masculin, ni féminin ; en grec ou en latin on aurait mis le neutre.

Le pronom masculin employé dans ce cas est comme *il* dans le verbe unipersonnel, il est employé à défaut de neutre. Le peuple qui a gardé dans ses divers patois une trace plus profonde de la langue mère, emploie une espèce de neutre et dit : *ça pleut*, *ça neige*, *ça fait chaud ;* c'est plus rationnel.

Mais, dans le français, le pronom personnel et mas-

culin est un auxiliaire pour la terminaison qui ne peut à elle seule indiquer la personne. Il se comporte donc dans le verbe unipersonnel, comme dans les autres verbes, il a la même fonction, il ne remplace pas le sujet sous-entendu, car le sujet n'est pas toujours du masculin, ni au singulier.

Quand la troisième personne est indiquée, quand l'action est exprimée, notre esprit sait quel est le sujet, il le conçoit d'après la nature de l'expression du verbe. Son rôle est encore ici le même, c'est d'indiquer la personnalité, comme tous les pronoms.

Cette construction du verbe unipersonnel semblerait indiquer que le langage se plie à l'expression d'une action comme dominante. Le verbe est le premier dans ces constructions, c'est lui qui est en vue et frappe le premier l'attention; on se sert même de cette tournure quand on pourrait exprimer la pensée d'une manière ordinaire. « Il a fait un temps bien mauvais, » au lieu de : « nous avons eu un temps bien mauvais; » l'accident est en première ligne dans la tournure unipersonnelle : « Il est survenu des contrariétés, » etc.

Le verbe unipersonnel a donc sa raison d'être comme unipersonnel, même quand il est usité dans les constructions ordinaires. Les latins aussi avaient un unipersonnel passif qui avait cette signification; *curritur*, et non pas *currunt; vivitur*, et non *vivunt*, — c'est le vivre en général qui est important : *Quum veteres videantur sæpe illa impersonalia passiva informavisse, ut non ita attenderint constructioni, quam significationi ipsius actionis*. « Les

anciens paraissent s'être appliqués à faire ces unipersonnels passifs, plutôt pour exprimer l'action que pour la construction, » etc. — (*Sanctius*, liv. III, ch. 2. Note, page 244, éd. 1789. Lyon.)

Après avoir étudié : 1° le Nom, c'est-à-dire, le signe de l'idée de l'être qui est l'objet de la parole, et qui prend le titre de sujet dans l'analyse ; 2° l'Adjectif qui est le signe de la manière d'être du sujet, et qui est indispensable comme seconde idée du jugement ou de la proposition ; 3° le Verbe qui est le signe de l'intention de l'interlocuteur, à propos du sujet et de son état, nous devons achever de faire connaître le rôle des diverses parties du discours.

Nous avons étudié les trois éléments indispensables du jugement, éléments fournis par trois opérations de notre esprit : *concevoir*, idée fondamentale ; *comparer*, idée exprimant l'état du sujet ; *juger*, *vouloir*, verbe, expression de la pensée de celui qui parle, ou de ses passions ; en général, c'est l'idée de son intention. Ainsi un nom propre, un attribut, un verbe : « Mithridate est vivant, » voilà la plus simple combinaison de la parole comme expression de la pensée.

CHAPITRE QUATRIÈME

DE L'ARTICLE

« Pourquoi est-ce que Platon dit que l'oraison est tempérée de noms et de verbes ? car il semble que toutes les autres parties du parler sans ces deux là ne soient du tout rien. »

PLUTARQUE, *Questions platoniques.*

AMYOT.

Le nom de Platon, mêlé à une question de grammaire, nous montre que l'étude du langage et des espèces de mots, au point de vue de la théorie, a occupé depuis longtemps les esprits, et même les plus élevés.

D'un autre côté, les incertitudes des auteurs modernes et leurs contradictions prouvent que certaines parties de la Grammaire peuvent encore être le sujet de nouvelles études, parce qu'elles n'ont pas encore été bien expliquées.

Ce n'est pas que le talent ait fait défaut à nos grammairiens; mais les langues qu'ils ont voulu comparer,

les connaissances multipliées qu'ils ont apportées dans leurs travaux, les ont peut-être empêchés de descendre aux détails de l'analyse la plus simple.

Depuis les savants de Port-Royal, qui ont fait la première grammaire française raisonnée, jusqu'à nos contemporains, on trouve bon nombre d'excellents maîtres à consulter, et l'on peut, grâce à leurs lumières, se faire des idées justes sur plusieurs difficultés de la langue.

Mais certaines parties du discours, très-distinctes par leur nom et par leur emploi, sont encore confondues depuis les grammaires les plus anciennes de notre langue française jusqu'à celles que l'on fait aujourd'hui.

Peut-être la pratique seule d'un enseignement élémentaire a manqué à nos savants, comme contre épreuve de leurs théories, pour les ramener à la simplicité et à l'exactitude qu'on regrette de ne pas trouver dans leurs livres.

En effet, le grammairien philosophe, arrivé à la plénitude de son intelligence, se contente de la théorie uniquement spéculative dans le langage; à force de recherches et de méditations il se fait, pour lui, des définitions qui le satisfassent, et ce n'est pas difficile, car les explications lui sont peu nécessaires.

Le sentiment qu'il a des beautés des différents auteurs lui fait saisir tous les détails, toutes les nuances, comme par intuition.

C'est ainsi que les jeunes gens, dans la lecture des auteurs de leur langue maternelle, ne trouvent pas de difficultés à première lecture, ils comprennent le sens

ordinaire des mots, la pensée est saisie d'une manière générale aussi, qu'y a-t-il donc de difficile? — C'est de préciser la valeur souvent accidentelle de tel mot, ou de telle locution.

Les savants, en fait de Grammaire, sont encore plus faciles à contenter : ils comprennent si bien la langue que les explications les plus vagues leur semblent très-bonnes.

Il n'en serait pas de même si, quittant le cabinet et les études philosophiques, ces hommes supérieurs descendaient au milieu d'une classe élémentaire, essayant de se refaire enfants avec des enfants, appliquant leurs théories, leurs explications, leurs définitions.

Alors, quelques-unes subiraient un échec, paraîtraient peu claires; la jeune troupe ferait entendre ses *pourquoi*, ses *comment*, ses *je ne comprends pas ;* le silence même et la figure chercheuse du bambin ne tarderaient pas à rendre leçon pour leçon, et le savant comprendrait vite qu'il faut descendre encore et recourir à des moyens plus simples, même aux moyens qui parlent aux yeux autant qu'à la raison.

C'est cette épreuve salutaire que nos grammairiens philosophes n'ont pas faite, pas même Dumarsais, quoiqu'il fût du métier, car il n'eût pas donné à un élève la définition de l'Article qu'il a écrite et qu'il accompagne de ces mots étranges : « On comprendra mieux plus tard. »

Nos livres élémentaires se sont ressentis de cette grande facilité que les auteurs ont apportée dans la rédaction de la Grammaire, se contentant d'une définition

obscure, d'une explication inexacte, quelquefois contradictoire par son expression même.

Les auteurs des grammaires élémentaires ont mis à contribution les ouvrages plus complets; on croirait même, d'après certaines explications transmises depuis Restaut jusqu'à ce jour, qu'ils ne mettent que fort peu de chose de leur propre fonds.

Dans le cas où un auteur voudrait mettre de la clarté et de la raison, où il n'a rencontré que définitions obscures et inexactes, ou seulement de la routine, il se condamne aux études difficiles de la Grammaire philosophique, qui demandent et beaucoup de temps et beaucoup d'ouvrages. Le professeur, qui réunirait d'ailleurs les conditions de pratique, peut rarement remplir celle du temps et des livres.

C'est une position de ce genre, toutefois, qui nous a conduit à cette étude nouvelle du Pronom et de l'Article, c'est-à-dire de la personnalité dans la langue française.

La Grammaire comparée introduite dans des classes, où les éléments sont mal connus bien souvent, donnait tout à refaire au professeur; elle a été l'occasion de ces recherches, car l'obscurité et les contradictions des auteurs, au sujet de l'Article, ne pouvaient satisfaire ni le maître ni les élèves, dans une classe voisine des belles-lettres.

Ainsi, notre témérité, s'il y en a trop dans cette entreprise, trouvera de l'indulgence et aura son excuse, puisque c'est le désir de remplir un devoir qui l'inspira,

Au reste, un académicien nous a soutenu dans cette tentative en nous disant : « Quelque respectable que soit une autorité en fait de science et d'art, on peut toujours la soumettre à l'examen. On n'aurait jamais fait un pas vers la vérité, si l'autorité eût toujours prévalu sur la raison. » (Duclos, Notes sur Port-Royal.)

Il fallait donc interroger les autorités en grammaire, autant que la chose était possible : mais les variantes nombreuses des définitions, les critiques mutuelles, les doutes des hommes les plus compétents, depuis MM. de Port-Royal jusqu'à M. Egger, qui n'affirment rien sur l'Article, tout nous a poussé à traiter cette question pleine d'intérêt comme aussi de discussions arides.

Le supplément à la Grammaire de Port-Royal peut fournir aux curieux une partie de ce que l'on a depuis longtemps accumulé de contradictions, de moqueries même, au sujet de l'espèce de mots qui nous occupe. On y voit aux prises Regnier, Buffier, d'Olivet, Restaut, Duclos, Dumarsais, Girard, qui ne s'entendent nullement ; de leur côté, Condillac, Beauzée, Marmontel, n'ont pas mieux élucidé la question ; après eux, de Sacy, Giraud-Duvivier ont suivi leurs devanciers avec soumission.

Parmi les auteurs de notre époque, personne, pas même M. Lemarre, malgré ses boutades, n'a rien de plus clair sur l'Article qu'à l'époque de Lancelot ou de Dumarsais.

Au sujet de la personnalité, il n'y a qu'un progrès à constater, c'est l'explication du pronom donnée par

Court-de-Gébelin. Tous les autres auteurs seront réfutés en même temps que la vieille théorie, car c'est la même qu'ils ont adoptée.

Cependant un ouvrage tout à fait nouveau pour nous : l'*Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité*, nous amènera à réfuter ou à expliquer de nouveau le rôle de l'Article tel que l'indique Apollonius Dyscole, tout en remerciant l'auteur de cet ouvrage récent, d'un appui qu'il nous fournit avec une double autorité, celle du grammairien grec et celle du savant qui l'a fait connaître.

A propos de l'article latin, nous rappellerons en passant le sentiment de M. E. Burnouf, mais il serait inutile de discuter cette espèce de demi-vue, ou d'affirmation timide à laquelle s'arrête l'auteur.

Ces préliminaires étaient nécessaires pour expliquer comment, après les travaux de Dumarsais et de Beauzée, on revenait à une étude sur l'Article; on peut maintenant entrer en matière et aborder le sujet sans plus attendre.

L'Article et le Pronom sont bien l'objet particulier de ce travail, puisqu'ils sont à nos yeux les deux signes de la personnalité; c'est de leur explication complète, si nous pouvons la fournir, que doit sortir une manière plus simple et plus vraie d'expliquer notre langue française.

Mais il n'est pas possible de discuter ces deux espèces de mots sans parler du substantif, parce que, dans le langage, elles sont toujours attachées à sa destinée.

Cette question de la personnalité amène donc à la

source même du langage, c'est-à-dire, aux opérations de l'esprit d'où découle l'espèce de mots la plus simple et la première de toutes, qui est le Nom.

D'après MM. de Port-Royal, on peut « définir les mots : « des sons distincts et articulés, dont les hommes ont « fait des signes pour signifier leurs pensées. C'est « pourquoi on ne peut bien comprendre les diverses « sortes de significations qui sont enfermées dans les « mots, qu'on n'ait bien compris auparavant ce qui se « passe dans nos pensées, puisque les mots n'ont été in- « ventés que pour les faire connaître. *Concevoir* n'est « autre chose qu'un simple regard de notre esprit sur « les choses, soit d'une manière purement intellectuelle, « comme quand je connais *l'être, la durée, la pensée,* « *Dieu;* soit avec des images corporelles, comme quand « je m'imagine un *quarré*, un *rond*, un *chien*, un « *cheval.* »

Nous pourrions nous arrêter à cet endroit, puisque la citation suffit pour nous amener aux noms. Mais il est bon de donner le passage entier parce que la suite ne tardera pas à nous être utile : « Juger, c'est affirmer « qu'une chose que nous concevons est telle ou n'est « pas telle : *la terre est ronde.* Raisonner est se servir « de deux jugements pour en faire un troisième : *toute* « *vertu est louable, la patience est une vertu, la patience* « *est louable.* » (Grammaire générale et raisonnée, page 65, éd. 1768.)

Voilà l'origine du langage d'après Arnauld et Lancelot. Le Nom est fourni par la première opération,

concevoir ; le Verbe est une conséquence de la seconde.

Rien de plus juste ; mais ce qui étonne, c'est que le plan de la Grammaire raisonnée, si bien indiqué, n'ait pas engagé les savants grammairiens à étudier le Nom, d'abord comme signe de l'idée isolée, et ensuite comme signe de l'idée devenant un des éléments du jugement, de la seconde opération. Ils ont passé trop vite sur la première fonction du nom isolé, et n'ont pas réfléchi, peut-être, au grand pas qu'ils ont fait en parlant immédiatement des Cas.

Le Cas, en effet, dans les langues qui s'en servent, n'est pas seulement signe de l'idée, c'est aussi le signe que le mot n'est pas isolé, mais qu'il fait partie d'une combinaison, d'un jugement.

Cette précipitation des auteurs de la Grammaire générale a été causée peut-être par la langue latine et la vieille idée que nous avions des Cas en français ; sans cela des hommes si exacts et si clairvoyants n'auraient pas manqué de s'apercevoir que, dans notre langue surtout, le Nom a des conditions à remplir pour entrer dans un jugement, comme élément nécessaire de l'opération, et pour faire connaître qu'il cesse d'être le signe simple de l'idée, de la conception.

En comparant le Nom signe isolé, au Nom faisant partie de la proposition, ce dernier apparaissant alors nécessairement accompagné d'un signe particulier, on aurait vu quelle différence il y a entre le Nom, quand il entre comme partie essentielle dans la proposition, et le Nom, quand il reste à l'état de signe de l'idée seule.

La raison de cette erreur d'Arnauld et de Lancelot est indiquée, à notre avis du moins, quelques lignes après celles que nous avons citées plus haut : « Les hommes ne « parlent guère pour exprimer simplement ce qu'ils « conçoivent, mais c'est presque toujours pour expri- « mer les jugements qu'ils font des choses qu'ils « conçoivent. »

Après ces raisonnements fort justes, mais qui demandaient la distinction du Nom isolé et du Nom accompagné, les auteurs passent à la Proposition trop précipitamment, puis à la division des espèces de mots.

Eclairé par ces deux auteurs, et averti par leur propre erreur, nous prenons le même point de départ, nous envisageons le Nom comme le signe de l'idée, de la vue de notre esprit, et nous n'irons au-delà qu'après avoir vu ce qu'il fait dans le langage en cette qualité de signe isolé.

Platon, à commencer par les plus anciens, nous dit : « que le Nom est un instrument par lequel nous apprenons quelque chose aux autres et par lequel nous distinguons l'existence; » d'après Aristote : « c'est un mot qui signifie par convention; » Festus dit : « que *nomen* vient de *novimen*, comme distinction, parce qu'il fait connaître. » Isidore le rattache à *notamen*, à peu près comme Festus, et Court-de-Gébelin le fait remonter au mot qui signifie *connaître* presque dans toutes les langues.

Ces définitions, plus ou moins vraies au point de vue général ne suffisent pas pour indiquer le rôle du Nom dans la langue; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter

la valeur des anciennes ou de prouver longuement qu'il y en a de plus exactes.

Il vaut donc mieux en tirer une immédiatement du principe de Port-Royal que nous avons cité plus haut.

Quand on prononce un nom, celui qui s'en sert a le dessein de faire apparaître une idée dans l'esprit de celui qui l'entend.

Pour qu'il en soit ainsi, une première condition est indispensable, c'est que le nom prononcé soit connu de celui à qui l'on parle, parce que le nom qui n'est pas connu n'est plus un signe pour celui qui écoute, et, par suite,. ce mot ne fait pas apparaître une idée dans son esprit.

Mais si le nom est connu et que l'idée exprimée ne soit pas nouvelle, car, si elle était nouvelle, le signe serait inutile, il suffit de prononcer le nom pour rappeler l'idée qui avait déjà été perçue une autre fois, et dont le nom, à cause de cela même, est le véritable signe.

En résumant ce que nous venons de dire, on doit trouver, si le raisonnement est juste, une définition exacte du Nom : « Le Nom rappelle à l'esprit une idée qui était déjà connue. »

Beauzée donne une définition bien différente : « Les Noms, dit-il, sont des mots qui expriment déterminément les êtres, en les désignant par l'idée de leur nature. »

D'après ce grammairien, les Noms sont des onomatopées, car il n'y a que ces noms-là qui aient la prétention de donner une faible idée de la chose désignée.

Est-ce que la nature des êtres change à un tel point d'un peuple à l'autre, que les sons les plus opposés désignent encore par l'idée de la nature : *barque*, *cymba*, πορθμίς.

Pourquoi le mot « déterminément » ? Le Nom détermine, ou il est mal employé ; c'est, en effet, là tout son rôle ; à quoi sert donc de dire : « désignant déterminément ? »

Le nom ne serait plus un signe de pure convention d'après Beauzée, et nous serions en possession de connaître la nature des êtres, quand nous pouvons les nommer ; que n'a-t-il dit vrai ! la science deviendrait facile, et nous connaîtrions l'univers. Mais non, il n'en est pas ainsi ; ce savant n'a pas vu que le Nom est le signe seulement de notre idée, mais non pas de la nature de l'être.

Notre idée peut être fausse, et cependant le Nom ne la rappelle pas moins, quoique la nature de l'être n'y soit pour rien, puisque l'idée est fausse.

Nous laisserons donc la fausse définition de Beauzée pour nous en tenir à celle que nous avons donnée en nous conformant aux opérations de notre esprit : « Le Nom rappelle à l'esprit une idée que nous avions déjà. »

Après avoir donné une définition du Nom qui nous semble simple, il nous reste encore à étudier cette espèce de mots, non-seulement comme signe général de l'idée d'être, mais encore comme signe des idées d'être de toute espèce.

L'idée générale est la plus étendue, c'est le genre tout entier, c'est ce que détermine le nom tout seul : *cheval*,

maison; l'idée d'espèce est moins générale, moins étendue que celle du genre, il y a quelqu'autre mot avec le nom qui indique cette idée restreinte : *bœuf de France, huile d'Italie.*

Le nom prend ici un complément qui limite sa signification, qui détermine le sens du nom, qui indique jusqu'où ce signe peut convenir : *bœuf de France* ne désigne, ne rappelle pas une idée autre que celle d'une espèce de bœufs.

Il en est de même pour l'idée particulière d'individu : *maison de mon frère, champ de froment, chien de mon voisin;* l'objet particulier est désigné par un nom déterminé, limité par d'autres mots.

Ainsi, les idées générales ont pour signe le Nom seul ; les idées restreintes, ou d'espèce et d'individu, ont encore le Nom pour signe, mais avec un complément.

Le Nom ainsi employé avec un complément est le nom déterminé ; aussi donne-t-on le nom de déterminatif à tout ce qui produit cette restriction de signification, comme l'adjectif : *mon livre;* ou le complément, comme : *livre de Pierre;* comme aussi la proposition qui fait connaître un objet : *l'homme qui est venu ce matin.*

Si nous l'avons bien compris, voilà le rôle du nom signifiant des idées isolées ; c'est-à-dire qui ne sont pas admises encore dans un jugement, c'est-à-dire, dont on ne dit rien.

L'étude complète du Nom a demandé bien d'autres détails, mais nous avons rappelé ces notions premières pour la question qui nous occupe.

Après avoir vu comment le Nom exprime l'idée isolée, voyons s'il peut entrer dans la proposition comme objet d'affirmation de jugement, sans qu'on lui adjoigne un autre mot.

Si le nom commun, ainsi dépourvu de tout mot, de toute particularité signifiant qu'on parle de lui, peut être un objet essentiel du jugement, nous arriverons à une conclusion nouvelle ou à peu près, c'est que l'Article est un instrument de luxe.

Mais si, au contraire, il est évident qu'en français l'usage ou le génie de la langue exige que l'on mette avec le nom sujet, par exemple, un nouveau mot qui n'est ni nom, ni verbe, ni attribut, et cela par la raison seule que ce nom est la chose dont on parle, nous devrons en conclure que le mot adjoint au sujet est un signe du jugement. Essayons donc, sans rien ajouter au nom : *maison est commode*, *homme est mortel*, ce sont des idées générales, sujet, verbe et attribut; cependant la proposition n'est pas française.

Avec des noms déterminés : *livre de Pierre est neuf*, *huile d'Italie est douce*, la proposition n'est pas plus possible qu'avec l'idée générale ; pour que toutes ces propositions soient françaises, il faut un article devant les noms sujets : *maison*, *homme*, *livre*, *huile*.

Ils ont pu, sans avoir l'Article, exprimer toutes les idées générales ou particulières, mais dès que ces noms deviennent l'objet du jugement, il leur faut l'Article, ou plus que l'article, c'est-à-dire un déterminatif. Cette nécessité de l'article dans notre langue, partout où le Nom

est jugé, devient un caractère distinctif de notre langue française, c'est la personnalité ajoutée au Nom.

Comme c'est en français que nous étudions la personnalité, ce serait sortir de notre plan que d'examiner pourquoi d'autres langues se passent de l'Article ; il nous serait facile de montrer que c'est là une imperfection dans ces langues, et un avantage réel pour la nôtre de marquer la personnalité, même avec des répétitions fréquentes.

Si nous osons formuler aussi nettement une idée qui n'a pas encore été émise, et que l'on contestera certainement, c'est que nous trouvons des raisons sans réplique, en faveur de cette innovation, dans l'analyse du langage et dans nos meilleurs auteurs.

C'est donc par l'analyse du langage et par quelques grammairiens anciens qu'il faut prouver le rôle unique de l'article français, comme marque de la troisième personne, et sa ressemblance avec l'article des deux langues mortes.

Histoire de l'article.

Une fois le rôle de l'Article indiqué, il ne sera pas inutile de voir comment on l'a expliqué dans les grammaires les plus connues; ce sera donc un aperçu historique de la théorie de l'Article.

Mais l'ordre des temps doit être interverti à cause des conclusions que l'on aura à tirer des vues des anciens grammairiens.

C'est presque dire à l'avance que nos modernes n'ont

pas réussi aussi bien que les anciens ; il sera facile d'en juger, et l'on ne verra pas de l'ingratitude envers des maîtres dans un jugement qui ne sera pas tout en leur faveur.

Les grammaires françaises, faites par des hommes vivant encore aujourd'hui, ne sont que la reproduction des anciennes grammaires comme définition de l'Article. MM. Guérard, Perron, B. Jullien, Poitevin, Bonneau et Lucan, Bescherelle, n'ont rien qui leur soit propre dans la définition de l'Article.

L'Article détermine le Nom ; l'Article annonce que le Nom est déterminée; l'Article prend le genre et le nombre du Nom, indique le genre et le nombre du Nom : voilà trois variantes d'où ils ne sortent pas.

Les mêmes définitions se produisent au XVIIIe siècle. Marmontel, Beauzée, Duclos, Dumarsais nous en ont aussi donné une.

« L'Article donne un sens défini au nom appellatif. » (Marmontel.) « Il tire un nom d'une signification vague pour lui en donner une précise et déterminée, soit singulière, soit plurielle. » (Duclos.) « L'Article fixe déterminément l'attention de l'esprit sur les individus auxquels on applique la signification abstraite de noms appellatifs. » (Beauzée.) « Les Articles indiquent à l'esprit le mot qu'ils précèdent et le font considérer comme un objet tel, que, sans l'Article, cet objet serait regardé sous un autre point de vue; ce qui s'entendra mieux dans la suite, surtout par les exemples. » (Dumarsais.)

« Par le moyen de l'Article on distingue la chose

avant que de lui donner un nom convenable; on la particularise par un terme indéfini qui l'annonce sans la nommer. » (Girard.) « L'Article est un mot qui, étant mis avant les noms, sert à déterminer l'étendue selon laquelle ils doivent être pris. » (Restaut.) « Les Articles, en général, sont des particules qui se mettent devant les noms, en distinguant les divers emplois. » (Buffier.)

J'ai dit que l'Article est un adjectif, et si je n'avais pas craint d'entasser trop de choses à la fois, j'aurais volontiers ajouté que cet adjectif est tiré de la classe des Pronoms. « L'Article est un pronom tel que bien d'autres... Sa propriété est d'annoncer qu'à des noms communs, ou employés comme tels, on a voulu attacher un sens précis. » (D'Olivet.)

Si l'on veut terminer cette énumération déjà longue, il n'y a qu'à prendre la définition des savants de Port-Royal : « Nous avons dit, en général, que l'usage des articles était de déterminer la signification des noms communs; mais il est difficile de marquer précisément en quoi consiste cette détermination, puisque cela n'est pas uniforme dans toutes les langues. »

Il est bien des grammairiens français dont le nom ne se trouve pas cité; ce n'est ni oubli, ni jugement défavorable, c'est qu'ils n'ont rien de plus particulier que les autres. Du plus récent au plus ancien, on trouve les trois nuances indiquées plus haut, et il serait inutile de remonter aux Ramus, aux Dolet, aux Sylvius pour y trouver quelque chose de bon qui aurait échappé à Arnauld et à Lancelot.

Si des grammaires françaises on passe aux latines, l'article latin est reconnu par Court-de-Gébelin dans sa Grammaire universelle; l'Encyclopédie du XIX[e] siècle l'a admis aussi; il faut ensuite remonter à la grammaire avec gravures, faite par ordre d'Henri IV pour ses enfants, où les articles latins figurent « comme soldats à deux têtes, au régiment des Pronoms. » (Biblioth. imp. manus. N. 6817.)

Une fois le XVI[e] siècle atteint, franchissons mille ans, nous trouvons dans Isidore de Séville, à la fin du VI[e] siècle (595), un grammairien qui parle de l'article latin. Mais il en parle d'une manière très-précise, en disant que c'est un pronom qu'on appelle Article quand il est joint au Nom.

D'Isidore, en remontant à Priscien, qui est du commencement de ce même siècle, on trouve que ce dernier semble nier l'existence d'un article latin comme article spécial, mais on retrouve l'Article dans Varron, le plus savant des Romains. Quintilien l'affirme aussi dans la langue latine, quoiqu'on l'ait cité incomplètement. *Noster sermo articulos non desiderat.* Passage que l'on aura plus tard à expliquer.

Quant à l'Article grec, il n'a pas subi les mêmes alternatives d'affirmation ou de négation qu'on voit à propos de l'article latin. Matthiœ nous donne les formes diverses de l'article, qui était primitivement τος, τη, το, et nous le montre se modifiant à la longue comme forme, et tantôt pronom, tantôt article.

D'après ce grammairien allemand : « l'Article sert à

indiquer que le nom auquel il est joint représente un objet déterminé parmi plusieurs autres dont l'idée est réveillée par le même nom. » (Matthiœ, *syntaxe*, parag. 264.) Lancelot, de son côté, dit « que l'Article fait le même effet que dans toutes les langues vulgaires, qui est de marquer précisément et déterminément la chose. » (Méthode grecque, liv. 8. ch. 4.) Théodore Gaza (mort en Calabre en 1478) au xve siècle, nous dit que « l'Article est un mot qui a des cas et qui se met devant les noms; » il admet l'Article comme signe d'une seconde connaissance et il dit « que d'autres grammairiens veulent aussi qu'on l'emploie comme signe de première connaissance. » (Théodore Gaza, liv. 4, fol. 43, édit. Wechel, Paris, 1529.)

Enfin, Apollonius Dyscole, au IIe siècle de notre ère, nous donne une idée de l'article grec beaucoup plus complète que ne l'ont fait nos grammairiens modernes. D'après lui, l'Article est aussi, comme on le voit dans d'autres grammairiens, un Pronom, dont l'usage principal est de marquer une seconde connaissance.

C'est là ce qu'il semble considérer comme le rôle de l'Article, mais il ne dit pas que ce soit le seul emploi, ni le plus général, c'est ce qu'il y aura d'important à établir.

Il était nécessaire de présenter ainsi l'histoire de l'Article, en suivant l'ordre inverse des temps, parce que les deux grammairiens les plus récents, qui aient essayé de définir l'Article, l'ont fait en s'aidant d'Apollonius.

Il est donc naturel de réunir l'un des plus anciens et

le plus habile des grammairiens grecs à ceux des modernes qui semblent avoir le plus recherché la justesse des vues et l'appui des analyses du savant d'Alexandrie.

Ainsi, les études sur l'Article français se terminent chez nous à Thurot, traducteur de l'*Hermès* d'Harris, et à M. Egger, l'historien critique d'Apollonius.

La théorie d'Harris et de Thurot est une application des principes d'Apollonius ; celle de M. Egger est aussi, pour le fonds, semblable à celle d'Apollonius ; mais ni celle du grammairien anglais, ni celle du savant français, n'embrassent ce qu'il y a de fondamental dans le critique d'Alexandrie.

Ils ont dit une partie de ce qu'Apollonius avait cru voir dans l'article grec, mais ils n'ont pas tout dit, et c'est ce qu'ils ont laissé qui est le plus applicable à notre article moderne.

Avant d'entrer dans la discussion des diverses définitions que nous avons parcourues, il est bon de jeter un coup-d'œil général sur les faits analysés.

Les grammairiens de notre siècle, à l'exception de M. Egger, ont adopté les idées de leurs prédécesseurs du XVIII[e] siècle. Beauzée, Girard et Dumarsais ont péniblement cherché et dit d'une manière fort obscure ce qu'ils comprenaient de l'Article ; d'Olivet, Duclos, s'ils sont plus clairs, n'ont pas été beaucoup plus heureux, et MM. de Port-Royal n'ont que le mérite de l'ancienneté et de la réserve la plus modeste.

Mais, aux yeux de tous, ou l'Article détermine (Port-Royal, d'Olivet, Duclos, Beauzée, Girard, Duvivier,

Poitevin, Perron), ou l'Article annonce que le Nom est déterminé (Chapsal, Jullien, Guérard), ou il annonce le genre et le nombre (Restaut, Bonneau et Lucan, Perron).

Il y a trois manières d'expliquer l'Article d'après ces auteurs; il en reste une quatrième : c'est celle de M. Egger et d'Harris, inspirée par Apollonius, d'après laquelle l'Article serait une espèce de Pronom relatif amenant le nom à une seconde connaissance.

Harris ni M. Egger, dans leurs études sur Apollonius, Beauzée et Dumarsais, Arnauld et Lancelot n'ont pas eu pour but l'article de la langue française seulement. Ils ont fait ou de la grammaire générale, ou de la grammaire comparée; c'est peut-être la variété apparente du rôle de l'Article qui les a empêchés de voir ce qu'il y a en lui de constant et de général; MM. de Port-Royal le disent franchement, comme nous l'avons déjà vu dans leur définition.

Grâce à leurs recherches à tous, à la critique que fait naître la divergence de leurs opinions, si l'on veut ajouter à cet enseignement qui résulte de la discussion, une analyse sévère du langage, ne peut-on pas, en se délivrant de tout préjugé, puisque les maîtres s'accordent peu, s'élever à une idée nouvelle dans les études modernes de l'Article?

En mettant deux noms communs en présence, l'un seul, l'autre avec l'article : *Ciel.* — *Le ciel.* En achevant la pensée on dira : *le ciel bénit;* si l'on veut en faire autant avec *ciel* sans article, on ne peut faire une proposition, à moins d'une invocation : *ciel, bénis!*

D'où l'on peut s'apercevoir que le nom qui a l'article est à la troisième personne, et que le nom sans article est à la deuxième personne, si l'on fait une proposition; mais si l'on ne fait pas une proposition, il n'est à aucune personne, c'est comme une étiquette chez un pharmacien, c'est une marque.

Il suffit de pousser un peu plus loin cette analyse et de lire un auteur, pour trouver, dans Virgile : *Tu Tytire; Ille Deus;* dans Lafontaine : *moi loup*, *toi loup*, *lui loup*, *le loup*. A cette vue, il devient évident que le nom est tantôt à une personne, tantôt à une autre, suivant le signe de la personnalité qui l'accompagne, et le Verbe de la proposition achève de vous convaincre : *Tu Tytire doces*, *ille Deus quis sit;* en français : *moi loup j'en ferais scrupule, toi loup n'a pas perdu, le loup l'emporte.*

Cette analyse suffit donc pour faire naître cette idée nouvelle, que l'Article est le signe de la troisième personne, puisque le nom qui le suit est sujet d'un verbe de la troisième personne, comme le nom qui suit *toi* est à la deuxième, comme le nom qui suit *moi* est à la première.

Si cette décomposition de la Proposition est fidèle, si la personnalité qu'elle indique est réelle, on pourra voir une explication satisfaisante de nos procédés de langage mis en opposition avec les langues à terminaisons plus variées, et nous aurons le secret de notre précision et de notre clarté.

La langue française, grâce à l'Article, nous mettra au premier plan la chose qu'elle marque de l'Article, elle

nous montrera cette chose comme ayant un rôle important, comme étant un personnage. Mais, au contraire, sans article, un nom sera relégué à l'arrière-plan et comme une couleur capable de mettre l'objet dans un certain jour : « le général est en place, » — le mot *général* est le personnage de la proposition ; ici : « la place de général est honorable, » c'est le mot *place* qui est le personnage, c'est lui qui a de l'importance, c'est lui qui est à la troisième personne, grâce à l'Article, tandis que le mot *général* n'a pas de personnalité, il n'est pas le personnage de la Proposition, il n'a pas l'Article. Tout ce qu'il fait là, c'est de marquer de quelle place on parle, il est comme un fond qui fait ressortir l'objet important et éclairé.

C'est ainsi que notre langue sait se passer des cas que certaines langues emploient.

On avait cru, il est vrai, chez les anciens, que le Nom, quand il est seul, est à la troisième personne, et certains grammairiens modernes ont répété que la troisième personne absorbe les noms communs. Mais ce n'était pas exact chez les anciens, quoique leur nominatif puisse appuyer ou faire naître ce préjugé, car tout nominatif, fût-il sans autre mot que le Verbe, devient sujet, comme : *Deus creavit*. De là sans doute est venue cette erreur qu'il serait facile de démontrer par des exemples; le nominatif, en effet, n'est pas absolument de la troisième personne, puisqu'on trouve : *Daphnis ego in silvis ad sidera notus;* puis ce vers plein d'indignation : *est ego quæ divum incedo regina*.

En français, cette erreur n'aurait pas dû paraître dans

une grammaire ; M. Egger en a déjà fait justice. Nous n'avons pas de Nominatif qui puisse nous faire illusion, nous n'avons pas de cas, et le Nom, quelque importance qu'il ait, ne change pas sa forme : *le général*, *place de général*, *commander en général*, le Nom est toujours, comme sujet ou comme complément, terminé de la même manière.

C'est pour marquer l'importance du rôle que l'Article, c'est-à-dire, la personnalité est jointe au Nom : c'est de là que vient cette clarté de la langue française qui ne laisse pas le moindre doute sur le sens que les bons écrivains ont voulu exprimer dans leurs phrases.

La personnalité marquée par l'Article devient un signe indispensable chez nous ; c'est à ce procédé, qui nous a été tant reproché, que nous devons notre précision et notre clarté : « le soleil vient, » soleil est le mot important, il a la personnalité, c'est de lui que l'on parle ; « rayon de soleil, » soleil n'a plus d'importance, c'est un mot rejeté au second plan, il fait valoir le mot *rayon*, mais *soleil* n'est pas là un personnage, il n'a pas l'article, on ne parle pas de lui, il n'est pas l'objet du jugement. Ce mot se fond pour ainsi dire avec *rayon*, il n'est pas lui.

Dans cette autre phrase : « Les rayons du soleil sont brûlants, » *soleil* a l'Article, il reste un personnage, il est un être important, un objet du jugement, mais d'un jugement implicite comme si l'on disait :

Les rayons de (l'astre qui est) *le soleil*
Les rayons de (   ) le soleil.

Il y a là un jugement sous-entendu, un jugement de convention, jugement d'où résulte le nom d'une chose. Mais ce jugement implicite, signifié par l'Article, fait voir que *soleil* est un personnage, qu'il est *lui* et non pas seulement fondu avec un autre mot.

On dit aussi en conservant l'article au mot *soleil* : « Les rayons du soleil d'automne pâlissent. » En disant *soleil d'automne* nous portons un jugement implicite sur le soleil et nous lui donnons l'Article, c'est-à-dire la personnalité, parce qu'on parle de lui. Si l'on veut voir changer de rôle à ces mots on peut dire : *l'automne* a besoin *de soleil*, et l'on met ainsi *automne* comme personnage et *soleil* comme mot peu important, comme garniture.

Cette influence de l'Article en français semble au P. Buffier le point le plus important de notre langue ; M. Bescherelle, dans le dictionnaire national, va jusqu'à dire que ce mot est ce qui caractérise le mieux le génie du Français.

On peut voir déjà par l'étude de ces quelques propositions, comme il fait jouer aux mots un rôle tantôt important, tantôt secondaire ; comme il se montre semblable à certains pronoms : *moi loup, toi loup, le loup*.

Ce n'est plus un mot inutile, un instrument de la nation la plus parleuse, selon Scaliger ; c'est un signe dont on fait précéder le Nom, pour marquer son importance, sa personnalité, comme font les pronoms : *moi*, *toi*, *lui*. Mais cette idée est toute nouvelle et les analyses qui précèdent ne suffisent pas pour la faire reconnaître.

Excepté l'abbé d'Olivet, aucun grammairien français

n'a dit que l'Article fût un pronom, si l'on consulte ceux du XVIIe et du XVIIIe siècles.

Thurot, le traducteur d'Harris et cet auteur lui-même, l'ont dit il y a déjà longtemps, vers la fin du XVIIIe siècle, et ils n'ont pas eu d'écho jusqu'à ce que M. Egger, étudiant le grammairien grec qui avait servi de guide à Harris, ait repris lui-même l'opinion d'Harris et d'Apollonius. Seulement, aux yeux de ces savants, l'article marque seulement une relation et ils le considèrent comme une espèce de pronom relatif, au lieu d'y voir un pronom personnel, comme l'analyse l'indique. Nous avons donc à discuter désormais les opinions sur l'article, sans tenir compte de l'ordre historique.

Avant de chercher à établir que l'Article français est un pronom personnel, il est bon de rappeler que l'article latin est nié d'une manière absolue par Plutarque dans ses *Questions platoniques :* « Quant aux articles que l'on appelle, il (le langage des Romains) n'en reçoit pas un tout seul, ains use de noms sans bordure par manière de dire. » (Traduction d'Amyot.)

Priscien a eu la même idée à peu près, et, le grand nombre se fondant sur la moitié d'une phrase de Quintilien : *Noster sermo articulos non desiderat*, on a conclu généralement que la langue latine n'a pas d'article. Mais Court de Gébelin et l'Encyclopédie du XIXe siècle ne sont pas de cet avis ; ni la Grammaire manuscrite faite par ordre d'Henri IV, pour ses enfants, (manuscrit de la biblioth. impériale, ancien fonds français, numéro 6,817. Tabl. 7°) — les *articuli*, « soldats à deux têtes. »

Scaliger, de son côté, dit formellement que « la « langue latine n'a pas négligé l'usage des articles, « mais qu'elle les regarde comme inutiles. Car, lorsqu'il « faut rendre quelque phrase où les Grecs se servent de « l'article : ἦλθεν ὁ δοῦλος, les Latins y suppléent par les « mots *is* ou *ille*. »

Si l'on veut rapprocher de ce passage significatif l'opinion de Varron, « qu'il y a en latin des articles, entre autres *hic, hæc, hoc,* » on ne sera pas éloigné de croire que Plutarque n'était pas habile latiniste, que Priscien ne peut qu'être d'une faible importance quand il contredit Varron et Isidore de Séville, l'auteur des *Origines*.

Varron dit en effet (liv. VII, chap. XXIII, *de Lingua latina*) : *Appellandi partes sunt quatutor, e queis dicta a quibusdam provocabula, quæ sunt ut : quisque ; vocabula ut : scutum, gladius ; nomina ut : Romulus, Remus ; pronomina ut : hic, hæc. Duo media dicuntur nomina ; prima et extrema, articuli.*

Comment Priscien au VIe siècle de notre ère, vivant à Constantinople, aurait-il le pouvoir de nous rendre suspect Varron lui-même, l'ami de Cicéron, le plus savant des Romains, l'auteur d'un ouvrage sur la langue latine dans le siècle où elle était le plus florissante ?

Et puis Isidore de Séville, qui vivait en même temps que Priscien, ou du moins dans le même siècle, Isidore, que l'on cite assez souvent comme autorité, nous dit aussi : *Inter articulum autem et pronomen hoc interest quod articulus tunc est quando nomini jungitur ut : hic*

sapiens. Cum vero non conjungitur demonstrativum pronomen est ut : hic et hæc et hoc. (*Origines*, liv. Ier ; — *de la Grammaire*, ch. 7.)

Enfin, pour achever de détruire l'erreur au sujet de l'article en latin, si l'on veut examiner un seul moment la phrase de Quintilien que l'on cite partout, mais incomplètement : *Noster sermo articulos non desiderat,* qu'on lise du moins la seconde proposition, qui termine la phrase et explique la première moitié : *ideoque in alias partes orationis sparguntur.* « Notre langue, dit l'illustre « Rhéteur, n'exige pas les Articles, c'est pour cela qu'ils « sont mêlés aux autres parties du discours. » Peut-on dire, après cela, que Quintilien nie l'usage des Articles en latin, puisqu'il convient qu'on les laisse mêlés aux autres parties du discours ?

Evidemment, le professeur romain affirme que les Articles existaient dans la langue des Romains. Il dit, il est vrai, qu'elle n'en a pas un grand besoin, qu'on les laisse mêlés à d'autres espèces de mots, mais on trouverait le même témoignage dans Isidore qui explique très-nettement ce mélange, quand il nous dit que *hic* est un article lorsqu'il est devant un nom : *hic sapiens*, et qu'il est pronom quand il reste sans substantif.

Le sens de Quintilien semble très-clairement indiqué par ce seul rapprochement. D'ailleurs, l'article grec nous est présenté dans les mêmes conditions par Priscien lui-même et par son modèle Apollonius Dyscole : « L'Ar« ticle se met avec le Nom, et le Pronom à la place « du Nom; lors donc que les Articles ne sont plus joints

« aux Noms, ils prennent la propriété du Pronom « qu'exige la phrase où ils se trouvent »; συμφεφόμενα γάφ τοῖς ὀνόμασι τὴν ἑαυτῶν δύναμιν επαγγλέλλεται, οὐκ ἔχοντα δὲ τῆδε μεθίσταται εἰς τὰς καλουμένας ἀντωνομίας, etc. (APOLLONIUS liv. I. ch. III, pag. 10, éd. Bekker.)

Peut-être est-ce là l'unique raison pour laquelle l'Article est resté confondu avec les Pronoms; Priscien ne nous dit-il pas que les stoïciens comprenaient les Articles dans la classe des Pronoms et les « nommaient Pronoms « articulés » ? (PRISCIEN, liv. Ier, pag. 574, des *Grammairiens latins réunis.*)

Il n'y a donc pas trop de témérité à dire que les Latins avaient des articles, car on les explique comme les Grecs expliquaient les leurs; Varron en nomme deux et en reconnaît cinq différents; Quintilien les déclare mêlés aux autres parties du discours, et Isidore nous en montre l'usage comme Articles et comme Pronoms.

Mais, avant de finir cette discussion de l'Article chez les Latins, avant de commencer à discuter les opinions des grammairiens français au sujet de l'Article, il serait à propos d'avoir une explication du mot « Article » lui-même.

On a traité en général fort cavalièrement ce pauvre mot, et Thurot lui-même, qui a pu, en traduisant Harris, puiser aux meilleurs sources, nous dit, dans une note de sa traduction : « Si l'on conserve le nom d'Articles qui, « au fond, est assez insignifiant, il faut, etc. » (*Hermès,* liv. II, ch. Ier, remarque.)

Cependant, malgré ce ton un peu léger, il vaudrait

mieux savoir ce que les anciens avaient désigné par ce nom, que de dire *qu'il est assez insignifiant.*

Il y a un opuscule grammatical imprimé à la suite de la Syntaxe d'Apollonius dans une édition de Junta, à Florence, opuscule attribué à Basile-le-Grand, et où l'on trouve cette explication du mot Article : ἄρθρα ἐστιν ἅ συναρτώμενα τοῖς ὀνόμασι συνεκφώνειται αὐτοῖς, διὰ τοῦτο γὰρ καὶ ἄρθρα λέγονται διὰ τὸ σοναρτᾶσθαι τοῖς ὀνόμασι.

« Les Articles sont les mots qui, unis aux Noms, se prononcent en même temps qu'eux. On les appelle (ἄρθρά) « Articles » à cause de leur union aux Noms. »

En rapprochant de cette explication bien claire ce que Priscien, Apollonius et Isidore nous disent, on voit que l'Article est un Pronom attaché au Nom, soit en latin, soit en grec.

Ce n'est pas que toutes ces explications puissent indiquer le rôle de notre article français, mais elles démontrent du moins que l'article latin existait bien, et qu'on l'a expliqué tout à fait comme les Grecs ont expliqué le leur.

De plus, la filiation du procédé le plus particulier de notre langue se trouve établie, et il n'y a plus lieu de s'étonner que la langue française ait un article dont elle se sert si souvent, puisqu'elle est née d'une langue où les articles sont au nombre de cinq, et sont assez souvent employés comme on le verra, surtout dans les poètes dramatiques.

Les langues nées de la langue latine, l'italien, l'espagnol, le valaque, ont toutes un article, et cet article est un pronom ou de la famille des pronoms ; il en est de

même dans certaines langues qui ont une autre origine, comme l'anglais et l'allemand.

Il n'y a donc pas à regretter, comme Duclos, le fréquent emploi de l'Article dans notre langue, ni à nous en scandaliser, comme Scaliger; bien d'autres langues que la nôtre s'en servent, et, supposé que chez nous il se présente plus souvent, n'avons-nous pas une consolation pour ce désagrément, quand on est forcé de convenir que notre langue française est la plus claire de toutes.

Reste à constater, si la chose est possible, que le rôle de notre article n'est point celui ou ceux qu'on lui assigne, qu'il ne détermine pas le Nom, qu'il n'annonce pas que le Nom est déterminé, qu'il n'annonce pas le genre et le nombre du Nom, et, enfin, qu'il ne marque pas spécialement une relation à une idée antérieure.

Tels sont les rôles que les grammairiens lui attribuent; le premier lui est attribué par MM. de Port-Royal; le deuxième, par MM. Noël et Chapsal; le troisième, par Restaut; et le quatrième, par Harris et son traducteur Thurot, puis, tout récemment, par M. Egger.

Une idée assez étrange prendrait le cinquième rang; elle se trouve dans un cours supérieur de grammaire française qui est de notre époque. (M.-B. Jullien.) Cette idée, c'est que l'Article a pour rôle essentiel une figure appelée *Antonomase*, comme quand on dit : *le poète*, pour désigner le poète par excellence. Lancelot, il y a deux cents ans, parlait dans sa méthode grecque de cette application de l'Article en grec; mais comme rôle essentiel de l'Article même en français, cette idée ne paraît

pas discutable. Elle trouvera toutefois sa réponse dans la discussion du rôle général de l'Article.

Est-il vrai que l'article détermine le Nom? et d'abord qu'est-ce que l'on entend par le mot déterminer?

Deux livres élémentaires, qui sont connus de tout le monde, nous disent qu'un nom est déterminé quand il désigne le genre, l'espèce ou l'individu. Si cela est vrai, l'on doit conclure immédiatement que tous les noms sont déterminés, car il n'y en a pas un seul qui ne désigne, dès qu'on le prononce, même tout seul, une idée générale dont il est le signe. Quand on prononce le nom *marbre*, sans aucun autre mot, ce nom est déterminé suivant nos grammairiens, puisque ce nom rappelle l'idée d'une espèce de pierre appelée *marbre*.

Ces auteurs n'ont pas réfléchi qu'un nom, quel qu'il soit, exprime nécessairement le genre, ou l'espèce ou l'individu, à moins qu'ils n'aient trouvé dans toute la nature une chose qui ne soit ni genre, ni espèce, ni individu.

Une chose semblable est impossible. Il resterait donc à conclure que tout nom est déterminé, et ce n'est pas ce que voulaient dire nos deux auteurs classiques. Leur explication étant en contradiction évidente avec ce qu'ils veulent donner à comprendre, c'est-à-dire que l'Article s'emploie devant tous les noms, il serait superflu de les suivre plus loin.

Nous trouverons une explication ailleurs : elle fait comprendre très-facilement le sens du mot *déterminé* en

grammaire ; aussi, quelque longue qu'elle soit, on la lit sans peine parce qu'on y trouve des idées nettement exprimées. Cet éloge, toutefois, ne s'applique pas à la première phrase.

Beauzée, à propos de l'étendue de la signification et de la compréhension de l'idée, nous dit que la « compré-
« hension est la totalité des idées partielles qui consti-
« tuent l'idée entière ; l'étendue de la signification est
« la totalité des individus en qui se trouve la nature
« commune, c'est-à-dire l'idée générale exprimée par le
« nom. »

Ce langage n'est pas clair, même quand on essaie de le simplifier en le dépouillant de son allure philosophique ; heureusement, ce qui vient ensuite nous dédommage un peu. « L'étendue vague des noms appellatifs (noms
« communs) se détermine plus ou moins, même jusqu'à
« l'individualité. Or, il y a deux moyens généraux de
« déterminer ainsi l'étendue de la signification des noms
« appellatifs. Le premier de ces moyens consiste à join-
« dre, avec l'idée générale du nom appellatif, une ou
« plusieurs autres idées qui, devenant avec celle-là
« parties élémentaires d'une nouvelle idée plus complexe,
« présenteront à l'esprit un concept d'une compréhen-
« sion plus grande et conséquemment d'une étendue
« plus petite. Cette addition peut se faire : 1° par un
« adjectif physique comme : *un homme savant*, où l'on
« voit un sens plus restreint que si l'on disait simple-
« ment : *un homme* ; 2° par une proposition incidente :
« *un homme que l'ambition dévore.* Le second moyen ne

« regarde aucunement la compréhension de l'idée géné-
« rale; il consiste à restreindre l'étendue de la significa-
« tion du Nom par l'indication de quelque point de vue
« qui ne peut convenir qu'à une partie des individus.
« Cette indication peut se faire : 1° par un article parti-
« tif : *quelques, plusieurs;* 2° par un article numérique :
« *un, deux;* 3° par un article possessif : *mon, ton;* 4° par
« un article démonstratif : *ce, cette, ces;* 5° par un ad-
« jectif ordinal : *second, troisième;* 6° par l'addition
« d'un autre nom ou d'un pronom : *loi de Moïse*; 7° par
« une proposition incidente : *l'homme dont je vous ai*
« *parlé.* »

Voilà la théorie de Beauzée sur la détermination; c'est clair au lieu d'être contradictoire comme dans nos classiques modernes. On peut cependant dire, d'une manière plus simple encore, qu'un nom commun est déterminé quand on joint avec lui : 1° un adjectif qualificatif; 2° les adjectifs déterminatifs; 3° un complément indirect; 4° une proposition incidente.

Toutefois, il est bon de remarquer que Beauzée évite l'embarras d'assigner un rôle à l'Article, et qu'il fait des articles de tous les adjectifs déterminatifs. Il considère aussi l'Article comme déterminant le Nom, puisqu'il ne lui donne pas un autre rôle que celui des adjectifs.

Nous pouvons néanmoins reconnaître qu'à part cette erreur, il dit avec justesse que « déterminer un nom c'est en limiter la signification ». Ses explications au sujet de l'Article sont combattues par Dumarsais et par

l'abbé Fromant, mais il est bon de les citer afin de démontrer leur peu de valeur.

« L'*Article*, dit Beauzée, indique seulement d'une ma-
« nière vague que la compréhension du nom appellatif
« doit être envisagée dans *les individus.* »

Ailleurs encore : « *L'Article a la propriété* de fixer dé-
« terminément l'attention de l'esprit sur les individus
« auxquels on applique la signification abstraite des
« noms appellatifs. Au reste, il est important d'observer
« que nos grammairiens avaient imaginé mille propriétés
« chimériques qu'ils accumulaient sur *le, la, les,* pour
« en faire un caractère propre et incommunicable. Tout
« cela était imaginé pour les distinguer des autres adjec-
« tifs que je lui ai associés et qu'on ne voulait pas recon-
« naître pour articles, quoiqu'on les jugeât propres à
« déterminer l'étendue comme *le, la, les.* »

Mais Dumarsais et l'abbé Fromant répondent d'abord :
« que l'Article ne détermine pas le Nom, mais qu'il an-
« nonce d'une manière vague ce que le Nom spécifie
« bien précisément ; » (*Supplément à la Grammaire raisonnée.*) puisque « les articles ne signifient point des
« choses ni des qualités seulement ; ils indiquent à l'es-
« prit le mot qu'ils précèdent, et le font considérer
« comme un objet tel, que, sans l'article, cet objet serait
« regardé sous un autre point de vue. »

Ce langage étrange ne dit rien de clair, il s'en faut, mais il prouve que les deux hommes qui ont le plus étudié la Grammaire au XVIIIe siècle ne sont nullement d'accord. L'un veut que l'Article détermine, l'autre

voudrait lui assigner un autre rôle, mais son langage est tel qu'on ne peut en tirer qu'un sens, c'est que l'Article fait quelque chose.

Maintenant que Beauzée a bien dit ce que c'est qu'un nom déterminé, il faut, en prenant ces exemples mêmes, voir si l'Article détermine, afin d'établir que les grammairiens qui ont suivi Port-Royal n'ont pas compris le rôle de l'Article.

Seulement, comme l'ordre adopté par Beauzée n'a rien d'important, qu'il soit permis d'en adopter un autre plus favorable à la distinction du rôle des déterminatifs et à la clarté de la démonstration.

Les exemples donnés par Beauzée sont : 1° *homme savant ;* 2° *un homme que l'ambition dévore ;* 3° *quelques, plusieurs, un, deux, mon, ton, ce, cette, ces, second, troisième ;* 4° *loi de Moïse ;* 5° *l'homme dont je vous ai parlé.* Le grammairien a raison de dire que *homme savant, homme que l'ambition dévore, loi de Moïse, quelques livres, plusieurs, un, deux, mon, ton, ce, cette, ces, second, troisième* (livre) sont des noms déterminés aussi ; tout le monde en conviendra, si l'on a remarqué la vérité que Beauzée a expliquée, c'est-à-dire : « que le Nom est déterminé quand le sens en est restreint par quelque mot, qui empêche de prendre le genre entier pour l'espèce ou l'individu. »

Le genre, en effet, ne saurait être déterminé ; c'est l'idée la plus étendue que le Nom puisse exprimer, rien ne la détermine que le Nom lui-même.

Mais, de cette détermination par l'adjectif qualifica-

tif, par le complément indirect : *homme savant*, *loi de Moïse*, par les propositions incidentes : *homme que l'ambition dévore*, *homme dont je vous ai parlé*, par les adjectifs déterminatifs, *mon*, *ce livre*, etc., on ne peut pas conclure à la détermination par l'Article.

L'Article doit figurer devant les propositions incidentes : *l'homme que l'ambition dévore;* donc, si l'Article déterminait, on n'aurait pas besoin de mettre une déterminative après le Nom.

Voilà une première preuve que l'Article ne détermine pas. Puis, *homme savant*, *loi de Moïse*, sont aussi déterminés, mais ils n'ont pas l'Article, et cet article leur devient indispensable dès qu'on veut porter un jugement sur ces noms déterminés : *l'homme savant est*, *la loi de Moïse est.*

Ils expriment très-bien une idée précise sans l'article, ils sont bien déterminés sans l'article, mais sans lui ils ne peuvent être l'objet d'un jugement; on ne peut pas dire : *loi de Moïse est.* Ainsi, même sur les exemples de Beauzée, on peut dire que l'Article ne détermine pas, puisque l'on est obligé de l'employer devant les noms déterminés par d'autres moyens.

Voilà une preuve contre les grammairiens qui ont adopté le sentiment de Port-Royal, et cette preuve semblerait sans réplique. Supposez, cependant, que quelqu'un fût tenté de croire que l'Article détermine aussi bien que les adjectifs déterminatifs, on peut lui opposer une raison fort simple, c'est que l'Adjectif, quel qu'il soit, qualificatif ou déterminatif, est

toujours le résultat d'un jugement, d'une comparaison.

Court-de-Gébelin viendrait à l'appui de cette opinion si elle était l'objet d'un doute : il dit, en effet (page 137, *Grammaire*), « on ne dit plus *un objet monstre*, « mais *un objet monstrueux*, 'est-à-dire, objet qui est « un monstre. »

Il en est ainsi, non-seulement pour les qualificatifs, mais encore pour les autres, avant de dire *le livre est mien*, on a l'idée de *le livre est tien*, et ce n'est qu'après une comparaison qu'on se prononce ; d'où l'on peut conclure que l'adjectif est le résultat d'un jugement, c'est l'attribut qui est seul resté, toutes les autres parties étant elliptiques.

Quand on dit *mon* on veut vous faire entendre, et l'on vous fait entendre ce jugement : *la chose est mienne*. Ce seul attribut, *mon*, détermine le nom ; le langage n'a pas besoin de répéter l'article comme autrefois : « un mien cousin est mort. » (LAFONTAINE.)

C'est ainsi que l'article disparaît quand il y a un déterminatif ; ce dernier accompagne l'objet du jugement implicite ou explicite, et joue le double rôle de l'Article et de l'adjectif déterminatif. *Mon livre est bon* équivaut à deux jugements : *le livre est mien* (mon) *et il est bon ;* la langue, qui abrége toujours, a fait : *mon livre est bon*.

Le déterminatif, par cette ellipse, fait ce que fait l'Article, mais il ne se contente pas d'annoncer la chose dont on va parler, comme étant à la troisième personne ; il marque de plus un état de cet objet.

Les adjectifs qualificatifs n'ont pas cette puissance qu'a le déterminatif; on a beau les mettre devant le Nom, ils n'empêchent pas l'Article de s'y placer : « Grands orateurs d'Athènes, » ne suffit pas pour faire un sujet, quoique le nom soit doublement déterminé, il faut, pour en faire une proposition, mettre l'article : « Les grands orateurs d'Athènes furent admirables. » En retranchant l'Article on fait une apostrophe : « Grands orateurs d'Athènes, soyez fidèles à la patrie. » Mais, alors, le nom est à la deuxième personne.

Il résulte de ces analyses et des exemples de Beauzée que l'Article ne détermine pas le Nom; il reste à voir si l'Article annonce que le Nom est pris dans un sens déterminé. Les grammairiens qui ont adopté cette définition n'ont pas eu l'idée de la détermination telle que l'explique Beauzée, qui, cependant, la présente sous son véritable jour.

En laissant dans le vague ce que c'est que déterminer, en l'indiquant à la manière de nos modernes, par exemple, on englobe tout dans une véritable confusion. Autant vaut dire que le Nom est toujours déterminé, que de dire qu'il est déterminé quand il exprime le genre, l'espèce ou l'individu.

Le Nom, et dans toute cette discussion c'est le nom commun seulement qui est en question, le Nom est le signe de l'idée d'un être, qui sera forcément individu ou une agglomération d'individus.

L'idée la plus générale possible est le genre : *ouvrier;* l'idée moins étendue : *ouvrier de Paris;* enfin

l'idée d'individu : *ouvrier de mon père;* ces trois espèces d'idée : genre, espèce, individu sont exprimées, et l'Article ne paraît pas nécessaire à cette expression.

Il y a bien mieux, c'est que le genre n'est pas déterminé, et quand on dit l'ouvrier est utile, le mot *ouvrier* n'est déterminé par rien, c'est l'idée la plus générale.

Cependant le rôle de l'Article est nécessaire, l'Article se met donc devant des noms qui ne sont pas déterminés par autre chose que par leur propre sens.

Que devient donc cette définition : « l'Article se met devant les noms employés dans un sens déterminé? » Il y a là une erreur, et il faudrait y remédier par quelques explications qui serviraient à compléter celles que Beauzée a données avec justesse sur le mot déterminer.

Nous avons des idées générales que rien ne borne, que nous ne concevons qu'imparfaitement, tant elles sont vastes : *Dieu, éternité, infini, immensité.* Ces idées ne sont déterminées que par leur nom, qui signifie que, *éternité* n'est pas *temps*, que *infini* n'est pas *fini*, *immensité* n'est pas *mille lieues*. Leur nom est leur détermination unique; c'est leur signe, qui les sépare, qui les distingue de tout autre idée

Ces noms sans détermination possible sont cependant employés comme sujets : *l'éternité m'épouvante;* il faut que le sujet ait la personne; l'Article lui donne ce rôle, le met à la troisième, et le verbe suit la loi de l'accord.

Si c'est là un nom déterminé, parce que ce nom est signe d'une idée, tous les noms seront déterminés, et

Beauzée n'aura rien compris à la détermination, tous les mots d'une langue seront déterminés parce que tout y est signe.

Mais si Beauzée a bien compris ce que c'est que déterminer un nom, comme il semble en effet, le nom déterminé est celui dont le sens est restreint par un complément, un adjectif, une proposition déterminative : *table de marbre*, *table ronde*, *ma table*, *table qui boite*, etc.

Il faudrait dire alors qu'il y a deux grandes divisions pour le Nom : d'un côté celui qui est restreint dans sa signification par quelque accessoire, c'est le nom déterminé; ensuite le nom qui n'est restreint par rien, et qui est le nom de genre, comme *le bœuf est utile, le chien est caressant*, c'est le nom qui exprime notre idée la plus étendue de la chose signifiée.

Tels sont : *éternité*, pour la durée, *immensité*, pour l'étendue, *lion*, *moucheron*, *atome*. Ce dernier exprime même ce que nous ne voyons pas, excepté par la conception, et cette idée a son signe dans le langage.

Ces signes sont généraux quand rien d'accessoire ne les limite, ils ne sont déterminés que par la raison humaine qui les a faits en concevant l'idée générale qu'ils expriment. Il n'est pas possible d'ajouter une détermination quelconque à ces noms, sans leur imposer une restriction. Si l'on dit : *immensité des mers*, on donne au mot *immensité* une détermination, on en restreint le sens : *l'immensité des mers est imposante*.

Il ne s'agit plus que d'une immensité, une espèce d'immensité.

On peut donc dire que le Nom, dans son sens général, dans son acception la plus étendue, n'est déterminé par rien, il est lui-même le signe, la détermination d'une idée générale, et comme il n'y a pas deux idées générales possibles en une seule idée, que voudrait-on y déterminer?

Il s'ensuit que le Nom exprimant une idée particulière est déterminé, par la raison que cette idée n'est pas générale, et que, du moment qu'elle est particulière, il faut signifier en quoi elle l'est: *montre à répétition.*

Si nous disons *homme*, il n'est pas nécessaire d'ajouter quelqu'autre mot, *homme* est le signe général de l'idée; celui qui entend a la même idée que celui qui parle. Mais en disant *homme de...* sans achever, celui qui écoute n'a pas d'idée particulière encore, cependant il comprend par le mot *de* qu'il ne s'agit pas d'une idée générale.

Que l'on achève l'expression: *homme de loi*, l'auditeur aussitôt conçoit cette idée particulière à cause du nom déterminé. Mais ces moyens, ces instruments de l'idée, ou générale ou particulière, ne suffisent pas encore pour faire une proposition.

L'expression de l'idée, particulière ou générale, n'importe, a besoin de l'Article, dès que l'on veut dépasser l'expression de l'idée, et en venir à un jugement, faire une Proposition.

Ainsi dans: *l'homme existe* on a une idée générale introduite dans un jugement; dans: *l'homme de cœur est grand*, c'est une idée particulière introduite aussi dans un jugement; qu'est-ce qui les introduit? c'est l'Article

qui donne la personne, qui les met à la troisième personne.

En d'autres termes, les Noms sans Article, qu'ils soient généraux ou déterminés, sont seulement signes de l'idée générale ou particulière; ces mêmes Noms avec l'Article deviennent l'objet du jugement.

L'Article ne détermine donc pas le Nom, il n'annonce pas non plus que le Nom soit déterminé.

L'inexactitude des deux premières définitions une fois reconnue, il reste la troisième, que l'on trouve déjà dans Restaut, et qui assigne à l'Article le rôle d'annoncer le genre et le nombre du Nom. Restaut avait dit, et l'on a répété de nos jours, que « l'usage le plus commun des « articles, c'est de faire connaître le genre, le nombre « et le cas du nom avant lequel il sont mis. »

Cette erreur étrange a été réfutée plusieurs fois déjà; il faut que la routine soit bien forte pour que l'on persiste encore à la suivre.

Le grec Apollonius d'Alexandrie disait dans son traité de la Syntaxe (liv. 1. chap. 5) : « Ceux qui ont supposé « que l'Article avait été adjoint aux Noms pour discer- « ner le Genre n'ont pas médiocrement erré. » Οὐ μετρίως δέ τινες ἐσφάλησαν υπολαβόντες τὴν παράθεσιν τῶν ἄρθρων εἰς γένους διάκρισιν παρατίθεσθαι τοῖς ὀνόμασι.

Il en donne des raisons particulières à la langue grecque ; le deuxième exemple : ἐκ τῶν θεῶν fait voir que l'Article ne montre pas de quel Genre est θεῶν, puisque l'Article est le même au génitif pluriel pour tous les Genres. Il y a, comme on le voit,

bien des siècles que cette erreur a été combattue.

Parmi nos grammairiens français, nous pouvons citer l'abbé Fromant, qui critique et met à néant l'erreur de Restaut : « Avancer que l'Article fait connaître le genre, « le nombre et le cas des Noms, c'est avancer une chose « insoutenable. La connaissance du genre ne dépend pas « de l'Article, car les noms propres ne prennent point « d'article, les autres noms le rejettent en certaines oc- « casions ; leur genre y est néanmoins très-connu, dit « fort bien l'abbé Girard. L'Article ne fait pas connaître « le nombre, car c'est la terminaison ou la lettre finale « qui fait connaître le nombre de l'Article aussi bien que « des Noms.

« On n'a pas besoin de l'Article pour savoir que *mé-* « *taux, messieurs, plaisirs*, sont au pluriel. Le cas ne « peut pas être connu par l'Article, puisque notre langue « ne connaît point de cas, ni pour l'Article, ni pour les « Noms. L'Article ne détermine point l'étendue de la si- « gnification des Noms et je le prouve.

« L'Article n'annonce que d'une manière vague ce que « le Nom spécifie bien précisément. L'Article ne détermine « donc point la signification du Nom, c'est le Nom au « contraire qui détermine la signification de l'Article.

« Les adjectifs prépositifs *le*, *la*, *les*, marquent le mou- « vement de l'esprit qui se tourne vers l'objet particulier « de son idée, dit Dumarsais, ils désignent donc des in- « dividus déterminés dans l'esprit de celui qui parle. « Mais lorsque cette première détermination n'est pas « aisée à être aperçue par celui qui lit ou qui écoute, ce

« sont les circonstances, ou les mots suivants, qui ajou-
« tent ce que l'Article ne saurait faire entendre. » (*Supplément à la grammaire générale; de l'Article.*)

Cette opinion de Girard, de Dumarsais et de l'abbé Fromant pourrait encore être appuyée d'une citation de M. Egger (*Grammaire comparée; de l'Article*): « Si l'Article
« nous aide à distinguer le genre et le nombre du Nom...
« c'est là un usage tout à fait accidentel de l'Article. »

M. Guérard, dans sa *Grammaire française*, dit le contraire de Restaut: « L'Article prend le genre et le nombre
« du Nom. » Mais ceci ne pourrait être une particularité qui s'applique à l'article; ce mot est si peu fait pour prendre le genre ou pour le marquer, que le pluriel n'a pas de forme pour le genre. D'ailleurs les adjectifs déterminatifs indiquent aussi le genre des Noms en le prenant: *ce*, *cette*, *ces*, *mon*, *ma*, *mes*; cependant on n'a jamais dit qu'ils eussent pour rôle de marquer le genre et le nombre.

D'après ce qui précède, on est autorisé à conclure que l'Article ne marque pas le genre, qu'il ne détermine pas le Nom et qu'il n'annonce pas que le Nom soit pris dans un sens déterminé. Il est possible cependant qu'une objection se produise, c'est que le Nom est employé dans un sens déterminé dès qu'il a l'article devant lui, c'est-à-dire qu'il n'est plus alors employé dans le sens vague, d'où l'on conclurait que l'Article annonce la détermination du Nom quoique ce Nom ne soit déterminé par rien. En d'autres termes, l'Article, d'après ceux qui raisonneraient ainsi, nous tromperait tout à fait; le Nom se-

rait employé sans déterminatif, soit adjectif, soit complément, soit proposition déterminative, et cependant l'Article annoncerait que le Nom est employé dans un sens déterminé.

Il est facile de voir qu'il ne peut pas en être ainsi, et que ce raisonnement serait opposé au procédé de la langue.

Dans cette phrase de Pascal : « Le Pape est le pre- « mier, » rien ne peut déterminer *Pape*, ce mot même ne saurait être déterminé, le sens est unique ; dans cette autre : « La nature a ses perfections, » rien ne détermine, ni ne peut déterminer le nom *nature* qui est général et s'applique à tout, cependant l'Article se met devant ces noms.

Enfin dans : « L'homme est né pour penser, » phrase du même auteur, le mot *homme* est vague, aussi général que quand on prononce simplement le nom seul : *homme*.

Dans l'un et dans l'autre cas c'est l'idée du genre tout entier ; dans l'*homme* il y a quelque chose de plus que dans *homme*, mais ce n'est pas une détermination, puisque l'idée est aussi générale avec l'Article.

Après avoir prouvé qu'on est dans l'erreur au sujet de l'Article, en le définissant comme on le fait, il faut rappeler le rôle de cette espèce de mots tel que l'analyse seule du langage nous l'a montré dans notre langue, et tel qu'il était déjà considéré par des grammairiens anciens.

Ce que l'on a pris pour une détermination du Nom, pour la marque de la détermination, pour le signe du genre, du nombre et du cas, cet Article, dont on reproche

si vivement la répétition à notre langue, est tout simplela marque de la personnalité du Nom. Il se trouve placé et répété quand le besoin s'en fait sentir, comme *moi*, *toi*, *lui*, sauf les nuances qui leur sont propres : *moi loup*, *toi loup*, *lui loup*, *le loup*, comme cela a été dit plus haut.

Cette proposition, qui assigne à l'Article un rôle inconnu jusqu'à ce jour, pourra paraître hardie, mais, si c'est la vérité, pourquoi craindre de le dire, et il nous semble que c'est la seule chose qu'on puisse, tout bien examiné, dire de notre article français.

Il est vrai que les grammairiens n'ont pas été de cet avis, ou plutôt n'ont pas vu que ce fût là le rôle de l'Article. Mais qu'elle difficulté sérieuse peut opposer à l'analyse du français d'abord et à l'autorité des Grecs ensuite, cette nombreuse suite d'écrivains qui affirment d'un côté ce que les autres se hâtent de nier de l'autre.

En effet, ils ne sont pas trois du même avis. Port-Royal n'a pas décidé, Dumarsais ne dit presque rien, Bauzée nie à l'Article tout rôle particulier, l'abbé Girard n'est cru de personne, Thurot et Harris sont de l'avis supposé d'Appollonius Dyscole, et M. Egger dit, non sans hésitation, que l'Article est une espèce d'adjectif démonstratif ou relatif. Si l'on veut s'arrêter à ces autorités qui peuvent résumer tout ce qu'on a dit d'original à ce sujet, on voit que personne n'est du même avis, et que l'idée énoncée plus haut que « l'Article est un pronom marquant la troisième personne » n'est appuyée d'aucun de ces auteurs.

On le reconnaît comme un Pronom, il est vrai; d'Olivet et Fromant, Harris et Thurot sont de cet avis, mais là se borne l'accord ; quant au rôle ils n'ont pas le même sentiment.

L'idée nouvelle n'a donc pour elle que l'analyse du langage, la décomposition de cet instrument merveilleux que l'esprit humain se donne presque à son insu, d'une manière tout irréfléchie du moins ; puis elle trouvera un défenseur bien inattendu d'abord, mais aussi explicite que possible.

En face des hésitations de nos grammairiens anciens, des regrêts de Duclos sur l'Article du mot *indéfini* qui *spécifie*, comme dit l'abbé Girard, de l'Article qui sert à quelque chose, comme dit Dumarsais, nous mettrons deux ou trois passages seulement d'Appollonius et de Tryphon qui disent formellement comme nous osons le dire : « l'Article est un pronom, il marque la personne du « Nom, il marque la troisième personne. »

Sans avoir l'autorité des deux grammairiens de l'antiquité et d'Isidore de Séville au moyen-âge, l'idée nouvelle pouvait se produire, parce qu'elle était le résultat d'un travail sans complication ni comparaison, et que l'autorité des devanciers, quelque grande qu'elle soit, ne doit pas imposer silence à ce qui paraît être vrai.

Au reste, les idées et les expressions de nos grammairiens sont si peu claires qu'il est impossible par leur moyen de savoir ni ce qu'ils pensent, ni ce qu'on doit penser de l'Article en français.

C'est au langage même qu'il faut le demander ; il va

nous le montrer toujours devant un nom à la troisième personne.

On va voir que notre langue se sert de l'Article dès le moment qu'elle laisse un monument qui atteste son existence.

Est-ce Pierre Lombard ou saint Thomas qui ont introduit les premiers cet instrument dans notre langue, comme l'*Encyclopédie* l'annonce sans le prouver? ou bien, puisque cette espèce de mots était usitée dans la langue romane avant que le français fût formé, pourrait-on en conclure légitimement que c'est un mot aussi ancien que la langue vulgaire?

« Assi ja lo comte Bernard. » — « Çi-gît le comte Bernard. » (Épitaphe de Bernard, en roman.)

On ne peut pas facilement trancher cette difficulté. Mais elle ne porte nullement sur le rôle de notre espèce de mots, qu'on trouve employé dans Villehardouin, et qui, dès ce moment, ne cesse pas de se montrer dans tous les écrits de quelque nature qu'ils soient : « Sça-
« chiez que mille cent quatre-vingts et dix et huit ans
« après *l'*Incarnation de Notre Seigneur Jésus Christ, *al*
« temps d'Innocent III, apostoille de Rome... ot un
« saint homme en France, que ot nom Folque de
« Nuilly... et il ere prestre, et tenoit *la* paroiche de *la*
« ville. »

Dans les phrases qui suivent on lit : « *des* Diex, *les* autres terres, *la* renommée, *l'*apostoille, *le* pardon, *le* service, *l'*ost, *les* péchés, *li* cuers *des* gens... » (PASQUIER, *Recherches*, fol. 660.) Les Articles abondent, comme on

le voit, dans les phrases de notre plus ancien chroniqueur français.

La poésie la plus ancienne dont nous parle Pasquier, même sans nommer l'auteur, est une autre preuve que de tout temps le français s'est servi de l'article :

Or s'en va Blancheflor qui ot cuer certain,
Mult forment lui ennuye de sa fille Bertain
De quoi *la* gent se plaint de toutes part à plain.
Emmi *la* voye encontre un paysan vilain,
Ou qu'il voit Blancheflor, si *la* prend par *le* frain.
Roman de Pepin et Berte. (PASQUIER, folio 599.)

Et quelques pages plus loin, un morceau de Thibault, comte de Champagne,

Au rinouviau de *la* doulsour d'esté
Que réclaircit *li* doiz à *la* fontaine
. . . .
Et *li* rosiers en Mai florit et graine;

qui prouve que les poètes contemporains de saint Louis avaient déjà cet Article qui paraît dans la langue romane : « lous arrest d'amour, » du temps de Bérenger, comte de Toulouse, et même avant lui.

On peut remarquer qu'alors déjà les noms précédés de l'Article sont à la troisième personne, comme nous les voyons encore aujourd'hui dans notre français, après les chefs-d'œuvre qu'il a produits.

Cette opinion que l'Article marque la troisième personne s'appuie sur tous les monuments de notre littérature et sur l'analyse du langage. Elle est d'ailleurs nette-

ment exprimée : si elle est vraie, c'est un avantage ; dans le cas où elle serait fausse, ce sera une erreur facile à saisir et par là même à démontrer.

Il reste à combattre une opinion déjà indiquée et une définition qui, de M. Egger, remonte, par Harris et Lancelot, jusqu'à Apollonius Dyscole. *L'étude des théories grammaticales dans l'antiquité* a mieux fait connaître, par de savantes analyses, où en était la grammaire raisonnée des Grecs, que ne l'avaient fait autrefois Lancelot par de simples indications, et récemment Harris par des citations précieuses sans doute, mais sans enchaînement.

M. Egger dans ce travail met en relief avec habileté ce qui lui a paru original dans Apollinius Dyscole et intéressant pour nos études en grammaire ; il nous révèle des analyses pleines de finesse, un raisonnement juste, et parfois des idées qui paraissent étrangères à notre langue.

Nos grammaires philosophiques, depuis que M. Egger fait mieux connaître Apollonius, sont évidemment insuffisantes sous certains rapports, moins exactes que l'auteur grec, et moins sûres que lui dans leurs déductions.

Les passages traduits par notre savant professeur suffisent pour le prouver ; mais quoique ces morceaux du grammairien grec soient en faveur de la nouvelle définition de l'Article comme signe de la personnalité, il est nécessaire pour nous de revenir sur la théorie de l'Article, telle que M. Egger nous la donne et d'y ajouter ce qu'il a pu omettre d'essentiel.

« L'Article, d'après Apollonius, est une partie du dis-
« cours qui se rattache aux mots déclinables... pour
« marquer une notion préexistante, ce qui s'appelle
« relation. »

Cette définition a paru plus claire et plus juste que celles qu'ont données nos anciens et même nos modernes grammairiens ; M. Egger s'en est aidé pour définir l'article, il a adopté la vue d'Apollonius, qui est vraie même pour le français, mais qui, à notre avis, ne convient qu'à une des applications de l'Article.

Dès que l'on veut en faire le rôle principal de notre article, la relation ou seconde connaissance n'est plus intelligible.

L'exemple donné par M. Egger nous fait voir ce qu'il entend par seconde connaissance : « j'ai rencontré un homme monté sur un cheval, l'homme est tombé, le cheval s'est échappé. » L'Article, d'après M. Egger, aurait pour rôle de marquer que le nom suivant vient d'être employé dans une proposition voisine.

Mais alors on ne peut comprendre ce que fait l'Article au commencement d'un ouvrage, on n'y a parlé de rien encore, et cependant l'Article s'y trouve.

Ainsi une lettre de Boileau à M. de Maucroix, du 19 avril 1695, commence par ces mots : « Les choses hors de vraisemblance qu'on m'a dites de M. de La Fontaine. (Boileau, 2e vol. éd. 1713, page 114.)

Le même auteur cite une lettre de Balzac, qu'il suppose écrite par cet ancien auteur au duc de Vivonne : « Le bruit de vos actions ressuscite les

morts. » (Page 32.) Et dans le *Discours sur les inscriptions* (page 28) on trouve encore pour commencement : « Les inscriptions doivent être simples, courtes et familières. »

Boileau n'est pas suspect de négligence en fait de style, ou d'ignorance en fait de règles, mais, si l'on veut d'autres auteurs, on verra qu'ils ont aussi mis l'article au commencement des ouvrages, et par conséquent sans qu'il y eût le même nom prononcé auparavant, d'où l'on doit conclure que la relation dont parle M. Egger comme du rôle essentiel de l'Article ne saurait s'appliquer au français.

D'ailleurs, il est bon de voir comment les Grecs entendaient cette relation exprimée par leur article. Apollonius donne aussi un exemple : ἄνθρωπος ἦλθε, *un homme est venu*, c'est la première vue : ὁ ἄνθρωπος ἦλθε, *l'homme est venu*, seconde connaissance.

Théodore Gaza (liv. 4, *de l'Article*, fol. 43, éd. Wechel, 1529), ne dit pas d'une manière absolue ce que nous trouvons dans Apollonius.

Après un exemple analogue à celui qui est cité plus haut, il ajoute : τοῦτο δ'αὐτὸ βούλονται καὶ οἱ φάσκοντες τὸ ἄρθρον σημαντικὸν πρώτης γνώσεως καὶ δευτέρας. « Tel est aussi l'avis de ceux qui disent que l'Article est la marque de la première et de la seconde connaissance. »

D'après ce passage, il est évident que Gaza ne pense pas que l'Article soit exclusivement consacré à exprimer la relation, et que, supposé que ce soit l'opinion d'Apollonius, ils ne sont pas d'accord.

Mais il y a chez les Grecs, comme chez nous, l'auto-

rité des bons écrivains qui peut jeter de la lumière sur ce qu'il y a de douteux jusqu'à présent dans la théorie des grammairiens.

Eh bien, cette autorité ne paraît pas douteuse : la première phrase de Thucydide, celle de Xénophon, dans sa *Cynégétique*, les trois premiers vers des *Guêpes* et les premières paroles de Socrate, dans son *Apologie* par Platon, ne laissent aucun doute.

On y trouve l'Article employé et, par conséquent, pour une première vue : Θυκιδίδης ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον τῶν Πελοποννησίων καὶ Αθηναίων. (THUCYDIDE, 1er liv., 1re phr.) Τὸ μὲν εὕρημα θεῶν Ἀπόλλωνος καὶ Αρτέμιδος, ἄγραι καὶ κύνες. (XÉNOPHON, *Cynégétique*). Κάκον ἄρα ταῖς πλευραῖς τι προὔφειλες μέγα. (ARISTOPHANE, *Guêpes*, 1re phrase.) Οτι μὲν ὑμεῖς, ὦ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, πεπόνθατε ὑπό τῶν ἐμῶν κατηγόρων, οὐκ οἶδα. (PLATON, *Apologie*, 1re phrase.)

Il est difficile, avec des exemples aussi convaincants, de croire qu'en grec l'Article ait pour rôle spécial d'exprimer la seconde connaissance; on serait plutôt tenté de croire avec Gaza que l'Article est employé dans les deux cas.

Ce n'est pas tout encore, il nous reste l'appui d'Apollonius lui-même pour combattre la théorie absolue qu'on lui prête au sujet de l'Article. Puisque M. Egger nous a mieux fait connaître les idées des grammairiens grecs, il est tout naturel de profiter de cet avantage et de choisir les passages de ces auteurs qui nous sont favorables.

Il faut, toutefois, remarquer que le nominatif des deux langues mortes étant à lui seul un sujet, les anciens

avaient la facilité de l'employer sans Article, et son rôle n'en était as d moins précis comme troisième personne.

De là résultait pour eux l'avantage, si l'on veut, de ne pas user de l'Article aussi souvent que nous. Mais une fois cette différence indiquée, il semble que l'Article, dans les deux langues mortes, comme dans la française, avait surtout le rôle de signaler la troisième personne, non pas comme chez nous, à chaque Nom commun sujet, mais toutes les fois que la personnalité est importante dans la phrase.

C'est pour cela que les Stoïciens définissent les Articles : « des Pronoms articulés » et qu'Apollonius explique plus clairement encore ce rôle quand il dit : « Les Articles « donc qui s'éloignent de l'adjonction aux Noms re- « tombent dans le Pronom qui leur est subordonné (qui « est leur suppôt); » αὐτά οὖν τὰ ρθρα τῆς πρὸς τὰ ὀνόματα συναρτήσεως ἀποστάντα εἰς τὴν υποτεταγμένην ἀντωνυμίαν μεταπίπτει.

L'application de cette idée sur l'Article est bien facile en français : « Qui ne craint pas *la* mort est sûr de *la* donner. » « *Le* monde est vieux, dit-on, je *le* crois; cependant il *le* faut amuser encore comme un enfant. » (Cité par Lemare.) *Le, la*, pronom et article, se comportent dans notre langue tout à fait comme le dit Apollonius.

Le même grammairien dit que l'Article évite toute alliance avec le pronom personnel, cela se conçoit, car il est inutile d'ajouter le signe de la personnalité à lui-même; si l'on considère le Pronom dans le sens matériel, l'Article s'y joint pour en faire un Nom, même en grec, ἡ ἐγώ

μόνον ὀρθοτυνεῖται (liv. 1. 4). Le ἐγώ a toujours l'aigu; τὸ ἀρίσ-ταρχοι προπαροξύνεται, le ἀρίσταρχοι (le mot) recule l'accent à l'antépénultième.

Quand, en français, nous disons : « Le moi est insupportable, » le mot *moi* cesse d'être pronom de la première personne, il devient nom à cause de l'Article, et il est à la troisième personne ; c'est un mot pris dans le sens matériel, comme dit Lemare.

L'Article grec est si bien une marque de la troisième personne que le grammairien ancien nous dit avec Tryphon, dont il cite l'opinion, que l'Article a pour rôle de marquer cette troisième personne, et cela sans aucune obscurité : « Le Nom conserve sa spécialité dans « tous les cas, en effet, ce n'est pas la désignation des « personnes (des rôles) qui est son principal rôle. Il est « pris dans la première et dans la deuxième personne, « comme : *je suis Ulysse* (1re personne), *tu es Ulysse* « (2e personne), et il a toujours sa qualité essentielle. « Au lieu que l'adjonction de l'Article n'a qu'un but « (ἓν ἰδίωμα ἔχει) qui est de rappeler les troisièmes per-« sonnes. Ce qu'il a de plus antipathique, c'est la « personne qui est sous les yeux. Ainsi ἐμὸς à la troi-« sième personne s'unit à l'Article : *le mien est;* mais « il se refuse à la construction de l'Article dans *le mien* « *es*, à cause de la deuxième personne. Ainsi donc, le « même mot, suivant la différence de personne, accueille « ou repousse l'Article, etc. » Ἀλλὰ τὸ μὲν ὄνομα διασώζει τὸ ἴδιον κατὰ πᾶσαν πτῶσιν, εἴ γε οὐχ ἴδιον αὐτῷ παρέπεται τὸ κατὰ πρόσωπα ἐγγίνεσθαι, ὅπου γε καὶ ἐν πρώτῳ καὶ δευτέρῳ παραλαμβάνεται, εἰμὶ Ὀ-

δυσσεύς, καὶ ἐπὶ δευτέρου προσώπου Ὀδυσσεύς εἶ. συνοῦσαν γὰρ ἔχει τὴν ἰδίαν ποιότητα. ἥ γε μὴν τοῦ ἄρθρου παράθεσις ἓν ἰδίωμα ἔχει τὴν τῶν τρίτων προσώπων αναπόλησιν, ἐναντιώτατον δ'ἔχει τὸ ὑπ' ὄψιν παραλαμβανόμενον πρόσωπον, ὅπου γε καὶ [illegible] ἐμός ἐστι, προςλαμβάνον τὸ ἄρθρον κατὰ τὸ τρίτον πρόσωπον, οὐκέτι προσλαμβάνει ἐν τῷ ἐμός εἶ διὰ τὴν πρός τὸ δεύτερον πρόσωπον σύνταξιν. εἴπερ οὖν ταὐτὸ μόριον παρὰ τὸ διάφορον πρόσωπον καὶ ἄρθρον προσλαμβάνει καὶ οὐ προσλαμβάνει, etc. (APOLLONIUS, *Syntaxe*, 19.)

Entre l'opinion des anciens grammairiens et celle qui nous occupe à propos du rôle de l'Article français, il n'y a qu'une nuance d'idée; le grec dit *rappeler la troisième personne*, tandis que l'idée nouvelle serait que l'Article *annonce* en français la troisième personne.

Or, nous venons de voir que dans notre langue le Nom commun ne peut s'employer seul comme objet du jugement, même au commencement d'un ouvrage; tandis que les anciens pouvaient employer leur nominatif comme sujet sans y joindre aucun modificatif. De là peut-être est venue la nuance de *rappeler* la troisième personne, au lieu d'*annoncer*, que l'on propose ici.

Il resterait encore d'autres citations d'Apollonius qui sont toujours favorables à l'opinion nouvelle sur l'Article français; ainsi un passage du quatrième livre de *la Syntaxe* d'Apollonius, cité déjà par M. Egger : « L'adjonction de l'Article amène à la détermination de *la* « personne les idées générales, » Τὰ γὰρ ἀοριστωδῶς ποτὲ νοούμενα ἡ τοῦ ἄρθρου παράθεσις ὑπὸ ὁρισμὸν τοῦ προσώπου ἄγει, vient parfaitement à l'appui de cette thèse.

De plus, l'on peut voir que c'est toujours l'idée domi-

nante dans la Syntaxe de l'Article en grec, car, dès le commencement du premier livre, l'Article a déjà ce caractère : Οὐ μὴν λέληθέ με ὡς δύναται καὶ προὐφεστὸς πρόσωπον ἀναφέρειν. « Je n'oublie pas qu'il (l'Article) peut montrer le personnage qui est le suppôt naturel. » (Liv. I. 6).

Il n'y a désormais rien qui nous sépare d'Apollonius, et ce grammairien philosophe, consulté déjà par Lancelot, l'abbé d'Olivet et Harris, mais mis en lumière avec ses profondes études sur la langue grecque par M. Egger, vient confirmer ce que l'analyse de la langue française nous avait montré comme évident.

Ce serait en vain que l'on chercherait dans le mot πρόσωπον une idée différente de ce que nous appelons rôle dans le langage, ou personne.

Les citations déjà faites, et une infinité d'autres passages qu'on pourrait donner à la suite, démontreraient au plus incrédule que : ἐν πρώτῳ, ἐν δευτέρῳ, ἐν τρίτῳ προσώπῳ, expriment la même idée que nous rendons par première, deuxième et troisième personne.

Dire que le πρόσωπον d'Apollonius et de Tryphon n'est rien autre que la notion qui préexiste dans notre esprit, ce serait dire que la personne dans le langage c'est l'idée que signifie le Nom; car quand nous connaissons un Nom, et il faut le connaître pour se servir du langage, nous avons, comme notion préexistante dans notre esprit, l'idée dont ce Nom est le signe.

Puis nous lui donnons un rôle, Ὀδυσσεύς εἰμι, Ὀδυσσεύς εἶ, Ὀδυσσεύς ἐστι; voilà ce que les Grecs appellent πρόσωπον et ce que nous appelons personne dans le langage.

Reste l'opinion de Gaza (citée plus haut), qui pense, ainsi que certains grammariens (*οἱ φάσκοντες*), que l'Article servirait tout aussi bien pour la première connaissance que pour la seconde. Nous n'en avons même plus besoin.

Quant à notre Article français il est facile de voir, par les citations de Boileau que nous avons données plus haut, que cette espèce de mots se met au commencement d'une lettre, d'un ouvrage quelconque, dès qu'il s'agit de l'objet du jugement.

Or, au commencement d'un ouvrage, l'Article ne peut rappeler une chose déjà exprimée, puisqu'il commence lui-même l'ouvrage, ou qu'il se trouve devant un mot qui n'a pas encore été employé. La même épreuve peut se faire, soit en français, soit en grec.

Le titre d'un livre comme : *Grammaire générale*, n'a pas d'Article, de même qu'en grec on voit : ΑΡΙΣΤΟΦΑΝΟΥΣ ΚΟΜΩΔΙΑΙ sans article ; ce sont des titres, des étiquettes, on n'en parle pas, l'Artice serait inutile, parce que ces Noms ne sont à aucune personne.

Si l'on veut examiner la première phrase de la Grammaire de Port-Royal on verra que l'Article se trouve dès le commencement : « La Grammaire est par« ticulièrement connue. » (Préface de l'édition de 1768.) Pourquoi, dans la phrase complète, l'Article commence-t-il ainsi? exprime-t-il une seconde connaissance, exprime-t-il que le mot est déterminé ?

Mais, pour exprimer une seconde connaissance, il faudrait qu'on eût déjà parlé de ce livre, ce qui ne peut être invoqué, car c'est le premier mot du livre lui-

même, d'où l'on doit nécessairement conclure que l'Article ne sert pas à exprimer une seconde connaissance.

D'un autre côté, il ne marque pas non plus que le mot *Grammaire* est déterminé, car dans le titre *Grammaire générale*, ce mot est déterminé, et cependant l'Article n'y paraît pas. Pour nous l'analyse se ferait ainsi : Grammaire générale, — nom commun qui n'est à aucune personne, c'est une chose nommée, dont on ne parle pas; la *Grammaire générale* est un nom commun, sujet d'une phrase; on en parle, il est à la troisième personne, et c'est l'Article qui marque cette troisième personne.

C'est le héraut qui annonce que ce mot est important, comme le dit Thurot.

La même épreuve peut se faire sur un autre livre et au commencement; la première phrase de Bossuet (*Discours sur l'Histoire universelle*) peut servir à démontrer que l'Article ne rappelle pas une idée déjà exprimée, une seconde connaissance : « Quand l'histoire serait inutile « aux autres hommes, il faudrait la faire lire aux « princes; il n'y a pas de meilleur moyen de leur dé- « couvrir ce que peuvent les passions et les intérêts, les « temps et les conjonctures, les bons et les mauvais « conseils. »

Cette phrase prise au vol, et simplement en changeant de livre, renferme neuf articles qui sont placés devant neuf mots, dont pas un seul n'est répété.

Comment y voir une seconde connaissance? on en parle pour la première fois. Il y a des Noms généraux, sans aucune détermination, il y a des Noms déterminés

aussi, et tous sont précédés du signe *le, la, les;* d'après l'idée que l'Article marque la troisième personne, on peut y voir la marque d'un jugement.

En effet, ce jugement est exprimé tout entier dans « l'histoire serait inutile, » au contraire les mots : « aux autres hommes » ne présentent qu'un jugement implicite; « les passions, les intérêts, etc., peuvent » offre un jugement complet.

Tous sont donc l'objet d'un jugement, tous sont à la troisième personne, celle de qui l'on parle, et c'est l'Article placé devant ces Noms communs qui le marque.

On objectera peut-être que le latin se passe de l'Article facilement, mais on trouverait aussi certains endroits taxés d'obscurité parce que l'Article n'y est pas employé; d'ailleurs, le latin n'oublie pas l'emploi des Articles quand il les faut mettre avec les Noms pour faire ressortir la personnalité, et, en dernière analyse, une langue ne doit pas rendre compte de ses procédés en vue de telle autre langue, puisque chacune a ses originalités.

Ainsi l'Article figure dans la première phrase d'un ouvrage, en français et en grec, par conséquent sans cette relation d'une idée déjà exprimée; non qu'il faille croire que cette relation n'existe jamais dans le rôle de l'Article grec, mais on peut en conclure que ce n'est pas son rôle spécial et général.

Cette relation est même exprimée par notre Article en français, mais le ἓν ἰδίωμα, le *rôle un*, toujours le même, de l'Article grec, c'est, comme le dit Apollonius, de rappeler la troisième personne : ἥ γε μὴν τοῦ ἄρθρου παράθεσις ἓν ἰδίωμα

ἔχει τὴν τῶν τρίτων προσώπων ἀναπόλησιν (Apollonius, liv. I. *de la Syntaxe*, 19).

On ne trouverait pas non plus en français un Nom commun précédé de l'Article qui ne fût pas à la troisième personne.

La manière dont Apollonius explique le rôle et l'emploi de l'Article grec est tout à fait conforme, pour la personnalité, aux idées que l'analyse du langage nous avait suggérées, pour expliquer notre Article français.

Ces preuves convaincantes ne se trouvent que partiellement indiquées dans Harris; les citations de M. Egger sont bien plus complètes que celles du grammairien anglais, et c'est à l'*Essai sur l'histoire des théories grammaticales dans l'antiquité* que nous devons nos preuves les plus fortes ou du moins leur indication.

Il nous reste à donner des exemples de l'Article dans les trois langues afin qu'il soit facile de faire la comparaison et de reconnaître l'emploi de cette espèce de mots.

D'après Aristarque, l'Article n'est employé dans Homère qu'en qualité de Pronom, et Plutarque ne fait qu'amoindrir le jugement du critique d'Alexandrie, quand, après avoir dit que les latins « usent des Noms « sans bordure », il ajoute : « et ne s'en faut esmerveil-« ler, attendu qu'Homère, qui en beauté de carmes sur-« passe tout le monde, à peu de noms prépose les Articles « comme si c'étaient anses à des vases qui en eussent « besoin, ou des panaches sur des morions, à raison de « quoi les carmes où il le fait en sont remarqués, comme « est celui-ci :

Αἴαντι δὲ μάλιστα δαΐφρονι θυμὸν ὄρινε
Τῷ Τελαμωνιάδῃ,

« Et celui-ci :

Ποίεεν ὄφρα τὸ κῆτος ὑπ' ἐκπροφυγὼν ἀλέοιτο. »

Il cite plus haut un vers du même poète où se trouvent réunies toutes les parties du discours.

Αὐτὸς ἰὼν κλισίηνδε τὸ σὸν γέρας ὄφρ' εὖ εἰδῇς.

Enfin il ajoute : « Mais en autres qui sont innumé-
« rables n'y ayant point d'articles, la phrase n'en est
« en rien diminuée ni de beauté, ni de facilité et
« clarté. » (Plutarque, traduit par Amyot. — *Œuvres morales.*)

Ainsi, d'après Plutarque, il y a peu de vers d'Homère où l'Article soit employé comme Article ; mais s'il avait adopté l'opinion d'Aristarque sans faire lui-même ses recherches, comme Priscien a fait de l'Article latin — d'après une opinion qui n'est pas celle de tout le monde, il s'en faut, — nous serions obligé de recourir à d'autres autorités.

Or, nous trouvons dans la Grammaire de Matthiæ une restriction importante à l'opinion d'Aristarque et de Plutarque.

« D'après ces remarques, » dit le grammairien allemand, et il vient d'accumuler trois pages de citations, « il
« sera bon de n'admettre qu'avec assez de restriction
« cette assertion d'Aristarque qui dit qu'Homère n'a
« connu l'Article que comme Pronom démonstratif. Tout

« ce qu'on peut donc dire c'est qu'Homère n'emploie pas « l'Article, lorsqu'il pense que l'idée peut être conservée « dans toute sa généralité sans être précisée par l'Article.

« Cet usage se retrouve encore chez les poètes at- « tiques : πρὸς κάκιστον ἄνδρα ἐμέ. » (*Œdipe tyran*, vers 1435.)

Il y a dans les citations du philologue un bon nombre de passages où l'Article ne peut être considéré comme Pronom, comme dans ces vers de l'*Iliade* : τὼ δὲ οἱ ὄσσε νὺξ ἐκάλυψε μέλαινα. — οἱ δ'ἄνεμοι πάλιν αὖτις ἴσαν οἶκόν οἰκονδε δε νέεσθαι. (Matthiæ. *De l'Article*, paragr. 264, Rem. 5.)

Hérodote présente en prose l'emploi de l'Article grec à la manière d'Homère, c'est-à-dire tantôt comme Article, tantôt comme Pronom démonstratif : εἴδωλον τὸ λέγουσι εἶναι, 1, 51; et plus haut : τοῦ ἐπιστάμενος τὸ οὔνομα, passage où l'article a le double emploi. Ailleurs on trouve bien souvent : τῶν ἴδμεν pour ὧν ἴδμεν.

Dès le premier chapitre nous lisons : κατά τωύτο τὸ καὶ Ἕλληνες λέγουσι, — τὸ servant bien de Pronom.

Mais les passages où l'Article joue son rôle ordinaire sont très-nombreux, comme : αποβαλέεις τὴν κεφαλην, 8, 65. — Καμβύσεα ἔτυψε ἡ ἀληθείη τῶν λογῶν, 3, 64. — Τὰ μὲν ἄνω κάτω θήσω, τὰ δε κάτω, ἄνω, 3, 3.

Voilà même l'Article avec l'Adverbe, comme il se trouve aussi devant le Participe pour le substantifier, c'est-à-dire lui donner la personnalité : κόσμον τόν δε Δηϊόκης πρῶτός ἐστι ὁ καταστησαμένος, « Déjocès fut le premier instituteur de cet ordre. »

Le Nom s'y trouve aussi sans Article : ἀπῆκε ἑωυτὸν ἐπὶ κεφαλὴν, comme nous dirions en français : « sur tête. »

Quant à Thucydide, qui semble marquer le troisième âge de l'Article, il en fait un usage tout à fait semblable à celui que nous trouvons dans les écrivains postérieurs, c'est-à-dire, comme partie du discours distincte du Pronom.

Ainsi il dit : ἧς ἐν τῷ ἀπόρῳ ἡ ἰσχὸς — pronom ἧς — article ἡ, τῷ — en le joignant au participe pour le personnifier : τὸ ἄπραγμον pour ἡ ἀπραγμοσύνη; avec un adjectif suivi du Nom : ἀπὸ τῆς ὁμοίας τύχης ; avec l'infinitif qui est personnifié : τὸ δὲ μισεῖσθαι.

En résumé, les Grecs, poètes ou prosateurs, ont employé dès le principe l'Article dans son rôle particulier, qui est de rappeler ou de marquer la troisième personne, comme dit Apollonius.

Seulement les poètes attiques, à l'imitation d'Homère, l'employaient moins qu'on ne l'a fait plus tard, partout où la généralité devait être favorable à leurs peintures, comme le fait observer Matthiæ.

Le Pronom et l'Article semblent être souvent confondus par Hérodote; les stoïciens et Apollonius les regardent aussi comme étant la même espèce de mots. Puis à partir de Thucydide, le rôle des deux espèces est parfaitement distinct.

Le rôle de l'Article en grec est de marquer la troisième personne, ainsi que nous venons de le dire d'après Apollonius ; son emploi est général devant le sujet : τώ γε λέοντε δύω ἐτραφέτην ; avec le complément : ὡς ἂν μοι τὸν παῖδα Σκυρόθεν ἐξαγάγοις. Devant l'attribut : ἀσκὸς ἐγένεθ' ἡ κόρη, il n'y a pas d'Article ; il y a aussi un Article quand on veut

mettre en évidence par la personnalité : εἰρήνη ἐστί τἀγαθόν.

Le Pronom démonstratif n'empêche pas de mettre l'Article : ἐκ τῶν χωρέων τούτων (HÉRODOTE, 6. 45); πάντες οἱ ἄνθρωποι nous montre l'Article avec πᾶς, puis on le verrait aussi avec σός, ποῖος, τίς.

Mais où la personnification par l'Article est bien évidente, c'est avec ἄλλοι — οἱ ἄλλοι les autres, ce qui signifie le reste, tandis que ἄλλοι signifie seulement « d'autres »; ἡ ἄλλη Ἑλλας « le reste de la Grèce. »

La relation dont parle Apollonius, qui a frappé Harris, Thurot et M. Egger, se trouve nettement marqué dans un passage de Lucien : Ἄγκυραν ἐντειλαμένῳ ἐκόμισα πέντε δραχμῶν — CH. πολλοῦ λεγέις. — M. Νὴ τὸν Ἀϊδωνέα, τῶν πέντε ὠνησάμην.

L'Adjectif, l'Infinitif, le Participe, l'Adverbe, même les Prépositions suivies du complément, deviennent des Noms, comme : τὰ εἰς τὸν πόλεμον. Il se place après un Pronom personnel comme dans les langues modernes : *moi, le roi* — μ'ὠνήσεται τὴν Ἕκτορος κάσιν. (EURIPIDE.) « Moi, la sœur d'Hector, il m'achètera. »

Ces exemples, dont il serait inutile de prolonger le témoignage, prouvent avec les vieux grammairiens que l'Article grec était la marque de la personnalité; il introduisait au rôle de la personne l'idée générale; τὰ ἀοριστωδῶς νοούμενα ἡ τοῦ ἄρθρου παράθεσις ὑπὸ ὁρισμὸν τοῦ προσώπου ἄγει. « L'adjonction de l'Article amène les idées générales à la détermination de la personne. »

Ajoutons ou plutôt rappelons un passage du même auteur déjà cité : « le rôle particulier de l'Article est de rappeler le troisième personne » (ἓν ἰδίωμα ἔχει, « il

a une spécialité »), et notre démonstration semble être complète, s'appuyant tout à la fois sur les auteurs les plus purs et sur les théoriciens les plus renommés.

L'Article latin présenterait plus de difficultés, si l'on s'en rapportait à l'opinion reçue aujourd'hui, car pour échapper à la routine il faut aller déterrer les idées des plus anciens grammairiens latins.

Il ne faudra rien moins que Varron, Quintilien, Donat, Isidore, pour forcer les auteurs ou les élèves des nouvelles Gammaires à convenir qu'il y a un Article en latin. Priscien lui-même et Servius nous seront moins hostiles qu'on ne le pense.

En commençant par ces derniers, nous voyons que les Pronoms, *hic*, *iste* sont appelés Pronoms articulaires par certains auteurs : *Præsentes personas exprimunt iste et hic, quæ nonnulli etiam pronomina articularia vocant.* (SERVIUS, *du Pronom.*)

Servius constate donc l'opinion d'un certain nombre de latins qui pensaient comme les stoïciens, comme Apollonius, c'est-à-dire que les Articles sont des Pronoms.

Priscien dit à son tour : *Articulis pronomina connumerant, finitos ea articulos appellabant... Vel, ut alii dicunt, articulos connumerabant pronominibus, et articularia eos pronomina vocabant, in quo illos adhuc sequimur latini, quamvis integros in nostra non invenimus articulos lingua.* « Ils joignent (les Stoïciens) « les Pronoms aux Articles et les appellent Articles « finis, ou, selon d'autres, ils joignent les Articles aux

« Pronoms et les nomment Pronoms articulés; en quoi, « nous, Latins, nous les suivons, quoique nous n'ayons « pas dans notre langue des articles entiers. » (PRISCIEN, *du Pronom.*)

Priscien est donc comme Quintilien, qui dit : *Noster sermo articulos non desiderat, ideoque in cœteras partes orationis sparguntur.* « Ils sont mêlés aux autres par- « ties du discours, » c'est-à-dire au Pronom.

Si nous voulons des explications plus précises, nous les trouvons dans Donat : *Inter pronomina et articulos hoc interest quod pronomina ea putantur quæ, cum sola sint, vicem nominis complent, ut quis, ille, iste ; articuli vero cum pronominibus aut nominibus aut participiis adjunguntur ut hic... hæc eadem pronomina et pro articulis et pro demonstratione ponuntur.* « Il y a cette différence « entre le Pronom et l'Article, qu'on regarde comme « Pronoms ceux qui, étant seuls, remplissent le rôle « du Nom, comme *quis*, *ille, iste*. Mais les Articles sont « joints aux Pronoms, aux Noms et aux Participes, « comme *hic, hujus*, etc. Ces mêmes Pronoms sont « employés et comme démonstratifs et comme articles. » (DONAT, *du Pronom.*)

Les explications d'Isidore de Séville sont tout aussi franches que celles de Donat : *Articuli autem dicti, quod nominibus coarctantur, cum dicimus :* « Hic orator. » *Inter articulum autem et pronomen hoc interest quod articulus tunc est, quando nomini jungitur, ut :* « Hic sapiens. » *Cum vero non conjungitur, demonstrativum pronomen est, ut :* hic *et* hæc *et* hoc. « On a nommé Articles ceux qui

« s'attachent aux Noms, quand nous disons : « L'ora-« teur. » Mais il y a cette différence entre le Pronom et « l'Article que c'est un article quand il se joint au « Nom, comme : « Le sage; » mais quand il ne s'y « joint pas, c'est un pronom démonstratif, comme : « *hic*, *hæc*, *hoc*. » (ISIDORE, cité plus haut.)

Tous ces auteurs d'anciennes Grammaires, dont le dernier vivait au VIe siècle, quand le latin était encore d'un usage si commun, nous disent bien nettement leur opinion, même Priscien, qui constate que les Latins expliquaient l'Article comme les Grecs, lui que l'on cite ordinairement pour prouver qu'il n'y a pas d'Article en latin. Il ne dit pas que la langue manque d'Articles, il dit qu'il n'y en a pas de spéciaux, distincts des Pronoms; il dit comme Quintilien : « Ils sont mêlés aux « autres parties du discours. »

Varron, le plus savant des Romains, nous dit, sans entrer dans les mêmes explications, qu'il y a plusieurs articles en latin, entre autres *quis* et *iste*. C'est de ces savants que certains modernes se sont sans doute autorisés pour reproduire cette affirmation de l'Article en latin. Varron, Quintilien, Servius, Donat, suffiraient pour contredire Priscien, si ce dernier niait l'Article latin, mais il ne le nie pas, il dit seulement qu'il n'est pas distinct du Pronom.

L'Article latin est donc, à son avis, tantôt Pronom, tantôt Article, comme celui des Grecs chez Homère et chez Hérodote; chose que Donat et Isidore nous ont expliquée fort clairement.

Le savant Court-de-Gébelin, l'Encyclopédie du XIXe siècle sont en notre faveur, et l'un de nos contemporains, qui avait dans ces questions-là une grande autorité, M. Eug. Burnouf, dans ses leçons de Grammaire générale à l'école normale, dit que, « malgré l'idée répandue généralement que l'Article n'existe pas en latin, le mot *ille* lui semble avoir le sens de l'Article. »

Aussi trouvons-nous que les grammairiens les plus renommés ont appelé l'attention sur les Articles *ille*, *iste*, *hic;* Donat, Isidore, Sanctius, Lancelot, Burnouf père, et, dans le XVIIIe siècle, Mercier, auteur du *Manuel des Grammairiens* (*Nouveau Manuel des Grammairiens*, Barbou, 1732, Paris), nous disent tous que *hic* marque la troisième personne, mais comme présente : *hic poeta*, « notre poète; » *iste* marque aussi la troisième personne, mais comme appartenant à la personne à qui l'on parle : *Istas nuptias*, « tes noces. » Enfin *ille* est la marque la plus complète de la troisième personne, c'est la chose absente, éloignée ou appartenant à la personne absente : *Verbo illo modo ille vicit*, « celui-là vient de gagner par cette parole-là. »

L'Article latin est donc plus riche que le nôtre, il marque la troisième personne de trois nuances différentes, et les meilleurs écrivains n'oublient pas ces ressources. S'ils se permettent une confusion des différents Articles, c'est seulement lorsque la personnalité est si évidente qu'on n'a pas besoin de la signaler avec soin.

Cette négligence ne se trouve jamais dans le Drame ou dans la Fable, dans le discours passionné en un mot,

parce que la personnalité précise, exacte, y est trop nécessaire à l'intrigue, ou à la force de la pensée. C'est là que nous trouvons l'Article et le Pronom avec toutes leurs nuances, comme aussi le Nom sans Article, quand sa personnalité doit être laissée dans l'ombre.

Ainsi Térence nous dit : *Reddidisti animum* : « Tu m'as rendu courage; » comme Ovide : *Nuda pedem egreditur* : « Elle sort nu-pieds, » en restant dans la généralité. Virgile, qui doit préciser un cérémonial tout particulier, où il n'y a qu'un seul pied nu, a dit avec exactitude : *Unum exuta pedem vinclis*, « Un seul pied découvert de ses liens. »

Mais, si nous prenons le langage animé, c'est-à-dire la langue dans sa plénitude et dans ses mille peintures, nous rencontrons toutes les manières de marquer la personnalité, même avec un luxe d'articles : *Hæc illa misericordia*, « cette commisération-là ; » *hoc illud est*, « c'est cela, » dans l'*Andrienne* de Térence.

Nous n'avons qu'à transcrire quelques exemples, sans aucun commentaire; les articles seront visibles, d'après la définition des anciens qui considèrent comme Article le Pronom joint au Nom ; puis, nous pourrons remarquer le même mot employé comme Pronom, c'est-à-dire seul.

Dans Térence encore nous pouvons lire : *Interea hæc soror quam dixi* : « La sœur que je viens de dire. » *Nunc* HIC *dies aliam vitam affert ; ad* HÆC *mala* HOC *accidit etiam. Nuptias effugere ego* ISTAS *malo. Te* ILLAM *uxorem ducere.*

On trouve aussi les Articles dans Cicéron : *Hac regia*

causa excepta ; illius regiæ largitionis. On ne saurait lire une page de ces écrivains les plus purs sans y rencontrer cet Article latin.

Dans Plaute les mêmes combinaisons de l'Article et du Pronom se présentent à chaque instant : *Nescio, neque ego istas vestras leges urbanas scio. Tunc hic servus est.*

Nous n'indiquons pas les passages de ces auteurs, les mêmes cas se présenteront à l'ouverture du livre. Les Fables de Phèdre en sont pleines.

Ainsi se répètent, surtout dans le dialogue ou le discours, mais ailleurs aussi, quoique moins souvent, ces articles latins que Varron compte au nombre de cinq. Ils marquent toujours la troisième personne, mais avec des nuances plus variées que chez les Grecs et que dans notre langue française.

En résumant donc les idées sur l'Article des anciens, nous le voyons employé comme signe de la troisième personne, tantôt article, c'est-à-dire, joint au Nom, tantôt pronom, c'est-à-dire, sans le Nom. Il est moins employé chez les poëtes épiques ou tragiques de la Grèce, qui aimaient mieux laisser les objets dans la généralité ; mais dans le dialogue passionné, il s'y montre plus souvent, selon que l'expression du sentiment l'exige.

Tel passage bien expliqué nous montrerait l'insulte la plus cruelle, exprimée par l'Article comme dans Phèdre : *Ubi illa pernicitas,* dit le moineau au lièvre qui gémit sous la serre de l'oiseau de proie : « Où est ta légèreté d'autrefois. » *Illa* marque qu'il ne l'a plus, elle est dans le passé.

Croit-on que notre La Fontaine, ce bonhomme si mordant quand il faut, n'ait pas employé l'Article pour exprimer le dédain, quand son meunier réplique : « Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez ? » Dumarsais explique en effet cette malice en disant que *la fille* équivaut à : *la fille de je ne sais qui.*

Ce rapprochement nous a conduit, par une similitude d'emploi, à joindre les citations des auteurs français à celles des anciens. Nous verrons que notre Article, sujet de tant de controverses et de recherches, auquel nous assignons pour la première fois un rôle unique et spécial, depuis le grec Apollonius Dyscole, c'est-à-dire, la marque de la personnalité ; nous verrons qu'il n'a fait que changer de forme, mais qu'il a conservé son rôle, et cela sans interruption depuis que le latin est une langue morte.

La langue romane, en effet, qui sert de transition du latin au français, qui était la langue du peuple, pendant que le latin reste à côté d'elle la langue officielle, nous montre l'Article employé dans une épitaphe de Bernard, duc de Septimanie, tué en 844 :

Assi jay lo *comte Bernard*	Ici gît le comte Bernard
. . . .	. . . .
. . . .	. . . .
Preguem la *divina bontat*	Prions la divine bonté
Qu'aquel asi que l'o tuat...	Que celui aussi qui l'a tué...

et elle nous montre aussi le même mot employé comme pronom *l'o tuat*, « l'a tué. » (Hennequin. *Essai sur l'Analogie des langues*, pag. 197, et suiv.)

Dans la traduction du *Symbole*, qui est, dit-on du

XIe siècle : *Besoing est qu'il tinget la commune fei... ne mie confundanz le personnes, ni la substance ; — il faut qu'il tienne la commune foi, ni la substance,* la langue a déjà l'Article comme à présent, *la substance, le personnes*; comme au XIe siècle dans la traduction des *Rois : Connestables de la chevalerie le rei... Tutes les lignées... Anumbrast le pople.*

Au XIIe siècle le poème traduit de Marbode, évêque de Rennes, sur les pierres précieuses, nous donne aussi des preuves ; *Evax... pur les grans sen, pur la pruece ;* il en est de même dans saint Bernard ; *Benoit soit Deus et li peres... li pere de miséricorde et li Deus de tos solais.*

Au XIIIe siècle le langage est plus complet encore, comme le montre un édit de saint Louis ; l'Article y paraît plus souvent : *Il poira quarante livres selon l'état et la condition de la personne, et la manière de la vilaine parole ou du vilain fait :* dans le *Roman de la Rose ; le temps qui s'en va nuit et jour... car avant que le pensement fût fini...* : dans Joinville : *Les mariniers firent voile de par Dieu. Et incontinent le vent s'entonne dans la voile...* ; dans Froissard : *Là toutes les nuits je lisoie devant lui, et le solaçoie*; ailleurs : *Adonc demanda le roi de quoy il traitait.*

Une fois que l'on arrive à voir se répéter ainsi l'Article, comme nous le faisons aujourd'hui, il est inutile de citer des exemples pour indiquer la non-interruption de son rôle. Il n'y a plus qu'à en constater les différents emplois.

Nous l'avons vu dans le Languedoc, au IXe siècle,

comme pronom et article, on pourrait encore le rencontrer dans le patois de l'Est, se joignant même au Nom propre comme en Italie. On dit : « *le* Louis, *le* Jean, *l'*Alphonse, » sans doute à cause du voisinage de la Savoie et de l'Italie. Il exprime l'habitude et la familiarité, comme dans : « *la* Lemaire, *la* Dubarry, » avec cette différence que la familiarité, dans ce dernier cas, est plutôt une marque de communauté moins cordiale que dédaigneuse.

Mais il est d'autres cas encore où, dans la langue française la plus pure, les Noms propres prennent l'Article.

1° Quand on veut les faire remarquer comme des objets d'attention peu ordinaires, comme : *les* Molière, *les* Racine, et aussi en mauvaise part : *les* Lacenaire, *les* Mingrat, *les* Brinvilliers.

Cette manière d'exprimer le Nom s'appelle *emphase* ; on veut, en effet, les montrer comme des figures qu'il faut ne pas oublier, c'est pour cela que le langage leur prépose l'Article.

2° Si le nom propre, au lieu d'être employé avec emphase, dans son acception réelle, vient à servir de terme de comparaison, nous le changeons en une espèce de nom commun, et nous disons : « Qu'un Molière s'élève, il naîtra des Barons. »

3° Devant le Nom commun ordinaire, l'Article se met toutes les fois que le Nom est l'objet important de la proposition ; notre langage précis veut que cette personnalité soit marquée, l'Article en fait l'office : « la cigale ayant chanté tout l'été, » nous en fournit un double

exemple. Le mot *cigale* est à une personne, ainsi que le mot *été*, parce que l'on porte un jugement sur l'un et sur l'autre.

Tout l'été; voilà un vrai jugement implicite; si l'écrivain avait voulu moins marquer l'idée exprimée par le nom *été*, il aurait mis : *en été*; mais alors le mot *été* aurait perdu sa personnalité, il n'y avait plus un être pour nous, mais seulement une circonstance pure et simple.

4° C'est cette personnalité marquée par l'Article qui nous fait comprendre pourquoi notre langue le met devant l'Adjectif, quand on veut que cet adjectif soit un être, un personnage : le *savant*, les *braves*, les *nobles*, les *vilains*. De ces qualités simples l'Article fait des êtres, il les anime, et en fait des personnages, en les mettant à une personne, et c'est toujours à la troisième.

5° D'autres mots encore sont changés en noms par l'Article : Le *rien vaut mieux que* le *mauvais;* le *boire,* le *manger,* le *dormir;* le *battant*, le *battu,* les *brillants*, le *bon*, le *beau*, le *vrai;* les *si*, les *car*, le *dessus*, le *dessous*, le *pour*, le *contre :* ce sont là autant de personnifications faites au moyen de l'Article, et jamais il n'a mieux fait que le nôtre dans notre langue.

Ce mot : le *nôtre*, que nous venons d'employer, est aussi une transformation faite par l'Article; nous disons en effet : le *nôtre*, le *mien*, le *leur*, le *quel*, n'est-ce pas *le* qui les fait entrer dans la classe des pronoms, puisque sans lui : *notre*, *mien*, *leur*, *quel*, sont des adjectifs? c'est qu'en effet il leur donne la Personne.

Les noms de pays prennent aussi l'Article quand ils

sont personnifiés : « *La* Gascogne, *le* Languedoc sont de beaux pays ; » quand ils n'ont pas l'article ils perdent leur personnalité : « en Gascogne, en Languedoc, vins de Languedoc. »

Comme en grec et en latin, l'Article, en français, est dans la même phrase Article et Pronom : « Je vous *l'*ai dit ailleurs, je vous *le* redis, *la* violence et *la* vérité sont en lutte. » Et encore : « Etes-vous reine ? je *le* suis ; êtes-vous *la* reine ? je ne *la* suis pas. »

On voit facilement que la troisième personne se trouve dans la phrase partout où est l'Article. Par les exemples qui précèdent, on arrive naturellement à une explication simple de *le plus*, *le mieux*, *le moins*, mal expliqués depuis Restaut.

Il y a en effet dans les Grammaires une explication inadmissible, même pour des enfants, quand on dit que *le plus* ne s'accorde pas quand il n'y a pas de comparaison. On n'a pas fait attention que *le plus* exprime toujours une comparaison, parce que *plus* veut toujours dire *plus*: Quand on dit : « Cette personne quand elle est *le plus* occupée, » *le plus* marque la comparaison de la proposition entière *est occupée*, qui est comparée à elle-même, avec l'idée de *plus* ou de *moins*. Comme cette proposition n'est ni un masculin ni un féminin, *le* reste invariable forcément, puisque ce que l'on compare n'est ni masculin ni féminin.

Nous pouvons parler ici de l'Antonomase, du sens relatif de l'Article, comme dit Apollonius, comme M. B. Jullien a cru aussi devoir considérer notre Article fran-

çais, dans son *Cours supérieur de français*, où il nous dit que « l'Article aurait pour principal rôle d'exprimer « l'Antonomase, » c'est-à-dire qu'il serait dans notre langue pour une figure seulement.

Il est difficile d'admettre une semblable explication quand on voit l'Article à peu près partout en français. Expliquons donc l'Antonomase, la relation, et faisons voir que l'Article est là, comme partout, le signe du jugement.

Quand on dit : « le poète » au lieu de dire : « Homère ; » « l'homme au fer, l'homme au pot, » on répète un jugement.

Ce jugement complet serait : « Homère est le poète par excellence. » A force de le dire et de l'accepter comme chose vraie, on accepte aussi le résultat du jugement comme synonyme d'Homère, puis on se contente de prendre l'attribut du jugement, et l'Antonomase est faite. *Le poète* est donc la partie essentielle du jugement, il est à la troisième personne, l'Article y joue son rôle habituel comme dans : « l'homme est mortel. »

Lancelot, dans sa *Méthode grecque*, avait déjà indiqué l'Article comme indispensable à l'Antonomase, mais il n'avait pas eu l'idée de considérer l'existence de l'Article comme due à la figure appelée Antonomase. Il n'aurait jamais pu croire qu'un mot indispensable dans presque toutes les phrases eût été fait exprès pour une figure de rhétorique.

Il en est de même de la relation qu'exprime l'Article,

c'est encore un jugement abrégé, simplement rappelé, comme dans *l'homme au fer, l'homme au pot*. En prenant l'exemple cité par M. Egger dans sa *Grammaire comparée* : « L'homme est tombé, le cheval s'est échappé, » on trouve bien la relation, c'est l'homme dont on vient de parler, le cheval dont on vient de parler.

Mais cette relation est un jugement, le mot *homme* est à la troisième personne, et l'Article est devant lui pour cette raison. Qu'on dise : « Cet homme, ce cheval s'est échappé, » la relation s'y trouve encore et l'Article n'y est cependant plus.

Ainsi, dans tous les cas, Antonomase ou relation, l'Article français marque la troisième personne, exprime un jugement complet ou tronqué, n'importe, et il ne fait que cela dans notre langue.

Mais, dira-t-on, le Nom s'emploie sans Article dans les proverbes : « Pauvreté n'est pas vice; » comment le Nom est-il à une personne, car il faut que le verbe soit amené à la personne par le sujet ?

La réponse est facile, c'est que les langues abrégent le plus qu'elles peuvent et surtout quand il s'agit de choses bien connues. Qu'y a-t-il de plus court que nos réponses : *Oui,—sans doute,—n'est-ce pas,—d'accord,—jamais?* Ce sont cependant des jugements dont on exprime seulement la partie saillante, le reste étant sous-entendu.

Or, dans les proverbes, tout est connu, on est d'accord sur le jugement, c'est pour cela qu'on exprime seulement les idées fondamentales, les mots accessoires étant élagués comme un embarras.

Mais abordons des difficultés bien plus grandes dans notre langue française, où l'Article n'a pas encore été expliqué.

Nous disons en français : « On acquiert de nouvelles connaissances, » nous disons aussi : « On acquiert des connaissances nouvelles. » Dans le premier cas, pas d'Article, dans le second cas, il y a un Article. C'est qu'il y a dans cette phrase : « On acquiert des connaissances nouvelles, » un jugement porté sur le nom *connaissances* après qu'il a été prononcé ; on met le signe de la troisième personne devant ce Nom pour annoncer que c'est de lui que l'on va porter un jugement.

L'adjectif *nouvelles*, placé après le Nom, exprime le résultat du jugement implicite, c'est comme si l'on disait : « Des connaissances qui sont nouvelles. »

L'Article est indispensable au Nom qui est l'objet du jugement, puisqu'il faut que ce Nom soit à la troisième personne, du moment qu'on le juge après l'avoir prononcé. Mais en renversant la construction, dans cette phrase : « On acquiert de nouvelles connaissances, » la langue française ne veut pas l'Article, parce que le résultat du jugement est énoncé avant le nom qui en est l'objet.

On juge le nom *connaissances* avant de le prononcer, dès lors on ne peut pas lui préposer l'Article, lui donner la Personne, puisque l'Adjectif est déjà un signe qu'il est jugé. Si ce nom était jugé dans une seconde proposition, alors il prend l'Article, quoiqu'il ait un adjectif avant lui, comme : « Les nouvelles connaissances sont pleines d'attrait. »

Ici nous n'avons pas seulement un jugement exprimé par *nouvelles*, nous avons encore le second jugement : « Sont pleines d'attrait, » on met l'Article devant *nouvelles*, non pas pour annoncer ce jugement implicite, mais pour annoncer le jugement suivant : « Sont pleines d'attrait. »

Si l'on sépare les deux propositions, l'on emploie deux fois l'Article : « Les connaissances sont nouvelles, les connaissances sont pleines d'attrait. »

D'où l'on peut voir que l'Article se montre dans la proposition complète, et disparaît quand la proposition est implicite et l'adjectif placé avant le nom. Une autre règle encore peut s'expliquer parfaitement à l'aide du rôle de l'Article, elle existe aussi en grec : « Un pronom « conjonctif ne peut s'employer étant mis en relation « avec un nom sans Article. » On ne dirait pas : « Cet étui est de bois d'ébène qui est dur ; » le mot *bois* n'est pas à une personne; le mot *ébène* n'est pas à une personne, comment pourrait-on mettre : « qui est dur ? » d'où viendrait la troisième personne du verbe *est?* Mais on dira : « Cet étui est du bois le plus dur, » parce que *bois* précédé de l'Article est à la troisième personne : « J'ai fait cet ouvrage du fer qui m'a paru le plus doux. »

Une fois le Nom précédé de l'Article, il a la personne, on peut employer un pronom en relation avec lui. Si le Nom n'a pas une personnalité, s'il n'est ni à la première ni à la seconde, ni à la troisième personne, quel pronom peut-on mettre après ce nom ?

La différence qu'il y a entre le Nom sans Article et le

Nom qui est précédé de l'Article ressort facilement de la nouvelle théorie. Dans ces locutions : « Je suis couvert *d'eau,* » — « une bouteille *d'eau,* » — « j'ai beaucoup *de peine,* » — « si tu n'as point *d'argent,* » — « tu jeûnes *en hermite,* » les noms soulignés n'ont pas d'Article ; ils n'ont pas de personne ; ils ont un rôle inférieur et servent d'accompagnement au mot qui précède ; ils sont soudés avec lui.

C'est pour les laisser dans cette position inférieure qu'on ne leur donne pas l'Article; car ils prendraient un rôle important si on leur donnait l'Article, tandis que, sans Article, ces noms sont une espèce de couleur que l'on donne à un objet : « table *de marbre, de bois* ; » — lit *en fer, en acajou, en noyer,* » — « parole *de roi,* » — « vie *de fainéant ;* » — « train *de prince.* » Un poète a dit ainsi : « je sais que la vengeance est un morceau de roi. » Le nom *roi* n'a pas de Personne, il se fond avec *morceau* pour n'exprimer qu'une idée ; nous voyons qu'il est sans Article. Au contraire dans ce passage du même poète : « Quoi ! surl e nez du roi, » le mot *roi* a l'Article, il a dès lors la personnalité, il est *lui,* il ne se perd pas dans un autre nom, il est un personnage.

Ce rôle de l'Article se montre aussi dans le vers suivant : « Le nez royal fut pris pour un nez du commun. » Le dernier mot *du commun* devient un mot important, il devient Nom, c'est le dernier terme d'un jugement sous-entendu : « Le nez de (ceux qui sont) le commun. »

J.-J. Rousseau et Montesquieu ont employé le mot

gouvernement des deux manières, l'un sans Article, l'autre avec Article : « On a beaucoup disputé sur la meilleure forme de gouvernement. » Le mot *gouvernement* est ici sans personnalité, il se joint au mot *forme* pour lui servir de marque, pour le déterminer. Comme on ne veut lui donner aucune autre importance, on le laisse ainsi sans personnalité et par conséquent sans Article.

Au contraire, dans la phrase de Montesquieu, le mot *gouvernement* est employé avec l'Article : « En France la forme *du gouvernement* est la monarchie. » Ici le nom *gouvernement* est aussi un complément qui détermine le nom *forme*, mais il a l'Article parce que l'auteur le conserve comme un être, comme un personnage ; il y a encore là un jugement implicite : « La forme de (ce qui est) le gouvernement. » Il n'y a qu'à omettre le jugement implicite et l'on a : *de — le gouvernement*, ce qui fait : *du gouvernement*, par la contraction. C'est un complément déterminatif du nom *forme*, comme dans Rousseau, mais il garde sa personnalité dans Montesquieu, il est l'objet d'un jugement implicite, dans : « la meilleure forme de gouvernement », on ne parle que de la forme.

L'absence de l'Article, comme sa présence dans la Proposition, a été effleurée par un grammairien de notre siècle, M. Lemare, mais avec une obscurité remarquable, parce qu'il n'avait pas compris, mieux que ses devanciers ou ses contemporains, la véritable influence de l'Article. Voici son raisonnement : « *J'ai d'excellente eau* est déjà « plus difficile à expliquer, car il s'agit d'une eau qui

« est excellente et il semble que l'eau devrait être déter-
« minée par le démonstratif *la* et qu'il faudrait dire :
« *j'ai de l'excellente eau*. Mais si l'on s'exprimait ainsi,
« l'on ferait attendre un nouveau complément (M. Le-
« mare aurait dû dire : *jugement*) comme celui *que tu*
« *sais*. Lorsqu'on ne peut pas déterminer de quelle
« excellente eau on a, il faut donc dire : *J'ai d'excellente*
« *eau*, c'est-à-dire d'une eau quelconque que je ne dé-
« signe pas, que je ne détermine pas. Mais lorsque l'ad-
« jectif est placé après *eau*, j'ai besoin de dire : *J'ai de*
« *l'eau excellente*, car je dois annoncer par le mot *la* que
« l'eau que j'ai est une eau que je vais déterminer et dis-
« tinguer de toutes les autres, par la qualité d'excellente.»

Nouveau venu dans ces études si difficiles, nous n'avons pas le droit d'être sévère envers ceux qui nous ont voulu faire un chemin plus commode, et ont été nos maîtres par leurs ouvrages.

Cependant nous dirons que M. Lemare se paie trop facilement de mots. Ne devait-il pas voir que l'adjectif *excellente* détermine *eau* tout aussi bien quand il précède le Nom que quand il le suit ; que la raison du changement de construction et de l'absence de l'Article, c'est que l'adjectif *excellente* placé avant le Nom exprime lui-même le jugement, que le Nom venant après le jugement prononcé il n'a pas besoin d'être mis à la troisième personne par l'Article.

En effet, il est déjà jugé, pourquoi lui donnerait-on l'Article ; ce serait trop tard d'annoncer qu'il sera jugé quand il l'est déjà.

Mais si l'Adjectif est placé après le nom : « J'ai de l'eau excellente, » il faut l'Article devant le nom, pour que ce nom soit à une personne, et qu'on sache par l'Article que c'est de cet être qu'on va parler.

C'est ainsi que madame de Sévigné a dit : « Vous avez de l'huile excellente et d'excellent poisson. » On ne met donc pas l'Article devant l'Adjectif suivi de son substantif, à moins que ce substantif ne subisse un autre jugement qui est exprimé plus tard, comme : « Les grands mouvements viennent du cœur. »

Nous avons à peu près passé en revue les difficultés de l'Article en français, et nous avons vu que le nom perd ou prend l'Article suivant le plus ou le moins d'importance qu'il a dans la phrase.

La répétition de ce mot est encore une preuve du rôle que nous lui assignons ; c'est quand on veut détacher chaque jugement que l'Article se répète : « *Le* grand, *le* respectable magistrat. »

Cette répétition est facultative quand les jugements ne se contredisent pas ; mais s'ils sont incompatibles, la répétition est forcée : « *Le* grand et *le* petit épagneul qui ne diffèrent que par la taille. » Cette répétition a lieu même pour des jugements qui ne se contredisent pas, comme : « Dans la vie *de* l'humble, *du* pauvre et toutefois *du* grand et *de* l'illustre François de Paul. »

L'auteur a voulu faire ressortir chaque jugement, il n'a eu qu'à mettre l'Article devant chaque adjectif.

Après un exemple aussi convaincant, nous n'avons qu'à dire une dernière fois que l'Article en français,

comme en grec et en latin, mieux encore que dans ces langues à terminaisons casuelles, a pour unique rôle de marquer la troisième personne, et que les autres rôles qu'on avait cru lui trouver, comme la relation, l'Antonomase, la détermination, ou sont complètement faux comme ce dernier, ou ne sont qu'une application particulière de la personnalité.

D'après les grammairiens et les auteurs les plus respectables, l'Article en grec et en latin, est un pronom personnel, il est Article quand il est joint au Nom et il est Pronom quand il est sans le Nom, mais il marque dans tous les cas la troisième personne.

Il en est de même de notre Article français, qui est article dans : la *cigale*, qui est pronom dans : *je* la *reverrai* ; il se rattache au latin par son origine, et il ressemble au grec et au latin quant au rôle. C'est lui qui met en évidence, par la personnalité, les noms importants de la Proposition.

CHAPITRE CINQUIÈME

DU PRONOM

L'Article une fois étudié et son rôle démontré par les définitions des anciens grammairiens et par l'analyse du langage, il est naturel de parler aussi du Pronom ordinaire, dont l'emploi est peu différent mais bien plus varié.

Apollonius Dyscole nous donnera aussi quelque secours et nous aidera à dire ce que fait particulièrement le Pronom. « Les Pronoms, dit-il, n'ont été conservés au « nominatif que parce que les Verbes ne pouvaient pas « exprimer l'antidiastole (l'opposition des personnes); « ils ont pris avec eux le Pronom à cause de son rôle « particulier, je dis la contre-opposition. » (Apollonius, *de la Syntaxe*, liv. Ier, ch. III.)

Un peu plus haut, il a dit : « Le Pronom n'a été in- « venté que pour tenir lieu du Nom dans son enchaîne-

« ment avec le Verbe. Puisqu'en effet les Noms ne sont « apophantiques (contenant un sens parfait) qu'à la « troisième personne, puisque les positions qui en ré- « sultent ne sont ni la première, ni la deuxième, les « Verbes auraient donc tous été à la troisième personne. « C'est pour cela qu'on a inventé les Pronoms, qui se « distinguent suivant les personnes et qui joignent la « position du Nom à la syntaxe du Verbe.

Si nous demandons à Servius son sentiment, il nous dira : « Quoique les Pronoms expriment le rôle du Nom, « ils n'en expriment pas la force. » (Servius, *du Pronom.*) Il est difficile d'être plus clair que ces anciens grammairiens dans ces passages.

Ils nous disent en effet sans aucun détour que le Pronom exprime le rôle du Nom, à la première et à la deuxième personne, pour que le Nom puisse s'unir au Verbe, sans quoi le Nom étant seul sujet, le Verbe serait toujours à la troisième personne. Apollonius promet de dire aussi que le Pronom de la troisième personne n'est pas lui-même inutile, en renvoyant au traité du Pronom.

Quant à Servius, il nous met en garde contre une erreur, c'est l'idée admise aujourd'hui que le Pronom remplace le Nom, il nous dit, lui, que le pronom en exprime le rôle.

L'anglais Harris a mal choisi le passage d'Apollonius qu'il nous donne comme l'idée fondamentale du Pronom dans ce grammairien : « Le Pronom n'est autre chose « qu'un Nom employé à la place d'un autre, avec un « geste qui marque qu'il y a transposition. »

Priscien nous dit que le Pronom se met à la place du Nom propre et il signifie une personne précise, un rôle. Sanctius est bien près de nous faire connaître le Pronom dans toute sa force quand il parle ainsi : « Quand je dis « *je* on ne peut comprendre personne autre ; quand je « dis *François*, la pensée peut se reporter à une autre « personne. » Il a eu le tort de croire que le Pronom exprime l'individu, c'est ce qui rend son explication incomplète.

Il est étonnant qu'avec des notions si précises dans Apollonius et Servius surtout, puis des éclairs de vérité dans ceux qui les ont suivis, nos modernes aient jeté tant de désordre dans les définitions du Pronom.

On ne trouve en effet rien d'exact dans nos auteurs jusqu'à Court-de-Gébelin : d'après MM. de Port-Royal, le Pronom tient la place du Nom ; d'après l'abbé Girard, l'abbé d'Olivet, c'est une espèce de Nom ; le père Buffier en fait une espèce d'énigme.

Aux yeux de Dumarsais, le Pronom fait plus que le Nom ; Beauzée le considère aussi comme un Nom. Mais Court-de-Gébelin dit avec raison que « le Pronom désigne « les acteurs du discours comme acteurs, d'une manière « aussi déterminée qu'un objet est désigné par son nom ; « et ils désignent ces acteurs dans des occasions où leur « nom ne produirait pas le même effet. » Il dit plus clairement et plus complètement que ses devanciers ce que fait le Pronom dans le drame du langage ; nous adoptons donc le sentiment de l'auteur du *Monde primitif*, à l'exception de l'idée que le Pronom remplace le Nom.

C'est la seule chose que nous ayons à contredire dans cette définition. Outre les idées des anciens grammairiens, nous avons le langage qui nous montre le Pronom dans son vrai rôle à chaque instant. On le trouve avec le Nom :

Moi, le roi.
Moi, loup, j'en ferais scrupule.
Lui, berger, pour plus de ménage aurait deux ou trois mâtineaux.

Dans la première fable de La Fontaine, le Pronom joue presque tous ses rôles :

La Cigale ayant chanté,
. . . .
. . . .
Elle alla crier famine
Chez la fourmi sa voisine,
La priant de *lui* prêter
Quelque grain pour subsister.

Il accompagne le nom sujet, le nom complément, se met avec le verbe dont il est complément direct dans : « *la* priant, » complément indirect dans : « *lui* prêter. »

Ajoutons le « *moi*, *moi*, dis-je », de Corneille, le « me, me, *adsum qui feci* » de Virgile, et nous avons la terreur, la fierté, la prière, les compléments, les sujets de toute espèce exprimés par le Pronom qui se met ainsi partout. Il n'est pas étonnant qu'il en soit ainsi, car la personnalité est partout nécessaire.

Il serait inutile de multiplier les citations ; nous rencontrons à chaque pas dans un livre, quel qu'il soit, les

formes multiples du Pronom : *je*, *me*, *moi*, *tu*, *te*, *toi*, *il*, *elle*, *le*, *lui*, et toujours avec son rôle unique, la personnalité : c'est le caractère permanent de cette espèce de mots. Peut-être serait-on disposé à faire ici une difficulté en disant que le Pronom seul peut remplacer le Nom et qu'alors il n'a pas pour rôle la personnalité.

Mais, quand le Pronom est à côté même du Nom, il n'est pas possible d'avoir cette idée ; de plus, quand il est seul, on ne peut pas le considérer comme l'équivalent du Nom, il en rappelle le rôle seulement, comme dit un auteur déjà cité, *vicem exprimunt*, mais il n'en a pas la force, *vim non exprimunt*.

Dans ce cas du Pronom employé loin du Nom, l'idée de celui-ci est encore présente à la pensée, on n'a donc pas besoin de l'exprimer de nouveau ; mais, comme en français, le Verbe doit avoir au moins un Pronom avec lui, pour suppléer à la terminaison souvent insuffisante, il faut bien que le rôle du Nom, qui influe sur le verbe, soit rappelé par un Pronom : « La cigale ayant chanté tout l'été... Elle alla... » Pour prouver qu'il en est ainsi le plus souvent, excepté les cas où une intention particulière se produit par une autre forme de langage, il suffit de mettre en comparaison une phrase latine avec la traduction française. Comme le Verbe latin n'a pas absolument besoin du Pronom, à moins d'une opposition de personnage, ou d'une personnalité à faire ressortir, la différence du Verbe français et du Verbe latin va montrer que ce que nous venons de dire est vrai. Dans la phrase de Salluste : *Numidæ tantummodo remorati, dum in ele-*

phantis auxilium putant, postquam eos impeditos ramis arborum atque ita disjectos circumveniri vident, fugam faciunt; ac plerique, abjectis armis, collis aut noctis, quæ jam aderat, auxilio integri, abeunt, nous avons quatre verbes dont le nom *Numidæ* est sujet. Le latin n'emploie pas un seul pronom avec ces verbes; il y a donc seulement : *Numidæ putant, vident, faciunt, abeunt.* En français nous sommes obligés de dire : « Les Numides pensent, *ils* voient... *ils* font... *ils* s'éloignent. » Ce sont nos Verbes qui sont cause de l'emploi du Pronom ainsi répété dans des passages où les langues synthétiques se contentent du nom une fois exprimé. Nous n'avons pas des terminaisons assez marquées : notre langue y supplée par la répétition du Pronom qui rappelle la personnalité, c'est-à-dire le rôle du Nom que nous n'avons pas encore oublié. On a donc tort de croire que le Pronom remplace le Nom; il est rationnel de revenir à l'idée de Servius, idée que le langage analysé peut fournir, c'est que le Pronom rappelle seulement le rôle du personnage, quand il en est éloigné, et il le marque au contraire quand il est à côté du Nom. Mais examinons les définitions, anciennement et actuellement encore admises comme justes; il est impossible de ne pas les discuter.

Définitions du Pronom

A ne prendre que les définitions les plus connues, données par les hommes les plus célèbres, on trouve

une diversité d'opinions, que Beauzée avait déjà remarquée dans l'*Encyclopédie*, et qui fait voir combien d'efforts la Grammaire Française a déjà coûté. Nous allons en citer quelques-unes.

Les hommes ont inventé certains mots pour tenir la place des Noms, et que pour cette raison ils ont appelés Pronoms. (*Grammaire générale de Port-Royal*, pag. 106.)

Les Pronoms sont les mots qui tiennent dans la phrase la place d'un Nom plus particulier. (Buffier.)

On appelle Pronom un mot qui se met à la place d'un Nom, pour signifier l'équivalent. (d'Olivet.)

Le Pronom n'est qu'un vice-gérant dont le devoir consiste à figurer à la place d'un autre. (Girard.)

Le Pronom est quelque chose de plus qu'un vice-gérant. (Dumarsais.)

Le Pronom sert quelquefois à marquer par lui-même une personne ou une chose; mais son usage le plus ordinaire est de servir à la place du Nom, d'une personne ou d'une chose. (Regnier.)

Les Pronoms font naître dans l'esprit les idées des êtres qu'ils désignent... Les Pronoms expriment des sujets déterminés par l'idée précise d'une relation personnelle à l'acte de la parole. (Beauzée, *Encyclopédie.*)

Ces mots... on les appelle Pronoms, c'est-à-dire, mots qui tiennent la place des Noms. (*Monde primitif, Grammaire.*)

Il n'y a pas dans les Grammairiens modernes quelque chose de plus simple ou de plus net que dans ces écrivains des siècles passés; il est donc inutile de citer nos

contemporains, puisque les Grammaires, à peine imprimées n'ajoutent rien aux anciennes. Mais, à l'aide des définitions qui précèdent, il est facile de détruire par les uns ce que les autres ont avancé. MM. de Port-Royal ont commencé de nous induire en erreur et tous les autres ont accepté quelque chose de leur vue. Bien des grammairiens ont répété en effet jusqu'à nous que le Pronom remplace le Nom, comme le Proconsul remplaçait le Consul, dit Regnier. Cependant Girard, Beauzée et Dumarsais, n'ont pas cru que le Pronom remplaçait le Nom; Girard en fait un vice-gérant du Nom, Dumarsais le réfute en disant que le Pronom fait plus que d'être vice-gérant, et Beauzée considère notre espèce de mots comme désignant les êtres par l'idée de personne. Tout cela fut si peu clair ou si peu étudié, que, pour nos élèves comme pour bien des professeurs, le Pronom remplace toujours le Nom, malgré ce que le langage fait voir :

Moi, loup; toi, renard; lui, berger.

Toutes nos grammaires répèteront cependant : « Le « Pronom tient la place du Nom, » et puis comprendra qui pourra.

Il est évident néanmoins que le Pronom se place souvent à côté du Nom, et que dès lors on le définit mal aujourd'hui même, sans l'expliquer aux enfants. Une ou deux citations des anciens grammairiens suffisent pour démontrer que l'analyse seule du langage peut ramener au rôle des espèces de mots, et que nous revenons aux

analyses déjà faites par les Grecs, quand nous disons que le Pronom est la marque du rôle, de la personne du Nom dans le langage. Apollonius dit en effet que « le Pronom « a été inventé pour marquer l'opposition des personnes » et ailleurs que « le Pronom est un mot représentant de- « vant le Nom les rôles précis » : λέξιν ἀντ' ὀνόματος προσώπων ὡρισμένων παραστατικήν. (APOLLONIUS, *du Pronom.*) Le commentaire de la *Grammaire* de Gaza, donne bien d'autres détails précis, et entre autres celui-ci : ἀντ' ὀνομάτων δὲ παραλαμβανόμεναι, καὶ προσώπων ἁπάντων εἰσὶ διακριτικαί, ἵνα τό ἐλλειπὲς τοῦ ὀνόματος, τὴν τῶν προσώπων λέγω διάκρισιν, αὗται ανθυπαχθεῖσαι, ἀναπληρώσωσι. « Les Pronoms étant ajoutés aux « Noms, sont aussi la marque distinctive de tous les « rôles, et, étant supposés en avant, ils suppléent ce qui « manque au Nom, je veux dire la différence des rôles.» (Page 798.) Si l'on veut prendre un résumé du même sujet (page 902), on trouve comme rôle général du Pronom : « Marquer à chaque rôle les Noms mis avec Pro- « nom et s'unir aux Verbes conformément aux Noms. » (*Grammaire de* THÉODORE GAZA, *avec commentaire en grec*).

Les définitions modernes sont donc moins exactes que les anciennes et c'est moins par des redites sans valeur que par l'analyse de la langue qu'on peut arriver au vrai. Les anciens y étaient arrivés puisqu'ils disent, comme l'analyse le démontre, que les Pronoms marquent les rôles des Noms dans le langage et se joignent au Verbe conformément au Nom.

Outre ces preuves il y en a une autre que l'on atteint bien vite, par le simple raisonnement, pour peu qu'on

veuille généraliser. La foule des Noms s'augmente à mesure que les idées nouvelles arrivent; depuis le commencement du siècle combien de Noms les sciences n'ont-elles pas ajoutés à la langue, et cependant on n'a pas fait un seul Pronom. Il y a eu des idées nouvelles, des animaux découverts, des vérités conquises, des idées toutes neuves que nos savants nous fournissent en géologie, en physique, en chimie, en histoire naturelle, et tous ces mots nouveaux, tous ces êtres, nous les mettons dans un cadre qu'on appelle Pronom, ils jouent leur rôle, s'en vont, et le Pronom reste. C'est que le Pronom est un masque, que tout acteur prend pour son rôle dans le langage. Dans une société tout le monde dit *Je*, tour-à-tour; quand on adresse la parole à quelqu'un, ce quelqu'un devient *tu ;* quand ce quelqu'un est parti, qu'on en parle plus ou moins mal, ce quelqu'un devient *il*. Ainsi, le même individu change de Pronom en changeant de rôle. C'est le savant Court-de-Gébelin, dans sa *Grammaire universelle*, qui a touché de plus près à cette vérité ; M. Egger n'avait qu'à traduire les anciens grammairiens grecs pour trouver à peu près l'idée juste. Aristarque, cité par Apollonius, l'exprime très-simplement : « Aristarque a appelé les Pronoms des mots unis « selon les rôles de personne. »

Après cet examen aussi convaincant des définitions encore admises, nous dirons presque comme Court-de-Gébelin que le Pronom marque le rôle personnel du Nom dans le langage, soit comme sujet, soit comme complément; et à toutes les personnes, soit à côté, soit loin du

Nom. Aussi nos Pronoms ont souvent un double emploi : *lui* se joint au Nom avec une idée d'indication personnelle : *lui berger* ; de plus il s'emploie pour *à lui*. *Le* est article et il se met seul comme complément direct ; *te, me, se, vous, nous,* ont aussi une double signification de complément : *me* pour *moi* et pour *à moi* ; *te* pour *toi* et pour *à toi*. Ce qui dénote évidemment une pénurie de formes. Les deux langues mortes ont dans cette espèce de mots des formes plus variées que nous et elles s'en servent dès que l'expression de l'idée l'exige ; elles mettent alors, comme nous, le Pronom et l'Article pour exprimer la personnalité. Chez les anciens, comme chez nous, le rôle du personnage, quel qu'il soit, qui est en jeu, a une importance qu'on ne saurait perdre de vue dans le dialogue, dans les luttes passionnées, dans les discours véhéments. Nous allons voir au moyen de quelques citations, tirées des auteurs qui se sont servis des langues dont nous parlons, qu'ils emploient le Pronom même avec le Verbe, ce qui prouve certainement que le rôle du Pronom est bien celui que nous indiquons plus haut, car les Verbes chez eux suffisent pour marquer la personne dans les cas ordinaires, quand il n'y a pas à craindre que les rôles soient confondus.

Rôle du Pronom

Dans les narrations, quand l'esprit est calme, le Pronom paraît moins souvent. Ainsi au commencement de l'Iliade d'Homère :

Τίς τ' ἄρ σφωε θεῶν ἔριδι ξυνέηκε μάχεσθαι ;
Λητοῦς καὶ Διὸς υἱός. ὃ γὰρ βασιλῆι χολωθεὶς
Νοῦσον ἀνὰ στρατὸν ὦρσε κακήν. ὀλέκοντο δὲ λαοί.
Οὕνεκα τὸν χρύσην ἠτίμησ' ἀρητῆρα
Ἀτρείδης. Ὁ γὰρ ἦλθε θοὰς ἐπὶ νῆας Ἀχαιῶν
Λυσόμενός τε θύγατρα, φέρων τ' ἀπερείσι' ἄποινα
Στέμματ' ἔχων ἐν χερσὶν ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος
Χρυσέῳ ἀνὰ σκήπτρῳ καὶ ἐλίσσετο πάντας Ἀχαιούς
Ατρείδα δὲ μάλιστα δύω κοσμήτορε λαῶν.

Iliade. V. VII. ch. 1.

Dans ces neuf vers, pris à la première page d'Homère, il y a bien peu de pronoms. Le τίς interrogatif n'est pas un pronom ordinaire qui ait son rapport avant lui ; du reste il est placé à côté de son nom θεῶν. Le pronom ὃ se trouve aussi près de υἱὸς avec lequel il est en rapport. Enfin le même pronom ὃ introduit comme sujet à la troisième personne le nom Χρύσην qui est auparavant et précédé de l'article τὸν. Ne peut-on pas voir là la confirmation de ce que dit Apollonius, que le Nom ne peut être rappelé par un Pronom s'il n'a été marqué de l'Article. Il est donc évident que le pronom s'emploie rarement chez les anciens dans les récits, et que les Verbes peuvent s'en passer.

Pour voir son usage fréquent, et même à côté du Verbe, prenons un discours plein de passion, au vers 26 du même chant :

Μή ΣΕ, γέρον, κοίλῃσιν ἘΓΩ παρὰ νηυσὶ κιχείω
Ἤ νῦν δηθύνοντ', ἢ ὕστερον αὖτις ἰόντα
Μή νύ ΤΟΙ οὐ χραίσμῃ σκῆπτρον καὶ στέμμα θεοῖο
ΤΗΝ Δ'ἘΓΩ οὐ λύσω πρίν μιν καὶ γῆρας ἔπεισι.

Ici l'on peut compter jusqu'à six pronoms dans quatre vers. Le premier σε γέρον est à côté du Nom; le deuxième ἐγώ est près de son verbe: cependant le verbe, à la rigueur, aurait suffi pour indiquer la personne. Les autres pronoms τήν, ἐγώ, μιν, qui sont au dernier vers, servent également à marquer une personnalité importante que le poète met en évidence, car Agamemnon dans sa colère ne veut pas qu'il y ait la moindre incertitude sur ses intentions, de là le σε γέρον, le ἐγὼ κιχείω, le ἐγὼ οὐ λύσω, le τὴν δ'ἐγώ. Peut-être appellera-t-on cela de l'emphase, mais tel est le rôle du Pronom, c'est de montrer, de faire de l'emphase. Il serait facile de multiplier ces citations et d'en tirer des preuves nombreuses de l'emploi du Pronom, uniquement destiné à marquer la personnalité. Les dialogues entre Œdipe et Tirésias, la prière d'Iphigénie, et, en général, tous les passages des poètes dramatiques, où la passion est fortement exprimée, nous fourniraient des citations et confirmeraient les observations qui précèdent. Mais sans recourir à tant d'autorités, il est bon de demander encore une preuve à un genre bien éloigné de l'épopée ou de la tragédie, afin que l'on puisse voir que le langage emploie les mêmes procédés généraux, quel que soit le degré de son élévation ou de son abais-

sement. Le dialogue ironique et familier de Lucien nous fournira une dernière analyse du Pronom chez les Grecs. La dispute de Menippe et de Charon (22e *Dialogue des Morts*) nous montre le Pronom aussi comme signe de la personnalité : βόα, εἰ τοῦτό σοι ἥδιον, Χάρων. — Ch. Απόδος, φημὶ, ἀνθ' ὧν σε διεπορθμευσάμην. — M. Οὐκ ἂν λάβοις παρὰ τοῦ μὴ ἔχοντος; — Ch. ἔστι δέ τις ὀβολὸν μὴ ἔχων. — M. εἰ μὲν καὶ ἄλλος τις, οὐκ οἶδα. ἐγὼ δὲ οὐκ ἔχω... Κἀγὼ τῷ ξύλῳ πατάξας διαλύσω τὸ κρανίον... Ὁ Ἑρμῆς ὑπὲρ ἐμοῦ σοι ἀποδότω, ὅς με παρέδωκέ σοι. Le Pronom se trouve encore près du Nom, avec le Verbe, et, dans la dernière Proposition, les trois personnes du dialogue sont exprimées par le Pronom, ὅς, με, σοί, ἐγὼ διαλύσω — σοι Χάρων se trouvent construits comme σε γέρον, τὴν δ'ἐγὼ οὐ λύσω dans Homère. Nous pouvons donc conclure que le Pronom marque la personnalité, soit avec le Nom, soit avec le Verbe. Apollonius lui a déjà assigné ce rôle spécial.

En latin les comédies de Térence et de Plaute nous fournissent également d'un bout à l'autre des preuves de l'emploi des Pronoms à côté du Verbe ou à côté du Nom; le Verbe surtout pourrait s'en passer, si le poète ne voulait pas mettre en évidence un personnage. Nous ne reprendrons pas des citations inutiles désormais, car ce que nous avons cité au sujet de l'Article nous a servi à montrer aussi le rôle du Pronom. Il suffira de prendre un ou deux passages de Virgile, par exemple, dans le quatrième chant de l'Énéïde, où les passions, et le dialogue, par conséquent, mettent le mieux les personnages en évidence. Quand Didon rappelle à sa sœur son premier amour elle dit :

Ante, pudor, quam *te* violo aut tua jura resolvo.
Ille meos, primus qui me sibi junxit amores
Abstulit; *ille* habeat secum servet que sepulchro.

On peut déjà remarquer comme en grec : *te pudor... Ille junxit, Ille habeat...* L'amour de Sichée est encore dans le cœur de la malheureuse ; la personnalité de son époux domine dans ce passage, en paroles du moins ; *ille* qu'elle a soin de répéter marque cette personnalité importante et la met en évidence. Mais dès que l'on voudra passer au discours que Didon adresse à Enée, le nouvel objet de son amour, et qu'elle craint de perdre, on verra le personnage changé ; mais, pour le marquer comme dominant, il y aura toujours le Pronom.

Dissimulare etiam sperasti, perfide, tantum
Posse nefas, tacitus que mea decedere terra ?
Nec *te* noster amor, nec *te* data dextera quondam,
Nec moritura tenet crudeli funere Dido.....
Me ne fugis ? Per *ego has* lacrymas dextramque tuam, *te*,
(Quando aliud *mihi* jam miseræ nihil ipsa reliqui)
Per connubia nostra, per inceptos hymenæos ;
Si bene quid de *te* merui, fuit aut *tibi* quidquam
Dulce meum, miserere domus labentis, et *istam*,
Oro, si *quis* adhuc precibus locus, exue mentem.
Te propter, Libycæ gentes Nomadumque Tyranni
Odere ; infensi Tyrii ; *te* propter *eumdem*...

Les Pronoms ne sont-ils pas nombreux avec la colère, l'attendrissement, les doux souvenirs d'un hymen commencé, et des aveux où la pudeur rougissante rappelle autant qu'elle peut ses plus grands sacrifices ? Cet Enée qui l'occupe tant, voyez comme elle met cette personnalité en évidence, comme ses passions diverses sont

servies par le Pronom; ses larmes, son dénuement, car elle a tout donné, son hyménée, sa personne entière, tout s'adresse à ce personnage, même la haine des étrangers; tout est groupé autour de ce prince que l'on veut attendrir; le *te* se répète sous diverses formes, jusqu'à six fois dans ces deux phrases. Ensuite elle exprime ce mélancolique souvenir de l'absent qu'elle se fait d'avance elle-même : *Si quis mihi parvulus aula luderet Æneas, qui te tamen ore referret.* Ainsi avec ce pronom, qui met la personnalité d'Enée dans tous ses sentiments, parce qu'il est en effet dans tous les mouvements de son cœur, cette femme a pris tous les tons pour toucher son amant. Enée lui-même, qui conserve un calme apparent, mais qui tâche de répondre aux souvenirs attendrissants qu'il vient d'entendre, n'oublie pas la personnalité : *Ego te nunquam regina negabo promeritam. Desine meque tuis incendere, teque querelis.* Les ordres de Jupiter, l'intention de partir, avouée sans adoucissement, ont bientôt mis un terme à l'attendrissement de Didon ; elle s'abandonne à sa colère, l'ironie, le Nom à la troisième personne, puis plus de Pronom, pas même les noms nécessaires au sens : *is superis labor, ea cura quietos sollicitat... ne que te teneo... omnibus umbra locis adero... sequar atris ignibus absens.* Le poète nous a exprimé par ces procédés de langage tous les mouvements d'un cœur tourmenté : avec l'attendrissement, la personnalité qu'on veut ramener; avec l'ironie, la troisième personne; dans le dernier excès de la douleur, les mots semblent mal arrangés, ils sont insuffisants pour l'expression complète, l'esprit

est troublé. On trouverait difficilement une peinture plus achevée du désordre que cause une grande passion ; aussi Didon succombe à tant de souffrances, on est obligé de l'emporter à demi-morte. Jamais le langage n'a mieux personnifié l'objet par les Pronoms, ni mieux peint le désordre des sentiments par une absence complète de cette partie du discours.

Nos écrivains français sont bien dignes de paraître à côté des chefs-d'œuvre de l'antiquité, même dans une question de simple Grammaire ; si le sujet ne comporte pas la démonstration de toute leur perfection, il permet de faire voir quelle fut l'exactitude de leur langue, quand ils voulurent mettre de la confusion dans la personnalité ou la marquer distinctement. Molière, Corneille, Lafontaine, Racine, peuvent fournir de nombreux passages ; mais nous n'en donnerons que quelques-uns, de peur que ces beautés littéraires ne fussent, pour ainsi dire, changées de nature par une analyse peu en harmonie avec leur élévation. Tout le monde connaît le passage de *l'Amphitryon*, où Molière raconte l'embarras de Sosie, quand il se trouve double :

C'est *moi* qui suis Sosie, fils de Dave.
Un *moi* de vos ordres jaloux,
Que vous avez du port envoyé vers Alcmène,
Et qui de nos secrets a connaissance pleine,
Comme le *moi* qui parle à vous.
Ce *moi* plutôt que *moi* s'est au logis trouvé,
Et *j*'étais venu, *je* vous jure, avant que *je* fusse arrivé.

La confusion de la personnalité est à son comble ; Amphitryon n'y comprend plus rien ; il dit : « D'où

peut procéder, je te prie, ce galimatias maudit. » Cela se conçoit de reste, la personnalité est tellement arrangée par les *moi* de Sosie, que son maître le croit fou, sinon en état d'ivresse. La plaisanterie de Molière que nous ne donnons qu'en partie, met le rôle du Pronom tout à fait dans son vrai jour, en fait de langue française; notre exactitude à marquer la personnalité devient on ne peut plus saisissable par la confusion même des deux *moi* de Sosie. Mais le pronom est parfois laissé de côté, quand le nom seul peut rendre l'importance exceptionnelle de la personnalité. Les grands écrivains choisissent avec un tact merveilleux l'instrument qu'ils doivent employer; tantôt c'est le Nom, tantôt c'est le Pronom, quelquefois l'un et l'autre réunis. Racine est plein de ces manières différentes de parler :

Faut-il, Abner, faut-il vous rappeler le cours...

Voilà le Nom joint au Pronom. Ailleurs il préfère le Nom, parce qu'il comprend que le Pronom serait bien faible à la place du nom d'un scélérat, et il dit :

Mathan d'ailleurs, *Mathan*, ce prêtre sacrilége,
Mathan, de nos autels infâme déserteur.

Jehu, qu'avait choisi sa sagesse profonde,
Jehu, sur qui je vois que votre espoir se fonde.

Parfois il y a au contraire des répétitions de pronoms pour le même personnage :

Moi des bienfaits de Dieu *je* perdrais la mémoire !...
Et *vous* à cette loi votre règle éternelle,
Roi, ne jurez-*vous* pas d'être toujours fidèle ?

Ainsi Racine exprime l'indignation : *moi... je perdrais...* et puis l'autorité : *vous, roi, ne jurez-vous pas?* Après ces passages, où le rôle du Pronom est si évident, qu'il soit permis de mettre à côté des passages de l'*Athalie* de ces sentiments sévères, de ces grandes passions, quelques vers des *Plaideurs,* où l'on trouve l'Article et le Pronom, comme on a soin de les conserver dans les actes judiciaires. A défaut des exploits réels, nous aurons l'imitation amusante que Racine en a faite :

> *Ledit* Hiérome avouera hautement...
> *Lequel* Hiérome après plusieurs rébellions,
> Aurait atteint, frappé, *moi,* sergent, à la joue...
> Outre plus *le* susdit serait venu de rage
> Pour lacérer *ledit* présent procès-verbal.

Moi sergent, ledit, le susdit, lequel sont du style de palais ; ce style a résisté à tous les changements, à toutes les critiques, aux moqueries que l'on a voulu en faire. C'est qu'il marque la personnalité, il indique les rôles. On retrouve ces formules exactes dans tous les actes notariés, les quittances, les certificats, les arrêtés des magistrats : *je soussigné... nous maire, nous préfet, nous ministre.* La clarté est nécessaire dans ces pièces officielles ; le rôle des personnages y est indiqué avec soin, parce que la fortune, l'honneur, les plus graves intérêts, en un mot, y sont en jeu : c'est pour cela que les praticiens ont préféré la précision à l'élégance des tournures.

Nos citations sont assez nombreuses, nous craignons même que cette longueur ne fatigue ; mais il s'agit d'établir une vérité en Grammaire, et l'importance de la question

nous servira d'excuse. On ira peut-être jusqu'à dire que ces questions sont de pure curiosité et que les anciens n'en ont pas moins bien fait, quoique de leur temps on n'allât pas chercher si loin; qu'importe après tout que le Pronom se mette à la place du Nom, ou bien qu'il soit seulement un auxiliaire pour marquer la personnalité du Nom. Malgré cette objection banale, comme on en fait pour tant d'autres choses, nous n'en sommes pas moins content de constater que chez les anciens, comme de notre temps, le Pronom employé à côté du Nom n'avait qu'un seul rôle dans le langage, et que ce rôle consiste à marquer la personnalité. Ce n'est pas pour le génie que nous aplanissons les difficultés, c'est pour les jeunes gens. Toutes les fois que les anciens emploient le Pronom, et nous avons vu de quelle manière, c'est une preuve que l'idée de personnalité est très-importante, ainsi que l'action dont on parle. L'idée de l'être une fois exprimée par le Nom, soit au nominatif, soit à un autre cas, cette idée reste dans l'esprit; mais à chaque renouvellement d'action, la personnalité est répétée; il ne faut pas que l'action puisse être attribuée à une autre personnalité, et c'est pour cela que le Pronom est incessant. Dans d'autres circonstances on veut que le Nom domine toujours et on le répète comme nous l'avons vu : *Mathan d'ailleurs, Mathan*, etc.; il est d'autres endroits où toute la pensée est dans le Verbe, aussi c'est le Verbe seul qu'on emploie; cela rappelle le *veni*, *vidi*, *vici* de César et ce mot de Corneille : « va, cours, vole et nous venge. » Il y aurait sans doute quelques différences de l'une à l'autre

langue, elles sont insensibles entre la langue grecque et la langue latine qui sont toutes deux synthétiques, c'est-à-dire, qui expriment plusieurs idées au moyen d'un seul mot ; leurs procédés sont les mêmes. Leurs terminaisons de verbe tiennent souvent lieu du Pronom, puisqu'elles indiquent la personnalité. Ces terminaisons suffisent dans beaucoup de cas, et c'est pour cela que le Pronom est moins fréquent chez eux que dans notre langue ; mais dès qu'il y a de l'animation le Pronom se montre. En français, nous sommes moins heureux ; nos Verbes n'ont pas des terminaisons assez exactes ; puis, nous ne pouvons pas user incessamment de l'inversion, il faut que le Pronom soit avant le verbe pour fixer la personnalité, *je*, *tu*, *il*, *lis*, *lis*, *lit*. Peut-être cette répétition du Pronom a-t-elle fait croire aux grammairiens qu'il était là pour empêcher l'oubli du Nom, tandis qu'il y est en effet pour empêcher l'oubli de la personnalité. Nos observations paraîtront plus exactes si nous faisons voir qu'il en est de même pour le Nom que pour le Verbe. En latin et en grec, les Noms ont une terminaison pour chaque rôle, sujet, complément direct et complément indirect ; dans ces deux langues, l'Article n'est employé que pour attirer une attention particulière sur un être important, ou qu'il faut distinguer : Αλέξανδρος ὁ φιλίππου ; « Alexandre, celui de Philippe ». *Iste Deus qui sit* ; « ton Dieu, quel est-il, dis-le-moi, Tytire. » C'est que la terminaison du Nom indiquait suffisamment le rôle qu'il remplissait. Dans notre langue il n'en est pas ainsi : le Nom n'a pas des terminaisons de rechange ; il est pauvre ainsi que le Verbe.

C'est pour cela que l'Article le précède toujours pour marquer sa personnalité, c'est-à-dire pour indiquer que c'est de lui qu'on affirme. Ainsi, le Pronom est incessamment devant le Verbe à cause de la terminaison, et le Pronom articulé, comme disaient les stoïciens, l'Article est employé toujours devant le Nom, à cause de l'unique terminaison de ce dernier. Les deux espèces de mots sont de même origine, et nous rendent le même service.

Essayons maintenant de nous rendre compte de la véritable valeur du Pronom, par une analyse dégagée de cette vieille idée que le Pronom remplace le Nom, idée inadmissible, maintenant que nous venons de voir, en grec, en latin et en français, le Pronom accompagner le Nom, toutes les fois que le langage est complet. Il nous reste à considérer le Pronom en lui-même. Que signifient les pronoms *je* — *tu* — *il?* Ils signifient une seule chose, comme nous l'avons déjà dit, c'est la personne : Pierre, Paul, Jacques, peuvent dire *je*, et ce *je* ne tient pas lieu pour cela du Nom, et, pour preuve, c'est que le Pronom est accompagné du Nom partout où l'idée de l'être est nécessaire : « puis à moi, Jean, transmis. » Il en est de même des autres pronoms personnels, et depuis longtemps : « cils jongliours eurent bonne soldée, » a dit un trouvère; nous dirons encore, nous disons chaque jour : « lui, Joseph, il n'a pas peur; » et avec plus de vivacité encore : « lui, Joseph, avoir peur ! » — *Je, me, moi, nous*, comme nous l'avons dit, sont des masques qui vont à toutes les figures; ils ne peuvent tenir lieu d'un Nom, puisqu'ils les couvrent également tous : un empereur et un goujat les

emploient, ils ne font connaître que la personnalité. Nous le comprendrons encore mieux si nous voulons remonter au procédé des Latins qui ont été sans contredit nos modèles. Virgile a dit en parlant de Didon :

Ergo, ubi concepit furias evicta dolore,
Decrevitque mori, tempus secum ipsa modumque
Exigit, et, mœstam dictis aggressa sororem,
Consilium vultu tegit, ac spem fronte serenat.

Voilà cinq verbes et un seul pronom ; on pourrait même le faire disparaître, et cependant les verbesont toute leur signification ; c'est que la personnalité est parfaitement rendue par la terminaison ; on ne peut pas dire pourtant que la terminaison remplace le Nom, car elle n'exprime que l'idée de personne. Or, si le Pronom, en français, est nécessaire pour préciser la personnalité, au lieu de nos terminaisons qui ne suffisent pas, pourquoi ne verrions-nous pas que notre Verbe avec son Pronom est l'équivalent du Verbe latin avec sa terminaison, et n'est rien de plus :

Il vient,	*venit,*
Tu viens,	*venis,*
Je viens	*venio.*

On ne peut pas dire que *venit* tient lieu du Nom, car il n'exprime qu'une troisième personne, quelle qu'elle soit; *il vient* en fait autant, il exprime la troisième personne; mais, derrière ce masque, il peut y avoir un bœuf ou un âne, un singe ou un homme, c'est au Nom à le faire connaître. Cette comparaison suffirait de reste pour montrer que le Pronom ne remplace rien, qu'il exprime la per-

sonne, et que l'être n'est pas exprimé quand le Pronom est seul, pour la seule raison que l'idée du Nom est assez présente à l'esprit ; mais ce n'est pas à cause du pronom qu'elle est présente, c'est parce qu'aucun nom autre n'a été mis en scène. Cela est si juste que, du moment où il y a deux noms en scènes, nous avons des pronoms exprès qui marquent les deux personnalités : *celui-ci*, *celui-là*. Mais nous pouvons avoir une autre preuve encore plus forte que notre Pronom est l'équivalent de la terminaison latine seulement, et qu'il ne remplace pas le Nom. Il y a des verbes latins qui prennent toujours un pronom : *me pœnitet*, nous les traduisons avec deux pronoms : *me pœnitet*, « *je me* repens : » voilà une preuve palpable qu'en français le Pronom est l'équivalent de la terminaison latine et non le lieutenant, le suppléant, le substitut du Nom lui-même, parce que la terminaison latine n'est pas elle-même le substitut du nom, elle ne marque que la personnalité, à qui que ce soit qu'on l'applique.

Nous avons fini de citer les auteurs et nous en avons tiré, nous l'espérons du moins, la vérité en les interprétant au point de vue grammatical et quelquefois littéraire. Comme une idée nouvelle, quelque exacte qu'elle soit, ne saurait être trop prouvée, nous prendrons le langage de la conversation, celui du roman, qui est souvent de la mauvaise conversation, et celui des hommes d'affaires qui est celui de la clarté minutieuse, et nous verrons encore que le Pronom est fait exprès pour la personnalité seule. Nous écrivons trois fois un nom propre : *Bernard travaille*, *Bernard travailles*, *Bernard*

travaille; si, dans la conversation ces trois propositions étaient prononcées ainsi, l'on croirait le verbe à la troisième personne, on ne verrait aucune différence entre ces trois propositions. Mais on se garde bien de parler ainsi. On dira à la première proposition : « moi, Bernard, je travaille; » à la deuxième : « toi, Bernard, tu travailles; » à la troisième : « lui, Bernard, il travaille. » Pour peu qu'il y ait animation ou opposition, c'est ainsi qu'on s'exprime. L'usage du Pronom est là au naturel ; Dumarsais l'avait senti quand il disait « que le Pronom n'était pas seule-
« ment un vice-gérant, car c'est souvent par le Pronom
« que commence la phrase. D'ailleurs, dit-il, en bien
« des occasions mettez le Nom à la place de ce pré-
« tendu vice-gérant et vous verrez qu'il s'en faut bien
« qu'alors le Nom n'exprime toute l'idée, tout le point
« de vue de l'esprit et tout le sentiment de celui qui
« parle. » En tout ceci Dumarsais a parfaitement raison, un pas de plus dans l'analyse du langage, et il voyait que le Pronom est fait pour la personnalité et le Nom pour l'être. Il est vrai qu'il admettait la division de MM. de Port-Royal qui disent que le Nom, l'Adjectif, l'Article, le Pronom désignent l'être, tandis que les autres parties du discours expriment les manières dont notre esprit envisage les êtres. Cette fausse division suffisait pour arrêter Dumarsais. Les dix parties du discours ont été mal divisées par Port-Royal, en ces deux groupes. Nous le verrons plus tard et nous avons déjà dit qu'aucune espèce de mots ne se confond avec une autre. Le Nom exprime l'idée

d'être, l'Adjectif, l'idée de qualité inhérente à l'être, le Pronom, l'idée de personnalité en général, l'Article, l'idée de personnalité à la troisième personne avec l'expression d'un Nom de chose absente ; le Verbe est l'intention, l'Adverbe, la mesure de qualité, la Préposition, l'expression du rapport d'une chose à une autre, la Conjonction, l'expression du rapport d'une proposition à une autre, et l'Interjection est un cri. Si Dumarsais s'était affranchi de la division admise, il serait arrivé probablement à la notion exacte du Pronom. Pour étudier les fonctions des espèces de mots, c'est le langage qui est notre maître le plus infaillible. Lui seul nous a fourni notre idée nouvelle sur l'Article, et lui seul nous montre le Pronom personnifiant. Le langage du Palais nous le montre aussi ne faisant que marquer la personnalité : « Je soussigné, Pierre Leclerc, déclare, etc. » Les notaires, les avocats, les huissiers, les juges, connaissent la force du Pronom, ils ne sont pas réduits à faire une grammaire, autrement ils auraient dit, il y a longtemps, que le Pronom ne remplace pas le Nom, mais qu'il en indique le rôle et que c'est pour cela que le Palais a gardé ce vieux langage, où le Pronom est exactement conservé, parce que de lui seul dépend le sens de l'acte. Aussi trouve-t-on partout en procédure, *moi*, un tel, *je* ; *lui*, un tel, *donne*, *reconnaît*, etc. Cela se conçoit, le Nom ne marque jamais la personne, et le Pronom est son aide en cette fonction, c'est pour cela que les anciens l'ont appelé Pronom, lui qui fait pour le Nom ce que ce Nom ne saurait faire.

Pour en finir avec cette question et parcourir toute l'échelle du langage, nous descendrons à la production littéraire la plus commune, le roman. Le premier venu nous a servi, c'est celui de M. Sue, intitulé les *Mystères de Paris*. Il y a là tous les langages et nous avons pris un petit nombre des passages qui auraient pu être cités. Les voici :

— Eh bien, docteur, comment vas-tu; toi qui es si savant, sauve-toi donc toi-même.

— Mais je ne puis m'en aller, moi !

— Et moi aussi, je serai moins gêné.

— Allons, dépêche-toi, Finette, ouvre l'œil et veille au grain.

— Moi, c'est différent, je suis somnambule.

— Oui, mais, moi, je ne puis pas ce soir.

— Vraiment. Eh bien, moi, je ne puis pas demain.

— Et moi je vous ordonne de parler, s'écria impérieusement Rodolphe.

— Qu'est-ce qui me touche, dit-il d'une voix sourde.

— Moi.

— Qui toi?...

— Le Chourineur.

— Tu n'as jamais volé, toi, tu n'es pas méchant.

— Je vous dis, moi, que tout cela cache une trame abominable.

C'est ainsi que les Pronoms, dans le langage animé, se multiplient afin que la personnalité soit bien présente et qu'il n'y ait pas la moindre confusion. Cela se pratique plus souvent avec les Pronoms de la première et de la seconde personne, parce que le dialogue s'en sert plus continuellement. Mais il ne faut pas croire que le Pronom de la troisième personne en soit exclu ; en voici des exemples tirés du même roman : « Dieu, lui dit le plan-

teur en éclatant de rire, dis-lui donc, à Dieu, de venir t'arracher de mes mains! — Mais Dieu a voulu, lui, qu'au moment où je faisais ce marché sacrilége, je fusse frappée à mort. »

Nous avons parcouru tous les degrés de la littérature exprimant les passions les plus diverses, et depuis l'épopée jusqu'au roman, nous y trouvons le Pronom à côté du Substantif, non pas pour le remplacer, mais pour exprimer la personnalité. Quand le Pronom est redoublé sans le Nom, c'est que le Nom est si connu, l'idée en est si présente, que le Nom lui-même se sous-entend sans difficulté. Quant aux ouvrages où la passion paraît moins, le Pronom se montre aussi moins souvent; mais là encore s'il est seul, c'est que l'idée du Nom est présente à l'esprit et l'on se contente de rappeler et d'exprimer la personnalité; l'analyse du langage en fournit des preuves, quel que soit l'ouvrage, philosophique, historique ou critique. La nécessité de parler brièvement et de laisser quelque chose à faire à l'intelligence est la cause de la suppression du Nom; mais jamais le Pronom ne le remplace.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que du Pronom personnel et il pourrait encore rester quelque doute au sujet des autres Pronoms; nous allons essayer de les examiner à leur tour. Si nous retrouvons encore comme signification constante de ces autres Pronoms la personnalité, ce sera une preuve de plus pour notre thèse que le Pronom ne remplace pas le Nom, mais que ce dernier est sous-entendu, lorsque l'idée en est assez présente.

Le Pronom démonstratif, le possessif et le conjonctif ont éminemment ce caractère de la personnalité *ce lui ci*, *ce lui là*, *ce elle ci*, ont un élément constant de personnalité : *lui*, *elle*, *eux*, c'est le Pronom personnel aidé de parties accessoires, parce qu'en effet le Pronom démonstratif exprime une idée accessoire d'indication ; mais l'idée fondamentale est la personnalité, aussi le Pronom personnel est-il l'élément fondamental et permanent du Pronom démonstratif. Il en est de même du Pronom possessif : *le* mien, *le* tien, *le* sien, *le* nôtre ; l'élément constant est celui de la personnalité, c'est *le*, pronom personnel, qui est accompagné d'un ancien adjectif. L'adjectif varie parce que l'idée accessoire de possession peut s'appliquer à des êtres différents, mais la personnalité qui est l'idée fondamentale du Pronom ne change jamais ; l'élément *le, la, les*, s'y trouve toujours. Enfin, le Pronom conjonctif, qu'on appelait mal à propos relatif, puisque tous les Pronoms sont relatifs à un antécédent, ce Pronom conjonctif a lui-même la personnalité pour élément constitutif, et l'idée accessoire est l'idée de liaison, de même que, dans les Pronoms précédents, l'idée accessoire est l'indication pour l'un et la possession pour l'autre. En vain dira-t-on que les Pronoms *qui*, *dont*, se rapportent à toutes les personnes ; et que ces formes de pronom ne présentent aucune trace de personnalité ; pour la retrouver, il suffit de prendre leur équivalent *lequel*, *duquel*, et l'on voit immédiatement l'élément de la personnalité *le*, *du*. Cet élément personnel est donc permanent dans les trois espèces de Pronoms ;

c'est-à-dire que le Pronom personnel est partout et qu'on l'a fait accompagner par certains mots qui expriment des nuances, mais *lui*, il exprime toujours la personnalité. Dans le conjonctif, la personnalité est principalement la troisième, et cela nous explique la troisième personne dans Racine et Boileau : « Il ne trouve à son sort que moi qui s'intéresse. — C'est à vous mon esprit à qui je veux parler ; » cette locution n'est qu'un redoublement de personnalité, une manière molle n'éveillerait pas assez l'attention : « vous êtes celui que je cherche, » est une locution semblable. Le vers de Racine avec *s'intéresse*, celui de Molière, s'expliquent ainsi, le *qui* étant de la troisième personne. Ces poètes faisaient rapporter à *qui*, comme Bossuet a dit : « Je ne suis pas un historien qui doit. » Aujourd'hui, nous faisons moins attention à la personnalité du *qui* qu'à celle de *je* ou *moi* : l'usage a prononcé, nous n'avons qu'à le suivre ; mais Racine et Molière suivaient la rigoureuse concordance, comme quand nous disons : « je suis un, » nous unissons sans crainte la première personne à une troisième : Je suis celui qui est ; — c'est moi qui... »

Cette question ne peut être qu'indiquée ici en passant ; nous y avons été amené en expliquant la personnalité exprimée par *qui*. La seule chose que nous voulions conclure ici, c'est que les Pronoms ont une idée fondamentale à exprimer : c'est l'idée de personnalité ; les idées accessoires d'indication, de possession et d'union dans les démonstratifs, les possessifs et les conjonctifs, ne font pas disparaître la personnalité; au contraire, la variation

de ces idées accessoires ne sert qu'à mieux faire remarquer la continuité de la personnalité dans le Pronom. (On peut remarquer la décomposition du pronom conjonctif en latin : *que is*; et en grec : χαι ος — χαι ο. (Scaliger, *De Causis Linguæ latinæ.*)

Il est vrai que nous n'avons pas encore levé toutes les difficultés et que les Pronoms indéfinis ne sont pas faciles à décomposer pour y trouver l'idée de personnalité. De ces Pronoms, les plus remarquables sont : *on, quiconque, chacun, autrui, personne, rien, l'un, l'autre.*

On peut diviser ces Pronoms en deux catégories : 1° *on, quiconque, l'un, l'autre, autrui, chacun ;* 2° *personne, rien.* La première catégorie exprime la personnalité, la deuxième catégorie ne semble pas l'exprimer. Le pronom *on*, d'après la plupart des grammairiens, est une abréviation de *homme* ; on dit *l'on* dans beaucoup de cas ; la personnalité est donc en principe dans le Pronom *on*, quoique certains savants considèrent ce *l'* comme simplement euphonique, tandis qu'il serait rationnel de voir là un article placé devant la forme primitive *homme; l'homme* serait devenu *l'on.*

Le pronom *quiconque* décomposé revient à *qui, lequel ;* la personnalité s'y trouve encore ; *l'un, l'autre* ont conservé l'Article, et la personnalité s'y montre bien facilement. Quand au Pronom *autrui*, la personnalité ne s'y trahit pas dans sa forme actuelle ; ce mot contient le mot *autre;* d'où vient la terminaison *ui?* personne, à notre connaissance, n'en parle. Est-ce l'ancien pronom ou l'article *li* qui s'est changé en *ui*, comme *à le* se

change en *au*, par la substitution de *u* à la lettre *l*, changement dont parle Port-Royal ? Nous n'oserions pas l'affirmer, mais nous sommes tenté de le croire. La personnalité dans *chacun* est évidente par *un* qui est pris souvent comme un pronom ou du moins un adjectif déterminatif, adjectif qui remplace l'article et annonce la troisième personne avec une idée de nombre. (Ce n'est pas le seul cas où les Adjectifs déterminatifs remplacent l'Article.)

Les mots *personne* et *rien* qu'on classe parmi les pronoms indéfinis n'expriment pas la personnalité ; dans beaucoup de cas ils sont des noms : *une personne*, *un rien*. En les employant comme pronoms, il est possible que l'on ait supprimé tout accessoire et qu'on se soit contenté de ces noms : « personne n'est venu, » au lieu de dire « pas une personne n'est venu ; » « rien n'est terminé, » au lieu de dire, « pas un rien n'est terminé. » Il y a encore dans certains pays une locution analogue : « un pas rien » est un mauvais sujet ; ailleurs on dit : « c'est un rien du tout. »

Quoi qu'il en soit de ces Pronoms indéfinis, il n'en est pas moins évident que le Pronom exprime la personnalité, qu'il soit personnel, démonstratif, possessif ou conjonctif, et que ces diverses espèces de Pronoms se trouvent avec le Nom, surtout les personnels. L'ancien langage en fournit de nombreux exemples, le langage du Palais et des affaires en a conservé l'usage dans bien des cas ; enfin, le langage de la passion emploie aussi le Pronom avec le Nom, dans quelque auteur qu'on cherche des exemples.

Tout cela serait plus évident encore si l'on voulait étudier la conversation animée et les disputes.

Nous croyons être fondé à conclure avec Court-de-Gébelin que le Pronom ne remplace pas le Nom. Ce savant dit en effet : « Le Nom indique par lui-même un objet, « il n'a pas besoin d'être pour cela uni à un autre mot... « il n'en est pas de même des pronoms. Ceux-ci n'ont « qu'une valeur vague, qui, par elle-même, n'offre que « l'idée de personne : quand on ne verrait que ces mots, « *lui*, *vous*, *je*, pourrait-on dire quels êtres on a voulu « désigner par là ? Quelqu'un s'appelle-t-il *lui*, *vous*, « ou *je*... on saura bien que *je* désigne un être qui « parle ; mais quel est cet être ? Est-ce un homme, une « femme ou un animal comme ceux qui parlent dans « les fables ? » Déjà Court-de-Gébelin ne pensait pas que le Pronom se mît à la place du Nom ; il croyait que le Pronom n'a « qu'une valeur vague ; » pour nous, nous considérons le pronom comme ayant une signification précise, une valeur de personnalité, qu'il donne au nom en l'accompagnant. Beauzée avait dit que les Pronoms expriment des êtres déterminés en les désignant par l'idée de leur personne ; nous avons combattu déjà cette idée que le pronom exprime l'être. Il croyait que les grammairiens avaient « adopté un catalogue de pré« tendus pronoms auxquels il est difficile d'assigner un « caractère commun qui les fixe dans une classe particu« lière de mots. » C'est pour cela que ce grammairien célèbre a considéré comme noms ceux des Pronoms où il ne voyait pas un caractère qui les classât parmi les Pronoms.

D'après lui, les mots *on*, *ceci*, *cela*, *autrui*, *personne*, *rien*, *quiconque*, étaient des Noms ; mais il aurait dû dire quelle chose ils nommaient. Si Beauzée et Court-de-Gébelin avaient vu dans le grec, le latin et le français, le Pronom à côté du Nom, partout où la précision est nécessaire, ces deux savants n'auraient pas été en contradiction sous certains rapports, et incomplets dans leur étude ; il est probable qu'ils auraient dit : 1° que le Pronom a un rôle précis, celui de marquer la personnalité du Nom, quel que soit le rôle de ce dernier ; 2° que le Pronom ne remplace pas le Nom, parce que rien ne peut le remplacer, et que le Pronom ne désigne pas les êtres ; 3° que le Pronom n'est pas un vice-gérant, mais un serviteur, et que c'est dans ce sens qu'il faut entendre : Pronom. Telles sont du moins les conclusions auxquelles nous avons été amené par l'étude du langage ; si nous nous trompons, en disant que le Pronom accompagne le Nom pour en marquer le rôle dans le discours, nous avons du moins essayé de préciser une question encore indécise de notre grammaire française.

Avant de terminer, qu'on nous permette d'appuyer notre démonstration sur quelques auteurs très-connus. Harris cite Apollonius et les stoïciens qui n'établissent pas une grande différence entre le Pronom et l'Article, et il dit lui-même en note (liv. I, page 67) : « Il n'y a « point de Nom proprement dit qui marque la présence « de l'objet dont il est le signe ; c'est donc pour certifier « cette présence que le Pronom a été inventé. » Ces paroles sont bien précises et ne laissent pas de doute ;

Harris était du même avis que nous au fond, seulement il ne s'explique pas clairement.

Mais nous avons encore un embarras. D'après notre premier essai dans l'étude de la Grammaire, l'Article marque la personnalité du Nom commun ; dans notre essai sur le Pronom, ce Pronom lui-même marque aussi la personnalité. Devrons-nous laisser conclure que nous confondons ces deux espèces de mots ? Nous allons en exposer la différence.

Apollonius et les stoïciens, chez les Grecs, trouvaient dans ces deux espèces de mots tant d'affinité que le premier dit : « Lorsque les Articles ne sont plus joints aux « Noms, ils prennent la propriété du Pronom qu'exige la « phrase où ils se trouvent. » Les stoïciens appelaient les Articles Pronoms articulés et les mettaient dans la même classe. Chez les Latins, Varron et Quintilien admettent des Articles qui sont aussi appelés Pronoms. Il y avait donc, chez les anciens, une idée à peu près générale sur la parenté de ces deux espèces de mots ; parenté qui est allée jusqu'à faire croire qu'il n'y avait qu'une seule espèce de mots au lieu de deux espèces distinctes. En français il n'en est pas de même ; le rôle n'a pas été bien marqué, mais la distinction des deux espèces est bien ancienne.

A notre avis les rôles de ces deux espèces de mots sont aussi voisins l'un de l'autre que la nature elle-même des mots est analogue ; seulement le rôle de l'Article est plus constant, nous l'avons déjà dit ; c'est que le Nom commun serait trop inconnu, sans l'Article qui le dénonce comme

objet du jugement ; puisque, même avec un nom propre, on a soin de mettre un pronom pour indiquer la personne, le rôle : « puis à moi Jean transmis. » Priscien avait déjà dit que les Pronoms personnels ne tiennent que la place du nom propre ; en effet, c'est à ce nom qu'en latin ils se rapportent souvent ; en français, il y a une distinction à faire. Les Pronoms de la troisième personne s'emploient et pour le Nom propre et pour le Nom commun, avec des formes différentes : *il*, *ils*, *elles*, *elle*, avec le sujet ; *le*, *la*, *les*, ou complément ou article devant le nom commun, *lui* avec l'indirect, pour *à lui*, ou bien avec le sujet ou le complément direct nom propre. La personnalité est toujours là-dessous, mais avec des formes différentes. L'Article est la forme la plus simple et n'a qu'un double rôle ; il est ou Article devant le Nom, ou bien complément direct, avec le Verbe, exprimant la troisième personne, le Nom étant sous-entendu. Son rôle et ses formes sont dans d'étroites limites, mais ce rôle se multiplie tellement que le mot est d'une grande importance dans la langue. Son emploi, quand il n'est pas Pronom, est consacré au Nom commun. Les autres Pronoms s'emploient avec les Noms propres et les Noms communs, parfois avec des formes particulières, suivant le cas ; les pronoms de la première et de la deuxième Personne sont exclusivement consacrés aux noms propres.

Le Pronom et l'Article ne diffèrent donc pas en français d'une manière essentielle. L'Article semble avoir un domaine plus borné, il n'a qu'à marquer la troisième personne dans les Noms, ou à changer en noms les autres

espèces de mots, mais en les mettant toujours à la troisième personne. Quant au Pronom, il est la marque des trois personnes : *Moi loup, toi loup, lui loup;* il se joint au Verbe, comme sujet, afin de secourir nos terminaisons qui sont trop faibles. Son rôle devient très-important dans le Verbe unipersonnel, précisément à cause de l'insuffisance de ces terminaisons. Enfin, le Pronom n'a pas une médiocre importance dans la question des participes passés. Mais ces parties importantes de la Grammaire nous entraîneraient ici trop loin, elles ont une place toute marquée dans un chapitre particulier. Comme le rôle de l'Article et du Pronom en général est ici notre sujet, leur utilité spéciale et unique étant démontrée dans la personnalité du Nom ou la personne du Verbe, il ne conviendrait pas de toucher à quelques chapitres de Grammaire tout à fait différents.

Ce sujet de la personnalité présente à lui seul assez de difficultés, puisque, depuis longtemps, on a plus d'une fois essayé de le traiter sans y réussir. Cette tentative nouvelle, qui rappelle les idées des anciens et s'en autorise pour jeter de la clarté sur les travaux de nos grammairiens français, devra tout ce qu'elle renfermera de bon aux grands maîtres qui nous ont fourni la matière de ces études et enseigné la manière de les approfondir.

CHAPITRE SIXIÈME

DU PARTICIPE

N'oublions jamais que, quelque respectable que soit une autorité en fait de science et d'art, on peut toujours la soumettre à l'examen. On n'aurait jamais fait un pas vers la vérité, si l'autorité eût toujours prévalu sur la raison.

(*Grammaire générale*, 227, notes de DUCLOS)

Le Participe a été de tout temps, pour les grammairiens, une difficulté; les Grammaires, dans les parties qui sont consacrées à en donner une explication, deviennent des labyrinthes, et les cas multipliés que l'on propose ne peuvent se fixer dans la mémoire des personnes sérieuses, à plus forte raison échappent-ils à celle des enfants. S'il est possible de faire mieux que nos devanciers, à quoi bon ne pas essayer? En pareille matière, les erreurs mêmes peuvent être excusées.

L'usage du Participe n'était pas encore fixé lorsque les savants de Port-Royal firent leur *Grammaire générale*.

Malherbe, Vaugelas et Corneille ne furent pas d'accord; Girard et Lancelot ont vu, dans les Participes, des Gérondifs ou de purs Adjectifs; Dumarsais a cru voir de véritables Substantifs dans le Participe passé : Beauzée et Duclos les ont considérés comme des Supins. Tout ce langage particulier à la langue latine n'a pas réussi à découvrir ou à démontrer la vérité.

Harris semble être bien plus clair quand il dit : « Tout verbe, dans sa signification la plus complète, « renferme l'expression d'un attribut, d'une époque et « d'une affirmation. Or, si l'on fait disparaître l'affirma-« tion, et qu'ainsi l'on supprime le caractère du Verbe, « il ne restera plus que l'attribut et le temps, qui cons-« tituent l'essence du Participe. »

De son côté, Court-de-Gébelin dit que les êtres ont des qualités inhérentes à leur nature comme : *grand, rond, limpide;* de plus, ils ont d'autres qualités qui dépendent de leur volonté, qualités auxquelles ils participent, *obligeants*, *bondissants*. D'après lui les Adjectifs expriment les qualités naturelles, et les Participes servent à rendre les qualités qui viennent de la volonté. De là sa définition : « Les Participes sont des mots qui « expriment les états occasionnés par l'action. »

Cette définition diffère peu de celle d'Harris : « Le « Participe est un mode dans lequel on ne trouve pas « l'idée implicite ou explicite d'affirmation qui est « dans les autres modes, mais à qui il reste une signifi-« cation indéfinie de temps, et expresse d'attribution. »

Dernièrement M. Egger, dans sa *Grammaire compa-*

rée, a montré que le Participe a la forme du Verbe et qu'il est un mode du Verbe ayant le sujet, le complément et la marque du temps. Il diffère du Nom et de l'Adjectif. La plupart de ces grammairiens, pour ne pas dire tous, ont considéré le Participe comme tantôt actif et tantôt passif.

La définition qu'on en donne communément est une conséquence de cette division. On dit en effet que le Participe est un mot qui tient du Verbe et de l'Adjectif : du Verbe en ce qu'il en a la signification et le régime, et de l'Adjectif, en ce que, comme lui, il marque une qualité. C'est la vérité sans précision; il est même difficile de préciser davantage.

Peut-être serait-il vrai de dire : « Le Participe est un mode du verbe *sans affirmation;* actif, il exprime l'action du Verbe; passif, il exprime l'état qui est la suite de cette action. » Nous ne tenons pas du reste à cette définition, la difficulté du Participe ne se trouvant nullement dans la définition qu'on a généralement adoptée. Ce qu'il y a d'important, c'est la division en actif et en passif, division qui se trouve en grec et en latin comme en français, et qui a été admise par tous les grammairiens. Comme la signification du Participe varie suivant la voix active ou passive, c'est à cette variation que nous avons rapporté notre définition, afin de dire avec précision tout ce que le Participe fait.

Le Participe est un mode impersonnel du Verbe, exprimant l'action quand il est actif, et quand il est passif il exprime l'état qui est la suite de cette action.

Quel que soit le Verbe, le Participe doit exprimer l'une ou l'autre de ces deux choses, l'état ou l'action. De là doit sortir un double emploi du Participe et une double forme, si le même participe exprime les deux cas, l'état et l'action, et c'est en effet ce que nous trouvons dans notre langue, le même mot exprimant l'action : *aimé*, et exprimant l'état : *aimée ; aimant*, exprimant l'action, et *aimante* exprimant l'état.

Le Participe exprimant l'action ne varie pas dans sa forme ; pour quelle raison ? Nous n'oserions pas l'affirmer, mais nous soupçonnons que c'est parce que l'action étant toujours la même, le Participe ne change pas de forme suivant le genre ou le nombre du sujet, à l'exemple du Verbe qui ne prend pas le genre dans ses modes personnels, et moins encore que le Verbe à un mode personnel, puisque le Participe est un mode impersonnel. Le Participe actif est donc invariable et ne s'accorde pas avec son sujet, encore moins avec son régime.

Une femme *détestant* les hommes.
Une femme *craignant* Dieu.
Une femme *ayant sacrifié* sa vie.

Le Participe passif soit en *ant*, soit en *é, i, u* s'accorde toujours :

Un homme *aimant* ; — une femme *aimante*.
Un homme *redouté* ; — une femme *redoutée*.

Dans le Participe passif, l'accord du genre et du nom-

bre se fait par analogie avec l'Adjectif, qui, en marquant un état, s'accorde avec le Nom dont il marque l'état.

Ainsi voilà deux choses bien arrêtées : Participe actif invariable, participe passif variable ; il ne reste qu'à dire à quoi reconnaître que le Participe est actif ou qu'il est passif. A la forme on n'y connaît rien, puisque *aimant* est actif et passif :

> Un homme *aimant,* — une femme *aimant* Dieu;
> Des hommes *aimants,* — des femmes *aimant* Dieu.

On dit aussi :

> Des femmes ayant *perdu* leur fortune;
> Un homme *perdu* dans l'esprit de ses voisins.

La forme ne servant pas à distinguer toujours la voix du Participe, c'est-à-dire s'il est actif ou passif, on a pris un moyen bien sûr pour faire cette distinction, c'est d'employer le verbe *être*, qui s'allie en général avec tout mot marquant un état, et de cette manière on connaît que le Participe est passif quand on peut y joindre le verbe *être* et que le sens indique une situation.

Avec le Participe passé la chose est facile : « Je suis *aimé*, *perdu*, *blessé*, etc. », il est évident que le Participe est passif et qu'il marque un état, par conséquent qu'il doit subir les mêmes variations du genre et du nombre que l'Adjectif.

Avec le Participe présent, il faut plus d'attention, car avec le Participe passé on peut toujours employer l'auxiliaire *être* ou l'auxiliaire *avoir*, et le sens est déterminé

par l'un ou par l'autre de ces verbes; dans le Participe présent, au contraire, l'auxiliaire n'est d'aucun secours, l'auxiliaire *avoir* n'est pas admissible, on ne dit pas : *Ayant aimant; j'ai aimant*. On peut dire, au contraire, *être aimant*, soit que *aimant* désigne l'action, soit qu'il exprime l'état.

Lorsqu'il exprime l'action, cette action a une durée limitée, c'est le sens qui doit l'indiquer, c'est donc à l'intelligence à saisir cette signification à l'aide de l'ensemble de la proposition. Si le Participe a un complément direct, il est évidemment actif : « Une femme *craignant* Dieu ; » si c'est un complément indirect, l'action se fait sur ce complément, et alors c'est encore le participe actif comme : « Les cordages flottant vers la côte; » ou bien le complément indirect, au lieu de recevoir l'action du Participe, exprime au contraire une chose sous l'impression de laquelle se trouve le sujet, et alors le mot en *ant* est un Participe passif, comme :

Cet homme *bouillant* de colère,
Ce buisson *dégouttant* de rosée;
Ces hommes *bouillants* de colère,
Ces buissons *dégouttants* de rosée.

Il est facile de voir que le Participe est passif et qu'il exprime un état marqué par ces compléments; ainsi, avec un complément indirect ne recevant pas l'action, le Participe est passif et s'accorde en genre et en nombre :

Une femme *tremblante* de frayeur,
Des femmes *tremblantes* de frayeur.

Le Participe en *ant* précédé de *en* exprime évidemment l'action : « Un enfant *en tombant* s'est cassé la jambe ; » il n'y a aucun doute dans ce cas.

Nous pouvons donc résumer les cas du Participe présent qui se réduisent à quatre : 1° Précédé de *en* il est toujours actif ; 2° accompagné d'un complément direct il est toujours actif ; 3° accompagné d'un complément indirect, il n'est actif que si le complément reçoit l'action, il est passif au contraire si le complément caractérise l'état de l'objet dont on parle ; 4° Enfin, le Participe sans aucun complément est actif ou passif, suivant que la proposition exprime une action d'un moment précis, ou indique au contraire une disposition, une affection habituelle.

Dans ce dernier cas, rien autre que le sentiment ne peut guider ; si l'on écrit, c'est l'intention que l'on a qui sert de règle ; la seule précaution à prendre c'est de n'employer comme participes présents passifs que ceux dont l'usage est autorisé par les bons auteurs. Cette question est très-difficile à fixer du moment où l'intention est le seul guide pour ce quatrième cas.

Il reste le Participe passé actif et passif dont certaines particularités sont aussi d'une grande complication. Nous avons d'abord à réfuter Dumarsais et les autres grammairiens qui séparent le Participe actif de l'auxiliaire *avoir*, ne voyant pas qu'ils divisent un Verbe composé qui rend une seule idée et qui doit être par conséquent étudié tout d'une pièce.

Ces grammairiens, à la tête desquels se trouvent les sa-

vants de Port-Royal, assimilent notre Verbe composé avec *avoir*, à ces manières de parler des Latins, composées de *habeo* et d'un participe passé à l'accusatif : *Quam habes amatam. — Cæsar præmisit equitatum omnem quem ex omni provincia coactum habebat.* Sans doute cette locution latine est l'origine de notre locution française, mais une imitation de langage d'une langue à l'autre n'entraîne pas une similitude, une identité d'acception. La locution latine signifie absolument : « avoir une cavalerie *levée* dans la province, » comme on dit en français : « j'ai un cheval *dressé*. » Mais la locution française : *j'ai aimé, j'ai marché*, a un sens tout différent : *j'avais aimé* nous exprime la même idée que *amaveram ;* nous rendons par l'auxiliaire et le Participe l'idée que les Latins rendaient par un seul mot ; *qu'il avait rassemblé* en français est l'équivalent de *colligerat*, et non de *coactum habebat.*

Cette confusion de deux locutions différentes a fait regarder le Participe passé actif comme un nom abstrait, tandis que la vérité est que l'auxiliaire exprime la personnalité, et le Participe exprime l'action du Verbe. Dumarsais ne l'a pas vu, le même homme ne peut pas tout voir ; mais Court-de-Gébelin l'a mieux compris, quand il dit que : *j'ai aimé* ne marque pas la possession, et que les deux mots sont unis inséparablement : « j'ai ces lettres perdues, » a un sens tout différent de : « j'ai perdu ces lettres. »

De cette union étroite entre l'auxiliaire et le Participe passé actif, nous tirons la conséquence très-rationnelle

que le Participe passé exprime à l'actif simplement l'action du verbe et le temps passé ; il est invariable parce que la personnalité qui est exprimée par l'auxiliaire ne varie qu'avec cet auxiliaire même; notre auxiliaire en français exprime la personnalité dans ces temps composés, à défaut d'une terminaison variable, de même que la terminaison dans les verbes latins et grecs n'était rien autre qu'un abrégé de l'auxiliaire.

Ainsi les anciens avaient cousu l'auxiliaire à la fin de leur Verbe pour exprimer la personnalité; nous, Français, tout en imitant certaines formes des anciens, nous avons détaché l'auxiliaire, nous l'avons uni d'une manière inséparable au Participe, pour exprimer une seule idée, nous l'avons préposé, mais l'auxiliaire n'a pas un sens particulier, comme s'il était seul, il coopère au sens du Verbe composé. Les Latins nous avaient donné l'exemple de cette combinaison dans leurs verbes passifs et déponents ; les Grecs eux-mêmes n'avaient pas moins fait pour éviter des terminaisons dures ; ils séparaient l'auxiliaire, la personnalité, du Participe ou de l'idée du Verbe ; ils ont dit ἠκουσμένοι εἰσὶ au lieu de ἤκουσνται, pour une raison d'harmonie.

Probablement c'est par pénurie que nous avons pris le même parti. Quelle que soit la cause de ce fait, ce n'est pas pour nous une question à résoudre ; ce qui nous intéresse dans cette décomposition, c'est qu'elle prouve que l'auxiliaire perd sa signification particulière pour concourir avec le Participe à rendre une idée unique, une idée d'action avec personnalité. Voilà la

raison de notre règle générale : que le Participe passé combiné avec l'auxiliaire *avoir*, reste invariable. Nous verrons plus loin l'exception.

Le Participe passé actif exprime donc un attribut comme le radical du Verbe dans un temps simple, et le verbe auxiliaire marque la personnalité. Le Participe passé passif marque l'état, comme son nom l'indique ; il se combine toujours avec l'auxiliaire *être* ; on dit : « je suis *fatigué* ; » le Participe passé passif marque l'état, et l'auxiliaire marque la personnalité, à l'exemple des Latins dans : *amatus sum*. Dans cette combinaison, le Participe ne demeure plus invariable, il prend les modifications de genre et de nombre, par analogie avec l'adjectif qui marque aussi un état, et qui s'accorde en genre et en nombre avec le nom de la chose à laquelle appartient l'état. De là vient cette règle générale : « que le Participe passé passif s'accorde toujours avec le nom auquel il se rapporte, et qu'il se combine avec l'auxiliaire *être*. » Il est inutile de parler du Perticipe passé passif employé seul ou comme adjectif, car, dans ce cas, il revient aux deux cas précédents, parce que tout adjectif est uni à son nom ou substantif par le verbe *être* exprimé ou sous-entendu. Le Participe seul suit donc la règle du Participe combiné avec *être*.

En résumant ces premières idées générales sur le Participe, nous y trouvons la plus grande régularité : 1° Participe actif, soit présent, soit passé, toujours invariable ; 2° Participe passif, soit présent, soit passé, toujours variable et s'accordant. Comme nous l'avons dit,

l'invariabilité de l'actif est normale; on exprime toujours l'action, et toujours la même; la variabilité serait absurde, puisque la seule chose qui change, la personne, n'est pas exprimée par le Participe. D'un autre côté la variabilité du passif est normale, puisqu'il est dans les conditions de l'Adjectif et qu'il en suit l'analogie.

Jusqu'à présent il n'y a pas d'obscurité dans l'étude du Participe, il n'y a que la difficulté de distinguer le passif, de l'actif au Participe présent, difficulté inhérente aux nuances mêmes des idées exprimées. Mais nous touchons au seuil d'un vrai labyrinthe où les grammairiens mettent une douzaine d'observations, quelques-uns sont allés même jusqu'à quinze, à propos, il est vrai, d'une anomalie que nous devons expliquer et simplifier à la fois dans la pratique, comme dans la théorie.

A ces règles générales que nous avons essayé d'expliquer avec toute la clarté possible, il y a deux exceptions principales qui se justifient presque l'une par l'autre. La première à examiner, parce qu'elle est la plus simple, est celle du Participe passé demeurant invariable, quoique combiné avec l'auxiliaire *être*, parce que l'auxiliaire *être* y est employé pour *avoir* : « cette personne s'est *fait* beaucoup de tort; — cette personne s'est *blessée,* » autre cas tout différent dont on comprendra plus bas la raison, le Participe s'accordant avec le complément. Voilà en effet la grande difficulté que cet accord du Participe actif avec un complément placé avant lui; c'est une vraie anomalie dont il faut rendre compte à fond afin d'amoindrir, et même de trancher, si faire se peut, toutes les difficultés.

Nous avons dit, règle générale, que le Participe combiné avec *avoir* est invariable ; mais il y a un cas où il varie cependant, c'est lorsque le complément direct est placé avant le Participe. Cela peut s'expliquer même sans recourir à la tournure latine dont il est question plus haut, car le Participe passé qui s'accorde ainsi, étant combiné avec l'auxiliaire *avoir*, explique l'action, tout aussi bien l'action que celui qui ne s'accorde pas. Ainsi : « *j'ai pratiqué* une grande ouverture, » marque bien une action, et *j'ai pratiqué* sont deux mots inséparables, exprimant une seule idée ; dans cette phrase : « l'ouverture que *j'ai pratiquée* est trop étroite, » *j'ai pratiquée* sont aussi deux mots inséparables, car cela ne revient pas à dire : « j'ai une ouverture *pratiquée* sur la route par mon prédécesseur. » Dans ce dernier cas, le Participe n'est plus uni au verbe *j'ai* ; en effet, ce dernier exprime la possession, mais il n'aide pas à l'action exprimée par *pratiqué*.

De ces comparaisons bien claires nous devons conclure que le Participe combiné avec *avoir* et s'accordant avec son complément, exprime une action indivisiblement avec *avoir*. Alors l'anomalie de l'accord est évidente et exige une raison ; voici celle que nous avons cru entrevoir :

Quoique ce Participe, inséparable d'*avoir*, marque une action, comme cette action se fait sur une chose déjà nommée avant l'action même, il s'ensuit que, lorsque nous exprimons l'action, cette chose déjà nommée recevant cette action, notre esprit la conçoit dans un état; cette chose est donc modifiée par l'action exprimée, et,

comme notre langue tient à préciser par ses formes toutes les conceptions de notre esprit, elle a dérogé à l'invariabilité du Participe actif, son activité étant assez évidente, et elle lui a fait prendre la variabilité du passif, afin qu'on exprimât tout à la fois, comme notre esprit le conçoit, et l'action faite, et l'état de la chose soumise à l'action.

De cette sorte, le Participe a une double fonction : une fonction active qui le lie inséparablement à *avoir*, et une fonction passive qui exprime l'état du complément connu. Pour cela faire, il n'a eu qu'à prendre l'analogie de l'Adjectif s'accordant avec son substantif, analogie bien générale dans notre langue. Voilà donc, à notre avis du moins, un Participe à double nature, dont l'activité est évidente comme on voit plus haut, et dont la passivité est rendue sensible par l'accord. Si cela est vrai, et nous sentons qu'il en est ainsi, les difficultés sont presque tranchées.

En effet, si le Participe prend la forme passive pour exprimer par l'accord l'état passif du complément qui est sous l'action, il est facile de savoir quand le Participe doit s'accorder ; il suffit pour cela de voir si le complément est réellement passif sous l'action exprimée par le Participe, et, pour y arriver, il suffit de tourner la proposition active en proposition passive. Si ce revirement peut s'effectuer en reproduisant le sens de la tournure active et cela sans faire une faute de français au moyen des alliances de mots qui suivent, s'il y en a, le Participe doit s'accorder. Si, au contraire, le revirement de l'actif

en passif ne peut pas se faire, c'est une preuve que le complément n'est pas passif sous l'action du Participe, qu'il n'est pas complément du Participe, et qu'alors le Participe est invariable. Si cette manière de résoudre les nombreuses difficultés dont les grammaires sont hérissées, est aussi pratique qu'elle semble rationnelle, les Participes ne seront plus un épouvantail.

Comme c'est notre habitude, nous en ferons l'épreuve et nous espérons que la logique du bon usage, en ce qui est fixé, ne sera pas en désaccord avec les raisonnements rigoureux qui nous ont amené à cette solution.

Nous commencerons cette épreuve par les cas admis par tout le monde comme variabilité acquise, nous toucherons ensuite aux cas d'invariabilité acquise, c'est-à-dire aux cas des Verbes actifs réguliers et reconnus pour tels, et à ceux des Verbes neutres ordinaires. Si notre solution est conforme aux faits avoués de tout le monde, ce sera une forte présomption en sa faveur. Le sens-commun aidant pour les autres cas, peut-être reconnaîtra-t-on que nous avons substitué une seule règle à une douzaine de subtilités qui embarrassent tout le monde, même les grammairiens, qui ne s'entendent pas à ce sujet entre eux, ni avec l'Académie. Avant cette décomposition de la proposition, nous rappellerons que le revirement de l'actif en passif se fait en changeant le complément direct en sujet, et ce dernier en complément indirect de la proposition passive.

PREMIER CAS. — Participe actif avec *avoir* précédé de son complément direct : « Les lettres que j'ai *reçues* me

rassurent. » La partie à examiner est : *que j'ai reçues*. Le complément *que* changé en sujet donne : *les lettres*, le verbe *ai* se change en temps correspondant du verbe être : *ai été*, mais le sujet *lettres* est au pluriel, il faut donc : *ont été*, le participe *reçues* reste le même ; le sujet actif *je* devient complément indirect de la proposition passive, il donne : *par moi*.

La proposition active est :	les lettres que j'ai	reçues	je
La proposition passive est :	id.	ont été	reçues	par moi.

Le revirement est possible, le sens est le même, il n'y a pas de faute de français ; le Participe doit s'accorder.

Il en sera de même pour le Participe combiné avec le verbe *être* pour *avoir*. « Cette personne s'est *blessée*. » On peut changer l'actif en passif et dire : « elle a été *blessée*. »

Toutes les fois que le complément direct n'est pas placé avant le participe, évidemment il n'est plus question d'accord, comme : « j'ai *reçu* vos lettres. » Voilà la règle générale expliquée. Il nous reste à prendre chaque cas douteux et à résoudre ces difficultés par le moyen que nous indiquons, et qui est une conséquence de la portée même du Participe et de l'analogie qu'il suit. M. Boniface ou M. Vanier, cités par Landais, nous fourniront les exemples des difficultés à soumettre à notre revirement de l'actif en passif.

M. Boniface. — Première observation : Participe

passé des verbes qui peuvent avoir un double complément, direct ou indirect : « Ce domestique nous a fidèlement *servis* ». La tournure passive est possible, il y a accord d'après les grammairiens et d'après notre règle unique. « Ce livre nous a bien *servi* »; *nous* est mis pour *à nous*, le passif est impossible, pas d'accord, ni pour les grammairiens, ni pour nous.

Deuxième observation : Participe passé suivi d'un adjectif ou d'un participe : « On les a *crus* coupables parce qu'on les a *vus* embarrassés ». — Le Participe s'accorde, la tournure passive est possible, point de difficulté entre notre règle et les auteurs : « Ils ont été *vus* embarrassés ».

Troisième observation : Le Participe suivi du sujet : « Rien ne peut suppléer la joie qu'ont *ôtée* les remords ». Il n'y a point de difficulté : « La joie a été *ôtée* ».

Quatrième observation : Participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif : « Étudiez la leçon que vous avez *oublié* d'apprendre »; tournure passive impossible, pas d'accord. « Étudiez la leçon qu'on vous a *donnée* à apprendre »; tournure passive possible, accord, pour nous comme pour les grammairiens. Avec la nuance de pensée : *donné à apprendre*, pas d'accord, parce que le passif est impossible.

Cinquième observation : Participe suivi d'une proposition qui en est le complément : « Ce sont des choses que j'ai *pensé* que vous feriez » ; passif impossible, pas d'accord.

Sixième observation : Participe suivi d'un infinitif sans

préposition : « Ces acteurs que j'ai *vus* jouer, je les ai *entendu* applaudir »; passif possible dans la première proposition, accord ; passif impossible dans la deuxième proposition, pas d'accord : ils n'ont pas été *entendus* applaudir.

Septième observation : il en est de même pour le participe *fait* suivi d'un infinitif sans préposition : « Louis XI fit taire ceux qu'il avait *fait* si bien parler ». Passif impossible, pas d'accord.

Huitième observation : Participes suivis d'un infinitif sans préposition : « Les personnes qu'on a *crues* avoir été grièvement blessées, n'ont reçu que de légères contusions ». La tournure passive avec le participe *crues* est possible, il y a accord. Mais dans une autre phrase citée de Thomas : « Louis XIV avait dans son âme une partie de la grandeur qu'on avait *cru* jusqu'alors n'être qu'autour de lui » ; il n'y a pas de différence de construction et l'accord devrait se faire. Le même grammairien se trompe quand il dit :« On les a *fait* sortir, signifie : on a « *fait* eux sortir ». A notre avis, *faire sortir* est une locution, et le participe y est inséparable de l'infinitif. On dit : « faites sortir ces personnes », et non : « faites ces pesonnes sortir ». Pour la première fois, notre méthode n'est pas d'accord avec les grammairiens et il se trouve aussi qu'ils ne sont pas d'accord eux-mêmes, entre eux ; la tournure par le passif basée sur le langage et la raison semble plus simple et plus sûre que les subtilités.

Neuvième observation : *Lui, leur,* employés pour *le, la, les,* devant un participe suivi d'un infinitif. « C'est

une affaire que je leur ai *laissé* démêler » ; pas de tournure passive possible, pas d'accord. Dans cette autre phrase : « C'est une question qu'on vous a *laissée* démêler », la tournure passive est possible, accord.

Dixième observation : Participe passé précédé du pronom *en* :

> Hélas! j'étais aveugle en mes vœux aujourd'hui,
> J'en ai fait contre toi, quand j'en ai fait pour lui.

Il n'y a pas de complément direct, la tournure passive n'est pas possible et tout le monde laisse le participe invariable.

> Combien en ai-je vus, je dis des plus huppés,
> A souffler dans leurs doigts, dans ma cour occupés?

Il y a un complément direct, la tournure passive est possible, accord. Il y a des cas où les grammairiens ne veulent pas l'accord : « Que de science il s'est *acquis !* » « Voyez que d'herbe il a *foulé* ». Nous ne pensons pas comme M. Bescher, nous avons l'autorité de Racine, de Voltaire, qui font accorder :

> Jamais tant de vertu fut-elle couronnée?

> Tant de témérité serait bientôt punie.

Ainsi notre méthode est conforme au sentiment des grands écrivains quand elle va contre quelque finesse des grammairiens. Au reste *que d'herbe*, *que de science*, *tant de vertu*, *tant de témérité* sont des locutions toutes faites qui renferment une proposition implicite : « Qu'elle est grande, la science qu'il s'est *acquise !* »

Onzième observation : Compléments avec lesquels une proposition est sous-entendue : « Que d'années il a *vécu!* » Pas de complément direct, pas d'accord. « Les cent livres que ce ballot a *pesé* ». *Pesé* demeure invariable, parce qu'on ne peut pas tourner par le passif ; dans cet autre exemple : « Que de pleurs son départ m'a *coûtés* », l'accord peut devenir un usage, mais c'est sans raison ; il y a des doutes en général à ce sujet ; pour nous, il n'y en a pas, parce que la tournure passive n'est pas possible, et, comme dit M. B. Jullien : « peut-on dire que « les pleurs ont été coûtés ? »

Douzième observation : Participe passé construit avec un verbe impersonnel. « Les grandes chaleurs qu'il a *fait* ont beaucoup nui. » Le Participe ne saurait être employé dans la tournure passive, on ne veut pas dire que les chaleurs ont été faites ; il n'y a pas d'accord.

La treizième et la quatorzième observations de M. Boniface ne présentent aucune difficulté à notre méthode ; il y est question de *le* se rapportant à une proposition ; de *le peu* affirmatif ou négatif ; la tournure par le passif répond facilement à ces cas.

La quinzième observation a pour objet les verbes réfléchis où le verbe *être* est employé pour *avoir ;* elle ne présente pas non plus de difficulté à notre méthode : « Que de peines elle s'est *données!* » la tournure passive est possible, accord. « Les fêtes se sont *succédé ;* » la tournure passive n'est pas possible, pas d'accord. Il en est de même pour les Verbes essentiellement pronominaux dont le participe s'accorde toujours si le Pronom

est complément direct : « Nous nous sommes *abstenus.* » L'actif n'existe pas, mais l'idée de l'état passif ne se trouve pas moins dans l'idée. Il en est de même de certains verbes accidentellement réfléchis comme *s'apercevoir*, *s'attaquer ;* l'idée d'un état passif ne s'y trouve pas immédiatement, il y a au contraire une idée d'action, mais soit que cette action produise un état immédiat, soit par imitation de la construction des verbes essentiellement pronominaux, le Participe s'accorde : ici c'est contrairement à notre méthode et c'est la seule exception.

Nous venons d'examiner avec scrupule les observations nombreuses de M. Boniface sur l'accord du Participe passé. Notre méthode de la tournure passive répond à chaque difficulté ; tout consiste à analyser la proposition où se trouve le Participe, de manière à voir si elle peut se tourner par le passif. Cette méthode ne donne ni l'intelligence, ni le sentiment à ceux qui n'en ont pas assez pour approfondir le sens d'une locution ; mais, par ce moyen, toute personne douée très-ordinairement peut se sortir d'embarras en se servant d'une seule règle.

Les douze observations de M. Vanier, qui sont reproduites, comme les précédentes, par la grammaire de Napoléon Landais, ne présentent pas des cas nouveaux. Il serait trop long et tout à fait superflu d'entrer dans une nouvelle analyse, dont le résultat serait absolument le même. Nous sommes donc autorisé à conclure de cette épreuve, franchement abordée et soutenue, que notre règle unique répond à tous les cas, excepté à quelques

verbes acidentellement réfléchis, où la tournure par le passif n'est pas possible et dont le participe passé s'accorde néanmoins.

Ainsi, en résumé, cette analyse donne les résultats suivants : 1° Partout où le Participe passé, d'un commun accord, n'est pas invariable, la proposition, dont le Participe passé fait partie, peut se tourner par le passif; 2° Dans les propositions où le Participe passé peut s'accorder ou ne pas s'accorder, suivant la nuance de pensée que l'on veut exprimer, si la tournure par le passif est possible, tout le monde admet l'accord et *vice versa;* 3° Dans tous les cas où l'on ne fait pas accorder le Participe, la tournure par le passif n'est pas possible ; 4° Enfin, certains verbes, en petit nombre, accidentellement réfléchis et conservant un complément direct, sont employés avec accord, quoique la tournure par le passif ne soit pas possible.

Il nous resterait, en faveur de notre méthode si simple, une preuve très-puissante, si nous en avions encore besoin, pour démontrer que la règle que nous proposons est vraie : c'est le sentiment de tous les grammairiens au sujet du participe des verbes intransitifs ou neutres. Il n'y a pas un seul auteur qui dise que le participe du verbe neutre doit s'accorder ; ce sentiment unanime ne nous donne-t-il pas gain de cause?

On ne donne pas, il est vrai, la raison de cette invariabilité, parce qu'on n'a pas encore donné celle de la variabilité du participe passé du verbe transitif. Mais nous la ferons bien facilement sentir, si l'on veut admettre que

le Participe, comme nous l'avons dit, s'accorde avec son complément direct pour marquer l'état de ce dernier, quand il subit l'action.

En effet, il n'en est pas de même du Participe neutre ou intransitif, il n'exprime pas une action transmise à un complément direct, il ne peut en avoir ; le complément n'existant pas, comment le participe s'accorderait-il? comment la tournure par le passif serait-elle possible ? Il existe, il est vrai, une anomalie, celle des verbes intransitifs conjugués avec l'auxiliaire *être*, mais c'est une analogie de l'accord fait en général avec le verbe *être* ; ce n'est pas contraire à notre raisonnement, qui est basé sur les verbes neutres employés comme réfléchis et qui sont précédés d'un complément indirect que l'on pourrait confondre avec un complément direct.

Les grammairiens, en disant que le participe de ces verbes neutres, employés comme réfléchis, ne doit pas s'accorder, comme « nous nous sommes *nui* », viennent à l'appui de notre règle ; c'est comme s'ils disaient que la proposition ne peut pas devenir passive en conservant ce participe.

Cette règle avait été pressentie, mais non formulée par un grammairien moderne ; M. B. Jullien, dans son *Cours de Grammaire*, à propos du Participe *coûté*, dit qu'il n'y a pas de raison pour faire accorder *coûté*, car on ne peut pas dire : « Ils ont été coûtés ». Nous citons de mémoire ce passage, qui renferme en germe l'unique règle du Participe passé avec son régime direct. Nous n'avons rien pris dans l'ouvrage de M. Jullien ;

cette règle, que nous exposons ici, n'a pas été exposée par lui, ni par aucun grammairien que nous connaissions.

Il est étonnant que l'auteur dont nous parlons ne l'ait pas formulée, puisqu'il était en si beau chemin pour trancher les difficultés.

Un ouvrage élémentaire sur les Participes, fait par M. Dupré, a paru il y a quelques mois ; et il présente à peu près la même solution que nous. Mais notre étude sur la Grammaire française est faite depuis sept ans, comme il nous est facile de le prouver ; nous n'avons rien pu emprunter à M. Dupré.

Aurons-nous réussi à simplifier par la seule raison ce labyrinthe du Participe, tantôt variable, tantôt invariable? On en jugera : ce travail témoignera au moins d'une application scrupuleuse. Il ne nous reste plus qu'à exposer les règles auxquelles cet essai aboutit.

1re *Règle.* — Tout Participe passif, soit présent, soit passé, s'accorde avec le nom dont il marque l'état. L'Adjectif verbal, comme on dit, n'est pas autre chose qu'un Participe présent, marquant l'état, par conséquent c'est un Participe présent passif, qui s'accorde comme le Participe passé passif.

EXEMPLES :

Du Passif présent : Les eaux *courantes* sont plus saines. (Accord.)

De l'Actif présent : Les eaux *courant* avec rapidité. (Sans accord.)

Du Passé passif : Les récoltes ont été *emportées* par le mauvais temps. (Accord.)

Du Passé actif : Les menteurs ont *emporté* la confiance. (Sans accord.)

2e *Règle.* — Tout Participe actif, soit présent, soit passé, est invariable.

Exception unique. — Le Participe passé actif s'accorde avec son complément direct quand il en est précédé. On reconnaît que cet accord a lieu, quand la proposition peut se tourner par le passif, en prenant le complément direct pour sujet, en changeant l'auxiliaire actif en passif, et le sujet en complément indirect.

Les lettres qu'a *écrites* mon oncle.
Les lettres ont été *écrites* par mon oncle.

Afin de ne rien laisser de douteux, au moins quant à nos intentions d'arriver au simple et au vrai, nous ajouterons cette deuxième exception très-subsidiaire, celle des participes passés des verbes employés accidentellement comme réfléchis : *s'apercevoir*, *se douter*, *s'abstenir*, *s'attaquer*, etc., — mais ils sont employés avec *être* et suivent l'analogie.

2e *Exception.* — Certains Participes, dont les verbes sont employés comme réfléchis, et qui se combinent avec l'auxiliaire *être*, s'accordent avec le complément direct, quoique la proposition ne puisse se tourner par le passif.

La raison de cet accord est peut-être simplement l'analogie. Le participe passé employé avec l'auxiliaire *être* s'accorde en général. Ces participes exceptionnels en font autant par respect pour l'usage. C'est ainsi que nous avons des verbes intransitifs employés avec *être* : « Nous sommes partis ».

CHAPITRE SEPTIÈME

DES MOTS INVARIABLES

Jusqu'ici l'on a considéré la terminaison des mots dans chaque espèce et sans y attacher une importance autre que celle qui ressortait de l'étude de chacune de ces espèces. Maintenant, à la suite des mots à terminaison variable, nous arrivons à une série nouvelle dont le caractère le plus visible est l'invariabilité. Il est donc indispensable d'étudier l'influence de la terminaison, afin de trouver, si c'est possible, ce qu'il y a de particulier dans ces dernières espèces de mots qui n'ont pas de terminaison variable.

Dans le Nom, la terminaison varie pour signifier les changements de genre et de nombre, il en est de même dans les Adjectifs qui imitent le Nom et lui sont joints, et dans le Pronom et l'Article qui le précèdent. Le Verbe

surtout a une suite nombreuse de terminaisons pour signifier des modifications incessantes dans toute la conjugaison.

Si la terminaison changeante indique, dans les six premières espèces de mots, les variations de la pensée de celui qui parle, les mots à terminaisons invariables seront, au contraire, l'expression invariable d'une manière de penser qui, une fois faite, ne change pas.

On ne peut pas dire que c'est une idée seule qui est renfermée dans ces mots, quoique Port-Royal ait mis les Adverbes et les Prépositions dans la classe des mots exprimant l'objet de nos idées. Duclos blâme avec raison cette inexactitude ; l'Adverbe, ni la Préposition, ni l'Article ne désignent les objets de nos idées, mais plutôt la manière dont nous concevons ces objets. Ces espèces de mots, qui ne désignent pas les objets, sont donc des propositions elliptiques des jugements enfermés dans une seule expression.

Dans les mots qui varient, ces jugements sont changeants ; dans les mots qui ne varient pas, ces jugements, ces pensées sont, pour ainsi dire, enfermées dans un moule, dans un cadre immobile et tout d'une pièce.

C'est en effet ce que nous voyons à chaque instant ; la même Préposition, le même Adverbe, la même Conjonction servent à des jugements tout à fait différents : ils y ajoutent une pensée qui est la même où qu'on la mette : « Il marche *tranquillement*, il dort *tranquillement*, il travaille *tranquillement ;* il travaille *par*, il mange *par ; lorsqu'*il travaille, *lorsqu'*il mange. » Ici les

mots *tranquillement*, *par*, *lorsque*, sont des jugements tout faits, des cadres où l'on met une pensée pour lui faire prendre un certain caractère ; une fois un mot invariable employé dans une proposition, celle-ci est pour ainsi dire limitée par le mot invariable qui a une signification constante.

Cette invariabilité de l'expression est un mur qui enferme le jugement dans une formule, dans une espèce de moule qui lui donne nécessairement le même caractère.

Si ces idées sur la terminaison invariable sont justes, nous pouvons en profiter pour définir l'Adverbe et les autres espèces invariables. Comme l'influence de l'Adverbe se fait sentir tantôt sur l'Adjectif, tantôt sur l'attribut du Verbe, tantôt sur le Verbe lui-même, comme aussi, d'un autre côté, ce qu'il exprime est toujours invariablement la même pensée, nous pouvons dire que l'Adverbe est un mot qui fixe la signification du Verbe, de son attribut, ou de l'Adjectif, ou d'un Adverbe.

En effet, une fois un Adverbe employé, le mot auquel il s'attache n'a plus d'autre étendue de signification que celle que lui permet l'Adverbe : « il travaille *faiblement*, *mollement*, *extrêmement* ». Voilà donc trois Adverbes et ce sont trois formules différentes avec lesquelles le même Verbe prend une signification précise ; c'est toujours *faiblement*, quel que soit le Verbe ou autre attributif que l'on veuille lui adjoindre.

L'Adverbe est donc un mot qui, à lui seul, fixe l'étendue de signification du Verbe ou de l'attribut ou de

l'Adverbe auquel il se joint. Que ce soit la manière, le temps, le lieu, le doute, peu importe, le Verbe ou l'Adjectif prend le sens de l'Adverbe et s'y renferme ; il en est de même de tous les Adverbes, quel que soit leur sens : interrogation, affirmation, négation, quantité.

De cette manière d'étudier la terminaison invariable dans l'Adverbe et d'en faire sortir une définition rigoureuse, nous tirerons aussi les définitions de la Préposition et de la Conjonction. Il était nécessaire de chercher cette définition, parce que ces mots à terminaison invariable, n'ayant entre eux aucun lien d'origine, aucune ressemblance de signification, seraient impossibles à définir avec exactitude.

Il est vrai qu'on a défini déjà depuis longtemps l'Adverbe comme modifiant la signification de l'attribut ou du Verbe ; cette définition, admise par des auteurs fort respectables, ne semble pas suffisante à cause de la variété des Adverbes. On ne voit pas comment *oui*, *non*, *où*, *quand*, *peut-être*, sont des attributs d'attribut, comment ils modifient.

Le mot *modifier* veut dire adoucir ou changer, donner une manière : l'Adverbe en général ne change pas le sens d'un attribut ou d'un Verbe, il ne l'adoucit pas non plus, il y en a qui ajoutent à sa signification. Le mot *modifier* est donc mal choisi, soit parce qu'il est trop vague, soit parce qu'il ne saurait convenir qu'à certains Adverbes, ceux de manière, par exemple. Quand on dit : « Il agit *sagement*, il parle *éloquemment* » ; les mots *agit*, *parle* ne sont pas modifiés, changés ; ils n'ont pas

une nouvelle manière de signifier ; le sens est le même, seulement il est enfermé dans le mot Adverbe ; il est fixé par ce mot, de telle sorte qu'il n'y a rien de vague dans ce Verbe.

Notre définition est vraie, comme on le voit, pour les Adverbes de manière ou de qualité ; mais c'est surtout pour les Adverbes d'une autre espèce qu'elle est indispensable : « *Quand* viendrez-vous ? *Où* irai-je ? *Combien* de maisons achetez-vous ? *Peut-être* partirai-je ? *Oui*, je partirai. *Non*, je ne vous aime pas. » Il est difficile de voir dans les phrases précédentes des modifications de verbes ou d'attribut. Le sens n'est pas modifié par un adverbe de temps, ni de lieu ; il est fixé, limité, enfermé par une formule invariable, mais il reste toujours ce qu'il était.

Successivement, *positivement*, *toujours*, *ensemble*, *maintenant*, *aujourd'hui*, *demain*, *ici*, *là*, *trop*, *rarement*, *à peine*, *certes*, *voici*, *voilà*, sont des adverbes qui peuvent difficilement changer, modifier le sens d'un attribut, mais tous le fixent, le limitent.

L'ancienne définition convient aux Adverbes de manière, c'est vrai ; mais parce qu'elle n'a en vue que cette classe d'Adverbes, elle est insuffisante ; celle que nous proposons conviendra peut-être à toutes les espèces d'Adverbes, c'est là ce que nous avons cherché. Chaque Adverbe nous a semblé un cadre tout fait, tout d'une pièce, où l'on enferme une proposition, et c'est ce cadre, ce sens de l'Adverbe qui fixe le sens du mot auquel il s'applique.

La définition insuffisante a entraîné les hommes les

plus remarquables à des raisonnements que l'on est étonné de rencontrer. Un auteur bien connu par sa vaste science, a cru pouvoir accommoder les différents Adverbes à la définition qu'on a donnée il y a longtemps. « L'Adverbe de temps, dit-il, et l'Adverbe de lieu ex- « priment de véritables circonstances, qui ne sont que « la qualité accessoire ou accidentelle de l'action. » Ainsi, d'après ce savant, dans : « venez *ici*, » — *ici* est une qualité accessoire ; — « je vais *là*, » — *là* est une qualité accessoire ; « venez *demain*, » — *demain* est une qualité accessoire ; — « je vous verrai *certes*, » — *certes* est une qualité accessoire. Cette manière de rendre compte des Adverbes ne semble pas rationnelle. N'est-ce pas mettre le bon sens à la torture afin de ménager une définition incomplète et par conséquent mauvaise?

Enfin on essaie de prouver par l'analyse de l'Adverbe qu'il est l'équivalent d'une préposition et de son complément, mais on ne s'occupe que de l'Adverbe de manière : *sagement*, avec sagesse, *finement*, avec finesse.

Il y a une observation à faire au sujet de ce complément de préposition, c'est qu'il n'est jamais précédé de l'Article, et que l'Adverbe de manière n'est que l'équivalent d'un Nom sans personnalité, c'est-à-dire qui n'est pas l'objet d'un jugement; le nom employé ainsi est toujours absorbé par une locution tout d'une pièce. En sorte que cette prétendue décomposition de l'Adverbe n'est qu'une substitution d'une formule à un mot, ou d'une locution à un adverbe, l'un dit absolument la même chose que l'autre.

Mais décomposez les Adverbes de temps et de lieu si vous le pouvez : *Quand*, *demain*, *hier*, *alors*, *jamais*, *ici*, *là*, *ailleurs*, *partout;* les équivalents de ces adverbes, au lieu de conserver la pensée générale, deviendraient des expressions où se trouverait la personnalité du Nom, ce ne serait plus ce cadre général qui va à toutes les mains. Au lieu de *quand*, dites : *quel est le moment*, *le jour*, *l'année;* au lieu de *demain*, dites : *dans la journée de demain;* et ainsi des autres, et vous avez plus de précision, moins de généralité qu'avec l'Adverbe. Parce que les noms substitués ont une personnalité et deviennent l'objet d'un jugement.

Ainsi, l'Adverbe n'a jamais la précision d'une préposition avec son complément ayant une personnalité ; il n'a pour équivalent que la Préposition unie d'une manière inséparable avec un Nom sans personnalité, c'est-à-dire que l'Adverbe est remplacé par une locution adverbiable : *équitablement* — *avec équité* — mais non *avec l'équité*, sens bien différent.

Les Adverbes ne sont pas l'objet de nos pensées, mais bien la forme, comme le dit Duclos, ils n'expriment pas les choses, mais la manière dont nous les considérons.

Conjonction.

Les Conjonctions, dont le nom, dérivé du latin, signifie : *joindre avec*, sont, pour les membres d'une phrase, comme les Prépositions sont pour les mots ; elles marquent les divers rapports que notre esprit conçoit entre deux états ou deux actions, ou bien entre un état et une action : « Vous étiez malade *lorsque* votre père arriva. » La conjonction *lorsque* exprime la simultanéité des deux propositions : *être malade* et *arriver*. Comme cette idée de simultanéité est toujours la même, qu'il s'agisse d'un verbe ou d'un autre, d'un être ou d'un autre, il s'ensuit que la Conjonction doit être nécessairement invariable.

Cette espèce de mots renferme donc autant de formules de notre pensée, formules toutes faites, toutes d'une pièce, que nous employons suivant les vues de notre esprit.

Un vol se fait à midi, le voleur ne conviendra pas qu'il fût à cette époque sur le lieu du méfait, il adopte une vue d'esprit et il l'exprime par *après que* : « Il était venu *après que* midi avait été sonné ; » c'est une idée de postériorité. Cette formule *après que* se trouve toute prête dans tous les cas où on en a besoin. L'accusateur veut prouver que le voleur était là *avant que* midi sonnât, *avant que* est une formule d'antériorité. Le même acte se trouve ici considéré sous deux points de vue opposés ; les deux antagonistes sont animés de sentiments contraires, les vues de leur esprit ne sont pas les mêmes, ils consi-

dèrent la chose différemment. Ils emploient, dans leur manière de concevoir la chose, des formules toujours les mêmes pour les cas semblables : la postériorité — *après que*, — l'antériorité — *avant que*.

Toutes les manières dont on peut mettre en rapport deux propositions sont donc exprimées par la Conjonction ; voici les principales espèces : conjonctives : *et*, *que*; — disjonctives : *soit*, *ou*, *ou bien*; — concessives : *encore que*, *bien que*; — adversatives : *mais*, *certes*, *toutefois*; — causatives : *car*, *afin que*, *puisque*; — conclusives : *donc*, *partant*, *si*, *supposé que*.

Tous ces mots invariables sont des formules, soit conjonctions, soit prépositions, soit adverbes. Lancelot, dont les vues sont en général si justes, dit dans la *Grammaire générale* : « La seconde sorte de mots qui signifient « *la forme* de nos pensées, *etc.*, sont les conjonctions. » La première sorte, selon lui, c'est la Préposition, qui, dans les langues synthétiques, est l'équivalent des Cas, c'est-à-dire de formes ou terminaisons de mots.

Quant à l'Adverbe, qu'il n'admet pas, comme Duclos, au nombre des mots qui expriment la manière de nos pensées, il dit cependant (*Méthode grecque*) : « que l'Ad- « verbe peut recevoir plusieurs usages, parce qu'il ne « marque que *le terme* ou la manière de l'action. »

Un de nos plus éminents grammairiens dit donc, sans l'expliquer, sur la Conjonction, la Préposition et l'Adverbe, à peu près ce que nous essayons de trouver dans l'invariabilité.

Préposition.

La Préposition comme l'Adverbe ne donne pas lieu à beaucoup de remarques, il s'en faut que l'on ait autant de doute à leur sujet. Le mot *préposition*, qui signifie *placé devant*, indique plutôt la construction que le rôle de cette espèce de mot. Le rôle n'est nullement exprimé, car d'autres espèces de mots se placent devant; l'Article par exemple se place toujours devant, on aurait pu l'appeler aussi Préposition, et en effet on l'a appelé Prépositif.

Le rôle de la Préposition est d'être un lien entre un Nom et un autre mot ; elle fait entre le Nom et un autre mot ce que la Conjonction fait entre une Proposition et une autre Proposition. Elle joint donc aussi, mais elle ne se met qu'entre le Nom et un autre mot ; de plus elle marque la situation de ce Nom vis-à-vis de l'autre mot auquel il est joint.

Comme ces situations sont très-nombreuses, on ne pouvait inventer autant de prépositions qu'il y a d'objets ou de situations d'objets; d'ailleurs, comment retenir tant de mots différents? On a pris un moyen plus simple, c'est d'employer les mêmes prépositions pour exprimer plusieurs situations, et même des situations tout à fait différentes. Duclos en a donné une fort bonne raison dans ses *Remarques sur la grammaire de Port-Royal* : « C'est, dit-il, « parce que la Préposition, à elle seule, ne donne pas la

« situation entière, elle ne forme un sens que par le « moyen des autres mots. »

Ainsi la préposition *de*, jointe au mot *rivière*, n'exprimera pas toutes les situations : *de la rivière*, peut être employé de plusieurs manières : « tirer du sable *de la rivière*, le sable de la rivière, venir *de la rivière*, voisin *de la rivière*, éloigné *de la rivière*. » Voilà cinq positions différentes que la Préposition n'exprime pas seule, mais qu'elle aide à exprimer.

Quelle que soit la situation d'un objet vis-à-vis d'un autre objet, c'est au moyen de la Préposition qu'on l'exprime ; ce qu'il y a de vague, de général dans le sens de la Préposition, se trouve fixé par les autres mots.

C'est de cette généralité même que découle naturellement l'invariabilité de la Préposition, et nous avons pu l'étendre à l'Adverbe et à la Conjonction. Par là même que la Préposition n'exprime rien de plus particulier une fois que dans toute autre circonstance, il n'y a pas de raison pour qu'elle change de forme ; de même que le verbe serait invariable si l'on n'exprimait jamais que l'infinitif. Mais, comme on exprime tantôt une personne, un temps, un mode, un nombre, et tantôt un autre temps, un autre mode, une autre personne, il a bien fallu introduire des formes différentes pour exprimer tous ces changements. L'invariabilité de la forme est donc une conséquence de l'invariabilité dans la signification.

Mais nous n'avons pas fini d'étudier la Préposition, au moins pour ce qui regarde les Noms qui la suivent toujours et qui deviennent compléments. Un grammairien

de notre époque, l'auteur de la *Grammaire nationale*, a dit que la préposition *sans* n'est pas suivie de l'Article, c'est-à-dire que le nom complément qui la suit ne prend pas l'Article. Il cite un exemple ou deux de Rousseau comme exceptionnels ; mais on en trouve aussi de Voltaire, et si on prenait la peine de chercher on en trouverait beaucoup d'autres.

Cette observation consignée dans la grammaire importante que nous venons de nommer, nous a engagé à rechercher les cas où la Préposition est suivie de l'Article ou d'un nom articulé. Il nous a semblé qu'en général la Préposition et son complément, chaque fois qu'ils deviennent l'équivalent d'un Adverbe, ne prennent pas l'article : ainsi « sans pitié » signifie *cruellement*, « sans foi » signifie *frauduleusement*.

Il n'en est pas de même quand le Nom complément est suivi du jugement ; on dira « sans l'éloquence de Cicéron » ou bien « que Cicéron déploya. » Ici, le Nom est l'objet du jugement, il prend l'Article, même après la préposition *sans*.

On peut répéter cette analyse dans toutes les circonstances et l'on verra que toutes les Prépositions n'ont pas de complément articulé quand elles sont l'équivalent d'un Adverbe, c'est-à-dire quand elles forment une locution tout d'une pièce : « avec fermeté », pour *fermement* : « avec courage, avec aigreur, par pitié, par colère, de guerre lasse, de propos délibéré, de crainte. » Ce sont autant de locutions dont les parties sont inséparables et ont un sens particulier ; mettez un article et

le sens n'est plus le même, comme il est facile de s'en convaincre : « Avec la fermeté que vous avez déployée, etc. »

Cela ne doit pas nous étonner. Quand on emploie un Adverbe ou une locution formée d'une Préposition et d'un Nom, on ne parle pas d'une chose. Ce nom faisant partie d'une locution n'est pas l'objet d'un jugement. Si l'on dit : « cet homme parle *avec douceur*, » on ne porte pas un jugement sur la douceur, on ne veut qu'exprimer une manière de parler, un adverbe joue le même rôle ; et quand on dit : « il parle avec aigreur, » l'Adverbe *aigrement* a la même force. Or, quand on dit « aigrement », on n'exprime pas sa pensée sur l'aigreur, on ne veut que marquer une manière ; mais si l'on a un jugement à porter comme : « il parle *avec l'aigreur* qui le caractérise, » il y a aussitôt nécessité de mettre l'Article avec la Préposition.

Ainsi, la Préposition et son complément sont sans Article quand ils tiennent lieu d'un Adverbe, c'est-à-dire quand ils forment une locution, et qu'on ne parle pas du complément.

Enfin, il y a desPrépositions qui deviennent Adverbes, au moyen d'un petit changement : *sur*, *dessus, sous*, *dessous; avant*, *auparavant* ; il y en a même qui ne changent rien : *auprès, auprès, après, devant, devant.* Il est bon de noter que ces Prépositions ont un complément à rôle personnel : « *après*, *devant* le roi, *auprès de* l'empereur. »

Comme l'Adverbe n'a jamais pour équivalent quelque

chose de personnel, on a supprimé le complément de ces Prépositions et l'on a fait ainsi des Adverbes en ôtant ce qu'il y a de précis, de personnel : « Je suis *auprès*, je suis *devant*, je vais *après*. »

Enfin, les Prépositions servent à composer les mots qui sont tirés de deux mots ; le mot « préposition » lui-même en est un exemple : « pré-position » ; c'est une imitation du latin : « supposer, soutirer, détour. »

Parmi les rapports que les Prépositions expriment, Port-Royal indique ceux de lieu, de situation, d'ordre, de temps, de terme, de cause, d'union, de séparation, d'exception, d'opposition, et quelques autres, mais il y a tant de ces rapports, qu'il serait bien long de les exprimer tous.

Ce que nous devons remarquer, en finissant de traiter cette question de la Préposition, c'est son invariabilité. Ces mots expriment des idées toujours les mêmes, une fois comme une autre, l'idée d'union, par exemple, est toujours la même, on lui a donné une forme, *avec*, et cette forme ne change jamais. Ces vues de rapport sont donc invariablement les mêmes, et le langage a dû les exprimer avec des formes, des formules invariables, afin que la parole exprimât toujours de la même manière ce qui ne variait jamais comme vue de l'esprit. Ces rapports sont tous préconçus et formulés, c'est une addition que l'on fait à la vue de l'esprit, à la pensée. En philosophie, on appellerait ces rapports des êtres de raison. C'est la conception de deux êtres séparés par la nature souvent, par le langage toujours, et qui sont mis par la pensée hu-

maine, par les actes eux-mêmes, ou par la nature, dans un certain rapport que la Préposition exprime. Sans la Préposition, comment marquerions-nous les moyens d'agir, les situations diverses? en un mot, comment rattacher le mot qui complète l'idée au mot qui la commence, si nous n'avions pas imaginé les Prépositions? Le Nom déterminé, l'Adjectif, le Verbe n'auraient que des compléments imparfaits : « travailler, courage » sont isolés : « travailler *avec* courage » sont unis et expriment une idée nette et pleine; « travailler *sans* courage, » exprime une idée opposée, parce que la préposition *sans* est contraire à la préposition *avec*. *Plein de, privé de, avare de, avide de richesses*.

Dans une langue sans variation de terminaison comme la nôtre, la Préposition est indispensable pour faire un complément déterminatif. Les langues à terminaisons casuelles, le latin et le grec, ont eu besoin de Prépositions malgré leurs six terminaisons différentes qui marquaient la possession, l'apport, l'origine, le sujet, le complément direct et la deuxième personne, ou vocatif. Cela nous fait comprendre combien la Préposition était plus nécessaire encore en français, puisque nous n'avons que la Préposition pour compléter le sens d'un mot par un autre mot.

Les Prépositions sont donc indispensables pour l'expression des idées composées : *pain de froment, tabatière en or, vase de Chine, ami de la maison*.

Interjection.

Il reste à parler de l'Interjection, qui est invariable, elle aussi, et pour la même raison que les trois espèces de mots dont nous venons de parler. L'Interjection est un cri jeté au milieu d'une phrase; son nom même l'indique. Ce cri exprime une affection, une émotion; il y en a pour la joie, la colère, la surprise, la crainte, l'admiration et les autres passions vives de l'âme. Ces interjections ne pouvaient pas varier, pas plus que les Prépositions, les Adverbes, et les Conjonctions. Ce sont aussi des formules tout d'une pièce pour exprimer des émotions toujours les mêmes : la pitié a toujours ses caractères et ses conséquences, et de même les autres passions. Les sons qui servent à l'exprimer ne doivent pas changer.

Ce qui distingue l'Interjection des autres espèces de mots, c'est qu'elle ne s'unit à aucune autre espèce; elle est jetée au milieu d'une phrase, ou entre deux phrases, ou tout à fait seule, dans les grandes occasions où l'âme est incapable de rendre autrement ce qu'elle éprouve. On a voulu analyser l'Interjection et dire que c'est un jugement elliptique; d'après cette idée, elle serait l'équivalent d'une proposition. Mais cette analyse ne peut être qu'infidèle. Le sentiment qui se rend par un cri ne peut être exprimé par une proposition; on peut sentir toute l'énergie de l'Interjection, mais il est impossible de la morceler, de l'analyser.

En résumé, les quatre espèces de mots, qui ont l'invariabilité pour caractère, sont pour ainsi dire des pièces d'ajustage, qui ne se décomposent pas, qui ont une place, tantôt ici, tantôt là, qui sont toujours les mêmes. On les a appelées particules du discours, et la dénomination est peut-être juste; cela pouvait signifier qu'on ne les augmentait ni ne les diminuait. Peut-être serait-il juste de les comparer à ces rondelles employées dans les machines, qui en facilitent le jeu par leur mobilité et leur multiplicité, tout en faisant corps avec elles, soit pour donner de la force, soit pour donner plus d'étendue.

CHAPITRE HUITIÈME

—

DU LANGAGE

Le langage est le résultat d'une énergie et d'une conformation particulières à l'homme.

Après les discussions indispensables que renferment les chapitres précédents, il reste à jeter un coup-d'œil sur l'ensemble de ces moyens que l'homme emploie, et dont l'invention se perd dans les mystérieux moments qui donnent le jour aux nations. Quand notre langue française a-t-elle commencée? Quand l'anglais ou l'allemand se sont-ils créés? Qui pourrait le dire? Une nation qui se forme n'existe pas même encore pour elle, son unique travail est sa formation; elle lutte, elle pousse, elle s'étend, mais elle ne réfléchit pas. Il faut qu'un être soit complet pour se contempler, s'étudier, se connaître; ce n'est qu'après la pousse qu'il se considère et s'étudie.

Aucune langue ne peut donc avoir son histoire au vrai, au complet; on ne pense à elle que lorsqu'elle se montre au grand jour, et alors elle est; ce n'est plus le moment de l'étudier en formation. Au sujet de toutes les langues, nous pouvons donc les considérer comme faits sans chronologie, faits discutables, mais rebelles à toute hypothèse. Les idées traditionnelles de M. de Bonnald s'y perdent aussi bien que l'hypothèse de Condillac; avec le Dieu révélateur de l'un, on est conduit à une seule famille de langues, puisque l'homme aurait été incapable de se faire un instrument; avec la rencontre fortuite de l'autre et les signes de ses deux étrangers, il faut prendre l'homme hors de la famille, chose qui équivaut au miracle. Or, nous en sommes à un étage bien plus humble, au simple bon sens, qui nous dit de prendre la langue comme une chose faite, et de nous expliquer ses procédés sans en rechercher l'origine, ailleurs que dans la vraie source, l'esprit humain. Les savants seuls peuvent aller fouiller dans les vieux monuments et glaner à la longue des preuves historiques, les Du Cange de tous les siècles y emploient leur vie. Nos contemporains ont même réussi dans ce genre plus que le caractère de notre siècle novateur ne l'aurait donné à espérer. Ampère et Génin ont produit ainsi d'excellents travaux et qui nous ont servi plus d'une fois comme point d'appui. Qui nous empêche d'en espérer d'autres encore?

Mais, en dehors de cette science si difficile, ne pouvons-nous pas nous rendre compte de l'existence de

la langue, du langage ; avons-nous besoin d'être parmi les rares élus qui montent si haut que c'est un grand honneur de pouvoir les suivre à la trace ou du regard? Nullement. Nous avons besoin de voir et d'être attentifs, rien de plus. L'homme, aussi bien que les autres animaux, a ses périodes : il est faible comme eux et plus longtemps qu'eux ; il a moins d'ennemis, il peut attendre, eux ne le peuvent guère. Seulement, chez l'homme, comme chez les animaux, les phénomènes sont échelonés; la voix éclatante du coq, ainsi que son ergot, ne pousse qu'à une époque voulue, ainsi que la corne chez l'animal ruminant ; la voix mâle chez l'homme répond aussi à un phénomène plus interne, à des besoins nouveaux. Le chef de la basse-cour provoque un combat ou s'y prépare, le taureau, à la tête des génisses, attend l'ennemi injuste et ravisseur, en le menaçant de le déchirer comme il déchire la terre de sa corne ; l'homme alors se prépare aussi à protéger, sa voix prend de la puissance, son corps s'assure pour ainsi dire de son domaine en le foulant avec assurance, et sa tête velue annonce l'être qui sait vouloir et résister à l'agression étrangère. Le langage a son époque tout aussi bien que la voix mâle, la corne ou l'ergot. Si vous parlez à un enfant la langue de vingt ans, il ne vous comprend pas, il lui faut la langue de son âge. A un certain âge, au contraire, parlez-lui la langue que vous voudrez, il en prendra ce qu'il croira juste et laissera le reste. Alors, il se fait sa langue à lui, il sent et pense par lui-même, il prend la langue commune et la façonne à sa guise. Son

énergie le pousse, il crée tout ce que la nature a mis en lui de germe. Le langage a été un de ces germes, il l'a créé comme il a créé de bonne heure ce qui était nécessaire à sa vie. Prenez un autre fait que le langage, un fait aussi mystérieux, s'il ne l'est pas plus, le jugement. Sur vingt hommes recevant les mêmes soins, cultivant les mêmes sciences ou les mêmes arts, quelle différence étonnante, quelle diversité d'aptitudes! N'avons-nous pas quelque chose en nous qui nous fait développer, comme il y a dans le gland une force qui lui fait jeter le chêne, tandis que dans le potiron il n'y a que ce qu'il faut pour produire une éponge aqueuse? L'homme, être éminemment social, s'est fait son instrument de société bien plus vite qu'il n'a fait la charrue, la scie ou le marteau : le temps qu'il y a mis, personne n'en sait rien et n'en saura jamais rien. Le besoin en fut la cause, l'instrument vocal était tout fait; que d'autres choses la nature, l'énergie qui nous est propre n'a-t-elle pas apprises aux plus ignorants! Quel est le maître du rossignol?

Toutefois, le langage, qui est l'œuvre d'une faculté mystérieuse, qui met au jour ce qu'il y a de plus caché en nous, la pensée, ce langage est lui-même un outil si étonnant qu'on est encore à reconnaître les diverses parties qui le composent et les fonctions différentes qu'elles remplissent. Pour la première fois, en France, on dit dans ce livre que l'Article est un signe de la troisième personne, que le Verbe est un signe d'intention, signe synthétique de cinq idées diverses. Ce seront là des hérésies peut-être pour longtemps, c'est une preuve des

difficultés que le langage présente à l'analyse de l'homme cherchant le génie commun dans ses procédés. Les mots eux-mêmes renferment une espèce de seconde création, une application du sens primitif à un autre ordre d'idées. Mais ce mot même d'*idées* nous avertit de ne pas aller plus loin dans la recherche des causes générales de la langue, causes qui se trouvent dans la fermentation humaine, qu'on appellera énergie, si l'on veut, ou force d'expansion. Ne sommes-nous pas, en effet, une expansion incessante, de la naissance à la décrépitude? et encore ne nous arrêtons-nous souvent qu'au physique, témoin les belles productions des vieillard tels que Sophocle, faisant un chef-d'œuvre à quatre-vingt-dix-huit ans.

Langue, expression de notre âme.

Notre corps tout entier est un ensemble d'instruments, dont nous nous servons plus ou moins librement, ou par qui nous sommes servis, à notre insu, pour tout ce qui est interne du moins et relatif à la vie secrète. Ce système complexe agit si bien, que les fonctions essentielles nous sont imposées avec la vie : la conservation de cette vie par les absorptions de différente nature, la transmission de cette vie, l'amour de la famille, l'amour de nos semblables : tout est dans cet ordre de faits une prescription établie en nous. Les faits libres sont plutôt externes et dans les divers mouvements du corps; les sens ont une certaine liberté, mais qui a des limites aussi, limites que trace un autre ordre de faits qui procèdent de l'intérieur.

Il s'agit, dans le langage, de faits internes mais connus et analysés, sinon complètement libres : ce sont les faits qu'on appelle idées et sentiments. La force vitale qui nous fait avoir soif et faim, inspirer de l'air et l'expirer, cette force domine tous les faits de la vie organique ; la force vitale qui nous donne les sens et leur usage aussi merveilleux que spontané, cette force domine la vie animale ; enfin la troisième vie, qui est la vie humaine proprement dite, la vie de la pensée, est dominée à son tour par une énergie qui nous pousse, nous fait aller en tous sens et partout. Pouvons-nous ne pas respirer, ne pas manger, ne pas digérer ? Pouvons-nous ne pas entendre, ne pas voir, ne pas bouger, ne pas sentir ? Pouvons-nous ne pas penser, ne pas imaginer, ne pas voir intellectuellement ? Notre triple vie est là et nous y sommes attachés, nous la remplissons avec tant de facilité que nous appelons cette facilité *bonheur*. La triple vie a sa triple instrumentation, et elle produit forcément ses triples actes. Pour être homme, il faut les accomplir tous les trois.

Si l'homme n'était pas doué de raison, s'il n'avait qu'une routine de vie comme le polype, ou tout être inférieur, ses sensations peut-être lui suffiraient et les idées qu'elles produiraient en lui pourraient s'évanouir sans danger. Un milieu convenable à sa vie presque immobile lui rapporterait la sensation de nouveau. Mais à l'homme impossible sans société, parce que la haute entreprise de faire un homme est une entreprise de longue haleine, il fallait autre chose que l'instrumentation animale, il lui fallait un instrument social. Cet instrument

c'est la parole signe de l'idée. Sans le signe, en effet, il n'y a pas de rappel possible, de communication vivace, permanente, retrouvable, il n'y a pas d'association. Il est bien vrai que certains animaux vivent en société : le castor, la fourmi, l'abeille et d'autres peut-être; ont-ils une langue, un système de signes, des sens que nous n'avons pas? Les savants l'ignorent, je crois, et nous n'y trouvons pas un élément d'objection ou de contradiction à notre système d'association qui repose sur nos idées signifiées, marquées, rappelables à volonté. Si nous sommes empêchés dans nos tentatives sur les associations étrangères, nous pouvons du moins raisonner sur celle de notre espèce, et voir que nous ne sommes pas associés uniquement parce que nous agissons les uns comme les autres : que nous digérons, que nous marchons, que nous voyons. Nous voyons que nous sommes, chacun dans notre être, le résultat de la petite société que nous nommons famille, et que, sans cette communauté admirable, nous ne serions pas. Or, cette association, cette communauté est autant et plus celle de l'âme que celle du corps, c'est du moins celle-là qui devrait tout diriger, parce que c'est elle qui rend tout solide et tout bon ; c'est elle, en effet, qui amène l'association; et, comme à cette âme tout interne, il faut une marque externe, comme l'idée et le sentiment, qui sont les actes de cette âme, et qui forment l'union de la famille, seraient insaisissables sans le signe, ce signe est le véritable instrument de l'association, de la communication, de la communauté vitale.

Mais on pourrait croire que le signe de l'âme n'est pas nécessairement la parole, que le corps humain est un ensemble de signes. D'une manière générale, c'est vrai, et dans les limites les plus restreintes. L'homme publie ses passions par des signes non équivoques. Mais seulement ses passions violentes; les yeux, la bouche, le nez, les divers muscles de la face, le port de la tête, la stature, l'immobilité, l'agitation extrême, la pâleur, la rougeur, sont des marques générales. Est-ce à dire que nous connaissons tout l'intérieur à ces marques générales ? Tant s'en faut; nous pouvons nous y méprendre. Si nos opérations internes, nos actes à signifier, étaient des choses générales, nous aurions là des signes suffisants ; mais nos actes ne sont pas des choses générales à publier, à transmettre, ce sont des faits particuliers, et dès-lors ces faits particuliers et internes doivent être produits par des signes particuliers. Le signe extérieur du corps n'est plus suffisant ; à l'analyse interne, il faut l'analyse externe, comme au nombre conçu unité, il faut le signe vocal *unité* et le signe écrit *un*. En cela le langage des muets ne contredit rien, c'est une invention, une création du langage et non contre le langage, comme les lettres écrites en chiffres ne prouvent rien contre l'écriture syllabique. Après une convention générale qui élucide tout, on peut bien inventer une autre méthode qui cache ou montre d'une manière particulière, sans qu'il y ait contradiction. Dans la langue des sourds-muets on met en usage une idée qu'ils ont, celle de la lumière, pour remplacer une idée qui leur manque, celle du son; il y a un langage pour

les yeux, des signes pour les yeux; c'est une imitation du langage et non du signe appelé naturel. Le signe naturel serait impuissant pour l'association, parce que l'association n'est pas un fait unique.

Des faits particuliers appelés idées

Le mot *idée* vient d'un mot grec qui veut dire *voir*, et ce mot *idée* signifie en effet une *vue*. Demandez une chose à votre voisin; dans le cas où la chose ne lui sera pas connue il vous répondra : « je n'en ai pas l'idée, » ce qui veut dire : « je ne sais. » Le langage le plus commun nous donne donc la vraie définition du mot *idée*, car avoir une *idée* c'est savoir. Le mot grec οἶδα signifie *j'ai vu, je sais*. Avoir idée d'une chose c'est savoir cette chose; que ce soit bien, que ce soit mal, que la science soit complète, exacte, fausse, peu nous importe : *l'horreur du vide, la pierre philosohpale, les revenants, les sorciers, les loups-garous* ont eu les honneurs de l'idée; on les savait, on les connaissait. Ils étaient des êtres, ils étaient le sujet de l'idée. Idées fausses, c'est vrai, mais c'était, quand même, une connaissance. N'y en a-t-il plus d'idées fausses ?

Avoir une idée c'est avoir une connaissance d'un être quelconque; or, connaître est un acte de notre esprit qui est un, c'est voir de l'esprit, comme voir est un acte unique du corps. L'idée est par là même un fait unique, isolé, indécomposable, quand elle est primitive et d'intuition. Ce fait unique se reproduit à chaque instant:

maintenant, c'est ma fenêtre qui m'occupe, puis c'est autre chose, puis c'est autre chose encore, le bois de Meudon que je vois, un train du chemin de fer qui part pour Versailles. Je suis à Versailles et dans le château, j'y vois les jets d'eau, les statues, les tableaux, les marbres, les dorures. Enfin, me voilà réveillé de ma rêverie ; si je veux expliquer à mon ami mes idées, sans le secours du langage, je ferai signe vers ma fenêtre, puis vers ma fenêtre, puis encore vers ma fenêtre ; qu'en saura-t-il ? rien, sinon la direction de mon regard et de mon signe de main. Tous les signes plus ou moins naturels que je répèterais seraient perdus ou mal placés. Un signe naturel ne peut être signe que d'une chose générale et rapprochée ou présente, parce que ce signe n'analyse rien, ne décompose pas. Toutes nos idées, au contraire, doivent être particulièrement exprimées, parce qu'elles sont des faits simples, indécomposables. Il leur faut une marque à chacune d'elles, sous peine de tomber dans la confusion la plus complète et de réduire le langage à l'impuissance. Comme l'esprit humain a toujours eu ses idées par le même acte, la vue d'esprit; l'idée existant, et cette idée étant sociale, il a fallu la mettre dehors, l'exprimer, la signifier, la voix s'est fait jour, comme le cri à la souffrance, le rire au plaisir, et les larmes à la douleur. Le signe de l'*idée* a été le *mot* et non le signe mimique, le signe naturel comme on l'entend; le seul signe naturel de l'idée était le mot, et nous sommes organisés, le temps venu, pour faire des mots, comme l'enfant pour prendre le sein de la mère.

Le mot le plus simple est donc le signe de la vue de notre âme; est-il une onomatopée, est-il une imitation ? Nous ne savons pas ce qu'il fut d'abord, mais, à juger par nos langues actuelles, le mot ne fut pas nécessairement une onomatopée : il y avait à signifier des choses qui ne sont pas bruit. Quelle onomatopée, par exemple, pour rendre une couleur, il n'y en pas de possible. Les objets à désigner, les idées à exprimer ayant la stabilité, le silence, l'odeur, le tact, la couleur, comment moduler les sons pour imiter ce qui n'est pas un son ? On a pu se servir de comparaison, peut-être, mais si l'onomatopée a jamais été le caractère du langage primitif, ce caractère est bien perdu, car les onomatopées sont rares dans nos langues. Nous pouvons donc dire sans erreur que le mot est un signe arbitraire, qui a paru convenable à un peuple pour être le signe d'une idée, tandis que chez un autre peuple on a choisi un mot différent pour exprimer la même idée.

Il n'y aurait pas moins d'erreur à croire que l'idée exprimée par un mot est bien l'idée de tous ceux qui l'emploient, qu'il n'y a eu de légèreté à penser que les mots désignent les êtres par l'idée de leur nature. La nature des loups-garous, des farfadets, des revenants, de ce diablotin de Dra, de la Vouivre, la nature des dieux mythologiques et de beaucoup d'inventions merveilleuses de l'esprit humain, — quelle est-elle cette nature ? Avons-nous une idée nette de ces démons, de ces anges, de ces principautés et de toutes les légions que Milton fait manœuvrer ? Dieu lui-même, cette conception supérieure

de l'être absolu, que nous déclarons infini, n'est-il pas évident que le nom ne fait rien à la chose, et que l'Anglais, l'Allemand, le Français avec leur nom *Dieu* dans leurs langues diverses, ne savent pas ce que Dieu est. Tout mot est donc arbitraire et ne rend en réalité que l'idée que nous avons de la chose. Aujourd'hui, certains mots du moyen-âge ne nous rappellent plus que des êtres dont nous rions, la pierre philosophale, par exemple; et qui sait jusqu'à quand seront pris au sérieux certains produits de l'imagination que nous n'avons pas à désigner. Il n'y a que les peuples qui soient longtemps une chose sérieuse parmi nous, et encore nous en voyons naître et nous en voyons mourir. Les idées fausses se meurent et leurs noms restent dans les monuments comme un signe de la faiblesse de l'homme, de la crédulité monstrueuse des multitudes. En ce moment, les vieilles erreurs de l'homme nous servent à prouver que le langage n'a de valeur que comme signe arbitraire de nos faibles conceptions. Tout ce qui a un nom, tout ce qui en a eu un n'est pas pour cela une réalité; mais aussi tout être réel et conçu doit avoir un nom et en a un dans la langue.

CHAPITRE NEUVIÈME

ORIGINE DES IDÉES ET DES NOMS

Comment nos idées se forment et s'expriment

Il y a peu d'époques dans les annales humaines plus favorables à l'étude des procédés du langage que notre XIXe siècle. La langue s'est enrichie depuis moins de cent ans, elle a des noms que nos ancêtres ne soupçonnaient pas, et nos découvertes en chimie, en physique, en histoire naturelle et en astronomie ont fourni matière à des dictionnaires considérables. On découvre un corps premier, le *brôme*, par exemple, et voilà une idée nouvelle et son signe ; le soleil devient un peintre inimitable de précision, grâce au procédé de *Daguerre*, voilà une idée nouvelle et son nom : *photographie ;* Cuvier découvre des animaux antiques, inconnus jusqu'à lui, et nous voilà avec

des *mastodontes*, des *dynoteriums;* les chemins de fer nous amènent à leur tour les *locomotives*, les *tenders*, les *rails* et une grande quantité d'autres mots. Nous avons vu, nous avons touché, nous avons fait ; de là sont venues nos idées, et dans les choses mêmes qui touchent au mysticisme, au charlatanisme et qui sont du domaine de la crédulité, le spiritisme n'est-il pas une idée nouvelle? les tables tournantes, le somnambule ne sont-ce pas des mots nouveaux, des miracles profanes qui satisfont le besoin du merveilleux toujours facile à piper dans l'homme? Aussi, tous les mots se produisent dans la langue, comme toutes les idées dans l'esprit humain. Le positif chimiste, physicien, y dépose son signe, l'imaginative du magnétiseur constate la présence d'un démon, d'un fluide, d'une seconde vue, d'un merveilleux qui n'est que dans les imaginations de ceux qui s'en contentent. Les cabalistes, qui donnent la main à tous les rêveurs, en sont là ; dans la science la plus positive, celle des nombres, ils ont su trouver du merveilleux, de l'extra-humain et des folies. Pour eux, le nombre 3 est une puissance, ce n'est plus la réunion, trois fois 1. Enfin, le rêve de l'enfant, sa frayeur en présence d'une mouche qui marche contre lui, ne sont pas autre chose que cette facilité humaine à se forger des monstres où il n'y a rien. Aussi, fantômes de l'enfant, créations de la science, premières ou secondes vues, le tout devient langage, comme le tout est l'œuvre de l'esprit de l'homme. Les Verbes aussi comme les Noms s'augmentent, et les Noms nous ont fait des Verbes : *électricité*, *électriser; phlogis-*

tique, déphlogistiquer ; iodure, ioduret ; magnétisme, magnétiser. Ainsi la langue se fait encore sous nos yeux. Le Nom ou signe de l'être semble être l'acquisition première, le Verbe en dériverait, souvent du moins, et, si nous voulons ajouter l'Adjectif qui tient aussi du nom de l'être, puisque c'est une de ses manières, nous aurons les objets du langage qui sont fournis par nos sens.

Mais si le verbe attributif est tiré d'un Nom, il y a un verbe qui n'est pas tiré d'un nom, c'est le verbe *être.* Ce verbe, nous l'avons déjà dit dans la discussion grammaticale, est l'expression de ce qui se passe en nous ; c'est le cœur humain, l'âme humaine qui fournit exclusivement cet élément. Il ne se rapporte ni à un nom, ni à un autre, ni à un adjectif, il ne se rapporte qu'à une seule chose, à l'âme, au cœur, à l'esprit de celui qui le prononce ; le Verbe dans le langage, c'est le signe de l'homme qui parle. Si le Verbe affirme d'une chose ou d'un homme, si cette chose ou cet homme sont ce que l'on dit, l'affirmation est juste ; s'il se trompe, l'affirmation est fausse. Ainsi, le pauvre Orgon dit à sa fille au sujet du Tartuffe :

..... Dites-moi donc, ma fille,
Qu'en toute sa personne un haut mérite brille,
Qu'il touche votre cœur, etc.

Il exprime, lui, ce qu'il sent ; mais Marianne ne pense pas ainsi, elle déclare aussi ce qu'elle sent :

Il n'en est rien, mon père, je vous jure.
Pourquoi me faire dire une telle imposture ?

Quand Orgon exprime ce qu'il pense de Tartuffe, avant d'être éclairé, il dit à son frère :

Un rien presque suffit pour le scandaliser,
Il s'impute à péché la moindre bagatelle...
C'est un homme... qui... ah!... un homme... un homme enfin.

Son engouement pour Tartuffe ne peut pas même se rendre, tant il est grand. Les verbes qu'emploie Orgon sont loin d'exprimer ce qu'est Tartuffe, ce n'est certes pas une aussi belle pièce qu'il le croit, mais si Tartuffe n'est pas bon, Orgon le croit du moins et il dit, par ses verbes, exprimés ou sous-entendus, tout ce qu'il a dans le cœur à l'endroit de cet homme. Plus tard, le pauvre Orgon, désillusionné n'a plus les mêmes sentiments à l'égard de Tartuffe, et ses verbes encore ne disent pas autre chose que ce qu'il pense :

Voilà, je vous l'avoue, un abominable homme,
Je n'en puis revenir et tout ceci m'assomme.

A Tartuffe lui-même :

..... Allons, point de bruit je vous prie,
Dénichons de céans et sans cérémonie.

Ici, Orgon ne fait pas autre chose que dire encore ce qui est dans son intention du moment, il ne s'agit ni d'état, ni d'affirmation, il s'agit d'un vœu, d'un ordre et rien de plus. Le Verbe l'exprime parfaitement, il est comme partout l'âme de celui qui parle, il n'exprime rien au-delà.

Ainsi, le Verbe, à le bien comprendre, est l'élément exclusivement humain qu'il y a dans le langage. Le Nom et l'Adjectif sont des éléments fournis par le monde extérieur, le monde étranger à celui qui parle; le Verbe, au contraire, est le produit cxclusivement fourni par le cœur de celui qui parle. Orgon en est une preuve. Tous les éloges qu'il donne à Tartuffe, sa piété, son humilité, son désintéressement, il y croit; mais Tartuffe est-il dans cet état, a-t-il ces qualités? Pas le moins du monde. Les affirmations d'Orgon ne sont choses affirmatives que pour lui, réalités que pour lui. Les autres personnages pensent tout autrement et emploient des verbes d'une tout autre façon. Le verbe qu'ils emploient, est l'expression de leur intention. Ainsi, en résumé, l'idée du Nom est fournie, ou peut être fournie par le monde extérieur, c'est une chose qui tombe sous un de nos sens et que nous connaissons, c'est-à-dire, dont nous avons l'idée; l'idée de l'Adjectif est encore un élément qui peut venir, ou vient absolument du monde extérieur, comme: *montagne haute;* mais le Verbe ne vient ni du sujet, ni de l'Adjectif; le Verbe est la part de celui qui parle, c'est lui qui l'apporte seul dans le tableau de la proposition ou phrase.

Il y aura bien encore quelque difficulté en cela. On dira que le Verbe suit le sujet dans le nombre et dans la personne, c'est-à-dire que le Verbe reçoit la loi du sujet sous ce rapport, il s'accorde avec lui. C'est vrai, mais c'est la seule dépendance qu'il ait à subir ainsi du sujet. Au contraire, le temps n'est fixé que par l'esprit

humain; et le mode, qui est si important, rien ne le donne que l'esprit humain encore. C'est en suivant mon intention que je mets le Verbe au mode. Le Verbe subit donc deux modifications, celle du nombre et celle de la personne pour marquer qu'il est question de tel objet; le Verbe subit les modifications de temps par rapport au moment de la parole même; la modification de mode est entière à l'intention de celui qui parle : affirmation, doute, commandement, crainte, hypothèse, affirmation seule, avec personnes; tout cela, c'est la volonté de celui qui se sert de l'instrument. Il n'est plus possible de s'étonner maintenant de la grande puissance du Verbe dans une phrase.

Voilà trois éléments de la phrase expliqués sommairemement et sans discussion ; ce sont les idées générales et constantes de la phrase : sujet, verbe, attribut. Ce sont les seules choses qui soient constantes; une idée d'être, une idée de qualité, une intention quelconque venant de celui qui parle :

Affirmation	:	La fourmi n'est pas prêteuse.
Conditionnel	:	Encore si vous *naissiez*, etc..., je vous *défendrais* de l'orage.
Impératif	:	Mais *quittez* ce souci.. .
Subjonctif	:	Je me dévouerai donc; mais je pense qu'il est bon que chacun *s'accuse*.
L'indignation	:	*Manger* l'herbe d'autrui !

Les autres espèces de mots, le Participe excepté, puisqu'il est un mode du Verbe, sont, non pas inutiles,

mais accessoires. Ce sont des instruments qui ne sont pas l'expression du sujet, de l'attribut ni du Verbe, ces trois idées mères de la phrase.

Des mots accessoires dans la phrase : Articles, Pronoms, Adjectifs démonstratifs

Nous venons d'expliquer le rôle de quatre espèces de mots : le Nom, l'Adjectif, le Verbe et le Participe, en ce qu'il y a de général dans leur emploi. La proposition n'a pas besoin d'autres éléments que ceux-là, pourvu que le Nom soit le nom propre : « Ratopolis était bloquée. » Le nom propre Ratopolis suffit pour faire un sujet, puis le verbe *était*, et enfin l'attribut, *bloquée*. Cependant si nous avions plusieurs personnages, le nom propre ne serait pas seul, ou bien s'il y avait beaucoup de passion : « Puis à moi, Jean, transmis. » — « C'est moi qui suis Sosie, » enfin, — « Toi, Sosie. »

Dès qu'il y a opposition de personnages, le Nom propre a besoin d'un pronom, afin que le rôle soit bien fixé. Le sujet, en effet, n'est pas toujours à la même personne, il y a, au contraire, il peut du moins y avoir trois rôles dans la phrase, puisque, comme nous l'avons dit, le langage est l'instrument de l'association, de la communauté, de l'unité humaine. La parole suppose toujours deux êtres, l'un qui parle et l'autre qui écoute : de là la première et la deuxième personne. Puis, comme on peut parler d'un absent, voilà un troisième rôle, et de là les

trois personnes dans le Verbe ; de là aussi les Pronoms que nous unissons au Verbe pour fixer la personne à défaut de terminaisons suffisantes :

Je lis.
Tu lis.
Il lit.

Mais si le Verbe est à une personne, première, deuxième ou troisième, il y a quelque chose qui le force à prendre telle ou telle personne, c'est son sujet. Ce sujet lui-même à quelle personne serait-il ? S'il parle de lui, il sera à la première personne : « Moi, loup, j'en ferais scrupule. » Toutefois, le Nom ne suffirait pas pour marquer qu'un nom est à la première personne ; on voit ici que le pronom *moi* remplit cet office, il marque la première personne au nom *loup*, et le Verbe se met alors à la première personne : *Je ferais*. Voilà un emploi du Pronom dans le langage, c'est une fonction secondaire ; comme on voit, il marque la personne du Nom, et aussi la personne du Verbe. A la seconde personne, il en est de même : « Toi, Renard, as pris, » le Pronom sert à marquer la personne du Nom, ici c'est la seconde personne.

Enfin, à la troisième personne, le nom commun ne se passe pas d'une marque de cette fonction : « La cigale ayant chanté, la fourmi, etc. » ; toute la langue française pourrait être citée pour exemple. L'Article est le Pronom de la troisième personne, qui remplit cette fonction de marquer que le Nom est à la troisième personne :

La cigale. . . . .
Se trouva fort dépourvue,
Quand *la* bise fut venue.

Les deux espèces de mots : Pronom et Article, sont les deux espèces auxiliaires qui marquent le rôle, la personne, en un mot, qui sont le signe de la personnalité. Quoique de la même famille, ces deux mots doivent être considérés séparément ; l'Article, comme ayant un mandat unique, celui de marquer la troisième personne devant le nom commun : puis, de marquer encore la troisième personne devant les mots non substantifs, que l'on veut considérer cependant comme s'ils étaient des Noms : *le boire*, *le manger*, *le bon*, *le beau*, *le vrai*, *le oui*, *le non*, *le haut*, *les si*, *les pourquoi*. Ainsi l'Article a une fonction unique et très-remarquable en français, puisque c'est lui qui donne l'importance au nom commun, qui, sans cela, sans la personne, deviendrait attribut. On ne saurait confondre les adjectifs déterminatifs avec l'Article, car ces adjectifs ajoutent un état transitoire, *mon*, *ton*, *son pays ; ce*, *cette*, *ces*, etc. La chose changeant d'état transitoire, on change aussi l'adjectif : *ma maison*, tant qu'elle m'appartenait ; *ta maison*, tant qu'elle était à toi ; *sa maison*, tant qu'elle est à lui. Rien ne s'oppose à ce que cette maison passe ainsi de main en main. Ces adjectifs pourraient être appelés adjectifs pronominaux. Ils marquent la troisième personne, puisqu'on parle de la chose qu'ils déterminent ; mais ils marquent princi-

palement la détermination : *ce*, *mien*, *premier*, *vingt*, *chaque*. Tout nom venant après ces adjectifs est à la troisième personne, *mon cheval, le cheval mien*, mais ce que fait l'adjectif, c'est d'enfermer le nom *cheval* dans des limites : *mien*. L'Article au contraire n'ajoute aucune idée au Nom, il marque uniquement, spécialement la troisième personne. C'est le pronom *le*, *la*, *les* en service extraordinaire.

Quant au Pronom, il a des fonctions à n'en pas finir, il est sujet : *je*, *tu*, *il* ;—sujet et complément : *nous, vous, elle ;* prépositif devant le Nom : *moi, toi, lui ;* complément indirect : *à moi*, *à toi*, *à lui ;* complément direct ou indirect : *me, te*, *se*, *nous, vous ;* complément direct ou article : *le monde est vieux, je le crois*.

L'Article, le Pronom, l'Adjectif déterminatif ou pronominal sont donc des mots dont la fonction n'est pas d'exprimer des êtres, ni des qualités d'être, mais de marquer des rôles ou des positions transitoires. Ce sont des livrées que l'esprit humain emploie pour faire jouer dans la langue chaque expression fondamentale. Le Nom est déterminé : « mon cheval » le nom est complément ou sujet : « Mon cheval vient, j'aime mon cheval. » Le Nom est employé en général sans détermination : « Le cheval est bon, j'aime le cheval. Il est noble, je le vois toujours avec plaisir. » Dans le cas où l'on voudrait mettre une étiquette on n'a qu'à écrire : *cheval*. Ce nom seul ne peut pas jouer un rôle, il n'est ni à une personne, ni dans un situation quelconque, c'est un signe. Il est bon à mettre sur une porte d'écurie fermée, ou comme com-

plément d'un autre mot : *bride de cheval, fer à cheval.* Mais là il est soudé à un autre mot, il n'est pas par lui-même un être, il n'a pas la personnalité. A l'aide des mots auxiliaires du Nom et du Verbe, on fait du Nom, du Verbe et de l'Adjectif ce que l'on veut. Sans la marque de la personne, le nom devient attribut : « Mon père est cordonnier. » Avec la marque de la personne, l'Adjectif devient un nom : « *Le vrai* seul est aimable ; » le Verbe lui-même devient un nom : « Fait vendre *le boire* et *le dormir*. » L'utilité de ces mots accessoires est assez évidente, cependant les langues, suivant leur degré de précision, peuvent les négliger ou les employer; mais il est évident qu'elles s'appauvrissent en se contentant des instruments indispensables.

CHAPITRE DIXIÈME.

—

DES FORMULES INVARIABLES

Nous avons rendu compte des trois espèces de mots accessoires qui placent l'objet du jugement dans un état transitoire, de telle façon qu'il puisse jouer les rôles différents dont le langage a besoin. Il y a maintenant trois autres espèces de mots qui ont une fonction tout à fait différente. Si le Pronom, l'Article et l'Adjectif déterminatif indiquent une position transitoire, la Préposition marque un rapport, l'Adverbe marque un rapport et la Conjonction aussi. Seulement ces expressions de rapports sont formulées d'une manière invariable, tandis que les accessoires, Pronom, Article, Adjectif déterminatif, reçoivent les modifications de genre ou de nombre, de

sujets ou de compléments. Ainsi *vous*, *les*, *la*; *mes*, *notre*, *ces*, *cette*, *il*, *elle*, s'accordent avec un nom, quel qu'il soit, tandis que *par*, *sous*, *devant*, *hier*, *demain*, *dehors*, *dedans*, *jadis*, *jamais*, *lorsque*, *depuis que*, *pendant que*, *que*, *si*, *supposé que* ne s'accordent avec aucun mot. Ces prépositions, ces adverbes, ces conjonctions sont des expressions entières, ayant un sens par elles-mêmes, ce sont des formules comme le dit Beauzée, de même qu'en arithmétique la formule : 4 est à 16 comme 5 est à 20. En arithmétique, on enferme des nombres dans un cadre tout fait à l'avance et qui peut recevoir tout ce que la justesse du jugement peut y faire entrer ; *sur*, *par*, *sous*, *après*, *pendant*, *durant*, *nonobstant*, sont des formules aussi, on y joint des noms pour faire une limite, une détermination à un mot qui en a besoin, pour que l'idée qu'il exprime soit bien spécifiée.

Ces formules de la Préposition, de l'Adverbe, de la Conjonction ont tout l'air d'être des abrégés de jugements, et l'on peut s'en convaincre en lisant ce que les grammairiens les plus renommés en ont dit. L'*Encyclopédie méthodique*, où le célèbre Bauzée a réuni à ses idées ce que ses devanciers avaient fait de mieux, nous indique un bon nombre de prépositions qui s'expliquent par le développement de l'ellipse qui les a produites, et il en indique quelques-unes qui sont de véritables verbes : *attenant*, *attendu*, *concernant*, *excepté*, *hormis*, *durant*, *moyennant*, *pendant*, *suivant* :

Attendu sa sagesse on le récompensa.

Court-de-Gébelin, venu après Beauzée, admet de plus des phrases prépositives, et il dit qu'elles pourraient devenir des prépositions si l'on rendait l'ellipse plus complète. D'où l'on peut conclure, soit d'après le sentiment de ces savants, soit d'après les procédés même de la langue, que les prépositions sont des restes de jugement, des formules abrégées comme toutes les langues en font. Il y avait en français une préposition *rez* qui signifie à niveau, *rez du mur*, à niveau du mur ; *rez-de-chaussée*, à niveau de la chaussée ; cette préposition se trouve encore dans plusieurs patois et on prononce *raz* comme *raz de la muraille*. Cette préposition vient de *rasum*, supin de *rado*, et le sens est « qui *rase*. » Le *rez-de-chaussée* est : l'appartement qui *rase la chaussée*, qui est juste à la hauteur de la chaussée. Le jugement ici est bien évident.

Les Adverbes ont une parenté certaine avec les Prépositions, on l'a déjà montré il y a longtemps ; les grammairiens que nous avons nommés indiquent, et la langue met en œuvre des mots qui sont tantôt adverbes, tantôt prépositions, et, en décomposant *satis*, l'un d'eux y voit toute la proposition *il a assez*. L'adverbe *aujourd'hui* se décompose en quatre mots : *au, jour, d'hui* qui signifient *au jour de présent*. La formule des adverbes a un emploi différent de celui qu'on a donné à la préposition, mais c'est une formule abrégée comme elle, c'est un reste de jugement qu'on a conservé, en laissant perdre ce qui aurait été trop long. N'avons-nous pas un *utinam* des latins qui signifie : *plût-à-Dieu*, et *immerito* qui vient du verbe *mériter* (*mereri*).

Une troisième expression de rapport, une troisième manière de formule c'est la Conjonction qui n'est pas moins une ellipse que la Préposition et l'Adverbe. Les plus simples de ces formules sont *et*, *que*, *ou*, et l'ellipse se trouve dans la première, d'après Court-de-Gébelin qui la rattache au verbe *être*; *que* est une réunion de mots comme le pronom conjonctif des latins, et le mot *ou* en latin vient du mot *vouloir* (*velle*). Quant aux autres conjonctions, que l'on a déjà indiquées il y a longtemps comme étant nées d'une ellipse, telles que *si*, *mais*, *car*, *or*, *donc*, nous n'aurions qu'à copier pour montrer, mais plus longuement que nous ne pouvons le faire, jusqu'à quel point ce sont des jugements raccourcis ; nous en avons même de toutes composées comme *afin que*. En voici cependant une qui est frappante et dont l'ellipse est rétablie d'une manière très-juste, c'est notre *mais* que l'on appelle conjonction adversative. Il y a dans *mais* une ellipse dit Gébelin, et ce mot est l'ellipse d'une phrase qui se liait au reste du tableau par la conjonction *que* : « je te donnerai de l'argent, *mais que* tu aies fait « cela ; » comme si l'on disait : « aie fait cela de plus, « et je te donnerai de l'argent. »

L'ellipse du jugement est donc évidente, comme les analyses viennent de le montrer un peu rapidement, dans nos mots invariables, et c'est à cause de ces jugements tout faits, qui sont des cadres préparés à l'idée, dans la Préposition, au jugement, dans l'Adverbe, et à des propositions dépendantes, dans la Conjonction, que l'invariabilité de ces espèces de mots est constante. Ce sont

des moyens que les langues se font à la longue, mais sans qu'on puisse saisir l'origine de chaque formule. Nous ne dirons rien de l'Interjection, puisque, depuis longtemps, on est d'accord pour la considérer comme un cri et non comme une parole ordinaire.

Les moyens que le langage fournit à l'esprit pour se produire au-dehors sont maintenant faciles à résumer. Le Nom, signe de l'idée d'être, l'Adjectif, signe de la qualité, et le Verbe signe de la volonté de celui qui parle : tels sont les mots qui forment le jugement simple, sans lesquels il ne serait pas complet. Pour que le langage ne soit pas uniforme, que ce soit un vrai drame, il y a des pronoms qui marquent la personne, un article qui marque la troisième toujours, et des adjectifs formés de pronoms qui marquent une situation transitoire, presque personnelle, avec l'idée aussi de la personne. Ces trois espèces de mots accessoires sont utiles pour l'emploi du Nom, et sont attachés surtout aux noms communs ; sans eux, il ne pourrait varier qu'en genre et en nombre, mais non en personne, d'où il résulterait que le Verbe n'aurait pas de personne. Enfin, les mots invariables, au nombre de trois, servent de formule ou de cadre. La Préposition est un cadre pour deux mots, une formule de rapport : « aimé *de* Pierre, battu *par* Paul, porté *par* Jean, placé *sous* un arbre ; » l'Adverbe est une formule de jugement : « toucher *doucement*, marcher *doucement*, parler *vite*, aller *vite*. » Il en est ainsi de la Conjonction qui encadre une proposition, comme l'adverbe enferme un verbe et la Préposition, un mot. Ainsi la langue marque l'idée dans la

première catégorie de mots : par la deuxième, elle fait passer l'idée d'un rôle à un autre ; par la troisième, elle fixe une position, un état, une manière, elle limite l'idée, modifie le jugement, et fixe la manière dont un jugement se rattache à un autre. Les instruments accessoires sont des moyens de construction ; les instruments de l'idée sont les assises du langage, les pièces essentielles.

RÉSUMÉ DE TOUTE LA GRAMMAIRE

La science de la Grammaire peut se résumer en un tableau de quelques lignes, où le jeu de toutes les parties du langage se présente clairement. C'est l'analyse d'une phrase, de deux au plus.

LE CHÊNE, UN JOUR DIT AU ROSEAU :

chêne, sujet, à la 3e personne par l'article *le*. —
un jour, formule adverbiale, encadre le verbe *dit*.
dit, verbe, marque 5 idées différentes, attribut, par le radical, singulier, intention d'affirmer, présent, 3e personne que le sujet impose, les quatre dernières marquées par la terminaison.
au, pour *à le*. —
à, formule prépositive, encadrant *roseau*.
le, article, met *roseau* à la 3e personne, en fait un acteur du drame de la phrase.

VOUS AVEZ BIEN SUJET D'ACCUSER LA NATURE :

vous, pronom, rappelant l'idée encore présente de *roseau*, et lui donnant un autre rôle, la 2e personne, tandis qu'il était à la 3e personne avec l'article.

avez, verbe, 2e personne, comme son sujet, etc., 5 idées.
bien, adverbe, formule enfermant *avez sujet*.
sujet, nom commun, sans personnalité, n'ayant pas de rôle à cause de cela, soudé au verbe *avoir* et ne formant qu'une idée avec lui, cessant par conséquent d'être nom, d'être un *être*.
d'accuser la nature, préposition, verbe, article, complément, choses expliquées.

ENCOR SI VOUS NAISSIEZ A L'ABRI DU FEUILLAGE :

Encor si, formule conjonctive pour *du moins, si*; *du moins* se rapportant à : *je vous défendrais de l'orage*, et encadrant cette supposition dans une formule de désir.
si, formule conjonctive, marquant supposition, et enfermant dans ce cadre la proposition entière : *vous naissiez*.

L'usage des différentes parties du discours, des signes du langage articulé, se voit assez complètement dans ces petites analyses ; si l'on veut y ajouter l'analyse d'une phrase simple avec nom propre, on aura tout le jeu des espèces de mots :

ARISTIDE FUT JUSTE :

Aristide, nom propre, sujet sans article, c'est une personne.
fut, verbe, 5 idées, dont fait partie l'intention d'affirmer.
juste, adjectif, idée de qualité, attribuée à Aristide.

Il n'y a pas un seul mot accessoire, ni article, ni pronom, ni mot invariable, c'est la pensée simple.

L'usage des mots qui servent au jeu de la phrase en devient plus sensible. Les différentes formes de construction ne sont plus de cette grammaire ; elles trouvent leur place dans la grammaire du second degré, de même

que les éléments du langage ont la leur dans la grammaire des enfants. On a tâché de réunir ici tous les raisonnements généraux, que l'étude de notre langue exige de ceux qui en font l'objet de leur étude ou d'un enseignement.

Une analyse plus complète que les analyses élémentaires est le résultat naturel de la Grammaire raisonnée. Avec les marques de personnalité que répète si souvent la langue française, il sera facile de voir quel est le caractère qui la distingue des langues anciennes. On verra probablement, quand on voudra la comparer, qu'elle ne laisse dans le tableau de la pensée aucune opération de l'esprit sans la mettre en évidence. Et, sans doute, cette analyse complète de l'âme humaine ne paraîtra pas un de ses moindres avantages.

Si l'étude de la Grammaire ne devait pas être subordonnée à la philosophie la plus sévère, parce qu'il ne convient de raisonner que sur les faits, une tentation viendrait assaillir le grammairien, ce serait d'assigner des pépériodes à la formation d'une langue. La première période serait celle où naîtraient les mots indispensables à la pensée : *le Nom*, *l'Adjectif*, *le Verbe*. La société, en effet, peut à la rigueur se passer de tout le reste, mais ces trois espèces sont nécessaires à la vie. La seconde période aurait vu naître les espèces accessoires : *Pronom, Article, Adjectif pronominal;* et la dernière période de création serait celle des formules abrégées, des sous-entendus. D'où nous conclurions que les langues dépourvues d'ac-

cessoires, ou de formules abrégées, seraient des langues avortées et ne suffisant pas, comme notre belle langue française, à exprimer nettement toutes les analyses de l'esprit humain. Mais ici toute affirmation est interdite, et nous devons nous contenter d'avoir analysé et raisonné toutes les combinaisons générales que l'esprit du peuple français a su employer d'une manière si complète.

FIN

ERRATA

Page 22,	ligne 15 :	sustantifs	*lisez* :	substantifs
» 24,	» 18 :	leu rôte	» :	leur ôte
» 31,	» 21 :	3ᵉ personnes	» :	3ᵉ personne
» 56,	» 28 :	du verbe	» :	du sujet
» 57,	» 1 :	sujet	» :	verbe
» 57,	» 6 :	le verbe	» :	le verbe marque
» 57,	» 26 :	défin	» :	défini
» 114,	» 22 :	de tout autre	» :	de toute autre
» 123,	» 13 :	assi ja	» :	assi jay
» 129,	» 2 :	as dmoins	» :	pas moins
» 138,	» 9 :	οἰκονδε δε	» :	οἰκονδε
» 140,	» 29 :	le troisième	» :	la troisième
» 156,	» 20 :	surl e	» :	sur le
» 157,	» 20 :	implicite,	» :	implicite;
» 159,	» 25 :	François de Paul	» :	François de Paule
» 186,	» 29 :	afire	» :	faire
» 187,	» 16 :	impérieusemen	» :	impérieusement
» 205,	» 16 :	colligerat	» :	collegerat
» 206,	» 21 :	ἠκουσμένι	» :	ἠκουσμένοι
» 243,	» 13 :	quatre-vingt-dix-huit	» :	quatre-vingt-huit

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

10,823. — Abbeville, imp. R. Housse.

